

UNIVERSITÉ PARIS-SUD  
ÉCOLE DOCTORALE 456 :  
SCIENCES DU SPORT, DE LA MOTRICITÉ ET DU MOUVEMENT HUMAIN

Laboratoire CIAMS : Complexité, Innovation et Activités Motrice et Sportives

**THÈSE DE DOCTORAT SUR TRAVAUX**  
SCIENCES DU SPORT ET DU MOUVEMENT HUMAIN

Soutenue le 28 Novembre 2014

par

**Xavier CLÉMENT**

**Sports et Masculinités : hybridation des modèles  
hégémoniques au sein du champ**

**Composition du jury :**

Directrice de thèse :	Catherine LOUVEAU	Professeure à l'Université Paris Sud
Co-directrice de thèse :	Suzanne LABERGE	Professeure à l'Université de Montréal
Rapporteurs :	Eric FASSIN Michel BOZON	Professeur à l'Université Paris 8 Directeur de recherche à l'INED
Examineur :	Jacques DEFRANCE	Professeur émérite à l'Université Paris Ouest Nanterre



UNIVERSITÉ PARIS-SUD  
ÉCOLE DOCTORALE 456 :  
SCIENCES DU SPORT, DE LA MOTRICITÉ ET DU MOUVEMENT HUMAIN

Laboratoire CIAMS : Complexité, Innovation et Activités Motrice et Sportives

**THÈSE DE DOCTORAT SUR TRAVAUX**  
SCIENCES DU SPORT ET DU MOUVEMENT HUMAIN

Soutenue le 28 Novembre 2014

par

**Xavier CLÉMENT**

**Sports et Masculinités : hybridation des modèles  
hégémoniques au sein du champ**

**Composition du jury :**

Directrice de thèse :	Catherine LOUVEAU	Professeure à l'Université Paris Sud
Co-directrice de thèse :	Suzanne LABERGE	Professeure à l'Université de Montréal
Rapporteurs :	Eric FASSIN	Professeur à l'Université Paris 8
	Michel BOZON	Directeur de recherche à l'INED
Examineur :	Jacques DEFRANCE	Professeur émérite à l'Université Paris Ouest Nanterre



# Remerciements

---

Je tiens à remercier

Catherine Louveau et Suzanne Laberge pour m'avoir permis de mener à bien ce travail de recherche, d'avoir suivi mon avancement et de m'avoir soutenu tout au long de ce projet,

Les responsables de l'École Doctorale (ED 456) de l'Université Paris Sud ainsi que du Département de Kinésiologie à l'Université de Montréal pour avoir financé ce travail de recherche,

Jean-Paul Clément pour ses lectures et commentaires toujours incisifs sur les manuscrits, ainsi que Christine Mennesson pour ses retours sur les articles,

Michel Bozon, Éric Fassin et Jacques Defrance pour avoir accepté d'être membre du jury et pour leurs critiques avisées qui sont autant de perspectives de travail,

Anaïs Bohuon pour ses retours constructifs au début de ce travail et Vincent Charlot dont l'expertise sur le milieu du rugby m'a éclairé,

Marie Sigaud pour son aide dans la mise en forme des documents et pour avoir fait office d'interlocutrice scientifique privilégiée, ainsi que Sébastien Jacquot pour ces remarques toujours très pertinentes,

Les athlètes et les entraîneur-e-s qui m'ont réservé un très bon accueil et m'ont accordé leur confiance. Chaque entretien fut une rencontre que je garderai en mémoire.



*À la terre riche, ma mère, qui m'a appris à écouter (quelques fois)*

*À ma sœur, empathique bulldozer, à l'ombre de qui j'ai poussé (presque droit)*

*À ma compagne, scientifique globetrotteuse, son envie est mon (bio) engrais (c'la va d'soi)*

*À mon père, à mes pairs, à ma famille Chassagnac, Clément, Sigaud,  
pour leur générosité, leur soutien et leur affection.*





---

# Table des matières

---

<b>Remerciements .....</b>	<b>1</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>13</b>
<b>1 Revue de littérature .....</b>	<b>29</b>
<b>1.1 Les apports de Raewyn Connell dans les études sur les hommes et les masculinités .....</b>	<b>32</b>
1.1.1 L'émergence d'une sociologie de la masculinité et du concept de <i>masculinité hégémonique</i> .....	32
1.1.2 Les masculinités sont plurielles, hiérarchisées et apprises « par corps » .....	35
1.1.3 Des institutions sexuées véhiculant un <i>régime de genre</i> dans un <i>ordre de genre</i> mondialisé .....	36
<b>1.2 Sports <i>centraux</i>, maintien et production de la <i>masculinité hégémonique</i> .....</b>	<b>39</b>
1.2.1 L'instauration de la <i>masculinité hégémonique</i> au sein de l'institution sportive.....	39
1.2.2 Socialisation homosexuée masculine : le rejet de la féminité, usage de la violence contre les femmes .....	42
1.2.3 La construction d'un « corps arme » .....	44
1.2.4 La définition variable de la masculinité hégémonique en fonction des classes sociales .....	46
1.2.5 La production des différences et des inégalités raciales.....	47
<b>1.3 Critiques et évolutions du concept de <i>masculinité hégémonique</i>....</b>	<b>51</b>
1.3.1 Le processus d'hybridation de la masculinité hégémonique .....	51
1.3.2 Résistance et reproduction : la fragmentation des identités masculines.....	53
1.3.3 Diminution de l'homophobie et émergence d'une « masculinité inclusive » .	55
<b>1.4 Les apports des concepts de Pierre Bourdieu à l'étude des masculinités dans le champ sportif.....</b>	<b>59</b>
1.4.1 Pierre Bourdieu et les concepts d' <i>habitus</i> , de <i>champ</i> , de <i>capital</i> .....	59
1.4.2 Pierre Bourdieu et la domination masculine.....	61
1.4.3 Les habits neufs de la domination masculine. ....	63
1.4.4 Le lien entre la <i>logique interne</i> des sports et leur recrutement social .....	64
1.4.5 La diversité des usages sociaux des sports .....	65
1.4.6 Le système des sports (masculins).....	66

1.4.7	La division sexuée du travail sportif.....	68
1.4.8	Les apports croisés du système concentrique des sports de Michael Messner et du système des sports bourdieusien.....	70
1.4.9	Hétérogénéité des habitus et des espaces de socialisation.....	72
<b>1.5</b>	<b>Croisement entre le champ et la masculinité hégémonique : une conceptualisation possible ? .....</b>	<b>75</b>
1.5.1	Tony Coles et le fonctionnement du « champ de la masculinité ».....	75
1.5.2	Bourdieu revisité par les critiques féministes : Holly Thorpe (2009, 2010) ...	76
1.5.3	Croiser habitus et régime de genre : Christine Mennesson (2012).....	81
1.5.4	Du capital de genre au genre des capitaux ?.....	83
1.5.5	Appartenance de sexe et dispositions sexuées : des notions distinctes, mais en relation. ....	86
1.5.6	La pluralité des appartenances dans la dynamique du champ : la « consubstantialité » des appartenances .....	88
<b>1.6</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>91</b>
<b>2</b>	<b>L'enquête de terrain .....</b>	<b>95</b>
<b>2.1</b>	<b>Le choix des sports : le positionnement des pratiques au sein du <i>champ</i> sportif .....</b>	<b>95</b>
<b>2.2</b>	<b>Les sports étudiés et leur <i>régime de genre</i> : handball, rugby, patinage artistique, boxe française.....</b>	<b>97</b>
<b>2.3</b>	<b>La population de l'enquête : des sportifs de haut niveau rassemblés dans des Pôles .....</b>	<b>100</b>
<b>2.4</b>	<b>Des données basées sur des observations durant les entraînements et des entretiens .....</b>	<b>102</b>
<b>2.5</b>	<b>Le déroulement des observations ethnographiques.....</b>	<b>103</b>
<b>2.6</b>	<b>La constitution des groupes et le choix des interviewés.....</b>	<b>106</b>
<b>2.7</b>	<b>Le déroulement des entretiens .....</b>	<b>109</b>
<b>2.8</b>	<b>Quelques éléments de réflexivité sur notre enquête .....</b>	<b>110</b>
<b>2.9</b>	<b>Les limites du travail de terrain .....</b>	<b>112</b>
	<b>Avant propos de l'article n° 1 .....</b>	<b>115</b>
<b>3</b>	<b>Article 1. Socialisation sportive et formation des « Grands hommes ». Le cas du handball.....</b>	<b>117</b>

<b>3.1 Introduction.....</b>	<b>117</b>
<b>3.2 L'investiture des « Grands joueurs » .....</b>	<b>120</b>
3.2.1 Investiture symbolique des entraîneurs : être digne de son poste.....	120
3.2.2 L'efficacité symbolique de l'investiture.....	123
<b>3.3 La mise en scène de la masculinité hégémonique à l'entraînement... ..</b>	<b>124</b>
3.3.1 Exhibition des corps et valorisation de la masse musculaire.....	124
3.3.2 Droit d'aînesse et hiérarchisation au sein du groupe.....	126
3.3.3 Les modalités de régulation des conflits.....	126
3.3.4 La « vanne » : outil de séduction et de subordination .....	128
<b>3.4 Socialisation entre pairs et jeux de la « virilité » .....</b>	<b>129</b>
3.4.1 Service à table et usage de la violence physique.....	129
3.4.2 Pluralité et hiérarchisation des masculinités.....	130
3.4.3 Initiation aux substances corporelles et à la sexualité .....	131
<b>3.5 Références bibliographiques.....</b>	<b>134</b>

## **Avant propos de l'article n° 2 ..... 139**

## **4 Article 2. Socialisation sportive, pluralité et hybridité des masculinités. Le cas des handballeurs en Pôle Espoir..... 141**

<b>4.1 Introduction.....</b>	<b>141</b>
<b>4.2 La diversité des modalités masculines du travail sportif.....</b>	<b>144</b>
4.2.1 L'endurcissement des joueurs et la préparation au combat.....	144
4.2.2 L'« élitisme » ou la formation technique individualisée dans une pratique collective .....	145
4.2.3 Intégration de modalités « féminines » du travail du corps.....	146
<b>4.3 Mobilité et variation intra-individuelle des registres de masculinités .....</b>	<b>148</b>
4.3.1 Modalités plurielles de l'occupation du rôle du chef .....	148
4.3.2 Influence des conflits ethniques sur la construction de masculinités locales	149
4.3.3 La relation ambivalente à l'institution scolaire .....	150
<b>4.4 Variation inter-individuelle dans la négociation avec la « masculinité hégémonique » locale.....</b>	<b>152</b>
4.4.1 Nathan : la « virilité défensive ».....	152
4.4.2 Thierry : la masculinité « créative ».....	154
4.4.3 Discussion de l'appropriation différentielle de la masculinité hégémonique	156

<b>4.5 Conclusion .....</b>	<b>157</b>
<b>4.6 Références bibliographiques.....</b>	<b>158</b>
<b>Avant propos de l'article n° 3 .....</b>	<b>163</b>
<b>5 Article 3. Intégration de la pluralité des <i>rapports sociaux</i> dans le fonctionnement du <i>champ</i> régi par une forme de <i>masculinité hégémonique</i> .....</b>	<b>165</b>
<hr/>	
<b>5.1 Introduction.....</b>	<b>165</b>
<b>5.2 Le fonctionnement du <i>champ</i> : une lecture critique .....</b>	<b>166</b>
5.2.1 Repenser l'association implicite entre <i>sexe</i> et <i>disposition</i> sexuée.....	166
5.2.2 Pluralité, simultanéité et autonomie relative des <i>appartenances</i> et des <i>rapports sociaux</i> .....	167
5.2.3 Acquisition et valorisation des <i>dispositions</i> inégalitaire en fonction des <i>appartenances</i> .....	168
<b>5.3 La <i>masculinité hégémonique</i> et le <i>champ</i> : deux concepts compatibles .....</b>	<b>169</b>
5.3.1 Le concept de masculinité hégémonique.....	169
5.3.2 Les compatibilités entre Connell et Bourdieu .....	171
5.3.3 Virilité et masculinité hégémonique.....	172
5.3.4 Le champ régi par une forme de masculinité hégémonique.....	173
5.3.5 Analyser des masculinités/féminités en terme de <i>stratégies</i> .....	174
<b>5.4 Les <i>stratégies de négociation</i> avec la <i>masculinité hégémonique</i> dans le <i>champ sportif</i> .....</b>	<b>175</b>
5.4.1 Apports et limites des travaux liant sport et <i>masculinité hégémonique</i> .....	175
5.4.2 Les <i>stratégies</i> de négociation des hommes en fonction de leur <i>classe</i> .....	176
5.4.3 Les <i>stratégies</i> de négociation des hommes en fonction de leur classe, race, sexualité .....	177
5.4.4 Mobilité entre les <i>espaces</i> et <i>stratégies</i> de négociation des hommes.....	178
5.4.5 Les <i>stratégies</i> de négociation des femmes avec la <i>masculinité hégémonique</i> .....	178
<b>5.5 Conclusion .....</b>	<b>179</b>
<b>5.6 Références bibliographiques.....</b>	<b>180</b>

<b>Avant propos de l'article n° 4</b> .....	<b>185</b>
<b>6 Article 4. The hybridization of hegemonic masculinities in the field of sports: A comparative study of Rugby and Figure Skating</b> .....	<b>187</b>
<b>6.1 Introduction</b> .....	<b>187</b>
6.1.1 Use and criticism of hegemonic masculinity in sports .....	188
6.1.2 The field of sports and hegemonic masculinity.....	189
<b>6.2 Data and methods</b> .....	<b>192</b>
<b>6.3 Hybridization of masculinities as the incorporation of heterogeneous dispositions</b> .....	<b>193</b>
6.3.1 The Specific Social Dynamics of Rugby.....	193
6.3.2 The Specific Social Dynamics of Figure Skating.....	196
<b>6.4 Hybridization as an ambivalent discursive strategy</b> .....	<b>198</b>
<b>6.5 Hybridization as negotiation with hegemonic masculinity in relation to crossed categorization</b> .....	<b>202</b>
<b>6.6 Conclusion</b> .....	<b>205</b>
<b>6.7 References</b> .....	<b>207</b>
<b>Avant propos de l'article n° 5</b> .....	<b>213</b>
<b>7 Article n° 5 : Entre boxe « soft » et boxe « hard » : la production étatique des masculinités hybrides. Le cas d'un Pôle France de boxe française</b> .....	<b>215</b>
<b>7.1 Introduction</b> .....	<b>215</b>
<b>7.2 Diversité des modèles de masculinités et définition d'une d'excellence pugilistique</b> .....	<b>218</b>
<b>7.3 Augmentation de l'efficacité combative et euphémisation de la violence : l'incorporation contrastée de l'aptitude au combat</b> .....	<b>221</b>
<b>7.4 Le brouillage des frontières de genre</b> .....	<b>224</b>
<b>7.5 Conclusion</b> .....	<b>228</b>
<b>7.6 Références bibliographiques</b> .....	<b>229</b>

<b>8</b>	<b>Discussion générale.....</b>	<b>233</b>
8.1	Introduction.....	233
8.2	Pluralité des exigences sportives et incorporation d’usages de corps hétérogènes .....	234
8.3	Des masculinités ambivalentes : la représentation de la pratique féminine et de l’homosexualité .....	242
8.4	Pluralité des masculinités, des espaces, et unicité de la <i>masculinité hégémonique</i> .....	247
8.5	Conclusion .....	251
	Conclusion générale .....	253
	Bibliographie .....	265
	Liste des Annexes .....	280

---







## Introduction

---

Les récentes propositions de loi sur l'institutionnalisation du mariage entre deux personnes du même sexe, ou encore l'intégration de l'influence de l'environnement social dans la construction des identités sexuelles des individus dans les programmes d'enseignement des sciences de la vie et de la terre au lycée ont provoqué de vives oppositions au sein de la société française. Les travaux sur le genre ont par là même trouvé une nouvelle visibilité dans l'espace public et médiatique. On peut s'en réjouir puisque nous sommes convaincu qu'il s'agit d'une problématique de recherche centrale dans l'étude de l'organisation des sociétés humaines. On peut aussi s'en inquiéter tant la nature des débats publics est parfois très éloignée de l'état des connaissances scientifiques, et craindre de voir cette thématique instrumentalisée et décrédibilisée à des fins politiques.

Effectivement, les travaux sur le genre ont fait l'objet de nombreuses attaques quant à leur scientificité. Cette thématique de recherche transdisciplinaire a été désignée comme « théorie du genre ». Ce qui peut laisser penser qu'il y aurait une théorie alternative, ce qui n'est pas le cas, pas plus qu'il n'existe de théorie alternative à la théorie de l'évolution. Que les humains soient une espèce parmi les autres, produits d'une longue évolution, est aujourd'hui indiscutable au sein de la communauté scientifique. Les courants du créationnisme ou du « dessin intelligent » (« intelligent design ») ont un auditoire et des financements (surtout aux États-Unis), mais n'ont pas réellement de légitimité sur le plan scientifique. Il en est de même sur le fait que les comportements sexués et sexuels<sup>1</sup> soient le fruit d'un environnement social et culturel. Il n'existe pas de théorie alternative qui pourrait démontrer l'inverse, à savoir qu'un type de comportement, une sexualité ou un mode d'organisation familiale<sup>2</sup>, existerait à l'état naturel, « depuis que l'homme est homme ». Ou bien il s'agirait d'une théorie naturaliste, invoquant la « *Nature, cette nouvelle venue qui a pris la place des Dieux* » (Guillaumin, 1992). Toujours très présente

---

<sup>1</sup> Par comportement sexué, on entend un comportement qui est appris dans un contexte donné en relation avec une appartenance de sexe attribuée. Le comportement sexuel renvoie aux pratiques sexuelles des individus.

<sup>2</sup> Françoise Héritier montre (1996) qu'il existe une diversité (non infinie) d'organisation de la parenté, de filiation et d'alliance dans les sociétés humaines. Le modèle familial dominant dans notre société qui lie parentalité sociale (père et mère) et biologique (géniteur et génitrice) est loin d'être exclusif. D'ailleurs, au sein même de notre société, l'adoption institue cette différenciation.

aujourd'hui, cette « *illusion naturaliste revient sans cesse sur le tapis et vise à trouver coûte que coûte à l'inégalité socialement constatée une justification biologique qui serait tapie dans le corps* » (Héritier, 2005, p.11). De nombreux travaux ancrés dans différentes disciplines (histoire, anthropologie, sociologie, biologie, etc.) participent à la déconstruction de certains mythes, comme celui de l'« instinct maternel »<sup>3</sup>, des différences « naturelles » entre les cerveaux des hommes et des femmes<sup>4</sup> qui expliqueraient par exemple les inégales aptitudes en science, ou encore celui de l'« homme chasseur »<sup>5</sup> qui légitimerait *a posteriori* une répartition des tâches traditionnelles (la femme à l'intérieur du foyer et l'homme circulant à l'extérieur pour subvenir aux besoins de la famille). Ces travaux révèlent que les différences d'attribution des tâches ne sont pas à chercher dans la nature du corps, mais bien dans l'utilisation qui en est faite socialement ou dans la façon dont les « techniques du corps »<sup>6</sup> sont incorporées différenciellement en fonction du sexe des individus.

Il y a cependant une différence naturelle essentielle entre les sexes. Seules les femmes sont en mesure d'enfanter et de sortir d'elles des êtres identiques (des filles) et différents (des garçons). Pour l'anthropologue Françoise Héritier (1996), cette différence de pouvoir est à la base de la production de la « *valence différentielle des sexes* » et de la domination masculine. Le groupe des hommes est organisé collectivement pour garder un contrôle sur le corps des femmes et sur la reproduction sexuée. Le processus de domination masculine renvoie à la structuration de l'ensemble du monde social sur un principe dual, autour de l'opposition binaire et asymétrique entre féminin et masculin, le pôle masculin

---

<sup>3</sup> Elisabeth Badinter (1980) montre que la notion d'« instinct maternel » émerge au 19<sup>ème</sup> siècle dans une conjoncture économique particulière. La vision et l'organisation prédominante actuelle qui laisse l'enfant à la charge de la mère ne sont pas une permanence dans l'histoire de nos sociétés.

<sup>4</sup> Les travaux de la neurobiologiste Catherine Vidal (2006) mettent à mal les préjugés idéologiques sur le cerveau et la différence des sexes.

<sup>5</sup> L'anthropologue Alain Testard (2005) montre que dans les sociétés dites « primitives », les femmes chassent et couvrent autant de terrain que les hommes, effectuent des travaux de force, traquent et tuent des animaux. La distinction essentiellement repose sur les techniques employées pour tuer les animaux. Le maniement de lances, couteaux, flèches ou harpons est exclusivement réservé aux hommes. Susan McKinnon (2011) va dans le même sens en s'attaquant aux mythes de la psychologie évolutionniste.

<sup>6</sup> Marcel Mauss (1936) définit les *techniques du corps* comme « *les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps* ». Ainsi, les techniques aussi « naturelles » que la marche sont marquées par l'environnement dans lequel l'individu apprend à marcher. L'anthropologue invente le concept d'habitus, pour définir ce mécanisme d'incorporation, cette « *culture faite corps* ».

étant plus valorisé que le féminin<sup>7</sup>. Cette domination est matérielle et idéale. Elle s'appuie sur l'exercice de la violence symbolique, verbale, physique<sup>8</sup>. La domination masculine ne signifie pas que les hommes soient supérieurs aux femmes (ni même physiquement), mais qu'ils sont dominants socialement c'est-à-dire qu'ils ont plus aisément accès aux richesses, à la propriété, à des postes de pouvoir dans le domaine économique, politique, religieux, etc.

Cette domination est encore présente, mais elle est remise en cause à bien des égards par l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes, en particulier dans la seconde moitié du 20e siècle. En France, les femmes acquièrent progressivement le droit de vote (1944), de travailler sans l'autorisation du mari (1966), à la contraception (1967), d'avoir un passeport sans l'autorisation du mari ou encore d'avorter (1975), plus récemment le droit de se refuser à leur mari avec la suppression du devoir conjugal et par la même occasion la reconnaissance du viol conjugal (1990). S'ajoute à cela l'accès à la scolarité ou au sport (y compris au rugby en 1976, même si ce n'est qu'en 1989 que la fédération les accepte en son sein), autres domaines longtemps réservés aux hommes. L'appropriation par les femmes de pratiques traditionnellement masculines tout au long du 20e siècle est source d'angoisse pour les hommes « *comme si la liberté des femmes entraînait nécessairement l'asservissement de l'homme* » (Maugue, 2001). L'évolution de ce rapport de pouvoir entre les sexes aurait provoqué une crise de la masculinité. Mais cette dernière dure depuis si longtemps<sup>9</sup> qu'on peut penser que le terme de crise n'est pas vraiment adapté et qu'il est peut-être plus pertinent de parler de transformation lente, continue, mais non linéaire, de la construction des identités masculines. D'autant que les modèles de virilité présentent malgré tout une certaine stabilité dans le temps<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup>Cette bi catégorisation recouvre toutes nos représentations et nos pratiques : soleil/lune, grand/petit, droit/courbe, chaud/froid, sec/humide, extérieur/intérieur, public/privé, périlleux/répétitif, discontinu/continu, etc. comme le montre Pierre Bourdieu (1998) et Françoise Héritier (1996).

<sup>8</sup> Maurice Godelier (1996) insiste sur l'importance des mythes qui viennent légitimer un ordre des choses (matériel et incorporé). À l'inverse, Nicole-Claude Mathieu (1991) insiste sur le poids des contraintes matérielles et physiques sur la construction de la conscience du processus de domination, sur la « *limitation de la conscience* » que les femmes peuvent subir liée « *à des contraintes physiques dans des relations avec des hommes* » et à « *une limitation de la connaissance sur la société* » (p.154).

<sup>9</sup> André Rauch (2001) traite par exemple de la crise de l'identité masculine à partir de 1789 jusqu'en 1914. Georges Vigarello, Alain Corbin et Jean-Jacques Courtine (2011) interrogent aussi la crise de la virilité au 20ème siècle.

<sup>10</sup> George Mosse (1997) étudie l'invention de la virilité moderne et montre que les stéréotypes masculins s'affirment avec la Révolution française, très friande d'emblèmes. Ainsi, selon cet auteur, l'idéal

Le questionnement sociologique sur la masculinité est le produit de cette évolution du rapport de pouvoir entre les sexes dans les sociétés occidentales. En France, il émerge dans les années 1970, en relation avec les travaux féministes traitant des rapports sociaux de sexe et mettant en évidence les mécanismes de la domination « patriarcale »<sup>11</sup>. Dès 1971, Nicole-Claude Mathieu souligne l'androcentrisme du savoir sociologique où « *le général et le masculin sont purement et simplement identifiés, et ce inconsciemment...* » et, qu'« *à l'apparition de la problématique, le dominé est toujours davantage étudié que le dominant et toujours seul caractérisé, seul spécifié* » (1991, p.8). L'auteure appelle à étudier les hommes « *comme catégorie socio-sexuée* ». Les catégories de sexes se définissent dans leur relation et constituent un « *système social des sexes* ». Ainsi, l'étude des masculinités et des féminités vont de pair, les limites de l'un dessinant les contours de l'autre (Louveau, 1996). Les hommes sont des êtres sexués pris dans un rapport de pouvoir asymétrique avec les femmes. Comme le souligne Anne-Marie Devreux (2004), si les hommes forment « *une catégorie sociale "spécifique" c'est dans la mesure où ils sont collectivement en position de domination par rapport à la catégorie des femmes* » (p.7).

Bien que les travaux sur les masculinités apparaissent rapidement comme une nécessité pour appréhender la complexité du « système social des sexes », ils restent peu nombreux. Et pour cause, les chercheuses ont eu fort à faire pour combler « *les gouffres laissés par les sciences de l'homme, si bien nommées, et produire des connaissances sur la société au féminin* » (Devreux, 1992, p. 147). Comme le relève Daniel Welzer-Lang (2004), « *l'homme est absent de la plupart des travaux sociologiques ou anthropologiques relatifs aux rapports sociaux de sexe. Il n'existe pas, ou alors le masculin est évoqué comme catégorie homogène des dominants. Peu de travaux laissent cours à des analyses internes de cette catégorie et/ou sa déconstruction sociale* » (p. 64). Les travaux sur les rapports sociaux de sexe se centrent avant tout sur les luttes des femmes pour s'opposer à la domination des hommes qui sont vus comme une « *masse uniforme* » de dominants. Le

---

masculin a tenu bon depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et ce malgré la plus grande égalité entre les hommes et les femmes.

<sup>11</sup> Par domination patriarcale, on entend la domination du groupe des hommes sur le groupe des femmes. Dans les années 1970, Christine Delphy (texte réédité en 1998) différencie le mode de production industrielle et domestique. Les femmes donnent leur force de travail gratuitement au sein de la famille en opposition au statut de l'homme salarié. À la même période, Colette Guillaumin (texte réédité en 1992) traite du « rapport de sexage », de l'appropriation matérielle du corps des femmes (temps, obligation sexuelle, etc.) en relation avec une idéologie naturalisante (la « nature » des femmes).

point de vue des femmes est privilégié en relation avec la position des hommes comme référent non neutre (socialement sexué) ou bien en comparant sur un même sujet des populations féminines ou masculines<sup>12</sup> (Devreux, 1992). On peut considérer que ce constat reste relativement valable en France jusqu'à nos jours, et en particulier dans le domaine du sport, puisque les travaux s'intéressent davantage à la répartition différenciée et inégale des activités entre les hommes et les femmes (Louveau, 1986, 2004, 2013), et entre les femmes en fonction de leurs origines sociales (Louveau, 2004, 2006), ou bien encore à l'expérience des femmes engagées dans des sports « masculins » (Mennesson, 2004, 2005a, 2005 b). Même si ces travaux vont servir de support pour étudier les masculinités, ils ne traitent pas des hommes en tant qu'êtres sexués, dans leur pluralité et leur complexité. Comme le relève Thierry Terret (2004), « *les relations entre sport et masculinité sont, particulièrement en France, le parent pauvre des travaux sur le sport et le genre, quelle que soit l'approche envisagée au sein des sciences sociales* » (p.210).

En France, les travaux sur les hommes et les masculinités ont été engagés dans d'autres domaines. Dans les années 1970 et 1980, parallèlement au développement du mouvement féministe, des groupes de paroles d'hommes se constituent pour échanger sur leur vécu<sup>13</sup>. Des revues sur la contraception masculine ou sur la parentalité sont créées. Dans ces mouvements sociaux, des hommes sensibles aux revendications égalitaires des féministes produisent les premiers éléments d'une pensée qui se définira comme pro féministe. Ces réflexions traitent souvent du malaise ressenti par les hommes, et en particulier du poids de la quête de virilité. Ainsi, « *l'homme reproduit en lui toutes les valeurs patriarcales, jusqu'à incarner la puissance même qui l'opprime : il est dans la situation ridicule d'être à la fois garant et victime du système* »<sup>14</sup> (Reynaud, 1981). On trouve déjà ici les questions relatives aux coûts de la masculinité, qui font de la masculinité

---

<sup>12</sup> Par exemple sur les questions relatives à la sexualité (Bajos et Bozon, 2008) ou encore des tâches domestiques (Kaufman, 1992).

<sup>13</sup> Ces groupes de réflexions, et les revues qui en découlent, laissent bien souvent sceptiques les femmes féministes, comme l'illustre les propos de Irène Théry questionnant Simone de Beauvoir à la fin des années 1970 : "*Est-ce que même avec la meilleure volonté du monde, ces groupes (de paroles d'hommes) ne sont pas amenés inévitablement à défendre leurs intérêts d'opresseurs puisque chaque homme reste un agent de l'oppression même s'il la combat?*". Ces propos sont extraits du livre intitulé *Les hommes aussi changent*, de Daniel Welzer-Lang (2004, p. 78)

<sup>14</sup> Passage tiré de *La Sainte Virilité* de Emmanuel Reynaud (1981), extrait de *Les hommes aussi changent*, de Daniel Welzer-Lang (2004, p. 73).

un privilège/piège, les hommes étant dominés par leur propre domination (Bourdieu, 1998). Afin de complexifier l'étude du « système social des sexes », il faut rompre avec l'idée que les hommes soient uniquement des oppresseurs et penser qu'à bien des égards ils puissent être aussi des opprimés (News, 2001). La libération des hommes se jouerait en quelque sorte en parallèle de celle des femmes. Dans un projet antisexiste, les hommes doivent devenir plus conscients de ce qui les aliène afin de prendre des distances vis-à-vis d'une masculinité très dominatrice à l'égard des femmes. Mais, à la même période, des écrits sexistes apparaissent et se développent dans différents mouvements dénonçant les remises en cause du masculin produites par les luttes féministes et se posant en défenseur du droit des hommes. Ces discours trouvent aujourd'hui un certain écho en France, au Québec ou aux États-Unis, relayés par des organisations et par des personnages publics critiquant la féminisation de la société et la perte des valeurs viriles traditionnelles<sup>15</sup>. La diffusion d'un masculinisme conservateur rend le questionnement relatif aux coûts de la masculinité délicat, mais d'autant plus nécessaire sur le plan sociologique (Guionnet, 2012).

Pour appréhender l'exercice de la domination par les hommes, il est nécessaire d'étudier de l'intérieur la production de la violence symbolique et physique. En 1982, Maurice Godelier publie « La production des Grands Hommes ». L'anthropologue analyse les rites d'initiations des garçons par le groupe des hommes au sein de la maison-des-hommes, la transmission des Secrets qui assurent la domination du groupe des hommes chez les Baruya : l'usage des instruments de musique, la transmission du pouvoir des hommes par la consommation de sperme. C'est au sein du groupe des hommes, à travers les hiérarchisations opérées entre les Grands Hommes et les autres, que les garçons apprennent à exercer la domination vis-à-vis des femmes. Une autre perspective de recherche s'ouvre. Il s'agit d'étudier comment sont formés les hommes à exercer la domination, car « *les dominants sont en position dominante parce qu'ils sont produits pour y être, ils assurent les conditions de la reproduction de leur groupe et ils luttent pour s'y*

---

<sup>15</sup> Comme par exemple le mouvement des Promise Keepers aux États-Unis, organisé par la droite religieuse, qui veut refaire de l'homme le chef de la famille (Kupers, 2000). Le masculinisme peut être défini comme un mouvement anti-féministe. Il se développe au Québec par exemple à travers des groupes de pères divorcés ou des actes de pression ou de violence à l'égard des femmes et organisations féministes (Blais et Dupuis-Déri, 2008). En France, le discours masculiniste est relayé par des auteurs tel qu'Alain Soral (*Vers la féminisation? : Pour comprendre l'arrivée des femmes au pouvoir*, 2007) dont les thèses sont largement reprises et diffusées dans les médias par Eric Zemmour.

*maintenir* » (Devreux, 1992, p.150). Daniel Welzer-Lang (2000) reprend la notion de maison-des-hommes pour désigner des espaces de socialisation homosexuée où les garçons sont éduqués à la virilité par leurs aînés. Il défend une approche pro féministe non homophobe, l'homophobie étant définie comme « *la discrimination envers les personnes qui montrent, ou à qui l'on prête, certaines qualités (ou défauts) attribuées à l'autre genre* » (p121). Dans les années 1990 et 2000, cet auteur marque le champ des études sur le masculin en France. Il s'intéresse aux pratiques concrètes des hommes, et en particulier à l'exercice de la violence, et à l'asymétrie de l'expérience de la violence entre les hommes et les femmes<sup>16</sup> (1992). Il donne une place importante à l'étude de la sexualité sous différentes formes : la pornographie, la prostitution, l'échangisme.

Mais de fait, l'objet sportif est absent des travaux français sur les hommes et le masculin. Ce qui contraste avec les travaux anglophones où l'institution sportive trouve une place centrale. Nous relevons en particulier l'influence de la sociologue australienne Raewyn Connell (née Robert William) et du concept de masculinité hégémonique, très utilisé à partir des années 1990 dans la sociologie du sport anglophone. De nombreux travaux<sup>17</sup> montrent comment le sport participe largement à diffuser *la masculinité hégémonique*, c'est-à-dire une forme de masculinité culturellement exaltée qui s'appuie sur la subordination des femmes, le rejet de tout comportement jugé « féminin » et la marginalisation des homosexuels. La métaphore guerrière est omniprésente dans les médias et met en avant le sacrifice de soi, la prise de risque, la résistance à la douleur. Les sportifs sont des modèles très médiatisés d'une masculinité (hétérosexuelle) conquérante, sans peur, prête à tout pour battre des records. Les garçons apprennent entre eux à utiliser la violence des coups et des mots pour faire leur place au sein du groupe. La division du travail sportif et le traitement qui en est fait par les médias participent à naturaliser les différences raciales<sup>18</sup> et sexuées : les noirs jouent au basketball, sautent « naturellement » plus haut, sont créatifs et agressifs ; les blancs sont plus intelligents et disciplinés, les

---

<sup>16</sup> Michel Bozon (2006) relève aussi l'asymétrie persistante des expériences féminines et masculines dans les initiations à la sexualité (âge du partenaire, choix du moment, contrôle parentale sur les sorties).

<sup>17</sup> Nous verrons plus en détail ces travaux dans la revue de littérature qui suit cette introduction.

<sup>18</sup> Durant ce travail de thèse, nous évoquerons l'appartenance raciale des athlètes. Nous rappelons que « *parler de question raciale n'est pas supposer l'existence de races et donc entériner à notre insu l'idéologie raciste* ». Les tabous sur l'usage du terme de race n'empêchent effectivement pas « *la banalisation récente du référentiel racial, qu'il soit ou non explicite* » (Fassin et Fassin, 2006, p.8-9).

femmes sont plus souples, plus légères, plus gracieuses, etc. Cette naturalisation des différences est aussi au service du maintien des inégalités entre les sexes, entre les races et évidemment entre les sexualités, la figure de l'homosexuel faisant office de repoussoir. En faisant du sport, mais aussi en regardant du sport à la télévision, c'est toute une culture « virile » qui se transmet d'hommes à hommes : conduire vite, savoir boire, être prêt à se battre, conquérir des femmes, y compris en les violentant, etc.

Cependant, un certain nombre de travaux sont plus nuancés. Ils mettent en évidence des formes plus subtiles d'incarnation de la masculinité hégémonique. Par exemple, les hommes se laissent aller à pleurer sur les terrains de sport, ils s'affichent en père attentionné, ils posent pour des marques de sous-vêtement, voire jouent sur leur ambiguïté sexuelle (Messner, 1993; McKay et Laberge, 2006). Ainsi, à bien des égards la masculinité hégémonique se caractériserait davantage par son hybridité, c'est-à-dire par sa capacité à se transformer en intégrant des éléments de masculinité plus marginale, voire de féminité (Demetriou, 2001). Par ailleurs, des critiques plus franches émergent sur les limites du concept de masculinité hégémonique, en particulier à prendre en compte la fluidité des masculinités, c'est-à-dire les évolutions de comportements adoptés par les hommes entre différents moments et espaces de leur vie quotidienne. Le concept peinerait aussi à traiter des contradictions des hommes qui peuvent à la fois rejeter certains éléments de la masculinité hégémonique et en reproduire d'autres (Wetherell et Edley, 1999). Enfin, d'autres auteurs renoncent à utiliser le concept de masculinité hégémonique jugé inadéquat pour traiter des évolutions de nos sociétés, en particulier en relation avec la diminution du sexisme et de l'homophobie (Anderson et McGuire, 2010). Ils proposent leur propre cadre conceptuel (Anderson, 2011) ou bien utilisent d'autres auteurs : le plus souvent Michel Foucault (Pringle, 2005 ; Pringle et Markula, 2005 ; Bridel et Rail, 2007) et, depuis peu, Pierre Bourdieu (Coles, 2009 ; Thorpe, 2010).

Nous allons étudier plus en détail ces discussions autour de l'usage du concept de masculinité hégémonique un peu loin. La plupart du temps, les critiques à l'égard du concept de masculinité hégémonique nous semblent peu justifiées, en particulier dès lors que l'on s'appuie sur la réactualisation du concept faite par Connell et Messerschmidt en 2005. Le concept fait souvent l'objet d'une lecture essentialiste qui ne nous semble pas correspondre à la vision des auteurs. Par contre, nous partageons l'idée que les concepts de Pierre Bourdieu, et leur développement par certains auteurs, en particulier en sociologie du sport de langue française, peuvent être un apport conséquent à l'étude des masculinités.



« Les hommes aussi changent », titre Welzer-Lang (2004), les sportifs n'échappent pas à la règle. Mais comment appréhender ces changements ? De quels outils disposons-nous pour analyser les masculinités construites par des hommes qui sont amenés à s'adapter à de nouvelles configurations de pouvoir, tout en cherchant à préserver certains avantages dans le jeu social ? L'évolution institutionnelle des droits des femmes tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle, et par là même du rapport de pouvoir entre hommes et femmes, entraîne une reproblématisation du « masculin » et du « féminin ». Pour autant, la domination masculine ne disparaît pas forcément, mais arbore des *habits neufs* (de Singly, 1993). De par sa composante corporelle, le sport peut être un analyseur pertinent pour étudier des évolutions (changements et permanences) dans la construction des identités masculines. Effectivement, le genre se construit largement de façon inconsciente, la masculinité/féminité s'apprend aussi « par corps » (Guillaumin, 1992 ; Bourdieu, 1998). La recomposition du pouvoir masculin doit être étudiée à travers l'analyse des pratiques discursives et corporelles. Les athlètes étudiés dans cette thèse représentent une forme d'excellence dans leur discipline. Ils évoluent tous au plus haut niveau national, parfois international. Ils disposent d'un certain pouvoir dans leur sport que l'on peut décliner sous forme de capital essentiellement corporel-sportif et symbolique. Quelle forme de masculinité incarnent-ils ? Sont-ils si conformes que cela à la masculinité hégémonique telle qu'elle est classiquement décrite ? Ou bien incarnent-ils des masculinités plus hybrides, recouvrant une pluralité de facettes, parfois contrastées ?

Nous allons développer une approche compréhensive vis-à-vis des hommes et de la façon dont ils construisent leur masculinité, traiter parfois des coûts possiblement engendrés par la quête de virilité, décrire les ambiguïtés de leurs discours et la diversité de leurs pratiques corporelles. Pour autant, il faut garder à l'esprit la permanence des inégalités, l'asymétrie des rapports de pouvoir entre les sexes et la façon dont les hommes adoptent des stratégies de préservation de leurs privilèges sexuels. L'objet de notre recherche n'est pas de se pencher sur le malaise des hommes, mais plutôt d'étudier la malléabilité des stratégies qu'ils adoptent aux prises avec des exigences institutionnelles multiples.

La masculinité sera entendue comme un habitus, un système de dispositions, qui s'exprime à travers des pratiques corporelles et discursives. Un objectif de ce travail va être d'étudier comment la pratique intensive dans un sport contribue à modeler

spécifiquement ce système de dispositions genrées. Effectivement, l'institution sportive recouvre une pluralité de disciplines qui possèdent une *logique interne*, c'est-à-dire une spécificité réglementaire et technique (Pociello, 1981) en vue de réaliser un type de performance. La virilité peut être définie comme une « capacité reproductive, sexuelle et sociale, mais aussi une aptitude au combat et à l'exercice de la violence » (Bourdieu, 1998, p.75). Or, le « combat » sportif prend des formes très diversifiées. Il peut être collectif ou individuel, au corps-à-corps avec l'adversaire ou à grande distance, l'affrontement peut être très rude ou au contraire très euphémisé (Clément, 1981). La virilité va possiblement prendre des formes très différentes en relation avec cette diversité d'engagement sportif.

L'investissement dans des sports aussi différents que la boxe française et le patinage artistique aura bien évidemment des effets différenciés sur la construction des masculinités par les athlètes. Ces effets seront d'autant plus importants que la pratique est intensive et que les athlètes rencontrés organisent leur vie autour de l'entraînement dans leur sport. Mais plus encore, et de façon moins évidente, il faut tenir compte des modalités de mise en œuvre du travail sportif spécifiques aux dispositifs étudiés. Une même logique interne peut faire l'objet d'appropriations techniques et symboliques diversifiées (Defrance, 1987b). Nous allons donc porter une attention particulière au cadre de l'expérience sportive dans lequel les athlètes sont immergés. L'ancrage institutionnel et local influe sur la production des masculinités et sur la forme de la masculinité hégémonique (Connell et Messerschmidt, 2005). Nous opérons ici, un glissement entre la notion de virilité et de masculinité hégémonique. Ces deux notions peuvent être rapprochées (nous le ferons dans le troisième article présenté dans cette thèse). Mais, il nous semble que le concept de masculinité hégémonique est plus heuristique pour étudier les masculinités sportives, à plusieurs égards.

Tout d'abord, la virilité est un terme de sens commun. Chacun entend par virilité quelque chose. Mais il s'agit d'un « stéréotype, le reflet d'une image mentale standardisée » (Mosse, 1997). La définition que l'on donne à ce terme est fluctuante socialement, mais est souvent rattachée à un jugement négatif (Duret, 1999) : l'homme brutal, machiste, violent, (trop) poilu, etc. Or, en utilisant le concept de masculinité hégémonique, on met à distance cet archétype, puisqu'elle est définie comme une forme malléable, rattachée au pouvoir et au prestige dans un cadre d'expérience situé dans le temps et l'espace. En ce sens, elle ne peut être négative aux yeux des hommes et elle

dépasse même leur conscience d'agent. C'est du moins la conception que nous en avons et que nous tenterons de défendre dans cette thèse.

Ensuite, le concept de masculinité hégémonique est plus « travaillé » que celui de virilité et s'articule avec ceux d'*ordre de genre* et de *régime de genre*. Ces concepts permettent de comprendre qu'il existe une pluralité de masculinités et de féminités, définies relationnellement dans un ordre de genre, mais qu'une forme de masculinité est plus associée au prestige et au pouvoir. Comment mettre en relation ces concepts avec ceux d'*habitus*, de *champ*, de *capital* ? Pour analyser les trajectoires des femmes investies dans des sports « masculins », Christine Mennesson (2012) a par exemple proposé d'utiliser le concept d'*habitus* avec celui de *régime de genre*. Peut-on proposer de croiser le concept de *champ* et celui de masculinité hégémonique ? Et dans quel but ? L'objectif de cette thèse est d'opérer un lien entre un certain nombre d'apports issus de deux courants de la sociologie du sport : l'un francophone très influencé par la sociologie de Pierre Bourdieu, l'autre anglophone fortement influencé par l'approche de Raewyn Connell. Nous allons par exemple considérer que le champ sportif est porteur d'un ordre de genre dont ressort une forme de masculinité hégémonique qui occupe une position de centralité, c'est-à-dire qui concentre des pouvoirs que l'on peut décliner en termes de capitaux économique (financement), symbolique (prestige et visibilité médiatique), social (réseau de relations), corporel, etc. Chaque discipline véhicule un régime de genre, d'où ressortent une masculinité hégémonique et une féminité valorisée, qui lui est spécifique. Ce qui permet de comprendre qu'il existe une pluralité de masculinités hégémoniques au sein du champ, mais qu'elles sont aussi hiérarchisées. Certaines disciplines occupent une place (de pouvoir) plus centrale que d'autres.

À travers cette mise en relation conceptuelle, il s'agit de développer une meilleure appréhension de la malléabilité de la masculinité hégémonique au sein du champ sportif, mais aussi de sa recomposition. Effectivement, le sport n'est pas uniquement le lieu d'apprentissage du maniement de la violence physique, mais aussi de son contrôle. À certains égards, le procès de civilisation et aussi un procès de féminisation (Guionnet et Neveu, 2009). Et nous allons voir que les sportifs sont amenés à répondre à une pluralité d'exigences institutionnelles qui favorisent la constitution de masculinités hybrides. À certains égards, ce travail de thèse est, à l'image de notre thématique de recherche, hybride elle aussi, entre les exigences québécoises et françaises. Notre découverte du Québec a

largement influencé l'orientation prise dans ce travail de recherche. Ce bastion de la francophonie en Amérique du Nord a été à bien des égards une région propice pour opérer un croisement entre la sociologie du sport de langue française et anglaise. Autre conséquence de notre inscription dans un cursus nord-américain, nous avons produit une thèse sur articles, démarche peu fréquente en France en sciences sociales.

Cette thèse comporte deux parties comprenant chacune deux chapitres.

La première partie porte sur les aspects théoriques et méthodologiques.

Dans un premier chapitre, nous proposons une revue de littérature d'un certain nombre de travaux anglophones et francophones qui ont marqué notre cheminement. Tout d'abord, nous revenons sur les conditions d'émergence des concepts développés par Raewyn Connell et leurs apports aux recherches sur la masculinité. Puis, nous présentons quelques travaux illustrant l'usage de ces concepts en sociologie du sport, en particulier pour analyser les sports professionnels les plus médiatisés (Messner, 1989, 1990, et coll. 2000, 2002). Après quoi, nous exposons les critiques faites au concept de masculinité hégémonique, en particulier celles pointant la nécessité de prendre en compte la fragmentation des identités masculines (Pringle, 2005) ainsi que l'émergence de masculinités moins sexistes et homophobes (Anderson, 2005). Puis, nous introduisons les concepts de Pierre Bourdieu et ses prolongements en sociologie du sport (Pociello et coll. 1981). Ces derniers ouvrent des perspectives de recherche sur l'étude des masculinités en étudiant une plus grande diversité de sports et de modalités de pratiques sportives. De plus, les nouveaux usages du concept d'habitus, plus orientés sur la recherche d'hétérogénéité (Lahire, 2001), ainsi que l'éclairage sur les « habits neufs » de la domination masculine (de Singly, 1993) trouvent une certaine résonance aux critiques faites aux concepts de masculinité hégémonique. Enfin, nous allons revenir sur les propositions de trois auteures (Coles, 2009 ; Thorpe, 2009, 2010 ; Mennesson, 2012), qui croisent, et parfois opposent, les apports de Connell et ceux de Bourdieu dans l'étude des masculinités et des féminités au sein du champ sportif. Nous allons discuter de ces travaux et, à partir de là, proposer certains prolongements théoriques.

Le deuxième chapitre présente notre approche méthodologique basée d'une part sur l'observation de nombreuses séances d'entraînements dans les différents sports expressément choisis (handball, rugby, patinage artistique et boxe française), d'autre part sur des entretiens réalisés avec une cinquantaine d'athlètes (n= 38) et entraîneurs (n=10),

tous investis dans une pratique intensive de haut niveau. La majorité des données ont été récoltées en France, le plus souvent dans des dispositifs financés par l'état (des Pôles Espoir et des Pôles France dont nous présenterons les caractéristiques), à l'exception de celles en patinage artistique recueillies en partie auprès d'une population québécoise.

La seconde partie de la thèse comporte deux chapitres d'ampleur inégale. Le plus conséquent, corps de la thèse, rassemble les cinq articles écrits pendant ces quatre années de thèse. Le premier article a été publié dans la revue *Ethnologie française* en mars 2013. Il s'appuie sur des données récoltées durant le travail de master 2 en 2009. Il traite de l'incorporation de la virilité, à travers la soumission à différents rites à l'entraînement et au sein du groupe de pairs, au sein d'un Pôle Espoir de handball, comparé à une maison-des-hommes. Très inspiré par le travail de Godelier (1996) et de Welzer-Lang (2000), nous avons essayé de faire ressortir des permanences dans la formation des Grands Hommes et dans la production de hiérarchie au sein du groupe.

Le deuxième article s'appuie sur le même jeu de données. Il a été construit parallèlement au premier article et écrit en 2013<sup>19</sup> Il illustre le croisement des outils théoriques que nous avons essayé de mener et introduit la notion d'hybridation de la masculinité hégémonique en étudiant les modalités de mise en œuvre du travail sportif au sein du Pôle Espoir de handball. Nous traitons aussi de la *consubstantialité*<sup>20</sup> des appartenances raciales-ethniques, sociales et sexuées dans la construction de l'« habitus entraîneur », ainsi que des négociations opérées par deux joueurs avec la masculinité hégémonique véhiculée par le dispositif, en relation avec leurs dispositions et capitaux.

Le troisième article est soumis à la revue *SociologieS*. Il propose une mise en relation des concepts de champ et de masculinité hégémonique. Nous proposons d'intégrer la pluralité des rapports sociaux au sein du champ et de considérer que le champ sportif est régi par une forme de masculinité hégémonique qui légitime la domination d'un groupe d'agents largement composé d'hommes blancs hétérosexuels issus des classes moyennes et supérieures. La masculinité hégémonique y est définie comme une configuration de pratiques idéale pour évoluer et gagner dans le *jeu*<sup>21</sup>, et assurer ainsi sa re-productivité.

---

<sup>19</sup> Cet article sera soumis prochainement.

<sup>20</sup> Ce qui renvoie au travail de Danielle Kergoat (2009) sur lequel nous reviendrons dans la dernière partie de la synthèse théorique.

<sup>21</sup> Effectivement, le champ est souvent comparé à un jeu (Bourdieu et Wacquant, 1992).

Cette configuration associe des *appartenances*, des *dispositions*, et des *capitaux*. À partir de travaux existants, nous illustrons les négociations opérées par les agents avec la masculinité hégémonique en relation avec la pluralité de leurs appartenances.

Le quatrième article va être soumis en Octobre 2014 à la revue américaine *Gender & Society*. Il s'appuie sur les données récoltées en patinage artistique et en rugby afin de traiter du processus d'hybridation de la masculinité hégémonique au sein du champ sportif. Les athlètes qui incarnent des modèles de performance incorporent des usages du corps contrastés. En relation avec leur position au sein du champ et au sein du groupe, ils adoptent des stratégies discursives ambivalentes vis-à-vis de la pratique des femmes et de l'homosexualité. Nous analysons ce positionnement des athlètes comme une négociation avec la masculinité hégémonique en relation avec leurs appartenances régionales/nationales, sociales, sexuelles, sexuées.

Le cinquième article va être soumis aux *Cahiers du Genre* en septembre 2014. Il s'appuie sur les données récoltées dans un Pôle France de boxe française au sein duquel les entraîneurs incarnent des masculinités différenciées qui sont deux formes d'une même masculinité hégémonique au sein du dispositif. Ils partagent une conception de l'excellence pugilistique au croisement de deux cultures de la boxe française et qui se comprend en relation avec la position du Pôle au sein de la discipline et de l'espace pugilistique. Nous revenons sur l'hybridation des masculinités en étudiant les modalités de mise en œuvre de l'activité à l'entraînement puis en traitant de la relation des athlètes à la féminité.

Enfin, et avant de conclure sur les apports, limites et perspectives de ce travail, le dernier chapitre de la thèse revient sur ces résultats dans une discussion générale qui s'organise en trois parties. Tout d'abord, nous traiterons de la pluralité des exigences sportives et de l'incorporation d'usages du corps hétérogènes par les athlètes qui doivent apprendre à évoluer dans des registres variés : être toujours plus « apte au combat », mieux gérer son capital corporel (esthétique, hygiénique) et contrôler plus finement l'usage de la violence. Ensuite, nous verrons que les masculinités se caractérisent par des discours ambivalents vis-à-vis de la pratique des homosexuels et des femmes. Les représentations des athlètes sont analysées en relation avec le régime de genre véhiculé par leur sport (les modalités d'engagement corporel, la mixité aux entraînements, la sexualité du travail sportif) et la position de centralité de ce dernier au sein du champ sportif. Dans l'ensemble, on observe une diminution des discours homophobes et une différenciation opérée par les athlètes entre sexualité et genre. Enfin, nous reviendrons sur la possibilité de conjuguer une

pluralité de masculinités et l'unicité de la masculinité hégémonique au sein d'un dispositif sportif. Cette alchimie est rendue possible dès lors que l'on considère que la masculinité hégémonique comporte une pluralité de facettes, cumule des qualités, et se caractérise par sa plasticité. Cette forme hégémonique fait l'objet d'une incarnation et d'une appropriation différenciée par les athlètes et les entraîneurs en fonction de leurs appartenances, dispositions et capitaux.





---

# 1 Revue de littérature

## **Regard croisé sur quelques travaux anglophones et francophones utiles à l'étude des masculinités dans l'institution sportive**

---

Une partie de ce travail de thèse a été consacrée à la lecture d'une littérature anglophone traitant de notre objet de recherche, les études liant masculinité et sport étant quasiment inexistantes en France au début de notre doctorat. Nous avons entamé un travail de compréhension et d'appropriation d'une partie de cette littérature anglophone, puis de mise en relation avec certains travaux issus de la sociologie du sport de langue française, en particulier ceux utilisant les concepts de Pierre Bourdieu. Dans cette revue de littérature problématisée, nous retraçons ce cheminement en présentant une synthèse d'un certain nombre de travaux qui, pour la plupart, ont été utiles à l'écriture des articles. Certains axes de recherche présentés dans cette revue de littérature n'ont pas été creusés spécifiquement dans les articles présentés, mais nous semblent utiles à notre problématique. Nous pensons en particulier à l'analyse de la médiatisation sportive. Par ailleurs, nous avons dû opérer des choix dans les angles de traitement de nos données pour nous conformer aux exigences spécifiques de la thèse sur travaux. La racialisation des masculinités ou encore l'analyse des trajectoires individuelles ne feront pas l'objet d'un article à part entière, mais sont présentes dans notre questionnement, d'où l'intérêt d'évoquer certains travaux relatifs à ces questions dans ce qui fait office de cadre théorique pour cette thèse.

Dans la première sous-partie, nous revenons sur l'émergence du concept de masculinité hégémonique dans les années 1980, en continuité avec les mouvements sociaux et les réflexions féministes des années 1970, mais aussi des luttes contre les inégalités raciales et sexuelles. Le cadre conceptuel de Connell et ses collaborateurs (1985) introduit la nécessité de penser la pluralité des masculinités et l'unicité d'une norme dominante, évolutive dans le temps, qui assure la domination du groupe des hommes. La masculinité hégémonique est le produit d'un système de genre (ou ordre de genre). Elle se définit en relation avec des masculinités et féminités, plurielles et hiérarchisées. Connell

insiste sur le rôle des institutions dans la diffusion d'une « iconographie du genre » et dans la production des corps des hommes, de leurs pouvoirs, de leurs désirs, leurs exutoires, etc. Le concept de masculinité se comprend en relation avec celui de régime de genre véhiculé par les institutions comme l'école, le sport, l'armée, etc., et d'ordre de genre qui est ancré localement, géographiquement, du niveau le plus local à l'échelle mondiale.

Dans la deuxième sous-partie, nous présentons certains travaux anglophones traitant plus précisément du rôle de l'institution sportive dans la diffusion de la masculinité hégémonique à travers l'étude la socialisation homosexuée. Le traitement médiatique du sport fait l'objet d'un bon nombre de recherches qui analysent la production d'une idéologie au service de la domination d'un groupe d'agents essentiellement composé d'hommes, blancs, hétérosexuels, issus des classes moyennes et supérieures. Il s'agit d'une sociologie critique à l'égard de l'institution sportive. Ces travaux anglophones cherchent à dévoiler les mécanismes de reproduction des inégalités sexuées, sexuelles et raciales, là où les travaux français traitent le plus souvent des inégalités de classe. La masculinité hégémonique est analysée dans sa forme la plus « brute ». Elle est incarnée par les hommes occupant une position *centrale* dans les groupes de sportifs, souvent les plus aptes à utiliser la violence (physique, morale et symbolique) sur d'autres hommes et femmes. Par ailleurs, la quête de succès, de respectabilité sur le plan social, économique, sportif, voire sexuel, etc. est aussi considérée comme un coût pour les hommes.

Dans la troisième sous-partie, nous revenons sur les critiques formulées par des sociologues anglophones à l'égard du concept de *masculinité hégémonique* et sur son usage dans le domaine du sport. Il devient particulièrement nécessaire d'étudier les évolutions de la forme hégémonique et de développer une conception moins homogène du pouvoir. L'institution sportive n'est pas seulement au service de la domination, mais aussi le lieu de résistance, en la personne même des athlètes, qui présentent des ambivalences, des contradictions. Par ailleurs, de nouvelles formes de discours et de pratiques moins sexistes et homophobes émergent dans différents contextes sportifs. Ces questionnements recourent certains travaux français, fortement influencés par la sociologie de Bourdieu, notamment sur la production des « habitus neufs » de la domination masculine (de Singly, 1993) et sur la fragmentation des habitus (Lahire, 2001).

Dans la quatrième sous-partie, nous présentons rapidement les concepts de Bourdieu (*habitus, champ, capital*), son travail sur la domination masculine. Nous revenons sur l'usage de ces concepts en France pour étudier le « système des sports » (Pociello et coll. 1981). Ces travaux traitent d'une plus grande diversité de sports que les travaux anglophones. Ils s'intéressent au lien entre la *logique interne* des pratiques (le travail du corps engagé) et leur recrutement social. Ils montrent surtout comment une même pratique peut faire l'objet d'appropriations différenciées. L'analyse de la division sociale et sexuée du travail sportif permet de faire ressortir des « masculinités de classes ». Ensuite, nous confrontons ces travaux français aux travaux anglophones pour discuter d'une part de la combinaison possible entre la diversité des modèles de masculinités véhiculés par les sports en relation avec leur logique interne et l'unicité d'une forme hégémonique au sein du champ, et d'autre part du fonctionnement de la distinction au sein du champ en relation avec la prise en compte de la pluralité des appartenances.

Dans le prolongement de ces discussions, dans la cinquième sous-partie, nous allons présenter les travaux de trois auteurs qui ont confronté Connell et Bourdieu. Coles (2009) théorise un « champ de la masculinité ». Thorpe (2009, 2010) veut rompre avec le concept de masculinité et d'ordre de genre et propose d'utiliser les concepts de Bourdieu, revisités par les universitaires féministes, pour étudier les masculinités/féminités dans le « champ du snowboard ». Mennesson (2012) croise le concept de régime de genre et d'*habitus* pour étudier la trajectoire des femmes investies dans des sports « masculins ». Ces propositions vont être discutées. Un même régime de genre ne comporte-t-il pas une pluralité d'ordres de genre locaux ? Doit-on parler de capital de genre ou de genre du capital ? On va ensuite rappeler la distinction entre *appartenances* et *dispositions*, et les relations entre ces notions. Les appartenances sont plurielles et consubstantielles (Kergoat, 2009). Doit-on faire de la sexualité une appartenance ? Comment intégrer la pluralité des appartenances dans le fonctionnement du champ ?

Nous tâcherons tout au long de cet exposé de rappeler ponctuellement la relation avec les articles présentés dans le chapitre 2.

## **1.1 Les apports de Raewyn Connell dans les études sur les hommes et les masculinités**

Notre travail s'appuie largement sur le concept de *masculinité hégémonique*. Nous allons revenir ici sur les conditions d'émergence et l'évolution de la définition de ce concept des années 1980 à nos jours. Cette forme idéalisée de masculinité émerge d'un ordre de genre local. Elle se définit à la fois dans une relation de verticalité (avec un ordre de genre plus global) et d'horizontalité dans un environnement situé.

### **1.1.1 L'émergence d'une sociologie de la masculinité et du concept de masculinité hégémonique**

Dans un article paru en 1985, les sociologues australiens Carrigan, Connell & Lee présentent un nouveau cadre théorique à partir duquel une nouvelle génération de chercheurs s'est engagée sur les masculinités et les hommes dans les rapports sociaux de sexe. Cet article s'inscrit dans la continuité de nombreux travaux émergeant dans les années 1970, menés par des féministes,<sup>22</sup> mais aussi des hommes engagés dans le « mouvement de libération » des hommes (hétérosexuels) et surtout des homosexuels. Ils interrogent : le rôle des hommes dans la transformation de la domination patriarcale, la question raciale et l'impossibilité d'universaliser les catégories femme/homme, les différentes expressions des masculinités en fonction des classes sociales, la violence infligée aux hommes homosexuels par d'autres hommes (Connell et Messerschmidt, 2005).

Le modèle construit par Connell et ses collaborateurs (1985) se construit en opposition à la « *sex role theory* » dont Parson est la figure centrale dans les années 1950. Les auteurs reprochent à ce modèle de ne pas permettre d'étudier la diversité des masculinités et les changements dans le temps, à l'échelle des sociétés et des individus. La construction des masculinités<sup>23</sup> doit être historicisée et pensée en relation avec des conjonctures historiques et culturelles. Les auteurs refusent aussi de parler de crise de la

---

<sup>22</sup> Connell (2013) fait d'ailleurs explicitement référence aux travaux de Delphy lorsqu'elle revient sur l'émergence du concept de masculinité hégémonique.

<sup>23</sup> Il en est de même pour la féminité comme l'ont montré les travaux des anthropologues comme Héritier (1996), Tabet (1998) et Mathieu (1991).

masculinité, mais considèrent qu'il y a des tendances d'évolution et de transformation d'un *ordre de genre*. Pour eux, la pluralité des masculinités va de pair avec l'unicité d'une forme de masculinité idéalisée culturellement : la *masculinité hégémonique*.

La *masculinité hégémonique* est normative. Elle est « *la façon la plus couramment valorisée d'être un homme, qui demande à tous les autres hommes de se positionner par rapport à elle, et qui légitime idéologiquement la subordination globale des femmes par rapport aux hommes* »<sup>24</sup> (Connell et Messerschmidt, 2005, p.832). Elle ne doit pas être considérée comme une typologie, mais un processus d'imposition d'une norme. Sa forme est fluctuante et se définit dans un système de genre. La forme hégémonique se construit dans une relation interne avec les autres formes de masculinités parmi lesquelles on distingue les masculinités : 1) Complices (de l'hégémonique) : le plus grand nombre des hommes qui n'est pas moteur dans la subordination, mais profite de la distribution de « dividendes patriarcaux » qui prennent la forme de privilèges symbolique, matériel, sexuel ; 2) Marginalisées : qui sont tolérées et qui s'expriment sous le contrôle de la masculinité hégémonique ; 3) Subordonnées : qui sont la cible privilégiée de discréditation et constituent un repoussoir identitaire pour la forme hégémonique, à l'exemple des masculinités incarnées par les hommes homosexuels.

Par ailleurs, les masculinités se définissent dans une « *relation externe* » avec des féminités. Ces féminités sont elles aussi plurielles et hiérarchisées. Une forme de féminité est plus valorisée (« *emphazited femininity* »). Connell et Messerschmidt (2005) refusent de parler d'une féminité hégémonique afin de marquer l'asymétrie des relations de pouvoir de genre<sup>25</sup>. Ils renoncent à la première formulation du concept de *masculinité hégémonique* dans *Gender and Power* (1987), formulation jugée trop simpliste, car elle tend à réduire les masculinités et les féminités en termes d'une « *domination globale* » des hommes sur les femmes (2005, p 847). Connell et Messerschmidt (2005) admettent donc qu'une forme de féminité puisse être plus puissante qu'une forme de masculinité dans un contexte donné. Ils précisent que les femmes peuvent elles aussi se montrer complices à l'égard de la

---

<sup>24</sup> Traduction libre de "The currently most honored way of being a man, it required all other men to position themselves in relation to it, and it ideologically legitimed the global subordination of women to men"

<sup>25</sup> L'usage de féminité hégémonique est cependant employé par différentes chercheuses féministes comme le font Courcy, Laberge, Erard et Louveau (2006), car cette expression permet de signifier la domination de cette représentation stéréotypée de la féminité sur les autres féminités (p. 32).

*masculinité hégémonique*, en particulier les femmes menant des carrières professionnelles, afin d'asseoir leur position de pouvoir sur d'autres hommes et femmes. Cependant, les auteurs soulignent aussi que la *masculinité hégémonique* est toujours objet de contestation. Ces contestations sont largement dues à l'acquisition de pouvoir par les femmes, mais aussi à la production de « masculinités protestataires » par certains groupes d'hommes marginalisés, notamment sur le plan racial ou économique.

Ainsi, à notre sens, le cadre conceptuel réactualisé par Connell et Messerschmidt (2005) va dans le sens d'une complexification de l'étude des rapports sociaux de sexe et rejoint l'idée d'un *système social des sexes* (Mathieu, 1991)<sup>26</sup>. On comprend que les rapports sociaux de sexe ne doivent pas uniquement traiter des mécanismes permettant la domination d'un sexe sur un autre, ou du genre masculin sur le genre féminin. Ils impliquent de penser :

-1) les rapports de collaboration au sein d'un groupe de sexe : il existe des stratégies collectives (largement inconscientes) adoptées par le groupe des hommes pour asseoir leur domination sur le groupe des femmes (Godelier, 1996) et qui passe par l'exercice de différentes formes de subordination (physique, économique, symbolique) et de marginalisation (notamment en limitant l'accès des femmes à des postes de pouvoir au profit d'autres hommes). Ce rapport de collaboration implique de penser les stratégies collectives de résistance mises en œuvre par le groupe des femmes contre la reproduction de ces inégalités, en particulier lorsque ces résistances sont organisées collectivement (Kergoat, 1992, 2009), sur le plan politique (lutte pour droit des femmes) et scientifique (lutte contre la production d'un savoir androcentré)

-2) les rapports de compétition au sein d'un groupe de sexe : au sein du groupe des hommes, les hommes luttent entre eux autour de la définition d'une forme de masculinité dominante afin d'opérer des hiérarchies au sein du groupe. Ce qui implique de penser les rapports de compétition au sein du groupe des femmes, les luttes autour des formes de *féminités valorisées*.

---

<sup>26</sup> Nous verrons plus loin que cette pensée systémique des relations entre les masculinités et féminités apparaît largement compatible avec le travail de Bourdieu, et plus particulièrement avec la théorisation d'un *système des sports* (Pociello et coll. 1981).

-3) les rapports de coopération entre les sexes : certains hommes et femmes coopèrent et se livrent à des luttes avec d'autres groupes d'hommes et de femmes autour de la définition des genres et de leur relation<sup>27</sup>.

### 1.1.2 Les masculinités sont plurielles, hiérarchisées et apprises « par corps »

Connell (2000) dresse un bilan d'un certain nombre de travaux parus dans les années 1980 et 1990 et utilisant le concept de *masculinité hégémonique*. De ce « *moment ethnographique de la recherche sur les masculinités* » (p. 196), il ressort que les masculinités prennent des formes variées en fonction des contextes sociaux (sport, école, travail, groupe gai, bar, entreprise) dans lesquelles elles sont produites. Une même institution produit des masculinités plurielles et hiérarchisées comme l'illustrent notamment les travaux de Barrett (1996) sur l'US Navy en relation avec la spécialisation du travail et des postes occupés. Pour Connell (2000), les masculinités sont donc collectives. En effet, « *la masculinité, comme modèle de pratique sexuée, est cultivée et promulguée, non seulement par les individus, mais aussi par les groupes et les institutions* », qui « *peuvent construire des masculinités plurielles et définir les relations entre elles* » (p.198). Par ailleurs, « *il y a en général une forme "hégémonique" de masculinité qui est la plus honorable, la plus désirable dans un contexte particulier* » [...] *Cette forme n'est pas nécessairement la plus commune. De nombreux hommes vivent en tension relative avec elle, d'autres sont pris pour des exemples* » (p. 197), et notamment les « *héros sportifs* ». La *masculinité hégémonique* a besoin de modèles pour être véhiculée. Elle est aussi le produit d'une mise en œuvre institutionnelle de disciplinarisation des corps. Comme l'armée, le sport est une institution centrale de production des masculinités dans la mesure où ces institutions sont le lieu de formation de millions d'hommes et de l'apprentissage du maniement de la violence légitime (Elias et Dunning, 1994). Connell (2000) souligne l'importance de ces institutions de formation du corps des hommes dans la production des masculinités.

---

<sup>27</sup> Les travaux de de Singly (1990) montrent aussi la façon dont les stratégies des agents au sein du couple doit être penser à la fois dans une relation de lutte entre les sexes et de coopération entre les sexes au sein du couple par rapport à d'autres couples.

La construction sociale des corps est centrale dans les processus de différenciation et de hiérarchisation des sexes (Guillaumin 1992 ; Bourdieu 1998). Les « *corps ne déterminent pas les modèles de masculinités, mais ils sont néanmoins d'une grande importance dans la masculinité [...]* C'est en conformité avec l'ordre de genre de la société que les corps des hommes sont abordés, définis et disciplinés (comme dans le sport : Théberge, 1991), qu'ils ont des exutoires et des plaisirs [...] Une conduite masculine dans un corps féminin est ressentie comme anormale ou transgressive, de même qu'une conduite féminine dans un corps masculin ; la recherche sur les transgressions de genre (gender crossing) (Bolin, 1988) montre le travail qui doit être fait pour maintenir un genre décalé. » (Connell, 2000, p.198). Cette auteure opère une différence entre le corps des individus et le genre qu'ils construisent. Une femme peut incarner des éléments de masculinité et inversement. Cependant, cette autonomie entre le corps et le genre est relative, dans la mesure où la non-conformité entre le sexe et le genre n'est pas admise socialement. Pour Connell et Messerschmidt (2005), la *masculinité hégémonique* est véhiculée à travers une représentation et un usage du corps des hommes. Ils insistent sur le fait que le corps génère des pratiques sociales, il est à la fois « *objet des pratiques sociales et agent (acteur) dans ces pratiques sociales* » (p. 851). Notons que, en cela, le concept d'habitus défini comme une structure structurée et structurante semble être un apport important dans l'étude des masculinités. Nous reviendrons plus spécifiquement sur l'importance à accorder sur la formation des corps dans la production des masculinités dans l'institution sportive à travers les travaux anglophones utilisant le concept de *masculinité hégémonique* puis francophones ancrés dans le paradigme bourdieusien.

### **1.1.3 Des institutions sexuées véhiculant un régime de genre dans un ordre de genre mondialisé**

On ne peut considérer les « *entités d'envergure internationale (les marchés, les sociétés commerciales, les programmes intergouvernementaux, etc.) comme dénuées de genre en principe, mais influant en pratique de manière inégale sur le sort des bénéficiaires sexué-e-s, à cause de mauvaises dispositions politiques. De telles conceptions reproduisent la vision féministe libérale de l'État comme neutre, en principe, du point de vue du genre, bien qu'empiriquement dominé par les hommes* » (Connell, 2000, p. 201). En ce sens, les institutions véhiculent un régime de genre qui se caractérise par une division



sexuelle du travail, des rapports de pouvoir (forme de coercition et de violence), des rapports à l'émotionnel et la production de symboles. Il est important de comprendre que le fonctionnement des institutions participe à produire des masculinités et féminités plurielles et des relations hiérarchiques en elles. Connell (2000) rejoint ici le travail d'Acker (1990) qui soutient que le monde du travail présente un travailleur désincarné et universel, alors même que l'image (qu'on pourrait qualifier d'idéale) du travailleur est incarnée par un homme corporellement et sexuellement, ce qui participe à marginaliser les femmes (qui n'ont pas le « bon corps » comme dirait Huppertz [2009] pour incarner la compétence) et à maintenir la ségrégation du genre dans les organisations.

La *masculinité hégémonique* permet d'appréhender le processus par lequel les institutions dominées par les hommes participent à produire des modèles qui assurent la domination des hommes<sup>28</sup>. Ce concept décrit « *comment certains groupes d'hommes occupent des positions de pouvoir et de richesse, et comment ils légitiment et reproduisent les relations sociales qui génèrent cette domination* »<sup>29</sup> (Carrigan, Connell et Lee 1985, p.92). Connell (2000) relève qu'il est nécessaire de penser la construction locale du genre et des masculinités dans sa relation avec un *ordre de genre* mondial. Ce concept est utile pour penser le fait qu'aujourd'hui, un groupe d'agents, essentiellement, mais non exclusivement composé d'hommes occidentaux blancs hétérosexuels de classes supérieures, représentant un petit pourcentage de la population mondiale, concentrent beaucoup de pouvoirs (étatique, financier, médiatique, industrielle) et participent activement à la production de normes discursives et corporelles qui légitiment et assoient leur pouvoir. Dès lors que l'on considère que les institutions et les entités d'envergure internationale sont sexuées, on peut admettre l'existence d'un *ordre de genre* mondial définit « *comme la structure des relations qui établissent le lien entre des régimes de genre des institutions et les ordres de genre des sociétés locales, sur une échelle mondiale* » (p.201-202)<sup>30</sup>.

---

<sup>28</sup> Cette idée est centrale pour appréhender le fonctionnement de l'institution sportive et à la base de notre proposition théorique dans l'article n°3.

<sup>29</sup> Traduction libre de : "*how particular groups of men inhabit positions of power and wealth, and how they legitimate and reproduce the social relationships that generate their dominance*".

<sup>30</sup> En croisant le concept de *champ* sportif et de *masculinité hégémonique* dans l'article n°3, on souligne aussi la nécessité de penser cette mondialisation des modèles au sein du champ sportif. Cette question est abordé dans l'article n°4 lorsque nous traitons de l'attention porté par les rugbymen à leur image corporelle. Ou encore dans la façon dont les patineurs français définissent leur style de patinage européen "viril" en opposition à un patinage nord américain plus "efféminé".

Les masculinités et féminités sont produites ensemble dans un *ordre de genre* local en relation avec un *ordre de genre* mondial. Cet *ordre de genre* est le produit de l'imposition d'un modèle économique et culturel des sociétés occidentales à l'échelle globale. Cette imposition passe « *par la restructuration des systèmes de production locaux afin de produire des couples sur le schéma homme salarié/femme au foyer* » (p 203), par « *l'imposition de l'amour hétérosexuel romantique comme base du mariage et de l'identité gaie comme alternative principale* » (p. 204), par la « *migration de main-d'œuvre à l'intérieur des systèmes coloniaux* » comme « *moyen de dispersion et de reconstruction des pratiques sexuées* » (p. 205), par la hiérarchisation des masculinités qui va de pair avec une hiérarchisation des communautés et des races (p210). On comprend que pour Connell (2000) la diffusion des *régimes de genre* et la constitution d'un *ordre de genre* mondial croisent différents rapports de sexe et sexualités, mais aussi de classe dans un mode de production industrialisée et de race dans une société post coloniale. Ces rapports de domination participent à un même mouvement et favorisent l'émergence d'une forme de *masculinité hégémonique* associée à l'autorité et au pouvoir à l'échelle globale.

Cependant, il ne faut pas surestimer l'homogénéisation des ordres de genre. « L'ordre de genre mondial n'est pas une simple extension de l'ordre de genre européen américain, des éléments d'autres cultures circulent mondialement, mais pas sur une base égalitaire » (p.204). Il y a une circulation des modèles et une interdépendance dans leur construction entre les niveaux : local (dans des interactions en face à face dans différents espaces de sociabilité) ; national/régional (dans des états nations), et global, en particulier dans les « arènes internationales » que sont les affaires, la politique, les médias. Cette circulation des modèles ne se fait pas sans tension ni conflit. Des renégociations sont opérées systématiquement. Des versions spécifiques de l'hégémonie varient en fonction du contexte local et diffèrent inévitablement les unes des autres.

Pour Connell (2000, et Messerschmidt, 2005), le sport participe largement à la diffusion de la *masculinité hégémonique* à l'échelle globale à travers la diffusion d'une « iconographie du genre » et la production des corps. Nous allons voir maintenant comment le concept de *masculinité hégémonique* a été utilisé pour étudier la construction des masculinités dans l'institution sportive.

## **1.2 Sports *centraux*, maintien et production de la *masculinité hégémonique***

L'institution sportive occupe une place importante dans la diffusion d'une forme de *masculinité hégémonique* à l'échelle mondiale, régionale et locale. Nous allons présenter ici un ensemble de travaux qui pose un regard critique sur le sport en établissant un lien étroit entre la socialisation sportive et l'apprentissage par les hommes de l'usage de la violence symbolique et physique pour exercer leur domination sur les femmes et d'autres hommes. Dans cette optique, l'institution sportive est au service de la domination d'un groupe d'agents essentiellement composés d'hommes occidentaux blancs hétérosexuels issus des classes moyennes et supérieures.

### **1.2.1 L'instauration de la *masculinité hégémonique* au sein de l'institution sportive**

Pour le sociologue américain Messner (2002), certains sont *centraux* c'est-à-dire qu'ils concentrent beaucoup de pouvoir médiatique et économique. Il s'agit le plus souvent de sports collectifs valorisant le contact physique, tels que le football américain, le hockey sur glace et le rugby en Australie, mais encore de sports moins rudes comme le baseball ou le basketball. D'autres sports bénéficient d'une certaine visibilité médiatique, en particulier des sports de combat (boxe anglaise ou le Mix Martial Art), des sports extrêmes (comme le ski et le snowboard) ou motorisés (comme les courses automobiles). Ce sont des sports professionnels, très masculinisés, investis par les hommes en tant que producteur et consommateur du spectacle sportif. Ces sports centraux (comme le rugby en France) s'opposent à des sports plus marginaux comme le tennis de table ou la boxe française<sup>31</sup>. La diffusion de la *masculinité hégémonique* est essentiellement étudiée (surtout par les Nord-Américains et les Australiens) dans ces sports *centraux* à travers le traitement médiatique qui en est fait (production de discours et d'images) et à travers les sociabilités sportives homosexuées qu'ils favorisent.

---

<sup>31</sup> La centralité des sports est un critère important dans le choix des pratiques que nous avons fait, nous le verrons dans la partie méthodologique.

L'instauration de la *masculinité hégémonique* s'appuie sur des processus de subordination c'est-à-dire sur l'usage de différentes formes de violences dont une première est symbolique (Bourdieu, 1998). La logique de l'institution sportive participe largement à faire des hommes la référence en matière de performance et de capacité à diriger. Le sport, de par sa composante corporelle, joue un rôle important dans la naturalisation des inégalités entre les sexes en apportant une « *preuve symbolique* » de la supériorité du corps des hommes sur celui des femmes (Connell, 1995). L'idée est largement acceptée que les hommes sont supérieurs aux femmes physiquement<sup>32</sup>. Le sport participe à faire d'une forme d'excellence corporelle masculine, l'excellence corporelle par définition. Les épreuves sportives sont une production culturelle qui a été créée à l'aune du corps des hommes. Il est logique que les hommes y soient plus performants. Le corps des femmes est comparé en négatif par rapport à celui des hommes : elles sont moins athlétiques, moins compétitives, elles sautent moins haut, elles ont moins d'autorité, etc. Le fait que les meilleurs athlètes hommes courent 100mètres en quelques dixièmes de seconde de moins que les meilleurs athlètes femmes n'apporte pas une preuve de la supériorité physique des hommes dans l'absolu, mais de façon très relative, sur un type d'exercice donné (Baillette et coll. 1999).

Le sport joue un rôle important dans la production de rites qui sacralisent le corps de l'homme : la montée de drapeau, la remise de trophée, etc. Les grands événements sportifs mobilisant les foules (le Super Bowl aux États-Unis, la coupe du monde de football, le Tour de France, etc.) sont toujours associés aux performances des hommes. Cette construction de mythes (de héros sportifs), est essentielle dans la production de la « *valence différentielle des sexes* » en inversant le rapport de pouvoir entre le corps des hommes et celui des femmes capables d'enfanter du différent et l'identique (Héritier 1996). L'exercice de la *violence symbolique* passe par l'imposition de critères très relatifs de comparaison des corps pour des critères légitimes aux yeux de tous<sup>33</sup>. Cependant, la violence est aussi physique et les sports en sont un lieu d'apprentissage

---

<sup>32</sup> Nous retrouvons ce processus d'affirmation de naturalisation des différences sexuées dans l'instauration de la masculinité hégémonique au sein du champ sportif notamment dans l'article n°4 chez les patineurs et les rugbyens, mais aussi quelque peu dans l'article n°5 avec les boxeurs lorsqu'ils affirment ne pas pouvoir boxer librement avec les filles.

<sup>33</sup> On retrouve cette idée chez Claude Lévi-Strauss (1952) dans *Race et histoire*. L'auteur analyse la notion de progrès et démontre l'inexistence d'une échelle de critères objectifs qui permette de comparer et de juger toutes les sociétés de toutes les époques.

privilegié, à travers la construction de corps arme (nous reviendrons sur ce point un peu plus loin).

L'instauration de la *masculinité hégémonique* s'appuie aussi sur des processus de marginalisation (Connell et Messerschmidt, 2005), en particulier de la pratique sportive des femmes. En France, l'institution sportive participe à asseoir les privilèges institutionnels des hommes aux dépens des femmes (Davisse et Louveau, 1998 ; Louveau, 2013). Il en est de même aux États-Unis, où, pour illustration, la proportion de femmes au sein des équipes de journalisme sportif est de 3 % dans les années 1990 et d'environ 10 % en 2009 (Kian et Hardin, 2009). Malgré cette légère féminisation de la profession, l'augmentation continue de la pratique sportive des femmes et la multiplication des chaînes de diffusion du spectacle sportif, la couverture médiatique (radio, presse écrite, télévision) de la pratique féminine reste extrêmement faible. Elle est estimée à 2,2 % des programmes sportifs (Messner, 2002). Kian & Hardin (2009) relèvent que les commentaires tournent régulièrement en dérision les performances des sportives. Ces dernières sont comparées de manière non favorable aux hommes, considérées sur le registre de l'attraction sexuelle, critiquées pour leur « non-féminité »<sup>34</sup>, représentées comme émotionnellement plus vulnérables. Selon les auteurs, l'impact de la féminisation du métier de journaliste sportif n'est pas sans conséquence sur le traitement du sport. Les femmes ont plus tendance à se centrer et à avoir un regard positif sur la performance des femmes et à accorder moins d'importance à la plastique corporelle des athlètes ou à leur genre. Cependant, cette influence de la féminisation reste très marginale de par les attentes des consommateurs du spectacle sportif et les choix mis en œuvre par les responsables de rédaction (y compris quand ces derniers sont des femmes).

---

<sup>34</sup> Sur la question du traitement médiatique voir l'article de Brocard (2000) et aussi l'article de Louveau (2013) qui revient sur le procès de virilisation fait aux femmes, leur sous-représentation dans les médias, la sexualisation de leur corps et la marginalisation des femmes dans les organisations sportives.

### 1.2.2 Socialisation homosexuée masculine : le rejet de la féminité, usage de la violence contre les femmes

Le sport est une institution centrale de production des masculinités dans la mesure où ces institutions sont le lieu de formation de millions d'hommes dans des espaces de socialisation homosexuée. L'institution sportive comporte de nombreuses « *maison-des-hommes* » (Godelier, 1996 ; Welzer-Lang, 2000), plus ou moins fermées et enveloppantes, qui sont le lieu d'initiation à la virilité à travers un ensemble de mises à l'épreuve, de transmission des « *secrets* » et de savoir-faire entre hommes pour asseoir leur domination, ainsi que de production de hiérarchie au sein du groupe des hommes. La dévalorisation des attributs associés au féminin est importante dans cette hiérarchie opérée entre les hommes au sein de ces espaces de socialisation homosexuée. Cette dévaluation est mise en œuvre dans des pratiques langagières. Les garçons qui montrent de la vulnérabilité, de la peur ou trop d'attention aux autres, sont moqués. La blague sexiste/homophobe contribue à souder le groupe et à renforcer le statut des individus en son sein (Bird, 1996). Une étude quantitative révèle par exemple que les étudiants sportifs sur les campus américains tiennent davantage de propos homophobes que les autres étudiants de façon significative (Osborne & Wagner, 2007).

La socialisation sportive valorise particulièrement l'hétérosexisme conquérant. Dans une étude participante, Curry (1991) relève que les échanges au sein des groupes de sportifs dans les vestiaires encouragent des comportements sexistes et la promotion du viol. Par la suite, Curry (1998) revient sur les traces de cette première enquête, pour préciser le lien entre les propos tenus dans les vestiaires et les passages à l'acte sur le campus. L'auteur met à jour toute une organisation de la violence s'appuyant notamment sur la complicité des tenanciers de bar avec les sportifs (service d'alcool gratuit, tolérance à leurs excès de violence récurrents à l'égard d'autres hommes).

Messner (2002) revient sur l'organisation des agressions sexuelles observées sur les campus. Il décrit les procédures pour piéger les filles : les séduire et permettre aux coéquipiers de voir ou de participer à l'acte sexuel. Il note que ces agissements contribuent à tisser des liens au sein du groupe et à gagner du prestige pour certains athlètes. La « loi du silence » et la complicité des hommes permettent de perpétuer ces agissements. Welch (1997) montre après enquête sur les inculpations de footballeurs dans des agressions contre

des femmes, que les postes de buteurs (running backs et receveurs) sont largement sur représentés. Il propose une analyse par poste sur l'usage de la violence en dehors du stade, soulignant le prestige social, le narcissisme, et encore le sentiment de puissance que procurerait le fait d'être au centre de l'action.

Messner (2002) indique que la majorité des joueurs ne se livrent pas à ces agressions sexuelles. Les joueurs incarnant la masculinité dominante occupent le centre des interactions. Ils ont un temps de parole plus important et s'expriment haut et fort. La majorité des joueurs les suit, et parfois les supporte activement (les « wannabe »). Ils incarnent des formes de masculinité complice qui jouent le jeu de la masculinité hégémonique. D'autres joueurs, incarnant une forme de masculinité plus marginale, se taisent, n'apprécient pas spécialement, mais ne prennent pas le risque de contester ouvertement sous peine de se voir exclus. Les joueurs présentant des signes de non-conformité importants (les plus susceptibles de montrer une certaine empathie, d'exprimer de la sensibilité, de la peur, de l'attention aux autres) sont la cible privilégiée des moqueries et de la violence<sup>35</sup>.

Cette notion de centralité est importante dans notre travail pour analyser les configurations de pouvoir dans les espaces d'entraînement étudié. Dans notre étude, les conditions de vie des athlètes sont différentes dans la mesure où il pèse sur eux un contrôle institutionnel fort, y compris en dehors du cadre sportif, ce qui va avoir des effets sur l'usage de la violence. Nos résultats vont venir discuter du fait que la *masculinité hégémonique* soit incarnée par les hommes les plus violents, sur le plan symbolique et physique, en particulier à l'égard des femmes, mais aussi des hommes.

---

<sup>35</sup> Dans le premier article, nous traitons des violences au sein du groupe de pairs et de la façon dont une hiérarchie s'opère à l'internat entre les joueurs en fonction de leur ancienneté et leur robustesse. Dans le deuxième article, aussi sur le handball, nous revenons sur les critères qui permettent de hiérarchiser les masculinités dans le groupe. On comprend que la seule robustesse ou l'usage de la violence physique ne peuvent être retenus comme éléments exclusifs de la masculinité hégémonique au sein du dispositif étudié.

### 1.2.3 La construction d'un « corps arme »

La métaphore sportive/guerrière est omniprésente dans le traitement médiatique des sports centraux. Jansen & Sabo (1994) soutiennent qu'elle est une ressource rhétorique clef pour mobiliser les valeurs patriarcales nationalistes dans la société américaine, qu'elle participe à justifier la guerre et l'hégémonie idéologique des élites masculines occidentales. Une étude quantitative plus récente montre par ailleurs que le suivi des sports télévisés (en particulier du football américain) est corrélé à l'adhésion à l'idée d'« attaque préventive » lors de la deuxième guerre du Golf (Stempel, 2006). Ces travaux contribuent à montrer que l'institution sportive, et en particulier les sports *centraux*, participe à la diffusion d'une idéologie guerrière aux États-Unis. On retrouve ici les thèses de la sociologie politique critique très influente en France dans les années 1970 (Brohm, 1976).

Dans la même optique, Messner, Dubar & Hunt (2000) soulignent que la médiatisation des sports diffuse une « formule télévisée de la virilité » qui valorise particulièrement les conduites agressives sur le terrain, le sacrifice de soi pour son équipe, le courage face aux risques et la résistance à la souffrance. Cette médiatisation promulgue l'image de sportifs assimilés à des héros guerriers (Gee, 2009). La diffusion de ces valeurs se prolonge à travers la sociabilité sportive homosexuée, qui offre un contexte institutionnel où les garçons apprennent les uns des autres à discipliner leur corps et leur esprit dans la logique de la « triade de la violence » : contre soi et contre les autres, hommes et femmes (Messner, 2002). Ils apprennent à faire de leur corps « une arme » et à faire du corps des autres des cibles et des objets à dominer. La surconformité à ces valeurs est d'autant plus grande que la socialisation sportive est intense et fermée, ce qui isole les athlètes (Hugues & Coackley, 1991)<sup>36</sup>. La forte valorisation de la performance s'accompagne aussi d'une destruction progressive des corps des athlètes, sans que ces derniers ne soient amenés à avoir une réflexion sur les séquelles encourues. Au contraire, le déni de la douleur et la normalisation de la blessure sont une constante (Curry & Strauss, 1994), le fait de se blesser est même vécu comme une expérience « masculinisante » (Young, McTeer & White, 1994)<sup>37</sup>. En ce sens, la quête de la *masculinité hégémonique* est

---

<sup>36</sup> Cette socialisation très enveloppante se rapproche des cadres sportifs étudiés en France dans la thèse.

<sup>37</sup> On retrouve cette normalisation de la blessure dans le travail sur les handballeurs dans l'article n°1 et le travail sur les patineurs dans l'article 4.



coûteuse pour les athlètes qui s'y livrent. Ainsi, à travers cette socialisation sportive et le traitement médiatique des sports, les garçons apprennent à faire de la souffrance, de la blessure, des risques à long terme, un prix à payer pour le prestige, l'argent et le succès auprès des femmes (Messner, 2002).

La production d'un *corps arme* s'accompagne aussi d'une diminution de la capacité d'empathie à l'égard des autres, sur et en dehors du terrain (Messner, 1990 ; Nixon, 1997). La socialisation sportive ne participe pas à canaliser la violence, mais au contraire à augmenter son usage. Dans les universités nord-américaines, les athlètes sont surreprésentés dans les affaires d'agression c'est-à-dire d'usage de la violence contre les hommes (bagarres) et d'agressions sexuelles contre les femmes (Messner, 2002). Une étude quantitative montre que deux conditions favorisent l'implication des garçons dans la violence : la participation à des sports où le contact est rude (le football américain, la lutte en opposition au baseball et au tennis) et la fréquentation du groupe de pairs (Kreager, 2007). Plus les joueurs fréquentent d'autres joueurs, plus ils sont susceptibles d'être violents. Il y aurait donc une corrélation entre l'usage de la violence en dehors du terrain avec d'une part la rudesse des contacts autorisés dans la pratique sportive et d'autre part avec les types de sociabilité dans lesquelles s'investissent les garçons. Cette observation qui rejoint les travaux de Hugues et Coakley (1991) montrant que plus la socialisation dans certains sports est enveloppante et exclusive, plus elle participe à valoriser l'usage de la violence dans la vie quotidienne.

Dans une étude qualitative sur le hockey, Pappas, McKenry & Catlett (2004) relèvent que la violence est valorisée dans le jeu lui-même par différents groupes : les proches des sportifs (la famille), les partenaires (le groupe des pairs) et le public. Le recours à violence comme affirmation de la masculinité n'est pas uniquement le produit de la socialisation sportive, mais émane d'un contexte social. Pour les auteurs, une modalité de pratique plus violente (illustrée par l'autorisation de la bagarre sur le terrain) est favorisée au détriment d'autres modalités comme la technique de patinage ou le maniement de la crosse. La violence est donc le fruit d'une appropriation particulière de ce sport, au service de la production sociale et culturelle d'une masculinité dominante. Elle se poursuit en dehors de la glace, en particulier lors des sorties entre joueurs où elle est associée à la consommation d'alcool. Effectuée dans les lieux publics, la consommation d'alcool est un élément de

cette « formule télévisuelle de la virilité » et un facteur important du lien viril entre les hommes (Messner, Dubar & Hunt, 2000)<sup>38</sup>.

#### **1.2.4 La définition variable de la masculinité hégémonique en fonction des classes sociales**

Peu de travaux anglophones traitent de l'influence de l'appartenance de classe dans la différenciation des masculinités, à l'exception de Laberge et Albert (1999) qui questionnent les représentations dominantes de la virilité et le jugement porté sur la transgression de genre par les garçons pratiquant des sports « féminins » ou inversement par des filles engagées dans des sports « masculins ». Leur étude s'appuie sur l'analyse de questionnaires distribués dans des écoles secondaires (à des élèves de 15 ans en moyenne), recrutant dans des classes populaires, moyennes et élevées. La *masculinité hégémonique* y est définie en conformité à la définition proposée par Connell : la rudesse, la compétitivité, la subordination des femmes et la marginalisation des gais. Les auteurs distinguent trois types de relation à celle-ci : la reproduction (masculinité hégémonique endossée), la résistance (contestée), la transformation (version alternative proposée).

L'étude fait ressortir une forme de masculinité dominante, mais différenciée socialement. Les enfants de classes élevées insistent sur le leadership et la sociabilité, ceux de classes moyennes sur l'intelligence et la sociabilité, et ceux des classes populaires sur la force et le combat. La contestation est aussi différenciée socialement. Les classes élevées et moyennes valorisent plus l'équilibre intérieur entre le versant masculin et le versant féminin au sein des individus, alors que les classes populaires se situent davantage dans le registre du quotidien (critique de l'incapacité à prendre soin de quelqu'un, de celui qui joue « au dur »). Pour les transformations proposées, les élèves de classes populaires insistent davantage sur la non-violence et le fait de penser avant d'agir. Ceux de classes moyennes revendiquent l'égalité garçon/fille, mais en maintenant des différences, une hypothèse explicative étant l'entrée en rude concurrence sur le marché scolaire avec les filles. Ceux de classes aisées valorisent l'amitié garçon/fille, la concertation au sein de la famille ou

---

<sup>38</sup> Nous verrons dans notre étude que les athlètes interrogés mettent à distance l'usage de la violence en dehors du terrain et la consommation d'alcool, y compris les rugbymen. Ce qui témoigne des évolutions de la masculinité hégémonique en relation avec les nouvelles exigences sportives et la pluralité des contraintes institutionnelles.

encore l'expression des émotions. Il ressort aussi de cette étude que la transgression des garçons pratiquant un sport « de fille » est globalement moins bien acceptée que l'inverse (une fille pratiquant un sport « de garçon »), en particulier par les garçons, plus fortement encore par ceux des classes populaires.

Ces résultats rejoignent à bien des égards ceux de Duret (1999) qui étudie les définitions différenciées de la virilité en fonction du sexe, les origines sociales et culturelles des individus. Il ressort que les hommes de milieu populaire insistent davantage sur une définition de la virilité dans sa composante physique (être capable de se défendre et de rassurer physiquement) et valorisent un usage du corps plus *instrumental* ou *fonctionnel* en opposition à un usage plus *formel*. Le muscle « utile » (celui de la force) s'oppose au muscle esthétique, à la pratique d'entretien ou à des usages plus souples du corps.

Ces études ont en commun de traiter de la virilité et de la masculinité hégémonique comme une norme dont chacun peut avoir une idée et donner une définition. Dans notre travail, nous essaierons de traiter de la masculinité hégémonique comme le produit d'un fonctionnement institutionnel qui agit sur les discours et modèle les corps des athlètes.

### 1.2.5 La production des différences et des inégalités raciales

Les travaux nord-américains tendent à montrer que l'institution sportive participe à la naturalisation des différences raciales et à l'inégale répartition des pouvoirs entre les hommes. Ces approches sont ancrées dans une société marquée par la politique ségrégationniste jusqu'à la fin des années 1960. Ce qui ne signifie pas que les mécanismes décrits ne soient pas présents dans la société française.

Pour Messner (2002), les hommes blancs issus des classes moyennes et supérieures restent la « voix légitime » du sport dans nos sociétés contemporaines<sup>39</sup>. Ils sont largement représentés comme entraîneur, propriétaire et dirigeant de clubs, ou encore journalistes, éditeurs, chefs de groupes de presse. Ils sont majoritairement mis en scène dans les publicités et représentent la cible privilégiée des annonceurs (Messner, Dubar et Hunt,

---

<sup>39</sup> En boxe française, nous avons par exemple constaté lors des phases de championnat de France que les arbitres et juges étaient tous blancs, ainsi que la plupart des entraîneurs.

2000). Ils disposent de davantage de pouvoir économique, financier, médiatique, politique et symbolique, puisqu'ils ont davantage de légitimité pour parler du sport et distribuer les « honneurs », y compris lorsqu'ils prennent la parole dans les émissions radio pour commenter l'actualité sportive (Nylund, 2004). Le sentiment d'appartenance raciale est très présent chez ces fans, par exemple lorsqu'ils s'approprient la victoire des boxeurs blancs dans une pratique dominée par les noirs et en font un élément d'affirmation d'une masculinité collective blanche (Cooley, 2010)<sup>40</sup>. Ainsi le sport représente un espace symbolique où se jouent les luttes entre les communautés.

Aux États-Unis, l'homme noir est largement perçu comme un homme potentiellement violent et un dangereux prédateur sexuel, contrairement au stéréotype de l'homme asiatique caractérisé par la neutralité sexuelle. Le traitement médiatique des agressions sexuelles commises par des sportifs est d'ailleurs différencié racialement. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'un blanc, le cas est considéré comme un problème isolé, psychologique, particulier et remarquable, alors que lorsqu'il s'agit d'un « latino » le cas est davantage traité sous l'angle de la « déficience culturelle » et du machisme (Messner, 2002).

Le sport, de par sa composante corporelle, participe largement à la naturalisation des différences raciales en entretenant le mythe de la supériorité physique « animale » des noirs (McKay et Laberge, 2006). La racialisation des commentaires relève davantage de la construction médiatique que du comportement des joueurs (Lavelle, 2010) et elle fonctionne par la diffusion de catégorisations. Elle est aussi présente en France, dans le basketball professionnel par exemple, où les joueurs noirs sont perçus comme plus athlétiques, créatifs ou agressifs alors que les joueurs blancs sont considérés comme plus intelligents tactiquement et plus disciplinés (Charlot et Clément, 2007).

Il est important de noter que cette racialisation des catégorisations est opérante socialement. Ce qui signifie qu'elles peuvent aussi produire des différences quant aux modalités d'engagement et d'investissement des athlètes dans un sport. Messner (1989) analyse par exemple la différenciation de l'engagement dans la carrière sportive en fonction des appartenances raciales et sociales des hommes. Selon lui, les sportifs noirs

---

<sup>40</sup> Le fait d'être blanc dans une pratique, ou plus encore dans un espace de pratique dominé par des non-blancs a par exemple été abordé en boxe française. A l'inverse la question raciale s'est posée en patinage par exemple.

américains, plus souvent issus des classes populaires, croient beaucoup en la réussite par le sport, seul espace selon eux où le mérite et le travail peuvent vraiment être récompensés. Les athlètes blancs, plus souvent issus des classes moyennes, rentabilisent mieux leur carrière sportive en utilisant le réseau et le prestige acquis par le sport dans la construction de leur carrière professionnelle post-sportive. À partir de ces travaux, on comprend que la domination des hommes noirs dans certains sports et leur forte visibilité médiatique ne participent pas nécessairement à réduire les inégalités raciales, souvent corrélées à des inégalités sociales de classe.

Les catégorisations raciales ont aussi une composante ethnique<sup>41</sup>, comme en témoigne la dévaluation de la masculinité des hockeyeurs européens et francophones dans le championnat canadien. Allain (2008) s'intéresse par exemple au processus de marginalisation des joueurs étrangers dans la LCH (ligue junior du hockey canadien). Les jeunes joueurs étrangers européens sont rejetés par les joueurs canadiens anglophones, et mis à l'épreuve sur le registre de la masculinité. Ils sont considérés comme des « poules mouillées » parce qu'ils ne se livrent pas *a priori* à un jeu aussi rude qu'en Amérique du Nord. Pour analyser cette valorisation extrême de la rudesse, et cette propagande négative visant la virilité des joueurs des autres pays, Allain analyse un show télévisé à succès au Canada et les propos du présentateur vedette affirmant que les joueurs étrangers sont efféminés. Les joueurs francophones canadiens sont aussi visés par cette dévaluation de leur virilité. Pour l'auteur, ces propos sont réutilisés par les jeunes joueurs à l'encontre des joueurs étrangers européens qui viennent les concurrencer pour accéder à l'élite. Ici la hiérarchisation des masculinités est opérée à partir de l'appartenance nationale et de la langue, ce qui souligne que l'hégémonie dans ce sport est aussi anglophone.

Enfin, Hirose & Pih (2010) proposent une analyse des modalités de pratiques dans le combat total, Mixed Martial Art (MMA). Cette pratique est diffusée sur deux grands marchés : l'Amérique du Nord et l'Europe, ainsi qu'au Japon. Les auteurs distinguent deux formes de technique. D'une part les techniques de frappe en position debout, dans le style traditionnel du combat occidental qui se rapproche de la bagarre à poings nus. D'autre part

---

<sup>41</sup> Nous traiterons de cette composante raciale-ethnique dans l'article n°2, en relation avec l'analyse de la construction de l'habitus de l'entraîneur de handball.

les techniques de soumission qui consistent à amener au sol l'adversaire pour le maîtriser dans un combat au corps-à-corps. Les techniques de frappe sont largement valorisées par le public occidental qui dévalorise les techniques de soumission. Ce qui n'est pas du tout le cas au Japon, où les techniques de soumission sont autant voire plus valorisées que les techniques de frappe. Les auteurs mettent ces différences en relation avec des registres de masculinité dominante dans ces deux parties du monde, en Asie (Japon et Chine) et en Occident. Mais les auteurs soulignent aussi comment les modèles de masculinité circulent et se mélangent. Les athlètes occidentaux intègrent des techniques de combat marginalisées en Occident pour construire de nouvelles formes de masculinités dominantes<sup>42</sup>. Hirose & Pih utilisent ici la notion d'*hybridation* proposée par Demetriou (2001) pour appréhender la circulation et la recomposition des modèles de *masculinité hégémonique* dans ce sport.

Nous allons maintenant traiter de cette notion d'hybridation.

---

<sup>42</sup> Cette hybridation des techniques de combat sera traitée dans l'article n°5 sur la boxe, nous ne l'aborderons pas vraiment sous l'angle racial même si cette composante n'est pas absente dans cette hybridation, mais plutôt sous l'angle social.

## 1.3 Critiques et évolutions du concept de *masculinité hégémonique*

Les travaux précédents développent une conception assez unitaire de la *masculinité hégémonique* et du pouvoir des hommes. Cependant, cet usage du concept fait l'objet de critiques récurrentes depuis plus d'une dizaine d'années. Nous allons exposer un certain nombre de travaux qui tentent d'appréhender la construction des masculinités en prenant davantage en compte la subjectivité des hommes, leurs contradictions des hommes et l'évolution des rapports de pouvoir avec les femmes et les homosexuels.

### 1.3.1 Le processus d'hybridation de la masculinité hégémonique

Demetriou (2001) revient sur le concept de *masculinité hégémonique* en précisant que la notion d'hégémonie doit être davantage traitée en termes dialectiques. Il critique la binarité de l'opposition entre *masculinité hégémonique* et non hégémonique, et propose la construction d'un « *bloc hybride* ». C'est par ce processus d'*hybridation*, c'est-à-dire par l'appropriation de pratiques associées à des masculinités plus marginales et de féminités, que la *masculinité hégémonique* peut se reconfigurer et s'adapter à de nouvelles conjonctures. Ainsi, pour cet auteur, la forme hégémonique est plus dynamique et flexible. Selon Demetriou (2001), « *nous avons coutume d'appréhender le pouvoir masculin comme étant clos, cohérent et unifié, sans altérité ni contradiction. C'est une illusion dont il faut se départir, car c'est précisément à travers sa dimension hybride et manifestement contradictoire que la masculinité hégémonique se perpétue* »<sup>43</sup> (p. 355). L'auteur illustre ce processus d'*hybridation* par l'intégration de certains éléments de la « culture gaie », présents notamment dans la construction de modes vestimentaires, dans la diffusion de modèles esthétiques et d'attention au corps, en particulier dans les grands centres hyper-urbanisés. Pour lui, la visibilité de cette « culture gaie » est davantage liée au développement de la société de consommation marchande qu'à une diminution de l'hétérosexisme. Il ne remet pas en cause la pertinence du concept de *masculinité*

---

<sup>43</sup> Traduction proposée par Guionnet (2012) "We are used to seeing masculine power as closed, coherent, and unified totally that embraces no otherness, no contradiction. This is an illusion that must be done away with because it is precisely through its hybrid and apparently contradictory content that hegemonic masculinity reproduces itself"

*hégémonique*, mais souligne l'importance de la transformation de cette forme pour maintenir sa domination.

Comme le relève Guionnet (2012), la proposition de Demetriou ne nous incite nullement à penser que la *masculinité hégémonique* soit en déliquescence ou en crise, mais au contraire à considérer que la masculinité dominante s'appuie sur des manifestations, des comportements, des facettes hétérogènes. En ce sens, il est « scientifiquement pertinent » de se pencher sur les ambivalences de l'identité masculine<sup>44</sup> (p. 14-15).

Pour Wetherell & Edley (1999), les travaux de Connell peinent à prendre en compte les contradictions des hommes dans l'appropriation des normes de virilité. Ces auteurs analysent des pratiques psychodiscursives des hommes en abordant différents sujets (sexualité, amitié, discussion sur les figures masculines populaires, le féminisme et le changement social). Ils demandent aux hommes de décrire une situation correspondant à leur définition de la masculinité et, à partir de là, établissent trois profils de masculinités : un relativement conforme à l'image de la *masculinité hégémonique*, et deux autres sont des « patterns » mixtes dépendant des circonstances locales. Ainsi pour ces auteurs, la masculinité dominante serait tout autant celle qui colle à la *masculinité hégémonique* que celle qui s'en distingue et adopte une distance critique à ce modèle. Les hommes à la fois reproduisent et résistent à certains éléments de la *masculinité hégémonique*, et ce, en fonction des contextes.

Là encore, ce sont essentiellement les représentations des hommes qui sont au centre de ces analyses. La masculinité hégémonique est analysée comme une norme globale et non comme le produit d'un ancrage institutionnel donné. En relation avec ces critiques, nous allons tâcher de développer un usage plus souple du concept de *masculinité hégémonique* en traitant de la malléabilité de cette forme en fonction des contextes sportifs.

---

<sup>44</sup> Cette problématique va être au centre de notre travail durant cette thèse en particulier dans les articles n°2, 4, et 5.



### 1.3.2 Résistance et reproduction : la fragmentation des identités masculines

Un certain nombre de travaux questionne la façon dont les hommes homosexuels se construisent en relation avec la *masculinité hégémonique*. Yeung, Stompler et Wharthon (2006) étudient par exemple des Fraternités (association réunissant des hommes autour de différents centres d'intérêt), souvent présentées comme des lieux de reproduction de l'homophobie. Les auteurs s'intéressent au fonctionnement d'une Fraternité gai et soulignent qu'elle est à la fois le lieu d'une résistance, en « performant » la féminité et en valorisant l'expression des émotions, tout en favorisant la reproduction de la *masculinité hégémonique*, notamment dans sa dimension externe c'est-à-dire en excluant les femmes et en naturalisant les différences de genre. Ce travail introduit donc une complexité dans la relation entre construction du genre et de la sexualité<sup>45</sup>.

Les travaux de Bridel et Rail (2007) vont dans le même sens. Ils analysent le discours de marathoniens gais et les négociations opérées par les athlètes entre des éléments du discours sportif dominant et ceux de la « culture gaie » des classes moyennes et hautes, blanches et urbaines. Ces discours sont multiples, entrent en compétition, et croisent à la fois le souci de soi et la banalisation de la blessure, la recherche d'une esthétique du corps et la constitution d'un corps performant pour les courses de longue durée<sup>46</sup>.

Cette analyse utilise les outils théoriques issus des travaux de Michel Foucault, comme le propose aussi Pringle (2005). Pour cet auteur, si Messner et Connell insistent sur la construction discontinue et contradictoire des masculinités, mais leur modèle tend néanmoins à généraliser la présentation des sportifs comme l'incarnation de la *masculinité hégémonique*. Pringle (2005) suggère que le concept de *masculinité hégémonique* est « glissant » en partie parce qu'il tend à représenter un amalgame instable et contextualisé de discours multiples et indépendants. En ce sens, les travaux de Foucault sont utiles pour

---

<sup>45</sup> Nous traiterons de ce croisement dans l'article n°4, en particulier à travers le fait que les rugbymen et les patineurs établissent une relative autonomie entre la sexualité et le genre.

<sup>46</sup> Nous verrons que, dans les cadres sportifs étudiés, on retrouve cette diversité des soucis et des usages du corps. Mais nous analyserons cela en relation avec la multiplication des exigences institutionnelles à l'égard des athlètes.

analyser la subjectivité des athlètes qui adoptent des discours ambivalents. Pour Pringle (2005), la « *fragmentation des identités* » doit intégrer les contradictions comme nouvelles sources de compréhension de la construction des masculinités dans le cadre sportif. La masculinité est ici étudiée comme « *une narration de soi et des autres* ». Dans cette optique, le rugby est défini comme un « *espace discursif de négociation des masculinités* » (Pringle & Markula, 2005) et un « *médium complexe et contradictoire pour produire les masculinités* ». Les joueurs de rugby rencontrés par ces auteurs expriment à la fois la peur de la blessure et un amalgame de discours sur l'éthique, la santé, la violence et le féminisme. Ces discours sont complexes et à la fois paradoxaux. Ils évoluent dans le temps, en particulier le jugement porté sur les attitudes cavalières envers les femmes. Pringle & Hickley (2010) montrent aussi que certains hommes investis dans différents sports à haut niveau (volley-ball, football, rugby, baseball) opèrent une mise à distance de ce qu'ils nomment « *hypermasculinité* » caractérisée par la consommation d'alcool, le sexisme affiché envers les femmes et l'excès d'entraînement pour produire des prouesses sportives<sup>47</sup>.

Ces travaux insistent surtout sur l'analyse des pratiques discursives. Or, comme le soulignent Connell et Messerschmidt (2005) en réponse aux critiques de Wetherell et Edley (1999), « *les relations de genre sont aussi constituées à travers des pratiques non discursives, à travers des actions routinières non-réflexives* » (p. 842), ce qui vient nuancer cette flexibilité discursive. Nous verrons un peu plus loin que le concept d'habitus, en particulier à travers l'usage qu'en fait Lahire (2001), peut être utile à l'appréhension de cette fragmentation des individus et de leurs contradictions en relation avec leur trajectoire sociale.

---

<sup>47</sup> Nos résultats vont confirmer en partie cette mise à distance. Notre analyse va chercher à relier cette mise à distance à un cadre sportif situé institutionnellement et plus largement dans le champ sportif. De plus ces auteurs n'analysent pas les pratiques corporelles des athlètes.

### 1.3.3 Diminution de l'homophobie et émergence d'une « masculinité inclusive »

Selon les Anglais Anderson & McGuire (2010), le concept de *masculinité hégémonique* n'est plus adapté à l'étude des masculinités contemporaines du fait de la diminution de l'homophobie dans nos sociétés occidentales de manière générale et dans le cadre des pratiques sportives plus particulièrement<sup>48</sup> (p. 252). Anderson (2005, 2009) relève qu'une confusion est souvent présente dans les travaux utilisant les concepts de *masculinité hégémonique* parce qu'ils assimilent cette notion à un archétype. L'auteur propose donc de qualifier cet archétype (caractérisé par le sexisme et l'homophobie) de « masculinité orthodoxe » qu'il oppose à une forme de « masculinité inclusive » très présente chez les hommes jeunes issus de la classe moyenne blanche et disposant d'un certain niveau d'étude. Pour ces hommes, l'expression d'homophobie et de sexisme est stigmatisée. Un point central de la critique d'Anderson consiste à dire que ces deux formes de masculinités peuvent coexister au sein d'une même institution sans nécessairement qu'une hiérarchisation s'opère entre elles. Ce qui semble aller à l'encontre du modèle de Connell avançant qu'un type de masculinité est toujours plus valorisé au sein d'une institution. Anderson (2008c) investit par exemple une Fraternité et relève que l'homophobie y est inexistante, que les femmes y sont respectées et non traitées uniquement comme des objets sexuels, que la consommation d'alcool y est modérée et que les hommes peuvent y parler d'intimité et de leurs problèmes personnels. L'auteur ajoute que ce groupe d'hommes n'a pas un statut social inférieur sur le campus, mais au contraire, qu'il est très populaire et bénéficie d'un certain prestige<sup>49</sup>.

Cette démonstration est poursuivie dans différents cadres de pratique sportive : dans une équipe anglaise de football semi-professionnelle (Adams et coll., 2010), dans une équipe de rugby anglaise (Anderson & McGuire, 2010), ou encore dans une série

---

<sup>48</sup> Cette idée sera discutée dans l'article n°4. Nous défendons que si les discours homophobes sont moins répandus, il n'est pas évident que l'hétérosexisme soit moins présent.

<sup>49</sup> Ce qui tend à montrer que dans le campus étudié, *la masculinité hégémonique* assimilée à la virilité, voire au virilisme, n'est pas valorisée, comme nous allons le retrouver d'une certaine manière dans le cadre scolaire des rugbymen étudiés dans l'article 4.

d'investigations en cheerleading<sup>50</sup> (Anderson, 2005, 2008a, 2008 b). Il nous semble que plusieurs éléments intéressants ressortent de ces études sur le cheerleading. Anderson (2005) distingue deux types de masculinités dominantes en relation avec une double organisation institutionnelle de ce sport. Il y a des conflits autour de la définition de la masculinité au sein de chaque association. Ces conflits autour d'un style de pratique rejoignent des enjeux plus larges, religieux, politiques, sociaux dont le genre est un élément transversal<sup>51</sup>.

Les athlètes qualifiés d'« orthodoxes » affichent une « hétérosexualité défensive » en portant des t-shirts et des casquettes de football américain lors des compétitions. Ces garçons sont souvent d'anciens joueurs de football américain. Ils disent être entrés dans ce sport pour être entourés de jolies filles. Ils soutiennent que les hommes sont meilleurs physiquement que les femmes et qu'ils doivent par conséquent être attentifs à elles. Pour ces athlètes, plus que l'orientation sexuelle, ce qui importe est d'avoir une attitude « masculine ». Les hommes efféminés sont dérangeants dans la mesure où ils donnent une mauvaise image de leur sport. Les hommes incarnant une masculinité « inclusive » sont fiers d'être associés à quelque chose de culturellement féminin. Ils insistent moins que le précédent groupe sur la différenciation sexuée des rôles dans la pratique de ce sport. Ils acceptent de danser et de se livrer à des acrobaties, et pas uniquement de jouer les rôles « masculins » de porteur et de lanceur.<sup>52</sup>

Par ailleurs, Anderson (2008a) relève que les masculinités incarnées par les athlètes évoluent en entrant dans l'activité. Du fait de sympathiser avec des athlètes gais dans leurs équipes, certains se montrent plus ouverts et changent leur regard sur l'homosexualité. Pour l'auteur, le cheerleading représente un « transitionnal heteromasculine space, because the transition from football to cheerleading involves a change to the informants' social status and their perceived masculine and heterosexual capital » (p. 113). Le passage du

---

<sup>50</sup> Le cheerleading est une pratique associée en France aux "pom-pom girls", qui s'est sportivisée aux Etats-Unis et a été investie par des garçons.

<sup>51</sup> Ce qui n'est pas sans renvoyer aux travaux français qui montrent que les luttes autour des usages légitimes du corps au sein du *champ* sportif et au sein d'un sport trouvent des correspondances avec les luttes politiques et sociales (Defrance 1987a, Clément, 1994).

<sup>52</sup> Nous verrons que dans l'ensemble, les patineurs interrogés sont plus proches d'une masculinité "orthodoxe". Mais la question du rapport au corps se pose différemment dans la mesure où les patineurs évoluent seuls sur la glace et non en couple. Ces résultats seront traités dans l'article n°4.

football au cheerleading induit chez certains joueurs un changement de perception de leur masculinité et de la sexualité. Cette pratique, par sa logique corporelle et les modes de sociabilité qu'elle permet, influe sur le statut des masculinités, par exemple en modifiant le lien entre masculinité et sexualité et en construisant de nouvelles formes d'arrangement qui autoriseraient certaines formes d'homosexualité<sup>53</sup>.

Par ailleurs, Anderson (2008b) relève aussi que le fait d'entrer dans une pratique mixte contribue à diminuer le sexisme de ces athlètes. Ils portent davantage de considération aux performances des femmes et à leur capacité athlétique, notamment lorsqu'ils investissent des rôles « féminins » dans l'activité et se confrontent à l'exigence physique induite par ces rôles. Pour autant, ils gardent à l'esprit que les hommes sont supérieurs physiquement en sport. Par ailleurs, la coopération dans la performance et l'acceptation de l'expertise des femmes contribuent à modifier la perception de la capacité à diriger un groupe. Enfin, cette collaboration sportive facilite la déssexualisation des rapports et rend l'amitié possible avec des filles.<sup>54</sup>

Ces travaux sont intéressants, mais ne nous semblent pas remettre en cause le concept de *masculinité hégémonique*. Une plus grande acceptation de l'homosexualité ne remet pas en question le rôle structurant de l'hétérosexisme dans nos sociétés. Une meilleure considération des qualités physiques des femmes n'empêche pas les hommes de les considérer comme inférieures physiquement (nous le verrons en boxe française par exemple). Ces travaux révèlent davantage l'ambivalence de l'exercice de la domination masculine, relevée dans d'autres cadres de pratiques, comme le windsurf, où les hommes peuvent se montrer encourageants, voire admiratifs, de la pratique des femmes, mais gardent le contrôle des espaces de pratiques (Wheaton, 2000). De plus, le rôle de l'organisation institutionnelle, montré par Anderson (2005) en cheerleading, semble renvoyer au concept de *régime de genre* véhiculé par une institution. Nous reviendrons sur ce point à partir du travail de Mennesson (2012). Enfin, Anderson relève que la masculinité « inclusive » est largement incarnée par des hommes blancs diplômés, donc munis de

---

<sup>53</sup> Nos résultats en patinage ne vont pas dans ce sens. Les athlètes ne sont pas plus ouverts à la pratique de l'homosexualité suite à leur entrée dans ce sport. Ils ont plutôt tendance à mettre en avant leur hétérosexualité.

<sup>54</sup> Nos résultats en boxe française vont un peu dans le même sens. Nous verrons que la pratique mixte et en particulier en relation avec la non différenciation sexuée du travail (ce qui n'est pas le cas en patinage) favorise une plus grande valorisation de l'activité des femmes.

capital culturel (scolaire). L'impact du recrutement social de ces hommes sur la construction de leur masculinité n'est pas vraiment traité ici. La sociologie française va être sur ce point un apport important.

## 1.4 Les apports des concepts de Pierre Bourdieu à l'étude des masculinités dans le champ sportif

Les travaux vus précédemment ne font pas référence à la sociologie de langue française et en particulier aux travaux de Bourdieu. Nous allons maintenant exposer succinctement le cadre conceptuel de cet auteur et ses apports à l'étude de la domination masculine. Puis nous traiterons de l'influence de ces concepts dans l'analyse du fonctionnement de l'institution sportive avant de croiser les apports entre l'approche de Messner (2002) et celle de Pociello (1981). Nous verrons ensuite que le développement du concept d'*habitus* proposé par Lahire (2001, 2002) peut être utile à l'étude de la fragmentation des masculinités.

### 1.4.1 Pierre Bourdieu et les concepts d'*habitus*, de *champ*, de *capital*

Le concept d'*habitus* est au cœur du travail de Bourdieu. Il permet de penser l'articulation entre des comportements individuels et le fonctionnement collectif, et entre une approche holiste et individualiste. Les *habitus* sont définis par Bourdieu (1980a) comme : « *des systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées disposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement "régliées" et "régulières" sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action d'un chef d'orchestre* » (p.88-89).

L'*habitus* est un outil théorique permettant de comprendre le double mécanisme articulant dans un même mouvement l'intériorisation de l'extériorité et d'extériorisation de l'intériorité. Cette dernière comprend à la fois l'*éthos* : ensemble de valeurs, goûts, croyances à l'état pratique que nous engageons au quotidien, et l'*hexis*, posture, geste, manière de tenir, d'utiliser son corps. Cette intériorisation/extériorisation se déroule tout au long de la vie. Bourdieu distingue l'*habitus* primaire, fruit de la socialisation de la prime enfance et l'*habitus* secondaire, acquis au sein de l'école, une matrice de socialisation centrale tout comme le groupe des pairs, les activités culturelles (sports, musiques...).

L'*habitus* est un *système de dispositions* ouvert qui évolue tout au long de la vie même s'il garde une forte inertie et ne peut pas se reconfigurer à la moindre occasion.

Ce concept permet de comprendre comment se joue la reproduction sociale, sans « grand architecte », sans la participation consciente des agents « conditionnés » par leur appartenance sociale c'est-à-dire « *les conditions d'existence d'une classe particulière* » qui produisent les *habitus* de classe. Il est au fondement des *styles de vie* qui sont autant de goûts, de croyances, de valeurs, de pratiques d'une classe. Bourdieu (1979) distingue trois grandes classes qui se caractérisent par le volume et la structure de leur *capital* : les classes supérieures qui disposent d'un volume important de *capital*, mais dont la structure varie. Il oppose deux fractions, une riche en *capital* culturel, l'autre en *capital* économique ; la petite bourgeoisie qui se caractérise par son désir d'ascension sociale ; et les classes populaires démunies de *capital*.

Enfin, l'*habitus* se comprend en relation avec le concept de *champ* défini par Bourdieu (1980a) comme des « *espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysés indépendamment des caractéristiques de leurs occupants* » (p. 113). En étant socialisé dans un espace, on incorpore ses règles de fonctionnement et l'on est d'autant plus à même d'investir cet espace (puisque l'on en connaît les règles, les enjeux, et qu'on adhère à la *doxa*). Dans cette dynamique entre *habitus* et *champ* se fait l'accord entre les subjectivités des agents et les conditions objectives de leur existence. Pour Bourdieu, notre société est un ensemble de *champs* sociaux, plus ou moins autonomes les uns par rapport aux autres. Ces *champs* disposent d'une logique spécifique et sont les lieux de lutte entre les classes, groupes et agents, caractérisés par le volume et la structure de leur *capital* (économique, symbolique, social, culturel). Tous partagent la *doxa*, mais sont en lutte pour être porteur de l'*orthodoxie*, la bonne manière de faire dans le *champ*, et ainsi acquérir un maximum de *capital* au sein du champ pour occuper une position de force. Nous allons tout d'abord voir comment ces concepts ont été utilisés pour analyser le processus de domination masculine, puis spécifiquement l'espace des sports.



## 1.4.2 Pierre Bourdieu et la domination masculine

Bourdieu (1998) propose une analyse du processus de domination masculine en s'appuyant sur un travail ethnologique mené en Kabylie au début de sa carrière à la fin des années 1950. Il présente cette société traditionnelle comme une « image grossie » de nos sociétés contemporaines. Les mécanismes de hiérarchisation entre les genres sont appréhendés avec les mêmes outils théoriques que les mécanismes de production de hiérarchisation entre les classes sociales.

Pour l'auteur, la domination masculine est une forme par excellence de la *violence symbolique*. Le monde social est androcentré. En appliquant les « *schèmes de pensée impensés* », les dominés (les femmes) utilisent une grille de lecture du monde qui est celle des dominants (les hommes) et qui valorise toujours davantage le masculin. Cette violence symbolique est de même nature que celle qui, notamment par le biais de l'institution scolaire, fait de la culture des classes dominantes la culture de référence pour tous. L'efficacité de la violence symbolique réside dans le fait que ces processus échappent à la conscience des agents.

L'*habitus* est au centre de cette analyse et plus encore le processus d'incorporation. La reproduction fonctionne de par l'accord entre les structures sociales (le travail, l'organisation du temps et de l'espace) et les structures mentales (principe de vision et de division inscrit dans les corps et les esprits). Les structures sociales construisent les structures mentales qui à leur tour produisent (ou reproduisent) les structures sociales.

La naturalisation des différences et des inégalités est un puissant moteur de la domination masculine. Le recours à la différence « naturelle » permet de justifier une organisation du monde social qui prend corps (« *culture faite corps* ») et devient une réalité incarnée (ou naturalisée) qui à son tour vient légitimer l'ordre social et la répartition des tâches. Cette inculcation dispose différenciellement les hommes et les femmes à investir les « *jeux sociaux tenus pour très importants* » que sont dans nos sociétés les sciences, la politique, l'art, et bien sûr les sports. Si les hommes sont pleinement disposés à investir ces « *jeux de l'honneur* » dans l'espace public, à croire en leur importance (donc à partager l'« *illusio* »), les femmes au contraire sont disposées à s'en tenir à distance. Elles n'ont pas le goût de ces luttes et y restent extérieures. Bourdieu présente enfin la masculinité comme un « *titre de noblesse* » : une même activité peut être déclassée quand elle est pratiquée par

les femmes et valorisée quand elle est pratiquée par les hommes. Ce titre procure des droits et impose des devoirs, ce qui constitue un privilège/piège. Pour Bourdieu (1998), « *le privilège masculin est aussi un piège (...) qui impose à chaque homme le devoir d'affirmer en toute circonstance sa virilité (...). La virilité, entendue comme capacité reproductive, sexuelle et sociale, mais aussi comme aptitude au combat et à l'exercice de la violence, est avant tout une charge. Tout concourt à faire de l'idéal de l'impossible virilité le principe d'une immense vulnérabilité* » (p. 75-76). Bourdieu ouvre ici des perspectives de recherche sur les coûts de la masculinité.

L'analyse de Bourdieu a été l'objet de différentes critiques. Il traite de l'androcentrisme, mais ne fait jamais référence aux travaux des féministes qui l'ont mis en avant. Il donne une place prépondérante à la violence symbolique et ne traite pas de l'impact de la violence physique et matérielle. Les contraintes physiques ont pourtant un rôle important sur la façon dont les individus construisent leurs représentations (Mathieu, 1991). Bourdieu explique surtout comment la domination se reproduit. Si ses concepts permettent de penser le changement, Bourdieu ne l'analyse pas. Or entre la société kabyle et nos sociétés contemporaines, les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes sont différentes. Peut-on par exemple dire que les femmes sont aujourd'hui les objets des échanges matrimoniaux et qu'elles circulent comme des symboles ? Elles se dotent sans aucun doute davantage encore de tous les attributs corporels et cosmétiques propres à accroître leur chance de faire un bon mariage. Qu'en est-il pour les hommes ? Aujourd'hui, des gammes de cosmétiques pour homme se vendent. Par ailleurs, certaines femmes occupent aujourd'hui des postes de pouvoir et sont entrées dans les « *jeux masculins* » que sont les sports, les sciences, la politique... Les hommes ne doivent-ils pas composer avec ça ?

### 1.4.3 Les habits neufs de la domination masculine

Un premier élément de réponse à ces évolutions des rapports de pouvoir se trouve dans l'approche de de Singly (1993). Pour lui la domination perdure avec la transformation dans certaines classes sociales du *masculin/masculin en masculin/neutre*, alors que le *féminin/féminin* perdure. Ainsi les formes de masculinités traditionnelles plus présentes dans les classes populaires sont déclassées et rejetées par les hommes des classes plus aisées. Il décrit donc un effet de « *doubles mobilités sociales* », c'est-à-dire qu'il croise dans son analyse les rapports sociaux de sexe et les rapports sociaux de classe. Ainsi, il soutient qu'il y a eu « *une renégociation des rapports entre les sexes opérée sur le dos des classes populaires* » et que « *cette dévaluation de la virilité et de la démonstration de force physique est possible, car les groupes sociaux les plus concernés par les luttes autour des questions de sexe (moyenne et supérieur), sont les groupes où le capital physique et symbolique sont secondaires dans la structure des richesses masculines* » (de Singly, 1993, p. 55). Les rapports sociaux de sexe croisent les rapports sociaux de classe. Pour cet auteur, la virilité est assimilée à cet exercice de la force physique. Elle est déclassée socialement et condamnée à n'être présente que sur les terrains de sport ou dans quelques situations de séduction. En cela, le concept de masculinité hégémonique est utile, car il permet de différencier l'idéal de pouvoir masculin de cet archétype de la virilité populaire. Nos résultats discuteront de cette opposition entre masculin/masculin (classe populaire) et masculin/neutre (classe moyenne et supérieure). On peut penser que la force physique n'est pas si déclassée que cela dans la structure du pouvoir masculin et surtout qu'elle ne s'oppose pas à d'autres formes de pouvoir. La masculinité hégémonique cumule des qualités et recouvre une pluralité de facettes. Par ailleurs, la virilité présente sur les terrains de sport recouvre en réalité une grande diversité de formes, en relation avec la pluralité des pratiques sportives.

#### 1.4.4 Le lien entre la *logique interne* des sports et leur recrutement social

Les nombreux travaux anglophones liant sport et *masculinité hégémonique* traitent essentiellement des sports qualifiés par Messner (2002) de *centraux*. Ces travaux doivent être néanmoins nuancés. En effet, la population pratique statistiquement une grande variété de sports, à différents niveaux, dans des modalités de pratique très diverses, souvent moins compétitives, associées par exemple à la recherche de bien-être. Par ailleurs, ces travaux traitent peu des spécificités techniques des sports et de leurs influences potentielles sur la production des masculinités/féminités. Sur ce point, la sociologie française des sports inscrite dans le paradigme de Bourdieu peut être très heuristique afin d'analyser le dynamisme de la production des masculinités et féminités au sein du champ, les stratégies des agents en relation avec leur appartenance de classe et de sexe, et les luttes autour de la définition d'un sport légitime idéal.

Le concept d'*habitus* est déjà utilisé par Marcel Mauss (1934) pour étudier les « *techniques du corps* », où comment chaque geste, le plus simple et « naturel » (par exemple la marche), est le produit d'un processus d'incorporation, une « *culture faire corps* ». L'approche de Pierre Bourdieu donne une place prépondérante au corps. Le corps est une mémoire, il dispose d'une logique propre, d'un fonctionnement relativement autonome. Les agents ne sont pas conscients des processus sociaux qui se jouent en eux. Les usages du corps sont différenciés socialement (Boltanski, 1971). Les goûts et les dégoûts sont l'expression d'un ressenti personnel, mais aussi d'une appartenance à un groupe social (Bourdieu, 1979). On comprend dès lors pourquoi les travaux de Bourdieu ont eu un grand impact sur la sociologie du sport en France. D'une part parce que, pour Bourdieu, les clivages sociaux se reflètent essentiellement dans les pratiques culturelles au sein desquelles les sports prennent une place sans cesse grandissante dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle. D'autre part parce que la dimension corporelle est particulièrement forte dans les pratiques sportives. Comme le note Suaud (1989) : « *l'usage du corps répond à une logique pratique [...] il engage des schèmes culturels et moraux profondément enfouis, inculqués à travers des exigences apparemment purement techniques et des manières d'être strictement corporelles* » (p. 4).

Le *système des sports* boudieusien (Pociello et coll. 1981) permet d'étudier la constitution des goûts et des investissements sportifs des hommes et des femmes en

fonction de leur appartenance de classe et de toutes les formes de capital. Cet investissement sportif est analysé en termes de stratégie complexe (largement inconsciente) produite à partir d'un habitus, en relation avec la structure et le volume de *capital* des agents. Dans ce cadre, les sports sont porteurs d'une *logique interne*, c'est-à-dire d'une « *structure motrice, technique et règlementaire* » (Pociello, 1981) qui exerce un « *attrait différentiel* » sur les agents en leur donnant l'occasion d'exprimer et d'optimiser le plus spontanément la structure de leur capital.

#### 1.4.5 La diversité des usages sociaux des sports

Il convient cependant d'être prudent, car le lien entre les groupes sociaux et les techniques sportives n'est pas fixe. Effectivement, l'espace des sports fonctionne comme un système de relations mouvantes dans le temps. La valeur distinctive d'une pratique doit être ramenée à sa relation à d'autres pratiques. Si dans la dynamique du système, certaines pratiques (comme la lutte, ou la boxe combat) semblent impliquer une certaine stabilité dans leur signification et leur recrutement social, d'autres au contraire sont beaucoup plus malléables. Le tennis est un exemple de pratique dont les modalités sont variées socialement. Waser (1989) montre que les joueurs privilégient le choix de partenaires ayant le même volume/structure de *capital*. Suaud (1989) relève que les différences de modalités de jeu sont chargées d'une multitude de significations profondes et qu'elles expriment des différences sociales, mais aussi de sexe et d'âge. Il introduit un mode de correspondance à plusieurs relations dans le système des sports.

Un même usage technique du corps peut être reformulé symboliquement et réapproprié socialement par de nouveaux groupes. Defrance (1989) étudie les courses de longue distance. La course sur route est investie à partir des années 1970 par les classes moyennes/hautes. Ces pratiquants se regroupent en association et critiquent les courses sur pistes dans le monde fédéral. Les luttes symboliques autour de la « bonne manière » de pratiquer dans le champ de la course à pied s'organisent alors autour d'opposition binaire de type : courir pour soi/courir contre les autres, plaisir/souffrance. On assiste à une reformulation symbolique autour d'une même pratique. La « *technique du corps* » engagée est la même, mais les pratiquants lui prêtent un autre sens. Ces auteurs ont montré l'existence de similitudes entre l'espace des luttes pour la définition d'un usage légitime du corps et l'espace des luttes sociales et politiques (Defrance [1987] au 19<sup>e</sup> siècle dans le

champ de la gymnastique ; Clément [1994] dans le champ du judo dans les années 1960). Et ce par homologie structurale qui veut dire que, par translation, la position occupée dans un espace se retrouve dans un autre espace.

#### 1.4.6 Le système des sports (masculins)

Pociello (1981) identifie trois critères techniques pertinents de l'analyse du « *système des sports* ». A ce moment-là, cette analyse est androcentrée, même si l'auteur précise au cours du texte qu'il s'agit en fait d'un « *système des sports masculins* » (p.224). La *distance de garde* joue un rôle central dans le recrutement social des combattants, comme le montre Clément (1981) en comparant la lutte (pratique populaire au corps-à-corps), le judo (pratique de classe moyenne où le contact est médié par le kimono) et l'aïkido (pratique de cadre très distancée où la violence est la plus euphémisée). Pociello (1981) complète cette analyse dans les sports collectifs en montrant le lien entre le recrutement social et l'euphémisation des contacts, avec aux deux extrêmes le rugby (pratique populaire) et le volley-ball (pratique d'étudiants plutôt). Pociello (1981) relève que le rugby dispose d'une grande plasticité en termes de recrutement social, mais la distance d'affrontement reste toujours pertinente pour différencier ces différentes appropriations de ce sport, en particulier en fonction des postes occupés sur le terrain. Il distingue le « *rugby de tranchée* » des avants dotés de morphotypes trapus, engagés dans des combats rugueux au corps-à-corps ; le « *rugby de décision* » des « demis » qui exploitent le travail des avants ; et le « *rugby de panache* » des arrières, valorisant l'esquive, la vision du jeu, les grandes courses spectaculaires. Plus ils s'éloignent de la « *ligne de front* », plus les joueurs disposent d'un *capital* culturel important.

*L'instrumentation* de la pratique est un autre critère. Elle introduit une mise à distance dans l'affrontement par exemple, dans des sports d'affrontement en duel, entre la lutte à main nue et le tennis ou l'escrime. Il faut distinguer l'instrument (raquette) d'un « *appareil véhiculant* », l'instrumentation et la « *machinisation* » des sports. Et dans cette machinisation, il convient de faire une différence entre la « *sportivisation* » des engins utilitaires (automobile) et la création de « *machines écologiques* » (surf, deltaplane). Cette différence a une pertinence sociale dans la mesure où en fonction de leur structure de *capital*, les hommes vont s'orienter préférentiellement vers des sports motorisés (pour la

bourgeoisie économique) ou vers des sports « *écologisés* » (pour la bourgeoisie culturelle) (Pociello, 1981; Falt, 1981; Vigarello, 1981).

Enfin, Pociello (1981) introduit un troisième critère lié à la *présence ou à l'absence d'incertitude* (stéréotypie). Il oppose les sports anglais traditionnels — très institués, de compétition « dure », avec une gestuelle répétitive requérant une grande consommation énergétique et une locomotion en couloir (course en ligne à pied, à cheval, etc.), et les sports « libres » d'exploits et d'exploration, des sports « cybernétiques » ou de décision, nécessitant une maîtrise technique des instruments, un contrôle informationnel du corps (pilote), la confrontation à l'incertitude du milieu qui appelle des choix.

À partir de ces critères techniques, Pociello (1981) distingue deux groupes dans l'espace des sports. Les « *artisans du sport* », groupe composé d'ouvriers et d'artisans, s'orientent vers des sports, souvent collectifs (football, rugby), mais aussi individuels (athlétisme, cyclisme, lutte, boxe), où prédominent les « *valeurs du travail masculin* » : la solidarité entre hommes, la rudesse des contacts, la forte dépense énergétique, l'expression de la force, la résistance à l'effort que l'on veut/peut s'imposer et à la douleur que cela peut engendrer pour le corps. Il faut se « *défoncer sur le terrain* », « *mouiller le maillot* ». C'est aussi dans ces groupes sociaux que le corps est le plus susceptible de devenir un « *gagne-pain* », « *la logique de la professionnalisation sportive étant liée à la nécessité des hommes situés moins haut dans l'espace social d'exploiter les compétences corporelles le plus rapidement en capital économique ou sociétal (prestige)* » (Pociello, 1981, p. 234). Les « *ingénieurs du sport* », groupe composé de cadres, de professions libérales et intellectuelles, privilégient la construction d'un corps « cybernétique », le contrôle informationnel, le relâchement et les réflexes (pilotage) ; le souci esthétique avec une recherche de style et d'aisance associée à une hyper technicité des pratiques (ski, équitation) ; une recherche de bien-être, d'harmonie, avec un usage du corps plus en souplesse, une capacité d'écoute et de verbalisation (yoga, aikido).

À partir de ces travaux bourdieusiens, on comprend que la *masculinité hégémonique* (véhiculée par les sports professionnels médiatisés, collectifs, rudes, à forte composante énergétique, valorisant la résistance à la douleur, le sacrifice de soi, la compétition « dure », l'obéissance à la hiérarchie) a une composante sociale dans la mesure où elle est proche de la masculinité développée par le groupe des « *artisans du sport* ». Cette forme

de masculinité est produite par les groupes d'hommes qui investissent ces sports et ces modalités de pratique, mais aussi par le groupe d'hommes qui organisent ce sport et en produisent le traitement médiatique, à savoir des hommes qui se caractérisent par leur pouvoir médiatique, économique et financier. On comprend que les hommes munis prioritairement de capital culturel puissent s'inscrire en faux par rapport à ces modèles de masculinités dominantes médiatiquement, notamment en termes de place faite aux femmes et à la féminité, place qui devient un enjeu de luttes entre les hommes en fonction de la structure de leur *capital*. Effectivement, les goûts et investissements sportifs sont aussi liés à l'appartenance de sexe.

#### 1.4.7 La division sexuée du travail sportif

Si l'institution sportive est historiquement masculine, elle s'est féminisée de façon non homogène au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Il s'agit ici de relever des permanences, sans les essentialiser, de modalités de pratiques masculines/féminines dans le temps. Louveau (1986, 1998) a relevé ces oppositions persistances mises en relation avec la division sexuée du travail. Ainsi les affrontements sportifs qui requièrent la violence la moins euphémisée sont durablement catégorisés comme masculins. Il en est de même pour les sports de plein air qui consistent à affronter et à conquérir les éléments avec ou sans machine, motorisés ou non, comme l'alpinisme<sup>55</sup> ainsi que les sports automobiles, qui restent de hauts lieux de distinction masculine. Enfin, les sports collectifs restent largement investis par les hommes en particulier lorsqu'ils se jouent sur grand terrain à l'extérieur. Pour illustration, le rugby qui combine ses trois éléments (contact, collectif, extérieur) est interdit aux femmes jusqu'en 1976 en France. À l'inverse, des pratiques sportives valorisant la grâce et la production esthétique de formes corporelles sont largement investies par les femmes et durablement catégorisées comme « féminines ». La compétition GRS développer sigle est par exemple exclusivement féminine jusqu'en 1998. De plus, les femmes s'orientent bien

---

<sup>55</sup> Illustré par la représentation des femmes trophée sur les rallyes ou encore par le peu de femmes guides de haute montagne (Mennesson, 2005).



davantage vers des pratiques d'entretien du corps (cultivant la santé, la beauté, le bien-être) non compétitives et individuelles<sup>56</sup>.

Les différences de genre se trouvent dans le choix des pratiques, mais aussi dans les modalités de mise en œuvre d'une même activité, comme l'illustre Dechavanne (1981) pour la gymnastique volontaire. Les modalités d'usages du corps sont en relation avec la division sexuée du travail et retrouve de grands schèmes d'opposition : extérieur/intérieur, prendre des risques (corporelles)/prendre soin de (soi, des autres), mobilité (rapide)/immobilité (lent), grand (espace)/petit (espace), lourd (poids)/léger (grâce), exercer le contrôle sur/être perçu par. Dès lors que l'on traite de la socialisation sportive, la question ne se pose pas de la même façon pour un garçon investi dans une discipline « masculine » ou « féminine ».

La féminisation des sports est différenciée socialement. Chez les femmes sportives, les femmes diplômées sont largement surreprésentées et à l'inverse celles issues des classes populaires sont sous-représentées. Il faut croiser les rapports sociaux de sexe et de classe pour comprendre cette disparité. Dans les milieux populaires, la division sexuelle des tâches et du travail est marquée, ce qui est moins le cas dans les professions intellectuelles (enseignant, ingénieur...) où la mixité sexuée est plus grande. Cette division des tâches se prolonge dans les activités de loisir. Aussi les hommes munis de diplômes investissent des pratiques qui permettent davantage la mixité (par exemple le tennis, l'escalade, le volley-ball, le jogging, l'aïkido...) alors que les hommes de milieux populaires investissent des sports plus « virils » au sens d'exercice de la violence et de la force (comme la boxe anglaise, la lutte). Cependant, il existe des modalités de mise en œuvre variées. Par exemple, la pratique de la boxe française est souvent mixte, c'est parce qu'il existe une modalité d'affrontement en assaut où la violence est plus euphémisée. Mais rien n'empêche de pratiquer la boxe anglaise en assaut. Si les entraînements de boxe anglaise sont plus « durs », c'est en relation avec les hommes qui investissent ces sports, plus souvent issus de milieux populaires, qui valorisent le combat et pour qui l'assaut ne renvoie pas à leur conception de la boxe et de la virilité.

---

<sup>56</sup> Par individuelles, nous entendons dont la logique du jeu n'induit pas nécessairement de partenaire, ni d'adversaire lorsqu'elles sont non compétitives. Ce qui n'empêche nullement que ces activités soient partagées et réalisées dans un collectif.

Suaud (1989) relève que dans l'ensemble l'entrée dans la pratique des femmes est soit précoce par le milieu familial lorsqu'elles sont issues des classes supérieures, soit tardive par l'intermédiaire du conjoint lorsqu'elles sont issues dans classes moyennes. L'entrée des hommes dans la pratique est plus indépendante de la famille et se fait davantage par le groupe de pairs et les relations professionnelles. Par ailleurs, les clubs les plus élitistes restent majoritairement investis par des hommes. L'analyse croisée des rapports sociaux de classe et de sexe permet d'affiner les correspondances entre modalités de pratique et groupes sociaux.

La pratique sportive des femmes étant fortement corrélée à leur niveau d'étude, elles sont plus nombreuses dans le groupe des « ingénieurs de sport », en particulier ceux munis de capital culturel dans des pratiques où la violence est euphémisée (tennis, l'aïkido ou volley-ball), l'expression d'aisance est recherchée (ski, équitation). En revanche, elles occupent une place très marginale dans le groupe des « artisans du sport » (football, rugby, boxe, vélo) et dans les sports motorisés. Or nous avons vu que les groupes munis de capital culturel développent des pratiques plus mixtes dans leur travail et dans leur loisir. Les hommes dans ces groupes sont donc plus susceptibles de développer des masculinités plus ouvertes sur la pratique des femmes, moins homophobes aussi et d'intégrer des usages du corps « féminins » (Louveau, 1986, Boltanski, 1971).

#### **1.4.8 Les apports croisés du système concentrique des sports de Michael Messner et du système des sports bourdieusien**

Les travaux bourdieusien permettent de mieux comprendre le processus d'*hybridation*, car ils montrent qu'en fonction du volume et de la structure de leur *capital*, les hommes s'approprient ou rejettent des usages du corps assignés au « féminin ». Par ailleurs, ces travaux apportent un éclairage sur la façon dont l'aptitude au combat, élément clef de la *masculinité hégémonique* au sein du *champ*, va prendre une diversité de formes et de significations, et sur la dynamique sociale des luttes entre hommes autour de l'imposition « *d'un sport légitime idéal* » (Pociello, 1981, p. 175). Il n'en demeure pas moins que derrière ces variétés d'engagements, les hommes se construisent par rapport à un idéal d'homme « *apte au combat* ». Ils vont négocier différemment avec la *masculinité hégémonique* en s'appropriant certaines pratiques et en rejetant d'autres. Par exemple, les hommes pratiquant le deltaplane rejettent l'« *animalisme sportif* » des

footballeurs, mais ils investissent une pratique à haut risque dans la mesure où une erreur de pilotage peut être mortelle. Ils développent une autre forme de virilité, associée à un autre usage du corps que ceux des footballeurs. Cet idéal de pratique fait l'objet d'une lutte entre les différents groupes de pratiquants, mais on peut penser qu'une forme de masculinité est plus centrale et concentre davantage de pouvoir et de visibilité médiatique. Certains sports sont « écrasants » en termes de médiatisation et de nombre de licenciés. Ils participent de façon bien plus importante à la diffusion d'une *masculinité hégémonique* sportive, même si celle-ci présente des modèles d'identification très variés socialement dans les sports *centraux*, par exemple entre le football, le rugby et la Formule1

Le *système des sports* bourdieusien implique que la dynamique du *champ* est au service de la domination d'un groupe de classe supérieure qui cherche à se distinguer en créant de nouvelles pratiques ou modalités de pratiques. Il est important de noter que ce processus de distinction est masculin c'est-à-dire que les hommes cherchent certes à se distinguer d'autres hommes, mais aussi, de façon sous-jacente et permanente, des femmes. Par ailleurs, dans le *système des sports* bourdieusien, l'appartenance raciale n'est pas prise en compte dans l'analyse des investissements sportifs. Or on peut penser que le choix d'un sport — ou l'appropriation d'un même sport — peut être différencié en relation avec la façon dont l'appartenance raciale ou sexuelle entre en jeu. Cette pluralité des appartenances pourrait venir complexifier le jeu des investissements et le processus de distinction au sein du champ. En effet, une appartenance qui joue en règle générale en défaveur de l'agent, peut dans une configuration donnée, devenir un atout. Par exemple, lorsque Jason Collins (joueur de basketball américain noir) déclare son homosexualité, il prend le risque de subir des disqualifications, mais il fait aussi de son homosexualité un atout symbolique. Le président Obama l'appelle le jour même pour le féliciter de son courage et déclare par la suite qu'« il ne pourrait pas être plus fier de lui ». Ainsi, une appartenance à un groupe minoritaire (ou dominé) dans un sport peut devenir une forme de pouvoir dans un contexte sociétal donné. À l'inverse, dans des espaces sportifs largement dominés par les athlètes non-blancs de milieu populaire (comme par exemple la boxe), venir « d'en bas » et/ou avoir un corps non-blanc pourrait être un atout, une forme de capital corporel racialisé et social qui reviendrait à avoir le « bon corps » (Huppatz, 2009) pour un sport ou une modalité de pratique.

De plus, le croisement des rapports sociaux vient complexifier le processus de distinction au sein du *champ* dans la mesure où l'on ne peut plus considérer que la création de nouveaux codes, de nouvelles pratiques sont uniquement issues de classes aisées. Les sports centraux comme le football sont aussi des espaces de créativité et de prise de pouvoir pour des hommes non-blancs et/ou de classes populaires, ce qui n'est pas le cas pour les femmes ou dans une bien moindre mesure. Ce processus de création devient encore plus évident si l'on regarde le champ artistique et la production musicale noire américaine (le jazz, le rap). Enfin, les travaux bourdieusiens font de la masculinité le produit d'une appartenance de classe. Ils insistent beaucoup sur la cohérence des *habitus*. Mais il est important de relever que deux hommes issus d'une même classe peuvent développer des formes de masculinités très différenciées, en relation avec leur trajectoire sociale et leur socialisation au sein de différents espaces (familiaux, des pairs, scolaires, sportifs, etc.). Ceci amène à considérer les travaux de Lahire pour étudier l'hétérogénéité des masculinités.

#### 1.4.9 Hétérogénéité des *habitus* et des espaces de socialisation

Lahire s'inscrit aussi dans la lignée des travaux de Bourdieu, en nuancant la définition de l'*habitus* comme « *principe unificateur des conduites* ». Pour lui, « *le transfert est non généralisé, mais toujours limité et conditionnel* » (Lahire, 2001, p. 155). Ainsi le transfert de dispositions n'est pas automatique. Elles sont des facettes qui sont « *activées* » en fonction des situations vécues qui peuvent déclencher ou non, mettre en œuvre ou mettre en veille ces dispositions incorporées. Il insiste davantage sur l'interdépendance de la pluralité des dispositions et la variété des contextes. Ces dernières présentent une consonance/dissonance plus ou moins forte. Lahire (2001) part du constat que les comportements ne sont pas homogènes notamment sous l'angle du degré de légitimité culturelle. S'appuyant sur des études quantitatives des consommations culturelles, il relève, par exemple, que les cadres et professions intellectuelles supérieures ont des pratiques culturelles bien peu légitimes (karaoké, programme télévisuel, etc.) et qu'ils entretiennent un rapport distant à la culture légitime. Ce qui l'amène à s'interroger sur les variations intra-individuelles des comportements culturels. Cette variation peut être étudiée de deux façons : par « *la variation diachronique des dispositions en fonction des*

*moments dans le parcours biographique* » et par « *la variation synchronique des dispositions en fonction des contextes* » (Lahire, 2002, p.17-18).

Durant son histoire de vie, un individu peut rencontrer des espaces de socialisation différents. Il se caractérise peut-être davantage par une pluralité d'appartenances sociales (Lahire, 2004), qui peuvent présenter une plus ou moins grande hétérogénéité et participer à produire des dispositions diversifiées. Il s'agit d'interroger ces histoires afin de comprendre l'articulation et l'expression de ces dispositions. L'hétérogénéité des expériences socialisatrices est souvent corrélée à une mobilité sociale. Les identités masculines peuvent se comprendre dans l'analyse entre différents espaces de socialisation. Bertrand (2011) montre que le sens donné à leur carrière par des apprentis footballeurs prend corps dans le croisement entre les différents espaces que sont la famille, l'école et le groupe de pairs. Ce point sera traité dans le deuxième article, nous avons montré que l'entraîneur entretient un rapport contrasté à la règle et à l'autorité.<sup>57</sup> Cet article illustre aussi que des dispositions contrastées construites dans des espaces hétérogènes de socialisation peuvent s'exprimer à différents moments dans un même espace de socialisation sportive, par exemple dans la façon qu'à l'entraîneur d'interagir avec les athlètes.

Un même espace peut donc recouvrir des modalités de socialisation variées. Lahire (2002) encourage aussi à « déshomogénéiser » l'étude d'un même espace de socialisation pour faire ressortir la nature et le degré de cohérence et d'hétérogénéité du patrimoine individuel de dispositions. Il prend pour exemple la famille où des différences internes entre des figures éducatives peuvent être importantes. Dans le cadre de notre recherche, nous avons relevé qu'en fonction des moments, l'exercice de l'autorité des entraîneurs prenait des formes différentes. Il nous semble qu'à bien des égards, l'usage du concept d'habitus développé par Lahire ouvre des perspectives pour analyser la fragmentation des identités et les contradictions internes des masculinités sans se centrer exclusivement sur les pratiques discursives des hommes. Par ailleurs, elle permet aussi de « déshomogénéiser » l'étude des socialisations sportives en considérant qu'un même espace peut être le lieu d'expression d'une diversité de registres de masculinités, par une

---

<sup>57</sup> L'opposition entre rapport strict à la règle et le refus (ou la résistance) des règles est présentée par Lahire (2002) comme un indicateur utilisable dans la recherche de contrastes dispositionnels.

pluralité d'individus ou par un même agent. La fragmentation des habitus se retrouve aussi dans le travail de Mennesson (2012) que nous allons présenter et discuter dans cette dernière sous-partie.

## **1.5 Croisement entre le champ et la masculinité hégémonique : une conceptualisation possible ?**

Un des principaux débats de la sociologie du genre en général consiste à questionner le statut du genre par rapport à la position de classe dans les approches développées par Pierre Bourdieu, en particulier dans la domination masculine. De nombreuses tentatives de mise en relation opérationnelle ont été réalisées depuis quelques décennies afin de dépasser les antagonismes rédhibitoires entre théorie du *champ* et de l'*habitus*, et apport des travaux sur le genre. Nous traiterons tout d'abord des tentatives de ce type, à nos yeux importantes dans les approches de la masculinité au niveau du travail conceptuel qu'elles développent, puis dans le prolongement de ces travaux, nous ferons certaines propositions.

### **1.5.1 Tony Coles (2009) et le fonctionnement du « champ de la masculinité »**

Dans un article de 2009, Coles définit le « *champ de la masculinité* » comme un espace de luttes entre les hommes autour de la définition de la masculinité, fondée sur des « *sources externes* » comme l'âge, la sexualité, l'ethnie, la classe. Certains hommes « dominants » adoptent des stratégies de maintien de défense de l'orthodoxie afin de légitimer l'état des relations de pouvoir, d'autres des stratégies de contestation de cet ordre (hétérodoxie). L'orthodoxie, « bonne manière d'être homme », décrit un homme accompli et puissant dans le *champ*, alors que les « hétérodoxes » adoptent des positions plus euphémisées. Ces luttes ont pour enjeux la répartition et la valorisation des différentes formes de capital. Parmi ces différentes formes de capital, Coles insiste, en accord avec Skeggs (1997), sur l'importance du *capital corporel* comme élément du capital culturel et ressource centrale pouvant être reconvertie en autres formes de capital. L'incarnation du pouvoir est associée à un corps musclé, mince et en bonne santé. Ce type d'*habitus* construit un type de masculinité, stratégie largement inconsciente incarnée par l'adoption d'une posture, d'une démarche, de paroles qui structurent *les négociations* de la vie quotidienne. Ce processus, bien étudié par les interactionnistes, s'effectue en fonction des différents types de ressources présents dans l'environnement. Néanmoins, au-delà des grandes oppositions, Coles montre que diverses masculinités dominantes peuvent opérer, au même moment au sein du champ. Dans un sous-champ, par exemple celui de

l'homosexualité, un homme peut incarner une masculinité dominante qui restera dominée dans le champ par la masculinité hégémonique. Cet homme peut d'ailleurs avoir recours à certains aspects de cette masculinité hégémonique, comme la compétitivité, pour asseoir sa position dominante dans le sous-champ de l'homosexualité. Malgré son intérêt, la proposition de Coles connaît quelques limites. La première est évoquée par Thorpe (2010) qui souligne, en s'appuyant sur Kraiss (2006), que le genre est présent dans tous les champs avec des usages néanmoins différents. Par ailleurs, la proposition de Coles isole le champ de la masculinité dans le champ du genre tandis que les masculinités se définissent en relation avec des féminités, dans un système des genres. Thorpe (2010) rejoint ici en partie Connell (2000) pour qui les masculinités et les féminités se construisent ensemble pour produire un ordre de genre.

Néanmoins, les analyses de Thorpe (2009, 2010) rompent en partie avec les concepts d'ordre de genre et de masculinité hégémonique qui, à ses yeux, présentent des incohérences et des faiblesses pour comprendre les relations fluides et dynamiques entre les catégorisations de genre d'une part, et, d'autre part, les relations entre les hommes et les femmes dans le champ sportif. Pour renouveler les études de la construction des féminités et masculinités dans le champ du snowboard, Thorpe (2009) propose d'utiliser les concepts de Bourdieu — champ, habitus, capital — et la relecture qui en a été faite par les universitaires féministes (notamment McCall, 1992; Laberge, 1995; Skeggs, 1997, Moi, 2000, Lowell, 2000; Kraiss, 2006, Huppertz, 2009).

### **1.5.2 Bourdieu revisité par les critiques féministes : Holly Thorpe (2009, 2010)**

Pour analyser la domination masculine, Bourdieu (1998) utilise des données issues de ces observations ethnographiques en Kabylie (société à la fois très exotique et très proche de nous selon lui) et dans une famille bourgeoise anglaise du début du 20e siècle. Il justifie ce choix par la nécessité de prendre de la distance par rapport à son objet. Kraiss (2006) relève que Bourdieu ne donne pas seulement une « image magnifiée » de la domination masculine, mais aussi une image hermétique, fermée et parfaitement ordonnée (p. 123). Pour Kraiss (2006), Bourdieu ne tient pas assez compte les changements des relations de pouvoir entre les sexes dans nos sociétés modernes, en particulier que les femmes agissent politiquement en sujets sociaux relativement autonomes pour leur propre



droit et leur propre intérêt (Krais, 2006). Ancrée dans les travaux critiques des universitaires féministes anglophones (Adkins, 2000 ; Lawler, 2000 ; Moi, 1991 ; Skeggs, 1997 ; Lovell, 2000), Thorpe (2009) considère que les femmes peuvent poursuivre des stratégies d'accumulation de capital. Ainsi, l'acquisition de capital symbolique (associé à un statut prestigieux) dans le champ du snowboard est rendue possible pour les femmes à partir des années 1990 par la production de performance sportive : la réalisation de prouesses, la démonstration de compétences, d'agressivité, de courage, ou encore la recherche de style (p.493).

Selon Thorpe (2009), Bourdieu (1979) relève que les femmes peuvent tirer profit de leur charme dans le marché du travail sans prêter néanmoins assez d'attention à la relation entre capital et genre. Afin de rectifier l'androcentrisme du fonctionnement du champ, McCall (1992) propose la notion de capital de genre, qui instaure la féminité comme une forme de capital culturel incorporé. Skeggs (1997) reprend cette proposition en précisant que ce capital féminin peut être utilisable de façon variable en fonction des positions de classe, de sexualité, d'âge, de race. Lowell (2000) souligne par ailleurs que cette forme de capital acquiert de plus en plus de valeur sur le marché du travail<sup>58</sup>. Dans le champ du snowboard, Thorpe (2009) appréhende ce capital comme un pouvoir de conformité à une esthétique féminine socialement dominante ou un pouvoir de séduction impliquant un corps hétérosexuellement désirable (Skeggs, 1997). Si certaines femmes tirent profit de leur investissement dans la féminité, ce capital féminin ainsi défini est limité et fonctionne toujours sous contrainte (Huppatz, 2009).

Effectivement, on comprend que dans le champ du snowboard, la définition des normes de genre, comme dans d'autres disciplines sportives, demeure largement sous le contrôle des hommes. Selon Thorpe (2009) « *le problème clef est que, dans la structure symbolique du snowboard définie par les hommes, quelle que soit la forme de capital que les snowboardeuses possèdent d'un côté, elles tendent à le perdre de l'autre* »<sup>59</sup> (p.495). Si elles sont « trop féminines », elles risquent d'être sexualisées à outrance et d'être

---

<sup>58</sup> Sur la rentabilité du capital corporel, voir par exemple le travail d'Hidri (2007) et de Louveau (2007)

<sup>59</sup> Traduction libre de : "The key issue here, however, is that in the male-defined symbolic structure of snowboarding, whatever form of capital female snowboarders possess in one respect, they tend to lose in others."

discréditées par les hommes sur le plan sportif. Mais si elles sont « trop masculines », elles risquent d'être déconsidérées aussi en étant par exemple traitées de « butch lesbian ». On comprend que les femmes sont placées dans une position délicate pour incarner l'excellence sportive et le pouvoir au sein du champ. Dans le cas du snowboard, les femmes qui réussissent le mieux reconvertissent leur capital symbolique en capital économique en alliant capital symbolique et capital féminin. Ces femmes pratiquantes dans un groupe « central » (the "core female boarders"), plus performantes et plus médiatisées, disposent du supplément de liberté autorisant la définition des usages du corps « féminins » légitimes dans ce milieu. Néanmoins, la forme prise par la féminité valorisée peut prendre des formes variées au sein du champ, en relation avec la structure du capital (en particulier la possession de capital symbolique) des sportives et leur position dans le champ du snowboard qui engendrent des expériences de genre différentes en fonction du capital féminin. Ainsi, les positions de pouvoir dans les différents groupes génèrent des formes de féminités et de masculinités valorisées diverses avec leurs conséquences sur les relations entre les sexes (p. 497). Thorpe reprend ici la conception de Bourdieu (1979) selon laquelle le genre et la classe, intimement liés, produisent autant de manières d'être féminines (ou masculines) qu'il y a de classe et de fractions de classe. Elle prend pour exemple le cas d'une femme dans un groupe de professionnels (the "core female boarders") qui s'impose parmi les hommes par ses performances sportives en ignorant les propos sexistes de ses pairs masculins à l'encontre des autres femmes. Cette expérience diffère totalement de celle d'une femme occupant une position moins centrale dans le champ (the "weekend warriors"), marginalisée (infantilisée, jugée non apte à la pratique intensive) par ses pairs masculins.

Enfin, Thorpe (2009) aborde l'exemple des « pro-hos » (équivalent des groupies dans le snowboard), peu respectées dans le champ et considérées comme des objets sexuels (p. 498). Ce qui amène Thorpe (2009) à conclure que cet « examen des interactions de genre et la distinction de groupes sociaux dans le champ du snowboard confortent l'idée de Bourdieu selon laquelle le genre est un principe secondaire de division. Les pratiques incarnées par les snowboarders suggèrent que le capital initial des individus est neutre de genre, étant fondamentalement défini par leur position relative dans la structure basée sur

leur habilité, leur engagement dans l'activité et leur style de vie »<sup>60</sup> (p. 498). Nous relevons ici une première contradiction chez Thorpe (2009). Elle considère le genre comme principe secondaire au sein du champ tout en s'appuyant sur les travaux de McCall (1992) et Kraiss (2006) qui rejettent cette idée. Selon Thorpe (2009), la malléabilité des relations entre les genres, des formes de féminités valorisées et les luttes entre hommes et entre femmes autour de la définition des normes de genre, rend caduque le concept d'ordre de genre développé par Connell (p.498-499).

Nous sommes en désaccord avec Thorpe sur ce point. Tout d'abord parce qu'elle associe les différents groupes à des groupes de classe. Or la composition de ces groupes a aussi une composante ethnique, sexuée et sexuelle puisqu'ils sont largement dominés par des hommes blancs hétérosexuels de classe moyenne et supérieure. Ensuite, Thorpe montre que les femmes incarnent des féminités plurielles, mais aussi hiérarchisées car inégalement dotées de pouvoir. Par ailleurs, Connell (2000) complexifie l'analyse en soulignant que les relations de genre fonctionnent dans des configurations locales et sont certes le produit de luttes entre les sexes, mais également au sein du groupe des hommes et de celui des femmes (même si ce dernier point est moins traité).

Thorpe (2010) prolonge son analyse en étudiant les différents groupes d'hommes. Afin de discuter le concept de masculinité hégémonique, elle distingue quatre groupes de snowboarders aux formes de masculinités dominantes très différentes. Elle fonde son analyse sur la diversité de ces masculinités dominantes en fonction de l'âge des athlètes et leur style de vie, en particulier leur situation conjugale et professionnelle. En premier lieu, « The gommets » sont des adolescents qui cherchent à adopter les codes de leurs aînés, à obtenir la reconnaissance de leurs pairs par la réalisation de prouesses. « The bros », jeunes hommes constituant une fratrie, incarnent une forme d'« hypermasculinité » très médiatisée dans le champ qui valorise la prise de risque associée à la réalisation de prouesses, la consommation d'alcool excessive, l'exécution de gestes violents à l'égard des autres ou de soi-même, la nécessité de se démarquer des filles considérées comme des

---

<sup>60</sup>Traduction libre de *"this examination of the interaction of gender and social group distinction in the snowboarding field supports Bourdieu's claim that gender is a secondary principle of division. The embodied practices of snowboarders suggest that an individual's initial capital is gender-neutral, being fundamentally defined by their relative position in the structure based on their ability, commitment to the activity, and lifestyle."*

objets sexuels ou ridiculisées, l'exclusion des autres hommes (plus vieux, moins compétents, homosexuels). « The real men », plus âgés, pratiquent dans des conditions extrêmes en montagne où les risques sont bien plus réels. Ils se distinguent par leur courage, leur expérience, leur compétence, leur capacité à boire de l'alcool et leur robustesse physique. Enfin « the old guys », trentenaires, ultérieurement appartenant au « noyau » des pratiquants, ont désormais plus de responsabilités sociales (mariés, avec des enfants, un emploi à long terme). Le snowboard n'est plus un lieu d'affirmation de leur virilité. L'approche de la pratique, plus individualisée, valorise moins la prise de risque, encourage davantage la pratique des filles, en particulier de leur petite amie.

Cette pluralité des masculinités ne remet pas en cause à notre sens le concept de masculinité hégémonique. En effet, Thorpe (2010) rappelle que malgré une féminisation de la pratique ou une certaine diversification ethnique, le snowboard reste largement dominé par les jeunes hommes blancs des classes moyennes et supérieures (p.180). Elle souligne que la médiatisation de ce sport et les pratiquants diffusent des valeurs et des styles qui traversent les champs locaux, régionaux et nationaux. De fait, beaucoup d'éléments de cette hypermasculinité sont observables dans la plupart des lieux de pratique (p.183). Très conforme à la masculinité hégémonique classiquement décrite (prouesse physique, prise de risque, consommation d'alcool, subordination et marginalisation des femmes et de l'homosexualité), elle demeure largement dominante au sein du snowboard. La dissymétrie des rapports de pouvoir entre les sexes sur la définition des normes de genre, et entre les genres (puisque l'incarnation de la féminité est problématique pour incarner l'excellence sportive et qu'une forme de masculinité est bien plus susceptible d'acquérir du capital symbolique et économique dans le champ) semble confirmer qu'une forme de masculinité hégémonique régit le champ du snowboard, et qu'elle se décline dans différents ordres de genre localement produit. Cependant, Thorpe a raison de souligner à notre sens que les concepts de Bourdieu sont très utiles pour décrire cette fluidité des relations de genre. En accord avec Coles (2009), elle considère que le concept d'habitus est un outil puissant pour étudier la construction des féminités et des masculinités dans différents espaces et les négociations opérées par les agents au sein de l'espace sportif. Les travaux de Mennesson (2012) semblent dans cette perspective particulièrement éclairants.

### 1.5.3 Croiser habitus et régime de genre : Christine Mennesson (2012)

Contrairement à Thorpe (2009, 2010), Mennesson (2012) pense la complémentarité entre les travaux de Connell (1987) et de Bourdieu (1979) à partir de l'étude des trajectoires. L'auteure propose d'analyser l'entrée de femmes dans des sports « masculins » en France (la boxe française et le football), et l'appropriation différenciée de ces sports à travers le croisement entre un *régime de genre* et le système dispositionnel des sportives. Ainsi, chaque discipline véhicule un *régime de genre* spécifique qui cadre à la fois les comportements de genre et les modes de sexualité adoptés par les femmes. Le concept de *régime de genre* est dès lors utile pour pallier au fait que Bourdieu n'inclut pas le genre comme un processus structurant de l'espace social. Cependant, pour Mennesson, Bourdieu (1979) théorise la relation entre les contextes sociaux et les comportements individuels tandis que Connell (1987) ne tient pas compte de ces variations individuelles et des contradictions liées aux différents processus de socialisation dans diverses institutions. Mennesson (2005, 2012) montre comment certaines configurations familiales permettent l'incorporation de « *dispositions sexuées inversées* » qui facilitent l'engagement des filles dans des sports « masculins ». Elle développe la notion d'*habitus clivé* (Bourdieu, 1979) et rejoint les critiques questionnant l'homogénéité et la permanence des dispositions composant l'habitus (McNay 1999, Lahire 2001). Ainsi l'habitus est un *système dispositionnel* pouvant être hétérogène (composé de dispositions à la fois « féminines » et « masculines »), doté d'une plasticité (entre des dispositions fortes très durables ou faibles plus malléables), et activable de façon différente en fonction des situations et des espaces dans lesquels évoluent les agents (Lahire 2001).

Ainsi défini, le concept d'habitus permet d'appréhender plus finement la façon dont un même sport participe différemment à la construction genrée des agents et à l'adoption de stratégies possibles d'accumulation de capital au sein du champ sportif. Mennesson (2012) montre par exemple comment certaines boxeuses arrivent à la fois à « boxer comme un homme » tout en se conformant aux exigences de la féminité valorisée par les boxeurs. D'autres boxeuses, ayant incorporé des « *dispositions sexuées inversées* » plus « fortes » au cours de leur socialisation familiale et sportive antérieure, n'arrivent pas à changer de registre dispositionnel et à se conformer à cette féminité valorisée. Les femmes ayant des dispositions sexuées plus hétérogènes ont davantage de facilités à obtenir des postes de pouvoir dans l'institution. De ce fait, le travail de genre fonctionne comme une forme de

capital dans le champ sportif, en relation avec le capital culturel et/ou le capital sportif des femmes.

Le concept d'habitus tel qu'il est développé ici permet de mieux appréhender la fragmentation des identités de genre, en relation avec la mobilité des agents entre différents espaces de socialisation. Cependant, Mennesson (2012) ne traite pas de la relation entre les concepts de régime de genre, d'ordre de genre et de masculinité hégémonique, ni du concept de champ. Elle suggère que chaque sport, en fonction de ses caractéristiques techniques et symboliques, suggère fortement un régime de genre. Pour nous néanmoins, au-delà des spécificités disciplinaires, le champ sportif véhicule un ordre de genre mondialisé qui comprend l'ensemble des régimes de genre véhiculés par les institutions sportives et des ordres de genre nationaux, régionaux et locaux. Ainsi, au sein d'une discipline sportive, il coexiste une diversité d'ordres de genre locaux au sein desquelles les masculinités et féminités sont produites de façon concomitante permettant l'émergence d'une forme de masculinité dominante associée à l'autorité et au pouvoir. Cette forme se définit dans un contexte situé géographiquement et culturellement, en relation avec la centralité de l'espace au sein de l'institution. Ainsi, la masculinité dominante au sein d'un club amateur de rugby dans le sud-ouest serait tout autre que celle d'un centre de formation semi-professionnelle en région parisienne. Dans une même discipline et au sein du champ sportif, une pluralité de masculinités dominantes (Coles, 2009) coexiste. Les agents, quel que soit leur sexe, doivent *négoier* avec le type spécifique de masculinité hégémonique dans un espace singulier. Ainsi, les boxeuses doivent à la fois se conformer à un idéal (masculin) d'aptitude au combat tout en répondant aux exigences de la féminité valorisée par les hommes ayant une position de pouvoir et d'autorité c'est-à-dire incarnant une forme de masculinité hégémonique dans un espace sportif situé (Mennesson, 2012 ; Mennesson et Clément, 2009). Cette proposition nous amène à revenir sur la notion de capital de genre et sur la prise en compte de la pluralité des appartenances des agents.

#### 1.5.4 Du capital de genre au genre des capitaux ?

Dans les travaux de Thorpe (2009) et de Mennesson (2012) le capital féminin au sein du champ sportif est essentiellement traité comme un pouvoir de séduction lié à la production d'un corps hétérosexuellement désirable. Nous pensons que l'on peut préciser l'analyse en distinguant dans le champ sportif, avec Loïc Wacquant (2013) et son travail sur les boxeurs, trois types de « capitaux sportifs » : la production d'un corps travail (faire de son corps une machine, un outil, l'affûter comme une lame), un corps esthétique (la beauté du corps de l'athlète étant révélatrice de la qualité de sa préparation), et un corps symbolique. Nous retiendrons cette catégorisation en caractérisant *le capital corporel du travail sportif* comme l'acquisition d'habiletés motrices à visée performative. *Le capital corporel esthétique* et son pouvoir de séduction ne sont pas obligatoirement corrélés à la performance. *Le capital corporel symbolique* est caractérisé par le pouvoir d'incarner le prestige. Enfin, il nous semble utile d'ajouter un *capital corporel hygiénique ou de santé*. Effectivement, avoir un corps en bonne santé est un pouvoir dont dispose l'agent en terme de longévité, de qualité de performance et plus largement de qualité de vie, pouvoir potentiellement reconvertible en capital économique (par exemple en diminution des coûts de soin). Coles (2009) souligne l'importance d'avoir un corps en bonne santé, par exemple non suspect de dopage, dans l'incarnation du pouvoir. On peut également ajouter une forme de capital corporel morphologique pour désigner le pouvoir donné par les « caractéristiques morfo-structurales » de l'agent (Pociello, 1987, p. 195).

Bref, le capital corporel peut donc recouvrir diverses formes, et ne pas exclure la possibilité pour les hommes de construire des masculinités hétérosexuellement désirables afin d'en tirer des avantages dans certaines configurations (comme le fait Bel ami de Maupassant par exemple). Sans penser de manière symétrique les stratégies des femmes et des hommes socialement inégaux, on peut admettre que l'acquisition de différents types de pouvoir (économique, politique, sportif, etc.) par les femmes implique la capacité des hommes à se conformer à leurs attentes, par exemple en leur plaisant physiquement. Ce capital corporel esthétique n'est donc pas réservé aux femmes et par là même pas totalement spécifique à la féminité. Les hommes et les femmes ne construisent cependant pas des formes similaires de capital corporel esthétique et sexuel. Par exemple dans les pratiques d'entretien, les garçons cherchent généralement à s'épaissir et à muscler le haut

de leur corps (les épaules, les pectoraux, les bras), alors que les filles vont chercher à affiner leur silhouette, à s'assouplir, à muscler d'autres parties du corps (abdos-fessier). Considérer une forme de capital corporel hygiénique est un autre moyen de donner du pouvoir à la féminité, dans la mesure où les filles sont davantage socialisées à prendre soin d'elles (par exemple dans l'orientation vers des activités physiques d'entretien) comparées aux garçons qui adoptent davantage des pratiques plus destructrices (conduite à risque, consommation d'alcool, de viande rouge, pratiques sportives compétitives intensives, etc.). En ce sens, la construction de la féminité peut être un atout en terme de santé.

Par ailleurs, la construction du capital culturel institutionnalisé scolaire est également différenciateur dans la mesure où les goûts scolaires et le choix des filières sont fortement liés à l'appartenance de sexe des agents (Neveu et Guionnet, 2009). Ici encore la capacité « féminine » à se conformer aux exigences des enseignants (se montrer docile, appliquée, ne pas bouger, écouter, etc.) est scolairement un atout comme en témoigne la meilleure réussite des filles malgré la socialisation différenciée et inégalitaire dans l'institution scolaire, notamment en relation avec les interactions avec les enseignants (Mosconi, 2005, Felouzis, 1993 ; Gagnon, 1998).

Ces approches montrent qu'acquérir du prestige ne peut se réduire dans le domaine du sport à la réalisation de performances appréciables. Ces dernières, incluses dans un système de capitaux, doivent être valorisées et relayées par les pairs dotés de pouvoir. Pour revenir à Thorpe (2009), ce sont essentiellement les hommes en snowboard. En associant l'acquisition de capital symbolique au sein du champ du snowboard quasi exclusivement à la réalisation de performance sportive, Thorpe minimise à notre sens l'importance du capital social (le réseau de relations) dans le processus d'acquisition de ce capital symbolique. Considérer le capital social comme neutre de genre risque d'occulter que la constitution de réseaux possède une composante sexuée, et par la même d'ignorer l'existence de stratégies d'affiliation préférentielle entre hommes et de marginalisation de la performance des femmes dans le champ sportif (Messner, 2002).

Par ailleurs, bien que Thorpe (2009) souligne aussi, en s'appuyant sur Kraus (2006), la dimension fondamentalement genrée de l'habitus, son analyse présente quelques ambiguïtés. On sait que dès la prime enfance, les agents sont socialisés de façon différente en fonction de leur sexe, en prédisposant les garçons et les filles à s'engager statistiquement dans des sports différents, à adhérer à certaines modalités de pratiques, et à



y réussir en transformant les dispositions une forme de capital corporel sportif comme le montre l'ensemble des travaux sur les carrières sportives. En ce sens, les habiletés sportives ne sont pas neutres d'un point de vue du genre, comme le remarque par ailleurs Thorpe (2009) lorsqu'elle souligne que certaines snowboardeuses acquièrent du capital symbolique en démontrant des qualités traditionnellement définies comme « masculines » comme les prouesses physiques, la prise de risques et l'engagement, alors que d'autres mises sur leur féminité comme une forme de capital<sup>61</sup>. Ainsi les qualités inhérentes à la pratique du snowboard peuvent être catégorisées traditionnellement comme masculines. Les boxeuses doivent apprendre à « boxer comme un homme » pour Mennesson (2012) et Wacquant (2013) évoque un « capital corporel masculin » pour désigner la construction d'un corps apte à exercer une violence contrôlée. S'il existe certainement un capital « féminin », nous pensons qu'il existe corrélativement un capital « masculin ».

On ne peut donc pas considérer qu'une forme de disposition ou de capital soit propre à un sexe, mais plutôt, que dans un contexte situé ou une configuration spécifique, la « distribution » des dispositions et du capital est différenciée et inégale en fonction du sexe. En ce sens, on ne peut pas parler de capital de genre, mais de genre du capital, certaines formes de capital étant socialement catégorisées comme masculin (être fort en mathématique, en boxe, etc.) et féminin (être forte en lettre, en danse classique, etc.). Le champ sportif renforce l'inégalité de la répartition dans la mesure où certaines formes de capital ont davantage de chances d'être acquises par les hommes (aptitude au combat, à la compétitivité, autorité franche, etc.) en raison de leur conformité aux attentes genrées et de leur position dominante dans l'espace. Enfin, au-delà de cette distribution inégale des capitaux, l'usage et la valeur de ce capital (par exemple l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre sportif) ne sont pas nécessairement similaires en fonction du sexe du titulaire. Ce qui nous amène à opérer explicitement une distinction *entre appartenance de sexe et disposition sexuée* et à en définir l'usage.

---

<sup>61</sup>"Whereas some female boarders acquire symbolic capital by demonstrating the traditionally-defined "masculine" traits of physical prowess, risk, and commitment (e.g., Janna Meyen), others overtly employ their femininity as a form of capital"

### 1.5.5 Appartenance de sexe et dispositions sexuées : des notions distinctes, mais en relation

Huppatz (2009) propose d'opérer une distinction entre le « capital féminin » (« feminine capital ») et le « capital femelle » (« female capital »). L'auteure montre que dans le champ du travail de soin rémunéré, les femmes peuvent tirer profit, d'une part de leur « bon corps pour le travail » (« the right body for the job »), et d'autre part de la possession de « bonnes dispositions pour le travail ». La proposition d'Huppatz présente l'avantage d'introduire explicitement ce double rapport de domination dans le champ : la valeur inégale des sexes et des genres. Cependant, la notion de capital « femelle » pose aussi problème, car ce capital viendrait s'ajouter (comme le capital de genre) à un ensemble de capitaux dont l'acquisition et la valorisation pourraient se jouer en dehors de l'appartenance de sexe des agents. Nous proposons plutôt de considérer qu'au sein du champ sportif l'acquisition et la valorisation du capital vont se jouer différemment et inégalement à partir de l'articulation entre l'appartenance de sexe des agents et leurs dispositions sexuées.

La distinction entre l'appartenance de sexe des agents et leurs dispositions sexuées (ou genre) conduit à discuter de la relation entre sexe et genre. Nous considérons que l'appartenance de sexe est attribuée : à la naissance, les agents sont « étiquetés » comme garçon ou fille à partir du sexe anatomique visible, cet *étiquetage* ayant lieu y compris quand le sexe anatomique est non-défini, comme dans le cas des intersexués. Effectivement, la binarité des groupes d'appartenance fille/garçon est une production sociale qui ne répond pas à une binarité biologique (Wiels, 2006). Ce qui n'interdit pas de penser que l'appartenance de sexe a aussi une composante biologique induite par la production de corps différenciée liée à la reproduction sexuée. À partir de cette attribution de sexe, les agents sont socialisés différemment pour entrer en conformité avec le genre masculin ou féminin. Cette production de la conformité est institutionnalisée et s'appuie sur des rites, des mythes, des contraintes symboliques, physiques et matérielles (Godelier, 1996 ; Mathieu, 1992 ; Bourdieu, 1998 ; Héritier, 1996).

L'habitus est fondamentalement genré dans la mesure où il est le produit d'une appartenance de sexe. Il est essentiel de noter que, en retour, le système de dispositions

vient modérer l'appartenance de sexe. L'erreur scientifique d'un discours naturalisant, qui justifie les différences et inégalités socialement produites par le recours à la différence « naturelle » des sexes, réside dans l'idée que le biologique est fixe, inamovible et atemporel. Or le corps biologique dispose d'une plasticité, illustrée par exemple par les travaux de Vidal (2006) sur la plasticité cérébrale. L'incorporation de la culture agit en profondeur sur l'expression du biologique à l'échelle de l'individu, mais également à l'échelle de l'espèce sur un temps plus long, comme l'illustre les travaux sur la production sociale des différences de corpulence de taille et de masse musculaire entre les sexes (Touraille, 2008). Il est à la fois nécessaire de penser la différence et la co-définition entre l'appartenance de sexe (y compris dans sa dimension la plus biologique) et l'habitus. L'appartenance de sexe et l'habitus disposent tous deux d'une plasticité relative, c'est-à-dire d'un potentiel de transformation dans un éventail de possibles non infini.

L'autonomie relative des dispositions et de l'appartenance de sexe est illustrée dans le domaine du sport, par exemple, par les travaux de Mennesson (2005, 2012) qui montrent qu'une fille peut incorporer des dispositions « masculines » (ou « *dispositions sexuées inversées* ») au cours de la socialisation primaire. Une fille ayant incorporé nombre de dispositions « masculines » incarnera toujours socialement une certaine forme de féminité (à moins qu'elle change totalement de genre, voire de sexe, et devienne socialement un homme). Cette autonomie relative entre appartenance de sexe et disposition genrée permet de comprendre la variabilité de la caractérisation des dispositions en fonction des configurations historiques, culturelles et sociales. La définition du masculin et du féminin est intimement liée à l'appartenance de classe des agents, comprise ici comme la classe de naissance.

Cette appartenance de classe a aussi une composante biologique. Le « corps de classe » des agents s'exprime par exemple dans la plus grande taille moyenne des classes aisées par rapport à celle aux classes populaires. L'incorporation du social s'effectue avant la naissance de l'agent par l'intermédiaire du corps de la génitrice en relation avec ses conditions de vie, sa langue, sa nourriture, etc. Le phénotype du corps du nouveau-né est le produit du croisement d'une part de génétique, des conditions environnementales (sociales et culturelles) et du hasard (le croisement génétique est hasardeux comme les situations de vie). Comme pour l'appartenance de sexe, l'appartenance et les dispositions de classe se co-définissent (à partir de son appartenance, un agent incorpore des dispositions qui vont

définir à leur tour son appartenance), disposent d'une autonomie relative (un agent de classe populaire peut incorporer des dispositions sociales hétérogènes au cours de sa trajectoire) et disposent d'une certaine plasticité. Mais cette plasticité est là encore relative.

### **1.5.6 La pluralité des appartenances dans la dynamique du champ : la « consubstantialité » des appartenances**

Pour Connell (2000), la construction d'un ordre de genre mondial est le produit du croisement de différents rapports de domination entre les sexes, les classes, les races et les sexualités. Si le champ est porteur d'un ordre de genre, il convient d'intégrer la pluralité de ces rapports de pouvoir. Devreux (2010), en accord avec McCall (1992), souligne que Bourdieu considère le sexe et l'appartenance ethnique ou l'âge comme une propriété secondaire de l'habitus de classe. Pour Kergoat (2009) en revanche, les rapports sociaux de sexe, de classe et de race sont consubstantiels et coextensifs, c'est-à-dire qu'ils interagissent simultanément et qu'ils se co-définissent, ce qui ne permet pas de distinguer les effets respectifs des composantes sexuées, raciales et sociales des dispositions.

Ainsi, dans cette perspective, la pluralité des appartenances implique celle des rapports sociaux définis par « *une relation antagoniste entre deux groupes sociaux établie autour d'un enjeu* » et « *un rapport de production matérielle et idéelle, conflictuel* » (p.112). Pour Kergoat (2009), les rapports sociaux de sexe, de classe et de race ne peuvent être hiérarchisés. Ils ont des enjeux propres et doivent être historicisés. Ils forment un système, ce qui n'exclut pas des contradictions entre eux, et s'articulent en permanence de manière différenciée en fonction des configurations. Toujours selon Kergoat, ces rapports sociaux ne doivent pas être confondus avec des relations sociales, immanentes aux individus entre lesquels elles apparaissent. Ces relations interindividuelles et leurs évolutions, d'une certaine manière autonomes, n'ont pas nécessairement d'influence sur les rapports sociaux, excepté lorsqu'elles s'organisent collectivement en pratiques sociales. Kergoat (2009) énumère quatre principes communs à l'étude de ces rapports sociaux en proposant une problématisation renouvelée de l'approche marxiste. Ainsi, des *rapports de production* croisent *l'exploitation* (par exemple la moindre rémunération du travail), *la domination* (par exemple les freins à la construction des carrières) et *l'oppression* (par exemple les violences subies). Il est important de rappeler ici que pour nous, la composante

biologique des appartenances n'est pas contradictoire avec les mécanismes d'exploitation, de domination et d'oppression comme produit d'une organisation sociale.

En accord avec Kergoat (2009), la prise en compte de l'appartenance raciale est, selon nous, nécessaire dans la mesure où elle entre en jeu dans la construction des dispositions. On sait néanmoins que l'usage du terme de race soulève des questions sociologiquement légitimes. Les catégories raciales ont été fondées sur des mesures anthropomorphiques, à partir desquelles une hiérarchisation a été opérée entre les êtres humains. Il a été démontré au cours du 20<sup>e</sup> siècle que la fixité des différences raciales et leur hiérarchisation n'ont pas de validité sur le plan scientifique (UNESCO, 1950).

Tout d'abord, on peut considérer que cet usage participe à la banalisation, la réessentialisation, et donc à la reproduction de cette catégorie. À l'inverse, on peut penser que l'usage de ce terme « jette un pavé dans la marre » et permet de sortir d'une vision d'un monde social où le racisme serait propre à des individus et non structurant du jeu social. Effectivement, la race doit être traitée comme un « *fait social* » et le racisme comme un objet sociologique et non uniquement politique et moral (O'Callaghan et Guillaumin 1974). Par ailleurs, la notion de race pose question, car elle recouvre une pluralité de rapports de pouvoir basés sur les différences phénotypiques (comme la couleur de peau), les différences ethniques (comme la religion ou la langue) et les différences nationales dans un contexte postcolonial. Ces différentes sous-appartenances raciales phénotypiques, ethniques et nationales se jouent elles aussi simultanément et se codéfinissent, mais de façon spécifique en fonction des configurations. Par exemple, l'articulation entre phénotype et nationalité est tout autre aux États-Unis qu'en France. Ainsi comme le souligne Kergoat (2009), « *la racialisation de l'antagonisme de classe aux USA ne peut se superposer à la situation française* » (p. 116-117). La réticence à employer la notion de race peut se comprendre, mais il nous semble que, quelle que soit la façon dont on le nomme et à condition de bien préciser de quoi l'on traite, il est important de prendre en compte ce rapport de domination, sous peine de conforter « *les réticences des traditions républicaines à se confronter à un passé colonial qui, pour avoir été nié et refoulé, revient sans cesse miner l'effort de comprendre et la volonté de combattre avec efficacité la persistance actuelle du racisme* » (Fougeyrollas-Schwebel et coll., 2005).

Nous nous interrogeons sur la prise en compte d'autres appartenances, en particulier l'appartenance sexuelle, et sur la possibilité d'intégrer *les rapports sociaux de sexualité* dans l'analyse en les distinguant en particulier des rapports sociaux de sexe. On sait que le pouvoir des hommes s'appuie sur le contrôle du corps des femmes, de leur fonction reproductrice et plus largement de la sexualité et aussi qu'une hiérarchie est opérée au sein du groupe des hommes en relation avec leur sexualité. On peut considérer que ces deux rapports de domination ne sont pas isolés l'un par rapport à l'autre et qu'ils se croisent de façon complexe en fonction des configurations.

La construction de la sexualité par les agents est toujours imbriquée dans des contextes culturels, historiques et sociaux. On ne peut cependant ignorer qu'une orientation sexuelle préférentielle puisse dans certains cas s'imposer aux agents, et que cette orientation sexuelle puisse avoir un impact sur la construction des dispositions et sur les stratégies d'accumulation de capital. L'analyse de Eribon (2010) de sa propre trajectoire est particulièrement éclairante. Cet intellectuel issu d'un milieu ouvrier a dû rompre avec sa famille pour pouvoir vivre son homosexualité. Il explique comment celle-ci a participé à la construction d'une masculinité non conforme aux exigences familiales et comment l'intégration dans les milieux homosexuels parisiens lui permet dès lors de rencontrer des hommes de milieux plus aisés, rencontres « significatives » qui lui ouvrent des perspectives sur le plan intellectuel puis professionnel. Dans ce cas précis, l'appartenance sexuelle entre en jeu dans la construction d'un réseau de relations (capital social) et dans l'accès à une forme de « culture légitime » (capital culturel). Nous pourrions interroger le rôle de l'appartenance générationnelle — Thorpe (2010) accorde par exemple une grande importance à l'âge dans la construction des masculinités des snowboarders — ou encore de l'appartenance nationale ou régionale.

À partir de leurs diverses appartenances, les agents acquièrent une position dans des rapports sociaux qui opèrent et mettent en œuvre des hiérarchisations entre des groupes et des agents au sein du champ. En ce sens, l'appartenance est attribuée, car l'agent est plongé dans un jeu social dont les rapports de pouvoir préexistent à son entrée dans le jeu.

Au sein du champ sportif, le croisement des rapports sociaux favorise la domination d'un groupe d'agents et l'émergence d'une forme de masculinité hégémonique. Les agents se caractérisent par des appartenances et des dispositions qui ont une composante sociale, sexuée, raciale et sexuelle. Cette distinction entre appartenance et disposition doit être prise en compte dans l'analyse des stratégies d'acquisition et de valorisation de capital par les

agents. Nous analyserons ces stratégies comme une négociation opérée par les agents avec une forme hégémonique dans un contexte donné, étant entendu que le champ sportif valorise une forme de *masculinité hégémonique* en quelque sorte « légitime » et structurante.

## 1.6 Conclusion

La masculinité hégémonique est toujours ancrée localement et institutionnellement, mais une forme organise et légitime la domination d'un groupe d'agents à l'échelle mondiale. L'institution sportive participe largement à sa diffusion. Elle est un lieu privilégié de socialisation masculine où les hommes apprennent les uns des autres les règles de la domination masculine qui trouve ses racines à la fois dans la hiérarchisation au sein du groupe des hommes et dans l'exercice de la violence sur les femmes. Cette violence est à la fois symbolique et physique. Les sportifs font aussi office de modèles dans les médias.

Cependant, l'institution sportive recouvre une pluralité de sports, ayant diverses logiques internes et comprenant une pluralité de modalités de pratiques. Cette diversité des pratiques et des définitions de l'« excellence corporelle » n'empêche pas de penser l'existence d'une forme de masculinité hégémonique qui s'impose au sein du champ sportif : la compétitivité, le dépassement de soi, la conquête de nouveaux exploits ou territoires, la supériorité des hommes sur les femmes, l'hétérosexualité conquérante, la prise de risque aux dépens de sa santé, etc. Pour autant, une vision trop unitaire de la domination masculine doit être évitée, car cette dernière prend une pluralité de formes. Les hommes sont pris dans des contradictions ainsi que dans une pluralité de rapports de pouvoir. Il n'est pas exclu que ces rapports de pouvoir deviennent plus égalitaires à certains égards et/ou qu'ils se maintiennent en changeant de forme. En cela, les travaux sur l'hybridation des masculinités et ceux sur les « habits neufs » de la domination masculine se rejoignent. Le concept d'*habitus* dans ces définitions les plus actuelles est propice pour étudier cette fragmentation des masculinités.

La rupture avec les concepts de Connell proposée par Thorpe (2009, 2010) ne nous semble pas convaincante. Au contraire, dans le prolongement des propositions de Coles (2009) et de Mennesson (2012), nous pensons que le croisement du concept de champ et de masculinité hégémonique présente un réel intérêt pour appréhender la production d'une

pluralité de masculinités dans le sport, sans omettre le fait qu'une hiérarchie s'opère socialement entre elles. Ce croisement a fait l'objet d'une proposition théorique dans l'article n° 3. Le reste de notre travail s'est essentiellement centré sur l'étude du processus d'hybridation des masculinités hégémoniques dans différents cadres de pratiques sportives







---

## 2 L'enquête de terrain

---

Avant de présenter les articles qui constituent « le cœur » de cette thèse, nous reviendrons dans cette partie sur les conditions du recueil de données et les choix méthodologiques opérés, les choix des sports, les dispositifs étudiés et les lieux de l'enquête. La recherche n'aborde pas au fond les différences culturelles entre la France et le Québec. Une telle perspective aurait dû faire l'objet d'une tout autre recherche bibliographique et empirique. L'essentiel de nos données a été récolté en France dans le prolongement du travail de Master 2. Nous avons élargi le spectre des sports étudiés en conservant une cohérence dans le type de structures investies (les Pôles). Nous avons cependant approfondi l'enquête sur le patinage artistique au Québec et en France où ce sport est pratiqué au plus haut niveau international, ce qui n'est pas le cas des autres sports étudiés.

### 2.1 Le choix des sports : le positionnement des pratiques au sein du *champ* sportif

Selon Bourdieu (1983), « il faut penser l'espace des pratiques sportives comme un système (...). Pour comprendre n'importe quel sport, il faut connaître la position qu'il occupe dans l'espace des sports, la vérité du rugby peut être dans l'expression corporelle » (Bourdieu, 1983, p.326).

Pour étudier la production des masculinités, nous avons opté pour une approche comparative entre des sports ayant des positions éloignées au sein du *champ* sportif. Deux approches théoriques sont utiles pour situer les sports.

La première est issue des travaux « bourdieusiens » sur l'espace des sports. Dans ce cadre conceptuel, les sports sont positionnés en premier lieu par rapport à la structure et au volume du capital du « noyau » des pratiquants caractérisés par leur appartenance de classe (Pociello, 1981). Puis la question du recrutement sexué des sports a été prise en compte, certains sports et modalités de pratiques pouvant être catégorisés comme masculins ou féminins (Louveau, 1986). Ces travaux classent les sports à partir de leur recrutement

social puis sexué en relation avec des critères techniques pertinents dans un contexte géographique, culturel et historique donné.

La deuxième approche est issue de certains travaux nord-américains, et en particulier ceux de Messner (2002), qui introduisent la notion de « centralité » et de « marginalité » des sports, en relation avec leur médiatisation, leur professionnalisation, leur valorisation sociale. Comme nous l'avons vu précédemment, ces sports centraux sont le plus souvent collectifs et présentent des contacts rudes. Ils véhiculent une forme de *masculinité hégémonique* au sein du *champ*. Dans ce cadre, les sports et modalités de pratiques pouvant être catégorisés comme féminins occupent une position marginale. Par exemple, en France, le football est une pratique masculine (moins de 4 % de filles) et centrale. Aux États-Unis, cette pratique est féminisée et marginale socialement. À l'inverse, le football américain en France est marginal (15 000 licenciés) et compte 16 % de licenciées. On ne doit pas essentialiser les liens entre des critères techniques et le recrutement sexué des athlètes, mais des permanences sont relevables notamment entre l'euphémisation de la violence des affrontements et la marginalisation d'une pratique, et sa féminisation.

Les travaux anglophones apportent aussi un autre éclairage sur l'influence des appartenances raciales dans le choix des sports et l'appropriation qui peut en être faite. Ce questionnement reste encore peu traité en France, voire impensé. Il est abordé progressivement dans ce travail.

#### L'usage des catégorisations sociales et raciales

Nous devons tout d'abord clarifier l'usage des catégories employées, en particulier pour caractériser les agents par leurs appartenances sociale et raciale.

Évoquer les caractéristiques sociales des enquêtés conduit à employer les notions de classe populaire, moyenne et supérieure. Ces catégorisations renvoient aux appartenances de classe des agents, c'est-à-dire à la profession et au niveau scolaire de leurs parents. On peut s'appuyer sur les grilles de l'INSEE (2003) qui distinguent huit PCS (profession et catégories socioprofessionnelles)<sup>62</sup>. On parle de classe populaire quand les

---

<sup>62</sup>Les PCS, sont classées en 8 groupes : 1) les agriculteurs exploitants ; 2) les artisans, commerçants, et chef d'entreprises; 3) les cadres et professions intellectuelles supérieures, 4) les professions intermédiaires, 5) les employés, 6) les ouvriers, 7) les retraités, 8) les sans emplois/ « inactifs ».

deux parents de l'agent ont au mieux un niveau BEP, CAP, etc., et exercent une profession d'employé, ouvrier, agriculteur, petit artisan/commerçant ; de classe moyenne quand un des deux parents a obtenu un diplôme supérieur (ou équivalent au baccalauréat), et exerce dans une profession intermédiaire (moniteur et éducateur sportif, fonctionnaire catégorie B, infirmier, etc.). Les agents de classe supérieure ont deux parents possédant un diplôme supérieur au baccalauréat et exercent comme cadre ou profession intellectuelle supérieure.

L'évocation des caractéristiques raciales ou ethniques des enquêtés est délicate. Les chercheurs nord-américains utilisent des catégorisations basées sur le phénotype. Ils emploient les termes de *noir*, *d'asiatique*, *de blanc*, *d'hispanique*, voire de *natifs* (les indiens). Le contexte français est tout autre. Dans cette étude nous allons distinguer différentes appartenances raciales ayant une composante phénotypique : les blancs, les noirs africains (dont les deux parents sont issus de l'immigration noire africaine, sénégalaise par exemple), les noirs antillais (dont les deux parents sont guadeloupéens) ou réunionnais, les Maghrébins (dont les deux parents sont issus de l'immigration nord-africaine), les asiatiques, les hispaniques (dont les parents sont sud-américains) et les métis (dont un parent est blanc et l'autre maghrébin, noir, hispanique, etc.). Ces catégories doivent faire l'objet d'une réflexion à part entière (Dorlin, 2005; Fassin, 2006), ce qui n'est pas l'objet de notre travail, même si nous souhaitons ne pas évacuer la question raciale.

## **2.2 Les sports étudiés et leur *régime de genre* : handball, rugby, patinage artistique, boxe française**

Le choix du handball est en grande partie en relation avec ma pratique de ce sport à un niveau national pendant une quinzaine d'années. Au-delà, depuis plus d'une quinzaine d'années, l'équipe de France masculine de handball domine la discipline au niveau mondial (plusieurs fois championne du monde, olympique, et d'Europe). Le handball symbolise une forme d'excellence « à la française ». Cette efficacité compétitive a provoqué un regain de visibilité médiatique (des matches de championnat de France sont par exemple diffusés sur Canal+). Cette médiatisation s'accompagne d'une accélération de la professionnalisation de la discipline, entamée dans les années 1990. Par ailleurs, le handball est fortement implanté en milieu scolaire, largement investi par les professeurs d'EPS, ce qui explique en partie la féminisation de ce sport qui compte environ 37 % de

filles et le grand nombre de licenciés (un peu plus de 400 000)<sup>63</sup>. Au moment de prolonger notre travail d'investigation en thèse, nous avons opté pour trois autres sports.

Le rugby est une pratique « virile » par excellence, qui se différencie du handball notamment par le degré de charge très élevé qu'elle autorise<sup>64</sup>. Il s'agit d'un sport de « combat collectif », avec des contacts rudes, au corps-à-corps, qui compte en France environ 320 000 licenciés, composés à 95 % de garçons. Ce sport est aussi très médiatisé en France (moins que le football, mais bien plus que le handball) et professionnalisé depuis une vingtaine d'années (1995). Le recrutement social est assez diversifié en fonction de son implantation géographique (rugby rural/rugby parisien) et des postes sur le terrain, autrement dit de la division du travail technique, de l'engagement physique, notamment entre avant et arrière (Pociello, 1981). Le rugby reste très majoritairement un sport de blancs en France pour les nationaux, pratiquants et encadrants, même si quelques joueurs noirs évoluent en équipe de France ou dans le championnat français. L'actuel capitaine de l'équipe de France est métisse. Les caractéristiques du rugby et sa médiatisation le rapprochent des sports centraux en Amérique du Nord tels que le football américain ou le hockey sur glace.

À l'opposé du rugby, le patinage artistique, est une pratique de production de formes corporelles à visée esthétique, évaluée sur des critères techniques, artistiques et corporels, largement investie par les filles (Louveau, 1986, 2013). À ce titre, elle peut être qualifiée de « féminine ». La Fédération des sports de glace<sup>65</sup> compte 22 000 licenciés en France, dont 83 % de filles<sup>66</sup>. Les athlètes blancs dominent numériquement, mais quelques athlètes « colorés » figurent au plus haut niveau. On relève en particulier la présence importante de patineurs asiatiques (illustrée par le patineur canadien Patrick Chen), les athlètes noirs et maghrébins étant encore très rares (même s'ils sont présents au plus haut niveau en

---

<sup>63</sup>Chiffres du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, et de la vie associative, dans l'Atlas national des Fédérations sportives, datant de 2012 <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/atlas.pdf>.

<sup>64</sup>Le porteur de balle peut être percuté de dos, de côté, de face, accroché par le maillot, crocheté. Mais il dispose d'un nombre d'appuis indéfinis pour se déplacer et le raffut est autorisé (il peut écarter un adversaire avec son bras).

<sup>65</sup>Qui comprend le patinage artistique, danse sur glace, le bobsleigh, luge, patinage de vitesse, shorttrack, le curling

<sup>66</sup>Même source que celle précédemment citée.

particulier en France). Le patinage dispose d'une certaine visibilité médiatique. Il n'est cependant pas réellement professionnel dans la mesure où il est très difficile de vivre de la pratique compétitive. Seuls quelques athlètes, capables d'atteindre le très haut niveau international peuvent rentabiliser économiquement leur pratique compétitive. Les athlètes ont alors la possibilité de faire des spectacles grand public (non compétitif) ou de devenir entraîneurs.

La boxe française se situe dans un intermédiaire entre les deux sports précédents. Cette activité compte environ 42 000 licenciés<sup>67</sup> en France, dont 30 % de filles<sup>68</sup>. Elle n'est pas médiatisée et n'offre pas la possibilité de devenir professionnel, même pour les meilleurs athlètes dans la discipline. Cette boxe pied/poing a pour originalité de présenter deux modalités d'affrontement en compétition : le combat et l'assaut. En assaut, la violence est beaucoup plus euphémisée. Toucher l'adversaire est valorisé (un peu comme en escrime) et l'exercice de la puissance de la frappe (comme en combat) très contrôlé, voire interdit. Le recrutement social, sexué et racial est différent en relation avec ces deux modalités de pratique. Le combat est largement investi par de jeunes hommes non blancs de classe populaire/moyenne. L'assaut l'est davantage par des femmes et les athlètes sont le plus souvent blancs et issus de classe moyenne/supérieure. Dans l'espace pugiliste étudié, un Pôle France, les athlètes sont préparés au combat compétitif.

Au final, ces sports véhiculent des *régimes de genre* différenciés, qui se caractérisent par : les modalités de travail corporel qu'ils engagent, leur recrutement (social, sexué et racial), les perspectives de professionnalisation qu'ils offrent, les modalités d'interaction qu'ils favorisent (homosexuée, hétérosexuée, relation entre entraîneur et athlètes).

---

<sup>67</sup>Même source que celle précédemment citée. Chiffres du ministère datant de 2012 : <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/atlas.pdf>

<sup>68</sup>Proportion aussi importante qu'en tennis, karaté, taekwondo, légèrement supérieure à l'aïkido (24%)

## **2.3 La population de l'enquête : des sportifs de haut niveau rassemblés dans des Pôles**

Les sports choisis ont des positions différentes dans l'espace des sports, mais ont un ancrage institutionnel commun. L'enquête du Master 2 s'est déroulée dans un Pôle Espoir de handball situé en Bretagne, à proximité de Rennes. La récolte des données effectuées en thèse a prolongé ce travail de Master 2. Nous avons enquêté dans des Pôles situés dans la région Île-de-France.

Les Pôles sont des structures de formation de sportifs évoluant au plus haut niveau national, voire international. Les meilleurs d'entre eux sont membres des équipes de France. Ces dispositifs, largement financés par l'État, recrutent parmi les meilleurs joueurs régionaux (Pôle Espoir), ou nationaux (Pôle France). En France, la formation sportive est organisée sur un modèle pyramidal. Dans chaque sport, des sélections sont opérées de façon précoce (l'âge étant très variable en fonction des disciplines) au niveau départemental, puis régional et national. Cet « écrémage » vise à produire une élite, destinée à représenter la nation lors des compétitions internationales. Les Pôles sont un maillon de cette « chaîne de production » étatisée. Les entraîneurs en charge des Pôles sont des cadres d'État. Dans les dispositifs étudiés, ils ont réussi soit un concours de la fonction publique (professeur de sport ou d'EPS), soit des Brevets d'Etat (niveau 2 et 3), soit les deux. Par ailleurs, ils entraînent en Équipe de France (jeune ou senior). Ils sont soit fonctionnaires (payés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports), soit employés par la Fédération.

La plupart du temps, les entraîneurs sont en charge du recrutement des athlètes. Dans les Pôles Espoir de rugby et de handball, la procédure de recrutement est identique. Les entraîneurs repèrent des athlètes durant des matches de championnat ou durant les phases de sélection rassemblant les meilleurs joueurs de la région. Pour les athlètes interrogés, l'entrée au Pôle est vécue comme une chance et une opportunité pour faire carrière. En Pôle France de patinage, la logique de recrutement est autre. Le dispositif est ouvert aux patineurs les plus performants au niveau national. Mais la demande est toujours effectuée par les athlètes eux-mêmes, qui, le plus souvent, ressentent le besoin de changer de cadre d'entraînement pour pouvoir progresser. En rugby ou en handball, un joueur qui intègre en Pôle Espoir est valorisant pour le club et son entraîneur. Ce dernier ne « perd » pas son



joueur et celui-ci a toutes les chances d'accroître ses performances. En patinage, l'entrée de l'athlète en Pôle France est une perte pour son entraîneur de club, à la fois de prestige (il perd son poulain) et financière puisqu'il n'est plus rétribué pour l'entraîner. En Pôle France de boxe française, l'athlète peut lui-même faire une demande ou encore être contacté par les entraîneurs, notamment au cours des stages en équipe nationale. Les athlètes appartiennent toujours à leur club d'origine et restent en contact régulier avec leurs entraîneurs de club qui, la plupart du temps, ont joué un rôle actif dans leur entrée au Pôle.

En Pôle de rugby, de handball et de boxe française, la plupart des athlètes présents à l'entraînement sont internes. Le coût de l'hébergement et de l'accès aux installations sportives, largement pris en charge par l'État, est peu onéreux pour les athlètes et leur famille, en particulier pour le patinage au coût plus élevé (accès à la glace, renouvellement du matériel, frais de chorégraphie, de costumes).

Les Pôles ont par ailleurs un double objectif sportif et scolaire. Ils doivent à la fois préparer les athlètes à entamer une carrière sportive de haut niveau, et leur permettre de poursuivre une carrière scolaire et/ou professionnelle post-sportive. Les athlètes en Pôle Espoir (en rugby et en handball) sont lycéens (seuls deux boxeurs interrogés étaient encore au lycée). Dans ce cadre, les entraîneurs assurent largement leur suivi scolaire (comportements et résultats). Nous verrons que le croisement des exigences sportives, scolaires et disciplinaires (liées à la vie en internat) participe à la production d'un cadre de socialisation relativement fermée, ce qui n'est pas sans implication sur l'apprentissage de la masculinité par les enquêtés.

Il faut relever que les Pôles Espoir n'ont pas pour objectif direct de préparer des équipes à des compétitions, mais de former les joueurs aux carrières de haut niveau. En Pôle France en revanche, les entraîneurs préparent les athlètes considérés comme faisant partie de l'élite à des compétitions nationales (championnat de France) ou internationales (championnat d'Europe ou du monde).

Au final, les Pôles ont un ancrage institutionnel en commun et occupent une position centrale dans la mesure où ils sont un espace de formation d'une élite qui, à bien des égards, fait office de modèle d'excellence dans leur discipline. Cependant, à la différence d'un centre de formation de club, les Pôles sont le lieu d'une production étatique de modèles d'excellence sportive, et en cela, d'une forme étatisée de *masculinité hégémonique* spécifique à chaque sport, qu'il convient d'une certaine manière de contrôler.

## 2.4 Des données basées sur des observations durant les entraînements et des entretiens

L'objet de notre enquête est d'étudier les modalités de construction de la masculinité pour des athlètes engagés dans une pratique de haut niveau, dans des sports véhiculant des *régimes de genre* différenciés. La construction de la masculinité passe par l'apprentissage d'usages du corps et par des modalités d'interaction au sein du groupe. Comme le note Becker (2002, p. 10), « *les "forces sociales" opèrent par des personnes véritables et produisent des actions réelles. Tout se passe dans un lieu et un moment précis* ». Dans cette optique, il est nécessaire de se livrer à des observations sur le déroulement du travail sportif dont le lieu privilégié d'étude de cette incorporation de la masculinité est l'entraînement. Dans chacun des Pôles visités, l'entraînement est un moment charnière de la vie du groupe durant lequel l'ensemble des sportifs est présent quotidiennement. Les compétitions, qui constituent un moment important dans la vie des athlètes, sont extérieures à la vie du groupe. Par exemple, chacun des handballeurs ou des rugbymen en Pôle Espoir évoluent le week-end dans leur équipe de club et dans leur catégorie d'âge (même si certains sont dans la même équipe). Les boxeurs disputent peu de combats dans l'année (de 4 à 10 maximum). Ces affrontements ne se déroulent pas nécessairement le même jour ou au même endroit. L'entraînement sur la glace est le seul moment où les patineurs sont réunis. Il s'agit donc d'un moment central dans la vie du groupe à la fois sur un plan quantitatif (le temps passé) et qualitatif (les modalités du travail et les échanges qui modèlent le corps des athlètes et les relations au sein du groupe). Nous avons par conséquent effectué la plupart des observations durant les entraînements, à l'exception de quelques compétitions.

Par ailleurs, la masculinité est appréhendée comme un *système de dispositions* produit par une trajectoire sociale et sportive. Les entretiens réalisés avec les athlètes et les entraîneurs permettent à la fois de retracer l'histoire de chaque agent et de recueillir des informations sur le fonctionnement du groupe ou encore tous les moments de vie auxquels l'enquêteur n'a jamais accès, par exemple les soirées à l'internat.

## 2.5 Le déroulement des observations ethnographiques

Nous avons débuté la récolte des données concernant la thèse à l'occasion du travail de master 2 réalisé en 2009 sur un Pôle Espoir de handball situé en région Bretagne, grâce à l'intermédiaire de l'entraîneur, un ancien collègue d'université intéressé par l'enquête. En février 2009, pendant une semaine d'immersion nous avons suivi de près le travail de l'entraîneur et assisté à l'ensemble des entraînements au rythme de deux par jour, tout en soutenant de nombreuses discussions avec les joueurs lors de séances de musculation ou en bordure de terrain. Nous avons pu assister à la fête du carnaval, discuté avec des collègues enseignants ou entraîneurs du club local. Nombre de ces observations seront utilisées dans le premier article présenté.

Durant la période de la thèse en France, la récolte de données s'est répartie sur une période de deux ans. Comme pour le master 2, nous avons tout d'abord contacté les entraîneurs responsables des Pôles rugby, patinage et boxe française afin de demander l'autorisation pour assister aux entraînements. Ces observations ethnographiques se sont répétées à intervalles réguliers, sur un rythme hebdomadaire, durant les automnes 2012 et 2013. Nous avons tenu un journal de terrain. Ces notes ont souvent été enregistrées durant les séances d'entraînement ou juste après le passage sur les différents Pôles. Les observations ont porté sur : les interactions entre les athlètes au sein du groupe et avec les entraîneurs, les modalités du travail sportif, les conversations informelles que nous avons pu avoir avec les différents membres du groupe. Ce temps d'observation est aussi un temps d'imprégnation d'une atmosphère de travail très spécifique à chaque groupe, de mise en relation *in situ* entre des éléments théoriques (liés à la lecture de différents travaux) et des événements qui se déroulent sous nos yeux, et de création de liens de confiance avec les athlètes et les entraîneurs. Ce travail d'observation a aussi servi à étoffer les entretiens menés par la suite en évoquant avec les athlètes des situations observées pendant l'entraînement.

En handball, le Pôle Espoir est rattaché à un lycée « élitiste » en proche banlieue de Rennes qui obtient près de 100 % de réussite au baccalauréat. La plupart des joueurs du groupe sont internes. Ils vivent au lycée, dorment à l'internat, se nourrissent à la cantine, suivent les cours scolaires et s'entraînent à proximité du lycée. Le pôle Espoir de handball présente donc une socialisation très enveloppante, proche d'une « institution totale » (Goffman, 1968).

En ce sens, son fonctionnement est proche de celui du Pôle Espoir de rugby étudié. Ce dernier est situé en proche banlieue parisienne, dans un lycée en pointe dans de l'implantation de la pratique du rugby dans la région. Le rugby est pratiqué dans ce lycée depuis plus d'un siècle. L'inscription historique de ce sport dans cet établissement scolaire est illustrée par une grande fresque murale (10 mètres sur 20 mètres) ornant le mur dans la grande salle d'étude (bibliothèque) du bâtiment de l'administration. Ce lycée ancien est doté d'une excellente réputation, il présente près de 100 % de réussite au baccalauréat. Il y a en ce lieu une tradition de formation de joueurs de rugby depuis des générations, ce qui illustre bien le lien entre la formation des hommes blancs de classe supérieure à l'exercice d'un pouvoir et la pratique de ce sport (Elias et Dunning, 1994). Comme dans le Pôle Espoir de handball, les joueurs sont internes (sauf un). L'enquête s'est essentiellement déroulée sur un mode routinier. On se rendait régulièrement au lycée où l'on rejoignait les entraîneurs à leur bureau. Les deux hommes sont d'anciens joueurs de rugby et ont tous deux été formés dans la section sport-étude (ancêtre des pôles) de ce lycée une quinzaine d'années auparavant. Dans le bureau des entraîneurs, nous avons pu suivre leur travail, assister à des rencontres individualisées avec certains joueurs au sujet de questions scolaires et sportives. Les athlètes s'entraînent deux fois par jour. Une séance au lycée (de musculation de préparation physique sur piste) et une séance le plus souvent sur terrain à l'extérieur. Nous avons pu suivre ces entraînements au lycée (en salle de musculation et au gymnase pour des séances de travail technique) et nous rendre aux entraînements en extérieur avec l'ensemble du groupe en minibus sur des terrains situés à 15 minutes environ. Nous disposions d'une totale liberté pour circuler, nous entretenir de façon informelle avec les entraîneurs et les joueurs durant les temps morts de ces séances.

En boxe française, nous avons investi un Pôle France rattaché à un CREPS<sup>69</sup> regroupant une vingtaine de Pôles (Espoir et France) dans diverses disciplines (gymnastique, handball, hockey sur gazon, golf, volley, basket, badminton, etc.). Le centre comprend des installations sportives, des internats, des cantines, des salles de musculation et des personnels (payés par l'État ou la région) chargés de l'encadrement disciplinaire

---

<sup>69</sup>Les Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives, sont des établissements nationaux publics, sous la tutelle du Ministère des Sports, chargés de la formation de d'animateurs et d'agents publics et de l'entraînement des sportifs de haut-niveau.

(gestion de la vie à l'internat), sportif, scolaire et médical. Les athlètes s'entraînent deux fois par jour : une séance individuelle durant la journée, orientée sur la préparation physique, et une séance le soir davantage collective, l'ensemble des athlètes y sont réunis. Nous avons essentiellement suivi les entraînements du soir. Nous avons aussi assisté à deux phases de compétition en championnat de France auxquelles les boxeurs ont participé. Comme pour les Pôles Espoir de rugby et de handball, la socialisation du Pôle France de boxe française est très enveloppante, associée à une rupture géographique et affective avec le cadre de vie antérieur (familial, amical, scolaire, sportif). Bien que majeurs, les boxeurs internes au CREPS doivent respecter les mêmes règlements que l'ensemble des athlètes internes, toutes disciplines confondues. Par exemple, personne, ni même les boxeurs majeurs, n'est autorisé à sortir en dehors des horaires règlementaires ou à introduire une personne étrangère au CREPS.

En patinage artistique, l'enquête s'est déroulée en Île-de-France et au Québec. En France, nous avons réalisé l'essentiel de nos observations dans deux pôles France durant les entraînements sur la glace, seul moment où l'ensemble du groupe est réuni. Par ailleurs, nous avons assisté aux championnats de France de Strasbourg en 2013. Contrairement aux trois Pôles précédents, les patineurs vivent soit dans leur propre appartement, soit chez leurs parents. Seuls deux athlètes sont internes à l'INSEP<sup>70</sup>.

Nous avons complété notre collecte de données en patinage artistique au Québec où il n'existe pas d'équivalent institutionnel des Pôles. Les athlètes sont dispersés sur le territoire et s'entraînent dans des clubs. Cette dispersion des athlètes dans des structures privées sur un territoire géographique très étendu a rendu plus difficiles ces rencontres, d'autant que le temps de terrain imparti au Québec a été beaucoup plus court qu'en France, notamment en raison des exigences universitaires spécifiques de notre cursus<sup>71</sup>. Par ailleurs, la cohérence de notre étude exigeait que les patineurs évoluent au plus haut niveau national, voire international. Ces athlètes, peu nombreux, se déplacent de surcroît beaucoup sur le territoire canadien, pour s'entraîner ou participer à des compétitions. Nous

---

<sup>70</sup> Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance. Sous la tutelle du ministère des Sports, il assure les conditions du suivi scolaire et sportif à une élite sportive dans diverses disciplines.

<sup>71</sup>La récolte de données au Québec nécessite d'obtenir un certificat d'éthique (voire annexe n°4) que nous avons obtenu en juin 2013.

avons finalement rencontré trois patineurs et pu assister à leur entraînement. Cette récolte de données québécoises a été enrichissante pour appréhender les différences et les permanences du rapport à la pratique par les patineurs en fonction de leur appartenance nationale. Mais rappelons que l'approche comparative de ce travail de thèse ne s'est pas orientée sur une comparaison d'ordre culturel entre la France et le Québec.

Sur le temps de la thèse, pour les trois sports, nous avons réalisé quelque cent cinquante heures d'observation dans ces différents cadres sportifs. Au cours de la deuxième session de terrain en 2013, nous avons pu filmer un certain nombre de séances d'entraînement avec l'accord des athlètes et des entraîneurs. Afin de ne pas perturber le déroulement de l'entraînement (ou le moins possible), nous avons positionné la caméra à un point fixe de la patinoire, du terrain, ou de la salle. Dans le cadre du rugby, les conditions (météos et d'utilisation de l'espace) se sont peu prêtées à ces enregistrements. Mais dans le cadre de la boxe et du patinage, nous avons pu enregistrer une dizaine de séances. Ce support vidéo a notamment été utilisé pour l'écriture du dernier article sur la construction de la masculinité par les boxeurs.

## **2.6 La constitution des groupes et le choix des interviewés**

Au courant de notre semaine d'immersion dans le Pôle de handball, nous avons réalisé des entretiens avec les deux entraîneurs et le kinésithérapeute présent au Pôle plusieurs heures par semaine. Nous avons renouvelé ces entretiens avec l'entraîneur en charge du Pôle. Puis, nous sommes revenus une semaine en mai et nous avons réalisé cinq entretiens avec des joueurs. Le groupe étudié comptait 26 joueurs âgés de 15 à 18 ans, présentant une grande homogénéité raciale (tous blancs) et une petite mixité sociale (la plupart étant issus de classe moyenne et supérieure). Le choix des cinq joueurs interviewés s'appuie sur divers éléments. Tout d'abord, le cas de deux joueurs a été spontanément beaucoup plus abordé lors des échanges avec l'entraîneur, du fait des caractéristiques morphologiques de ces joueurs (la taille s'avère être un élément important dans la sélection des joueurs pour le haut niveau). Le poste occupé sur le terrain, ainsi que l'âge des joueurs, et leur niveau de classe sont également des éléments retenus. Enfin, la réussite ou l'échec dans la structure constituent aussi des éléments intéressants, par exemple dans le cas d'un joueur dont l'expérience au Pôle va s'achever.

En rugby, le groupe du Pôle Espoir est composé de 25 joueurs âgés de 15 à 18 ans évoluant dans des clubs d'Île-de-France et sélectionnés pour leur niveau de performance sportive ainsi que sur leur dossier scolaire. Ces joueurs sont le plus souvent blancs, issus des classes moyennes et supérieures, mais le groupe présente une certaine mixité raciale<sup>72</sup>. Nous avons mené 11 entretiens avec des joueurs et aussi interviewé les deux entraîneurs. Le choix des joueurs est le produit d'un ensemble de critères. Ils ont un emploi du temps chargé et disposent de très peu de temps libre pendant la semaine. Nous nous sommes d'abord entretenu avec des joueurs disponibles, c'est-à-dire blessés. Parmi ceux-ci, nous avons cherché à avoir une diversité d'ancienneté dans le dispositif, de postes sur le terrain, et une diversité raciale-phénotypique. En nous appuyant sur les travaux de Pociello (1981, 1983) nous avons posé le postulat que le recrutement de classe des joueurs trouverait une certaine cohérence avec les postes occupés sur le terrain c'est-à-dire que les avants seraient recrutés dans des milieux moins munis de capital culturel ou scolaire que les arrières.

En boxe française, le groupe du Pôle France compte une quinzaine d'athlètes majeurs, âgés de 20 à 23 ans, deux athlètes ayant la trentaine. Certains boxeurs ne sont présents que très ponctuellement aux entraînements du Pôle pendant l'année. Une dizaine d'athlètes constituent le noyau du groupe. Ils sont internes au CREPS pour la plupart. Leurs familles vivent en métropole (Île-de-France, Reims), à la Réunion et la Guadeloupe pour deux d'entre eux. Durant les périodes d'observation, nous avons vu quatre filles (dont une à quatre reprises en 2012). Le reste du temps, les séances se déroulent entre hommes. Les athlètes sont largement non blancs (maghrébin, noir africain ou antillais) et issus de classe populaire à l'exception d'un d'entre eux issus de classe moyenne. Nous avons réalisé 13 entretiens, avec onze athlètes et les deux entraîneurs. Tous sont français et évoluent au plus haut niveau national et cinq au niveau international.

En patinage, du fait de la dispersion des espaces de pratique le nombre d'athlètes est réduit dans chaque groupe et le nombre d'entraîneurs est en proportion beaucoup plus important que dans les autres disciplines. Ceux-ci suivent prioritairement deux ou trois

---

<sup>72</sup>Le groupe compte 3 joueurs de type noirs africains et 5 joueurs "colorés" c'est-à-dire non blancs de type métis, asiatique, arabe, noir réunionnais.

athlètes sur la glace. Les entraîneurs sont au minimum deux par séance. Il n'est pas rare de voir trois ou quatre intervenants (entraîneurs sportifs, chorégraphes, danseurs sur glace) au cours d'un entraînement.

Un Pôle France regroupe six athlètes des deux sexes évoluant en catégorie individuelle ou en couple. Le groupe présente une mixité sexuée, sociale (des athlètes de classe populaire, moyenne et supérieure) et raciale : une patineuse en catégorie individuelle est noire africaine, un patineur en catégorie individuelle est maghrébin, et une athlète en catégorie couple est noire. La première année d'enquête, ce Pôle est entraîné par une femme et un homme, spécialisé dans l'entraînement des couples. Ce dernier part à la retraite la deuxième année. Il est remplacé par une femme.

L'autre Pôle France présente une plus grande homogénéité de recrutement. Il regroupe cinq athlètes garçons âgés de 14 à 21 ans. L'un d'eux est d'origine mexicaine, accueilli en Pôle France. L'entraîneuse en chef de ce Pôle est une femme blanche quinquagénaire. Elle est assistée par deux hommes. L'un est employé par la Fédération et intervient régulièrement aux entraînements en donnant des consignes aux athlètes sur la glace. L'autre est employé par la ville et travaille au club de la patinoire où se déroule l'entraînement. Il assure la logistique (musique, film, matériel) de l'entraînement.

Les patineurs interviewés en France évoluent tous au plus haut niveau national, et trois au niveau international. Nous avons réalisé onze entretiens avec ceux qui étaient les plus présents à la patinoire durant les périodes d'observation et qui ont accepté notre requête. Nous avons essayé deux refus d'entraîneurs par manque de temps.

Au Québec, trois entretiens approfondis ont été réalisés avec des patineurs évoluant au plus haut niveau canadien. Nous avons pris contact avec eux par l'intermédiaire d'une collègue étudiante à l'université qui suit ces athlètes comme coach-psychologue. Les patineurs étaient les seuls garçons évoluant au plus haut niveau national dans leur groupe de travail, le plus souvent entouré d'athlètes filles plus jeunes.

Au total, nous nous appuyons sur 48 entretiens (8 en handball, 14 en patinage, 13 en rugby, 13 en boxe française), d'une durée moyenne de 70 minutes.<sup>73</sup>

---

<sup>73</sup>Voir en annexe n°1 le tableau présentant les propriétés des interviewés.



## 2.7 Le déroulement des entretiens

Les lieux des entretiens ont été choisis par rapport aux disponibilités des athlètes et aux opportunités qui s’offraient à nous. Nous nous sommes la plupart du temps entretenus sur les lieux même de l’entraînement ou au lycée pour les joueurs du Pôle Espoir de rugby. Avec les boxeurs, il est arrivé, lorsqu’aucune salle n’était libre au CREPS, que nous allions dans un café à proximité des lieux d’entraînement. Mais les conditions d’entretiens ont toujours été suffisamment bonnes pour que nous puissions évoquer des questions personnelles.

Avant d’effectuer les entretiens nous avons présenté notre travail en disant que nous étions étudiant en doctorat en sociologie du sport et que nous nous intéressions en particulier à l’entrée des garçons dans une carrière de sportif de haut niveau dans différentes disciplines sportives.

En France, nous avons pris le parti de présenter ce travail sous l’angle de la production des « Grands Hommes », en référence aux travaux de Godelier (1996). Au Québec, les athlètes ont lu préalablement aux entretiens le document d’information construit à leur intention et validé par la commission d’éthique. Les athlètes étaient donc informés de la thématique de notre travail. Nous avons toujours pris un peu de temps pour permettre aux athlètes de poser des questions et nous avons toujours précisé que les athlètes pouvaient ne pas répondre à une question ou arrêter l’entretien s’ils ne se sentaient pas à l’aise. Nous avons précisé les thèmes abordés durant l’entretien et l’usage qu’il serait fait des données c’est-à-dire l’écriture d’articles dans des revues scientifiques spécialisées. Les athlètes interrogés au Québec ont signé le document conforme au certificat d’éthique. Nous nous sommes engagé à protéger l’anonymat des athlètes autant que possible, notamment en ne dévoilant pas leur nom ni celui du dispositif dans lequel ils s’entraînent. Il est cependant difficile de préserver cet anonymat en particulier pour les entraîneurs des structures concernées. Il y a peu de Pôles France, et un nombre réduit d’entraîneurs nationaux dans chaque discipline. L’intérêt de ces dispositifs réside notamment dans leur centralité et dans le fait que les entraîneurs interviewés soient des représentants d’une formation étatique de l’excellence sportive. Ce qui les distingue d’entraîneurs de clubs ou de centre de formation.

Nous avons mené des entretiens semi-directifs revenant sur le parcours des athlètes et entraîneurs interrogés. Différentes thématiques ont été abordées, relatives à la socialisation sportive (l'entrée dans la pratique, puis au Pôle), familiale, scolaire, le rapport au corps (alimentation, blessure, usage de la violence), et le rapport à la féminité en particulier à travers leur expérience conjugale, la vision des femmes et des homosexuels dans leur sport. (Voir guide d'entretien en annexe 2). Nous avons retranscrit intégralement ces entretiens et procédé à une analyse thématique en relation avec l'axe des quatre articles s'appuyant sur des données de terrain.

## 2.8 Quelques éléments de réflexivité sur notre enquête

Nous avons fait l'objet d'un très bon accueil par les entraîneur-e-s et les athlètes. Pour autant, l'analyse des entretiens et plus largement des interactions avec les sportifs nécessite de prendre en compte l'image renvoyée par le chercheur aux enquêtés et plus encore la façon donc l'enquêté participe à la dynamique des interactions, « *parce que la "présentation de soi" de l'enquêté dépend de la représentation qu'il se fait de l'enquêteur et de la situation d'enquête* » (Mauger, 1991, p. 125). Nous avons tenté de nous rendre le plus discret possible lors des entraînements. Sur le terrain, on joue « un rôle », on travaille sur l'image que l'on dégage, on adopte des postures. C'est là un travail classique de « *camouflage* » adopté par les enquêteurs qui cherche à « *neutraliser ses apparences* » (Mauger, 1991). Malgré ses précautions, il est aussi évident que l'on garde une position d'observateur extérieur pour le groupe. La neutralisation des apparences est impossible, mais « *l'ethnographe n'est « ni celui qui voit "tout de l'intérieur" ni celui que tout le monde regarde* » (Schwartz, 1990, p.271). Il y a des moments pendant les entraînements, durant lesquels les athlètes nous oublient, sont pleinement investis à ce qu'ils font, ou ne prêtent pas trop attention à nous. Il y a d'autres moments où ils se mettent en scène. Cette mise en scène est rendue plus importante avec les prises de vidéo, en particulier, en boxe, car l'espace de pratique est plus confiné.

Durant les entretiens ou interactions, les athlètes ont le souci de présenter une bonne image d'eux-mêmes, en relation avec l'image qu'ils ont de l'enquêteur. Nous incarnons une forme de masculinité, relativement conforme à celle développée dans notre milieu, celle d'un homme se disant attaché à l'égalité entre les hommes et les femmes, rejetant des

comportements homophobes, violents ou racistes. La position d'un homme suffisamment muni de capital culturel pour étudier « par le haut » (Connell [1990] dans McKay et Laberge, 2006) les rapports sociaux de sexe du point de vue des hommes, c'est-à-dire en mesure de se questionner sur la façon dont il occupe lui-même une position de domination dans le jeu social, sur les femmes et sur d'autres hommes. Nous n'avons pas informé les athlètes de nos positions, mais on peut considérer que, entre l'enquêté et l'enquêteur, « *les indices de la valeur sociale de chacun et leurs évaluations mutuelles sont transmis au moyen de messages plus ou moins discrets, mais toujours perçus* » (Mauger, 1991, p.131).

Par ailleurs, durant notre passage au CREPS (lieu de vie des boxeurs), nous avons pris contact avec une femme en charge de la formation professionnelle continue des athlètes et dont le travail est davantage orienté sur la gestion de la vie sociale au sein du CREPS. Elle nous a demandé d'animer deux soirées de discussions autour de la question des inégalités de sexe ou plus précisément sur la thématique : être un garçon ou être une fille au CREPS. Nous avons accepté et animé deux discussions non mixtes avec des athlètes volontaires : un groupe d'une trentaine de garçons tous sports confondus et un groupe d'une quinzaine de filles. Les boxeurs n'étaient pas présents, mais ils ont probablement eu vent de ces interventions. Le simple fait de questionner les rapports sociaux de sexe, la masculinité ou la définition de la virilité n'est pas neutre, et nous positionne aux yeux des autres hommes.

Une réponse à une question en situation d'entretien est le produit de cette interaction. Il est probablement vrai que les propos tenus par les joueurs entre eux diffèrent de ceux qu'ils vont tenir à l'enquêteur (qui incarnent une forme d'officialité, d'autant qu'il est introduit par les entraîneurs), mais pour autant « leur vérité » est aussi celle qu'observe l'enquêteur. Il faut donc sortir de l'idée qu'il y aurait des pratiques ou des discours « authentiques » et comprendre que toutes pratiques ou opinions « *se définissent toujours dans la relation entre disposition et perception de la situation* » (Mauger, 1991, p. 129). Les discours non homophobes affichés par les athlètes en rugby ne sont pas moins « authentiques » que les blagues et les vannes à caractère homophobe qu'ils se font entre eux. On peut même penser que ces changements de registres sont une caractéristique de la construction des masculinités dans le groupe étudié.

## 2.9 Les limites du travail de terrain

Le recueil des données s'appuie essentiellement sur les observations à l'entraînement et sur des entretiens. Nous ne sommes pas entré dans les vestiaires avec les athlètes ou de façon très ponctuelle (durant les compétitions de boxe ou en discutant avec un patineur québécois). Nous n'avons pas pratiqué avec eux. Nous ne les avons pas suivis en dehors des lieux de l'entraînement, rencontré leur compagne ou leur famille (ou très ponctuellement lors d'une compétition). La multiplication des espaces d'observations pose aussi la question du temps passé avec les athlètes. Il est difficile d'entrer dans des relations plus approfondies en ne passant que quelques jours par semaine pendant quelques mois à l'entraînement. Nous avons par ailleurs rencontré des difficultés à contacter certains athlètes qui avaient quitté le Pôle d'une année sur l'autre. Nous avons peu renouvelé des entretiens sauf avec deux athlètes. Au final, nous avons surtout abordé les questions relatives au rapport au sport, à l'entrée dans l'activité des athlètes, à leur relation à la pratique. Nous n'avons pas abordé en profondeur les relations sentimentales, l'entrée dans la sexualité, l'expérience scolaire ou bien de façon très ponctuelle comme avec un boxeur au moment de parler du racisme. La question raciale a aussi été une difficulté méthodologique. Il aurait fallu aborder plus en profondeur les spécificités ethniques des athlètes : en quoi être d'origine peule sénégalaise peut influencer la masculinité ? Nous avons abordé cette question avec l'entraîneur de handball d'origine serbe, mais il a une capacité importante de verbalisation, ce qui est moins le cas des boxeurs d'origine populaire et sénégalaise. Nous avons fini par aborder cette question frontalement, en interrogeant directement les athlètes sur leur ressenti. Enfin, nous n'avons pas fait d'entretien avec des femmes (sauf deux en patinage avec une athlète et une entraîneuse). Ainsi le regard des femmes porté sur la pratique des hommes a peu été interrogé. Nous nous sommes focalisé sur une approche compréhensive de la pratique et du discours des hommes.





## Avant propos de l'article n° 1

---

Cet article a été publié en mars 2013 dans la revue *Ethnologie Française*. Nous sommes premier auteur avec Catherine Louveau en deuxième auteure. La bibliographie en fin d'article respecte le format de la revue dans laquelle il a été publié.

Ce texte présente les résultats d'une enquête socio-ethnographique sur un pôle de formation de handballeurs, appréhendé comme une « maison-des-hommes », lieu d'incorporation d'une forme de virilité dont les modalités sont étudiées dans les nombreux rituels entourant la pratique. L'accès à cette formation à l'« excellence sportive » masculine procure des avantages matériels et symboliques mais exige en retour un coût pour les joueurs.





---

## **3 Article 1. Socialisation sportive et formation des « Grands hommes ». Le cas du handball**

---

### **3.1 Introduction**

Le sport est un analyseur d'autant plus efficace des questions de genre que ces pratiques engagent en premier lieu un corps pensé bien plus fréquemment comme une nature que comme un produit social et culturel [Elias & Dunning, 1994 ; Detrez, 2002]. A l'instar de toutes les pratiques sociales (relevant de l'éducation, de la culture, du travail professionnel, de la politique...), les pratiques sportives sont des lieux de construction et d'incorporation de différences mais aussi d'inégalités entre les sexes qui fondent les rapports sociaux de sexe. Au même titre que la « féminité », la « masculinité » est un apprentissage social qui doit être spécifiquement étudié en tant que tel, au sein d'institutions considérées comme sexuées, sous peine de produire un savoir sociologique androcentré dans lequel le général et le masculin se confondent, ce qui est récurrent dans l'histoire des sciences sociales [Mathieu, 1991]. Cet article étudie précisément les modalités de cet apprentissage au sein d'une structure fermée dont la mission est de former à l'excellence sportive. En France, des travaux se sont d'abord focalisés sur les conditions d'accès des femmes aux sports, nombre d'entre eux questionnant « la féminité » comme construction sociale. Ils révèlent d'abord la sexuaton de « l'espace des sports » en relation avec la position des femmes et des hommes dans l'espace social [Davisse & Louveau, 1998]. D'autres travaux portent sur les trajectoires des femmes investies dans des sports « masculins » en « transgressant » leurs assignations de sexe [Bars & Lacombe, 2011 ; Mennesson, 2005]. Le statut des dispositions sexuées construites au sein des configurations familiales interagissent avec les cadres de socialisation sportive dans le sens du renforcement ou de la modification de ces dispositions sexuées [Mennesson & Clément, 2009]. Si le concept de genre a été mobilisé pour analyser les sports, les modalités de construction de la « masculinité » n'ont en revanche guère été interrogées en France. Or

mieux comprendre le processus de la domination masculine nécessite d'étudier le fonctionnement des groupes d'hommes, notamment en investissant des lieux de sociabilité exclusivement masculine, l'étude du genre ne se réduisant pas seulement au rapport hommes/femmes. Les hiérarchies sociales distinguant les hommes entre eux constituent un prolongement des mécanismes d'instauration et de légitimation de la domination masculine [Godelier, 1996].

Nombre de travaux anglophones montrent que les « sports centraux »<sup>74</sup> valorisent une forme de virilité ou de « masculinité hégémonique », définie comme la « manière courante la plus valorisée d'être homme par rapport à laquelle tous les hommes doivent se positionner » [Connell & Messerschmidt, 2005 ; Messner, 2002]. En France, des pôles regroupant les meilleurs athlètes à l'échelle régionale (pôle espoir) ou nationale (pôle France) qui sont entraînés par des cadres payés par l'État produisent en effet une forme de « masculinité hégémonique » « à la française ». Cet article, « moment ethnographique de la recherche sur la masculinité, dans lequel le spécifique et le local sont au centre de l'attention » [Connell, 2000 : 196], propose d'en décrire la spécificité et d'en analyser les modalités de transmission, entre l'entraîneur et « ses » joueurs à l'entraînement, et au sein du groupe de pairs, en étudiant un « pôle espoir » de handball. Nous étudions le processus d'incorporation de valeurs et de normes partagées entre des joueurs et des « autrui significatifs » dont l'entraîneur représente une figure idéal-typique.

Les observations participantes dans le milieu du handball montrent que le fonctionnement de ce dispositif présente de nombreuses analogies avec celui d'une « maisons-des-hommes »<sup>75</sup> [Godelier, 1996]. Tout d'abord la raison d'être du dispositif est de « produire » des « Grands handballeurs », de préparer les recrues à une carrière de haut niveau. Il s'agit de leur fournir le savoir (sportif, scolaire et humain) qui leur permettra de réussir socialement, tout en opérant une hiérarchie au sein du groupe. Par ailleurs, les garçons recrutés sont pré-pubères ou au début de la puberté, entre 14 et 15 ans. Ils sortent du dispositif entre 18 et 20 ans, jeunes adultes « physiquement hommes ». L'année de

---

<sup>74</sup> Terme employé par Messner [2002] pour évoquer les sports les plus médiatisés et masculinisés. Le plus souvent il s'agit des sports collectifs où le contact est important comme le hockey sur glace ou le football américain.

<sup>75</sup> L'étude anthropologique de M. Godelier porte sur la société Baruya [1982 ; réed.1996]. Le terme de « maison des hommes » est employé pour désigner la bâtisse isolée où les garçons sont amenés après avoir été enlevés par le groupe des hommes à l'univers maternel et où ils vont être soumis à différentes initiations pendant plusieurs années. Ce terme est repris par D. Welzer-Lang et appliqué à nos sociétés contemporaines comme autant de lieux de sociabilités masculines/masculinisantes.

l'enquête, en 2009, trois joueurs sont externes demi-pensionnaires. Les autres sont internes et éloignés en semaine de leur famille. Ils dorment, mangent, travaillent ensemble. La continuité entre ces différents moments de vie rapproche le fonctionnement du dispositif de celui d'une « institution totale »<sup>76</sup> [Goffman, 1968 : 45].

Autre caractéristique majeure, le pôle est un espace de socialisation homosexuée : 25 garçons<sup>77</sup> sont encadrés quotidiennement par une équipe d'hommes plus âgés. Ainsi, trois « générations » de quinze ans d'écart (ancien entraîneur, nouvel entraîneur, joueurs) sont présentes au sein du dispositif et se transmettent les « secrets » de fabrication des « Grands joueurs ». Les joueurs sont scolarisés dans des classes mixtes et donc en contact avec des personnes de sexe féminin, mais ces moments de mixité sont relativement éphémères tant les contraintes de formation libèrent peu de temps pour autre chose que le travail (sportif et scolaire), en particulier pour les relations au sein du groupe.

Enfin, la soumission à certains rites d'initiation — dont on peut distinguer trois types — participe activement à cette incorporation d'une forme de virilité [Godelier, 1996]. Il s'agit d'abord de « rites d'institution »<sup>78</sup> [Bourdieu, 1982] qui s'appuient sur l'« investiture symbolique » de l'entraîneur et des joueurs dont le changement de statut s'opère dès l'entrée au pôle et s'accompagne d'un ensemble de droits et de devoirs. En second lieu, les rites sont traités comme des rituels d'interaction entre l'entraîneur et les joueurs. L'entraînement est le lieu d'une mise en scène de l'opposition entre les « anciens » et les « nouveaux ». L'entraîneur qui s'impose à la tête du groupe par la violence des mots et un certain type d'humour ironique incarne une forme d'autorité dans un affrontement direct avec les joueurs. Enfin, des rites initiatiques au sein du groupe des pairs prennent la forme de « jeux » qui sont chargés d'une violence beaucoup moins euphémisée que celle du jeu sportif. Ces règles révèlent une hiérarchisation entre les formes de masculinités dominantes, complices et subordonnées, basée essentiellement sur l'ancienneté (souvent associée à la robustesse) et le niveau de performance sportive.

---

<sup>76</sup>Institutions ayant « un degré incomparablement plus contraignant que les autres », dont l'une d'elles sont « les institutions qui répondent au dessein de créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche donnée et qui justifient leur existence par cette seule considération utilitaire : caserne, navire, internat... »

<sup>77</sup> Tous les joueurs sont blancs et la grande majorité d'entre eux est issue de la classe moyenne.

<sup>78</sup> Institution entendue ici au sens actif du terme, comme dans l'institution d'un héritier.

Une investigation en « immersion », pratiquée par le premier auteur, « expérimenté » dans le handball, a permis de mettre directement en relation observations et entretiens menés avec des joueurs et des entraîneurs. Cette expérience sportive de l'enquêteur fait de lui un « initié » aux yeux des membres du groupe. Familier de cet univers, il connaît déjà « les secrets » de la formation des hommes, ce qui facilite, la connaissance de ces différents rites.

## **3.2 L'investissement des « Grands joueurs »**

### **3.2.1 Investiture symbolique des entraîneurs : être digne de son poste**

La figure de l'entraîneur est centrale dans l'institution. L'année de l'enquête (2009), c'est la troisième année d'Ivan (30ans) à ce poste. Il a succédé à Philippe (45 ans), premier entraîneur en charge du pôle, qui a largement contribué à sa création. Tous deux partagent le même bureau à la Ligue. Ivan s'occupe à temps plein du groupe des joueurs. Il gère le recrutement, l'entraînement, le suivi scolaire, sportif, médical, familial. Philippe, plus en charge du développement de la pratique de haut-niveau dans la région, est encore présent plusieurs fois par semaine aux entraînements. Il connaît bien les joueurs. « Grand homme » de la discipline, l'entraîneur dispose de beaucoup de pouvoir du début à la fin de la formation. Les propos d'Ivan illustrent le mécanisme d'« investiture symbolique »<sup>79</sup> [Bourdieu, 1982] : « Je suis quand même censé, entre guillemets, être cadre technique de l'État<sup>80</sup> ! Je suis quand même censé répondre au besoin de service public ! (...) J'estime qu'on me reconnaît une compétence d'excellence ! Le minimum c'est d'en être digne, c'est comme ça que je le vois... Donc je suis pareil avec les gamins, c'est-à-dire que les gamins, ils doivent être dignes d'être au pôle. » (Ivan). Ainsi « instituer, assigner une essence, une compétence, c'est imposer un droit d'être qui est un devoir être » [Bourdieu, 1982 : 126]. Mobilisé en permanence pour l'amélioration des conditions de formation, l'entraîneur vit son métier comme « un investissement de tous les instants ».

---

<sup>79</sup> Notion utilisée par le sociologue dans l'étude de la formation des élites scolaires). Si l'on pousse l'analogie, le pôle espoir serait davantage comparable à une classe préparatoire aux grandes écoles. Jouer en équipe de France, comme être polytechnicien, serait un « titre de noblesse ... (qui) multiplie durablement, la valeur de leur porteur » [Bourdieu, 1982 : 124].

<sup>80</sup> Ce qui n'est pas le cas de tous les entraîneurs des pôles espoir de handball en France.

Les joueurs sont recrutés à l'échelle régionale, davantage sur des potentialités probables à évoluer à haut-niveau que sur des performances. Le handball étant un « sport de grand », la taille est un critère central de sélection. Si un certain nombre de joueurs ignorent l'existence du pôle avant d'être contactés, tous y voient une opportunité et sont soutenus par leur famille pour intégrer le dispositif, d'autant que celui-ci est attaché à un lycée bénéficiant d'une très bonne réputation. Pour l'entraîneur, la précocité du recrutement le rend incertain quant au résultat. Cependant, en intégrant le pôle espoir, les joueurs deviennent « une vitrine du haut-niveau »<sup>81</sup>, peut-être amenés un jour à « représenter la France ». Ce statut est d'autant plus marqué que la Ligue régionale en charge du pôle est la plus importante en effectif de licenciés, bien qu'aucune équipe masculine n'ait jamais atteint le plus haut niveau national. Si l'entraîneur est investi d'un titre et d'une compétence, il ressent la charge d'un grand projet éducatif : « Avant de former des sportifs, on forme des hommes, de l'excellence humaine » dont il s'agit de définir plus précisément les enjeux.

La forme de « masculinité hégémonique » dans le dispositif étudié doit se comprendre en relation avec sa position institutionnelle, au niveau régional et national, et avec son ancrage local [Connell & Messerschmidt, 2005]. Le pôle espoir n'est pas un club, mais répond à un double objectif de formation sportive et scolaire. On attend des joueurs qu'ils investissent pleinement ces deux carrières. Sur le plan sportif, ceux-ci bénéficient d'une dynamique locale d'investissement économique et politique à l'égard de l'équipe masculine, porte drapeau des clubs de la région. Ils profitent de la mutualisation des infrastructures et de la présence de professionnels d'encadrement. Pour illustration, le kinésithérapeute du club voisin les reçoit quatre fois par semaine à leur demande. Sur le plan scolaire, le pôle espoir est rattaché à un lycée « élitiste », affichant plus de 95 % de réussite au baccalauréat et recrutant essentiellement des enfants issus de milieux favorisés. L'entraîneur revendique « 100 % de réussite au bac », ce qui distingue très nettement les objectifs du pôle de leurs équivalents en football par exemple. Pour cela, un suivi individualisé supplémentaire est assuré. L'année de l'enquête (2009) sept joueurs sur sept obtiendront leur baccalauréat dont quatre avec mention dans les filières S ou ES.

---

<sup>81</sup> Il est entendu ici que ce privilège est réservé aux hommes, considérés comme les seuls « véritables » représentants nationaux du haut-niveau sur le plan institutionnel et physique.

Ainsi, toutes les conditions convergent pour qu'en intégrant le dispositif, les joueurs réussissent et tirent profit de l'investissement symbolique et matériel consenti pour assurer leur carrière. Pour l'entraîneur, le pôle est un tremplin pour réussir en posant que l'exigence requise par la formation sera réinvestie ultérieurement dans la vie privée et professionnelle des joueurs.

La raison d'être du dispositif étudié est de former des joueurs de haut-niveau. Il est perçu par l'entraîneur comme « un laboratoire » impliquant une obligation de résultat en termes de « production ». La formation des garçons est d'autant plus exigeante que seule la pratique masculine est réellement professionnalisée. L'entraîneur affirme mettre beaucoup de pression, en particulier sur les élèves de seconde et évaluer quotidiennement les joueurs afin d'effectuer « un tri ». Ainsi sur une dizaine de joueurs nouvellement recrutés chaque année, seuls les deux tiers restent au sein du pôle. Simultanément, il leur demande d'entrer avant tout en « compétition avec eux-mêmes » et de se centrer sur leur progression, conformément au processus d'individualisation des carrières à l'œuvre dans ces dispositifs [Bertrand, 2008] participant à l'intériorisation d'une forme double de compétitivité.

L'entraîneur occupe une position d'intermédiaire entre le groupe et les institutions familiales, scolaires et sportives. Cette manière de fonctionner exige un investissement important et lui confère un pouvoir fort. Attaché au respect de la hiérarchie et au rôle du « chef » à la tête du groupe, il revendique une « autorité non-négociable » et exerce un contrôle sur tous les aspects de la vie des joueurs. Par exemple, il interdit aux joueurs de participer aux manifestations lycéennes qui ont lieu cette année-là car il les juge incapables de comprendre les enjeux de cette « grève ». Il blâme l'aspect ludique et gratuit de cette mobilisation et n'apprécie pas cette « disparition incontrôlée » et la « circulation diffuse » des joueurs sous sa responsabilité. L'optimisation du rapport entre productivité et docilité n'est pas sans évoquer les « nouvelles techniques du pouvoir » décrites par Foucault [1975 : 161].

Le mécanisme d'incorporation réside dans l'« efficacité symbolique » de l'investiture. La croyance des recrues en leur destin de « Grand joueur » est nécessaire<sup>82</sup> comme l'illustrent les propos tenus par Ivan à un joueur qui le remercie de l'avoir accepté au sein du pôle espoir : « C'est toi qui va faire le boulot, moi je vais te guider mais c'est

---

<sup>82</sup> Comme lors des rites de désignation des futurs Grands Hommes décrit par M. Godelier, la « prédiction incitera davantage le jeune à se conforter à ce que l'on attend de lui... un processus d'auto-persuasion se trouve alors enclenché ou renforcé » [Godelier, op.cit. : 162].

ton projet ! Soit t'y crois, soit t'y crois pas, mais moi je ne peux pas y croire pour toi ! » Il est attendu des joueurs qu'ils endossent la responsabilité qui leur est donnée d'accéder à la formation et qu'ils rendent ce qu'ils ont reçu. Un joueur échouant en fin de première année dit : « Entrer au pôle c'est pas rien quand même ! On attend des choses de toi, faut pas décevoir. Ivan, je pense qu'il attendait beaucoup de moi et j'ai pas su le remplir » (Jonathan, 16ans). L'« efficacité symbolique » de l'investiture est d'autant plus forte que les « élus » sont disposés à y croire et que ceux (ici l'entraîneur) qui sont en charge d'exécuter ces rites ont une forte légitimité dans l'institution [Bourdieu, 1982].

### 3.2.2 L'efficacité symbolique de l'investiture

L'encouragement permanent au travail et à un certain conformisme institutionnel conduit à une forme d'« ethos ascétique » [Wacquant, 2002], illustré par la mise à distance de toutes relations sentimentales par les joueurs comme l'explique Thierry (17ans) : « C'est bizarre depuis que je suis entré au pôle j'ai pas eu de copine, j'en avais au collège, mais c'est vrai que le handball me prend tout mon temps, et puis on n'est pas beaucoup à en avoir. Enfin y'en a un en terminale mais il était blessé, il avait plus de temps libre. C'est vrai qu'on se concentre plus sur le hand ». Les week-ends étant également consacrés aux matches, au travail scolaire et au repos, les joueurs s'imposent des règles de vie conformes aux exigences scolaires et sportives perçues comme nécessaires à la réussite de leur carrière.

L'acceptation de la douleur et la banalisation de la blessure sont un autre aspect de cette incorporation du projet comme l'illustre les propos de Nathan (20ans), un joueur souvent blessé : « Au début le médecin me dit : "Reprends pas trop vite", alors au début ça allait. Puis après quand t'as passé 5 ou 6 semaines à regarder tes potes jouer, t'as Ivan ou Philippe qui te dit "on a besoin de toi en pivot à l'entraînement", tu reprends, t'es obligé ! C'est toi qui veux reprendre, c'est même pas eux, c'est toi qui veux reprendre ! ». Nathan est un joueur de très grande taille (presque 2mètres10). Ce gabarit hors normes est un atout pour jouer à haut-niveau. Pour rentabiliser ce potentiel, l'entraîneur lui a fourni un suivi sportif individuel d'une heure par jour pendant deux ans. Il le soutient aussi scolairement en organisant un suivi individualisé (assuré par des enseignants du lycée) ou en défendant son dossier en conseil de classe. Nathan en retour s'engage d'autant plus dans le jeu sportif associé à une longue liste de blessures. Le kinésithérapeute dit que

généralement les joueurs cherchent à raccourcir les délais de récupération, voire à masquer la blessure. Comme lorsqu'au cours d'un entraînement, un grand joueur (Simon, 18 ans, 1m95) boitille à la retombée d'un saut. Le travail continue comme si de rien n'était. Nous signalons l'accident à l'entraîneur lorsque l'exercice s'arrête. Ce dernier va prendre des nouvelles. Simon lui répond que tout va bien. A la fin de la séance, le joueur nous dit qu'il a mal en permanence mais qu'il faut s'y habituer. Le sport est le lieu d'apprentissage du déni de la douleur. Se plaindre risquerait de passer pour une faiblesse, une non-adaptation, ce qui pourrait mener à l'exclusion du groupe et la perte des privilèges associés. Les joueurs veulent rester au sein du dispositif parce qu'ils y sont bien, qu'ils y trouvent de l'intérêt. A l'adolescence les garçons se différencient des filles en s'engageant davantage dans la pratique sportive (Davis & Louveau, 1998). Dans le cadre du pôle, la survalorisation de la carrière sportive incite plus encore à négliger la fatigue corporelle et la douleur. En ce sens, le privilège de l'investissement des hommes peut s'avérer, plus que dans d'autres espaces de socialisation, être un piège et rendre coûteuse la quête de cette virilité spécifique.

### **3.3 La mise en scène de la masculinité hégémonique à l'entraînement**

Si le pôle est une « maison-des-hommes », la salle d'entraînement en est la pièce centrale, un espace fréquenté par très peu de femmes en présence des joueurs.

#### **3.3.1 Exhibition des corps et valorisation de la masse musculaire**

Les cours terminés, tous les joueurs se rendent au gymnase situé à quelques minutes de marche du lycée. Ils disposent souvent de peu de temps pour se changer. Les gradins en bordure de terrain font régulièrement office de vestiaire pour certains joueurs. Cette exhibition des corps est aussi ritualisée. Effectivement, après chaque période de vacances, la reprise de l'entraînement débute par une pesée. Les joueurs se déshabillent dans les gradins et se pèsent en sous-vêtement. Ils inscrivent leur poids sur une fiche de suivi. Certains annoncent leur poids à haute voix, d'autres sont ouvertement questionnés par leurs camarades. La prise de masse musculaire est l'affaire de tous. Elle est contrôlée par les encadrants. Les corps musclés fascinent aussi. Lorsque un joueur se met torse nu en



bordure de terrain, l'entraîneur s'adresse ouvertement à nous : « T'as vu ça la masse ! Et il a que 15 ans le gamin ! ». Lors d'une séance de musculation, un joueur félicite celui qu'il assure au développé couché tout en en lui pinçant les pectoraux : « Tu commences à pousser toi ! T'as pris ! » (Jérôme, 17 ans). La valorisation de la prise de masse musculaire est conforme aux indices corporels de la virilité, ce qui n'est pas le cas pour les filles, comme l'évoque Ivan en s'appuyant sur son expérience : « Elles ont peur. Quand tu parles muscu, les filles pensent Schwarzenegger. Pour certaines, il fallait les convaincre, elles avaient peur de devenir des bodybildeuses. Elles sont entrées (dans l'activité) parce que quand elles font de la muscu, elles perdent de la masse grasse, elles sèchent. Donc c'est bénéf... ». Pour les garçons, il s'agit d'intensifier la pratique comme l'explique Ivan : « Quand tu sors d'une séance de muscu il faut avoir mal ! Faut que s'habiller ça fasse mal. Parce que tu ne prends pas du poids en soulevant la barre un petit peu... Quand tu sors tu dois être aussi lessivé qu'après une séance de hand ». La douleur devient ici un indicateur de la qualité du travail effectué.

Le programme de musculation est conçu par le préparateur physique qui encadre ponctuellement la pratique et s'assure que les postures soient bien exécutées. Le travail s'effectue le plus souvent de façon autonome, en groupe de six environ. Ce travail permet aussi aux joueurs de poursuivre l'entraînement même quand ils sont blessés. La porte qui sépare la salle de musculation du terrain est toujours ouverte. L'entraîneur peut ainsi ponctuellement s'assurer que les joueurs respectent le programme de travail. Entre chaque série d'exercices ou lorsqu'ils ont terminé leur programme, les joueurs se positionnent en bordure de terrain pour s'étirer, faire du gainage ou de la mobilisation articulaire. Dès lors, ils n'échangent plus entre eux, ce qui joue sur le terrain occupe toute leur attention.

Sur le terrain, les joueurs parlent très peu et sont très appliqués à écouter et respecter les consignes. L'entraîneur est le seul à s'exprimer. En fin de séance, les joueurs se regroupent autour de lui pour effectuer un bilan du travail accompli et une mise en perspective. L'équipe masculine du club voisin s'entraîne juste après. Les joueurs adultes, professionnels pour la plupart, se changent tous dans les gradins en parlant fort avant d'investir l'espace de jeu. Les joueurs du pôle vont silencieusement s'étirer au sol dans un coin de la salle en assistant aux évolutions de leurs aînés. L'ensemble des athlètes interviewés aspirent à intégrer une équipe professionnelle. Pour Thierry (17ans), « L'équipe phare (équipe masculine du club local) monte en D1 donc c'est sûr que ça fait rêver un peu ». Dans les vestiaires, il ne s'agit pas d'être trop bruyant sans quoi

l'entraîneur vient les rappeler à l'ordre. Thierry l'explique avec des mots qui rappellent ceux de l'entraîneur : « Le palais des sports c'est à moitié un temple où on vient s'entraîner pour progresser, et si on fait les cons on ne va pas progresser ».

### **3.3.2 Droit d'aînesse et hiérarchisation au sein du groupe**

Les entraînements ont lieu deux fois par jour. Le croisement de la logique scolaire et sportive, forme de « réflexivité institutionnelle » régit la constitution des sous-groupes identifiés par année de naissance (les « 92 »), de classe (les « secondes »), ancienneté (les « anciens », les « jeunes » ou encore les « premières années »). L'appartenance au sous-groupe est mise en scène à l'entraînement sous forme d'opposition. En tout début d'année, l'entraîneur demande aux joueurs de s'aligner par taille, du plus grand au plus petit. Les rangs des « nouveaux » et des « anciens » se font face à quelques mètres d'intervalle. Le joueur doit tenir le regard de son vis-à-vis et avancer lentement jusqu'à quasiment entrer en contact avec lui. Les « anciens » doivent fixer ceux qui viennent pour devenir meilleurs qu'eux et prendre leur place ; les « nouveaux » doivent faire face à ceux qui vont les mettre à l'épreuve. Autre signe de cette hiérarchie, au début et en fin d'entraînement, ce sont les « premières » ou « deuxièmes années » qui s'occupent du matériel. Il arrive occasionnellement que l'entraîneur demande volontairement aux « anciens » de le ranger.

### **3.3.3 Les modalités de régulation des conflits**

L'entraîneur conçoit l'autorité face au groupe comme un affrontement : « C'est à chaque conflit que tu re joues ton autorité, aussi infime soit-il » (Ivan). Par exemple le jour du carnaval du lycée (moment original où les élèves et enseignants peuvent venir déguiser en cours) un joueur, portant des chaussettes montantes rayées, vient le saluer en début d'entraînement. L'entraîneur lui demande d'aller se changer et de « mettre une tenue correcte ». Lorsque le joueur revient quelques instants après, l'entraîneur ajoute sur le ton de l'humour : « Bah voilà... Bien essayé Tom ! ». Le contrôle de la tenue marque symboliquement la frontière entre ce qui se joue à l'extérieur et à l'intérieur de la « maison », ordre dont seul l'entraîneur est le garant.

Au début de chaque entraînement, celui-ci se place au centre du terrain et utilise son sifflet pour appeler les joueurs dispersés dans la salle. En quelques secondes, ils se

regroupent et s'alignent côte à côte, face à lui. Les joueurs se tiennent droits, en silence, balle en main. L'entraîneur s'adresse au groupe avec une voix grave et posée. Il rappelle les échéances sportives et la continuité entre séances passées et à venir. Il annonce les résultats sportifs, notamment le nom des joueurs sélectionnés en équipe de France, félicités devant tout le groupe. C'est aussi un moment de régulation de la vie du groupe et des rappels à l'ordre : sur le travail à fournir (scolaire et sportif), sur le comportement à suivre, et éventuellement sur les sanctions à infliger. L'année de l'enquête, les joueurs ont participé aux manifestations lycéennes alors même que l'entraîneur l'avait interdit. Cette fronde générale provoque un rappel à l'ordre effectué de l'entraîneur : « Pour la manif, j'ai fait : "Tous ceux qui ont manifesté, vous allez à droite, ceux qui n'ont pas manifesté, vous allez à gauche". Un seul est resté à gauche ». Puis il s'adresse à un joueur en particulier : « Je lui ai dit : « Mais attends t'es content d'être là ? T'as pas envie de t'entraîner ? Tu rentres chez toi alors ! J'ai failli pas te garder l'an dernier et là tu commences à me casser les couilles ! ». D'ailleurs j'ai dit : « Tout ceux qui veulent partir la porte est ouverte vous partez tout de suite ! Ceux qui ne sont pas d'accord avec la manière dont ça fonctionne au pôle, vous sortez tout de suite et je ne veux plus vous voir ! Si vous sentez que vous n'êtes pas à votre place et que ça ne vous convient pas, vous sortez... » Et personne n'est sorti. J'ai fait : « Donc vous fonctionnez comme je vous dis, c'est pas une démocratie ! ». Le vocabulaire « grossier » employé par l'entraîneur est aussi spécifique aux échanges entre les hommes sportifs (y compris dans les entretiens avec l'enquêteur).

Ces modalités de régulation des conflits évoquent les procédés de mise en œuvre de la « sanction normalisatrice » des « institutions disciplinaires » [Foucault, 1975 : 209] : réunion de l'ensemble du groupe, évocation d'une question ou d'un évènement, justification des joueurs concernés, désignation des « coupables », énoncé à haute voix devant l'ensemble du groupe de la sanction s'il y a lieu. L'entraîneur estime qu'il est parfois bon d'être « violent verbalement pour provoquer des réactions » d'autant que les garçons se montrent « indisciplinés » en dehors des entraînements. Cette stratégie est très différente de celle utilisée avec les équipes de filles entraînées auparavant par Ivan. A ce sujet, reprenant ainsi des positions répandues dans le milieu des entraîneurs de sports collectifs, il précise que pour lui : « Les femmes fonctionnent en réseau et les hommes en hiérarchie. Tu sais le mâle dominant c'est ça... Les filles c'est du charme. La relation que t'as avec la fille et l'adolescente, c'est une relation de séduction dans la gestion du groupe. Tu es beaucoup plus copain avec les filles, enfin si tu veux réussir, tu as intérêt ! ».

Les joueurs interviewés confirment que ces confrontations « rudes » sont « nécessaires pour recadrer » le groupe et ne pas se faire « marcher sur les pieds ». Dans certains cas, les parents semblent renforcer cette autorité illustrée ici par les propos de l'entraîneur suite au renvoi d'un joueur d'un cours : « Je lui ai dit : “Écoute, là tu pars pendant 2 semaines... je veux plus te voir !” Je lui ai dit comme ça devant ses parents : “Tu m'énerves ! Tu ne mérites pas d'être au pôle ! On peut pas te faire confiance ! Si on peut pas te faire confiance tu sers à rien !” Je ne sais pas s'il faut dire ça à un adolescent en pleine crise mais (rires)... si il faut lui dire ! ». L'entraîneur est dépositaire d'une certaine manière de vivre et d'être qui lui confère le droit (et peut-être aussi le devoir) d'user du « franc-parler ».

### 3.3.4 La « vanne » : outil de séduction et de subordination

Si les conflits avec les joueurs sont traités sans détours, le témoignage d'affection est masqué. Lorsqu'un joueur vient présenter sa petite amie à l'entraîneur à l'occasion de la fête du lycée, ce dernier la salue et ajoute : « Il a bon goût en tout cas, toi je ne sais pas, mais lui oui ! ». L'usage de la vanne est récurrent dans les échanges entre l'entraîneur et « ses » joueurs, il en confirme l'importance : « Parce que les mecs ils fonctionnent comme ça, tu vois ce que je veux dire, ils aiment bien se chambrer entre eux. Et c'est à celui qui chambrera le mieux. Donc je sais que quand je vais sortir un bon mot, ils vont comprendre, ils sont assez fins ». L'humour est un savoir-faire interactionnel qui s'apprend entre hommes et opère comme moyen de séduction dans le groupe [Kaplan, 2005]. User de railleries est aussi un moyen pour l'entraîneur d'asseoir son « leadership ». Plus rares sont les moments où les joueurs osent le vanner. Ainsi « l'habileté énonciatrice repose sur la création d'une équivoque interprétative entre le jeu et le sérieux. Le chef, le grand frère, le caïd peut signifier à tout moment qu'il n'est plus disposé à jouer. Il peut le faire en portant une évaluation négative sur la “vanne” ou en montrant son irritation » [Duret, 1999 : 60]. C'est précisément le cas ici, dans le cadre d'une séance d'analyse vidéo en groupe restreint, relatée par l'entraîneur : « J'ouvre mes documents, j'ai 2 ou 3 photos d'identité où j'ai que ma gueule, alors forcément le temps que je trifouille, ils sont en train de se marrer, et je fais : “Qu'est-ce qu'il y a, ça vous fait rire ?”, et Thierry (un joueur) fait : “Ah non, moi aussi j'ai des têtes de con parfois sur les photos”. Je le regarde : “ça va Thierry, tu sais à qui tu t'adresses ?” Il me fait : “Ah, nan, nan, c'est pas ce que je voulais dire”. Il était

gêné, les autres étaient morts de rire. Et en même temps j'en ai rigolé, pendant toute la séance vidéo je faisais : "Sinon on a qu'à mettre une photo de moi !". Tu vois j'en jouais ». L'entraîneur introduit une touche d'autodérision. Cet humour lui permet à la fois d'être dans un rapport de proximité tout en préservant une distance en relation avec son statut, et de témoigner ainsi de l'affection conformément aux contraintes « viriles » de maîtrise des émotions (excepté celle de la colère).

### **3.4 Socialisation entre pairs et jeux de la « virilité »**

La formation des « Grands joueurs » se prolonge au sein du groupe des pairs au travers de jeux relativement violents.

#### **3.4.1 Service à table et usage de la violence physique**

Les joueurs, qui sont internes, partagent trois repas par jour, les trois joueurs externes un seul. La table est un moment de vie propice à l'institution de règles. En fonction de son statut dans le groupe, des places et des rôles sont attribués, comme l'illustre le « jeu de l'eau ». Un joueur explique : « C'est toujours le première année qui va chercher l'eau... Y'a toujours une petite autorité des supérieurs » (Gregory, 17ans). La règle est que l'un des « anciens » frappe deux fois son verre sur la table. Le dernier joueur ayant réagi en levant son verre va chercher de l'eau. La désignation peut aussi être arbitraire. Ainsi, il arrive qu'un joueur passe son repas à servir l'eau et achève de prendre son repas après les autres. Le service étant un rôle traditionnellement attribué aux femmes, ici, « les rapports entre hommes sont structurés à l'image hiérarchisée des rapports hommes/femmes » [Welzer-Lang, 2000 : 121] : le rapport aux tâches domestiques se trouve corrélé au statut du joueur dans le groupe. Ainsi, Nathan, le « Papi », joueur de 20 ans en cinquième année au pôle espoir, se fait servir au lycée. En fin de semaine, il rentre dans son appartement où il vit en colocation avec des joueurs professionnels plus âgés, où à son tour, lui échoit le travail domestique, par exemple faire la vaisselle ou descendre les poubelles.

Le jeu des « bronchades » consiste à feindre de donner un coup de poing à un joueur pour provoquer sa réaction. Si ce dernier a le réflexe de se protéger, il reçoit un vrai coup de poing sur une partie du corps préalablement ciblée par une croix virtuellement tracée le

plus souvent au niveau de l'épaule, ce qui illustre bien comment la socialisation entre pairs participe à faire de son corps une arme et celui des autres une cible [Messner, 1990].

L'usage de la force peut être réciproque. Le jeu peut être amusant pour les deux parties, entre gentlemen. Mais la force est plutôt du côté des « anciens », plus mûrs et plus entraînés. Dès lors que le jeu se corse, les nouveaux arrivants se retrouvent en situation nettement défavorable. Un joueur raconte : « Y'avait Maurice qui était en troisième au pôle, quand j'étais au collège, j'étais dans sa classe. Il était tout seul, du coup c'était plus dur, en plus il était interne. Du coup il se prenait des bronchades, et des fois je l'ai vu revenir en pleurant » (Thierry, 17ans). Les coups ne sont pas permanents mais ils servent ponctuellement à rappeler les règles de la hiérarchie au sein du groupe et participent à leur incorporation, en apprenant à contrôler l'expression réflexe de la peur, à « encaisser » des coups, sans se plaindre, ni en parler en dehors. Ce qui se joue au sein du groupe doit rester secret comme l'illustre Nathan (20ans) : « Les premières semaines je faisais les bronchades pour bien faire comprendre au mec que : "T'as intérêt à rien dire parce que t'en prends une autre derrière". Après je faisais les bronchades et je disais : "Allez c'est bon, c'est cadeau..." ». Nathan rejoue la violence que lui-même a subie en arrivant cinq ans auparavant au pôle. En relayant l'usage de la violence en dehors du terrain, dans la vie privée, les joueurs participent activement à l'incorporation de la virilité entendue comme aptitude au combat. L'entraîneur n'ignore pas l'existence de ces pratiques. Il les a lui-même vécues durant son adolescence au sein d'un dispositif équivalent. Aujourd'hui il ne les cautionne pas et rejette totalement le fait d'utiliser la violence physique avec ses joueurs. Cependant il montre une certaine tolérance à condition que les coûts physiques (comme la blessure) ou psychologiques ne soient pas trop lourds pour les joueurs.

### **3.4.2 Pluralité et hiérarchisation des masculinités**

Deux caractéristiques différencient les joueurs : l'ancienneté (associée souvent à la robustesse) et le niveau de performance sportive. Avoir de la répartie peut aussi être un atout. Thierry (17ans) en est une bonne illustration. Il est doté d'un très petit gabarit (environ 1m60). Il se distingue par ses qualités de joueur et par les vanes qu'il lance aux autres joueurs et occasionnellement aux enseignants. Mais, dans l'ensemble, au sein du pôle, la forme de « masculinité hégémonique » véhiculée est celle des joueurs les plus costauds et les plus performants dans le jeu. Ces derniers sont au « centre » des interactions

du groupe en occupant prioritairement l'espace de parole et fixant les règles des « jeux ». La majorité des autres joueurs suivent le mouvement, porteurs d'une « masculinité complice » dans la mesure où ils ne contestent pas l'ordre en vigueur et cherchent à éviter d'être la cible des brimades. Ils tirent éventuellement quelques bénéfices de ce rapport de subordination comme par exemple obtenir de la nourriture ou se faire servir à table. Une petite partie des joueurs, parmi les plus jeunes, subit les réprimandes. L'année de notre enquête (2009), un jeune joueur a subi une forme de harcèlement moral à l'internat. Kevin (15ans) semble incarner une forme de « masculinité subordonnée » : plus introverti, encore relativement frêle physiquement, moins à même de se défendre, moins à même de cacher ses émotions ; l'entraîneur dit à son sujet qu'il n'arrive pas à arrêter de pleurer lorsqu'il évoque ses problèmes. Ces formes de masculinités et leurs articulations relèvent davantage des structures et des organisations que des individus [Connell & Messerschmidt, 2005]. En d'autres termes, si un joueur part, un autre prend sa place, mais le système des relations perdure. Cependant, les règles du jeu de pouvoir au sein du groupe ne sont pas inamovibles. Elles peuvent changer. L'aptitude au combat physique est encore très prégnante dans la hiérarchisation des joueurs. Les coups sont un élément de la médiation corporelle entre hommes, mais pas exclusivement. D'autres « jeux » relèvent du registre érotique et/ou sexuel.

### 3.4.3 Initiation aux substances corporelles et à la sexualité

Saouter [2000] note que mictions et défécations font partie du déroulement festif de la « troisième mi-temps » des équipes adultes au rugby. Notre enquête confirme la récurrence de ces « jeux » chez les joueurs adolescents, des « crasses » davantage destinées aux plus jeunes, notamment en imaginant des procédés pour leur faire boire de l'urine à leur insu. Un autre « jeu », semble-t-il non pratiqué, mais bien présent dans l'imaginaire des joueurs, consisterait à faire ingérer du sperme<sup>83</sup>. Ainsi l'incorporation de la virilité passerait en quelque sorte par les humeurs mais aussi par ce que Saouter [2000 : 124] qualifie « d'homosexualité ritualisée, dans la mesure où elle est socialisante et débouche

---

<sup>83</sup> Ce qui n'est pas sans rappeler les initiations des jeunes Baruya décrites par Godelier. Cependant la signification de cette pratique est différente dans les deux contextes.

sur une hétérosexualité ». L'auteure observe par exemple que les joueurs de rugby miment des actes sexuels entre eux. Nous avons vu à plusieurs reprises un joueur penché en avant se faire toucher ou claquer les fesses.

Les « initiations à la sexualité » au sein du groupe peuvent recouvrir une violence plus importante. Elles sont largement répandues dans certains sports collectifs [Lajeunesse, 2008]. Les souvenirs de l'entraîneur sur son passé de joueur sont évocateurs. Les nouvelles recrues se voyaient attribuer différents traitements, toujours sous forme de « jeux », associant nudité, coups, crème chauffante sur les testicules, rasage des poils pubiens, ou encore introduction d'un objet dans l'anus. Nathan (20ans) décrit des pratiques similaires se déroulant dans un autre pôle : « Les jeunes arrivent, ils ont douze épreuves à faire dans l'année. Après les plus vieux votent, mettent une note. Les mecs ont une moyenne à la fin de l'année, et celui qui a la plus mauvaise moyenne doit se coller une banane pleine de colle dans les fesses (...) Et les mecs ont appris ça y'a trois mois, ils étaient chauds pour faire ça, et j'ai dit : "Les mecs on va se calmer là ! Arrêtez, on va tous se faire renvoyer d'un coup !" ». Que ces pratiques soient avérées ou non, elles sont bien présentes dans l'univers (au moins discursif) des joueurs. Certains d'entre eux sont prêts à jouer ces « initiations », à s'amuser en réinventant de nouvelles épreuves. Si ces pratiques n'ont plus cours dans le pôle étudié, c'est probablement que les joueurs craignent d'être renvoyés définitivement, crainte d'autant plus grande que les joueurs ont sans doute le sentiment que rien n'échappe à la vigilance de l'entraîneur. Celui-ci centralise les informations sur les comportements des élèves en classe et à l'internat. Il est informé directement et en premier lieu du moindre événement par les enseignants, l'administration, les surveillants et les parents. La surveillance est continue et accrue en raison de la multiplicité des regards.

De plus, l'entraîneur a une connaissance intrinsèque, devenue presque intuitive, de ce qui se joue au sein du groupe, ayant lui-même été joueur et interne dans le même type de dispositif quinze années auparavant. Cette expérience institutionnelle commune avec ses joueurs favorise une proximité affective. Les athlètes écoutent d'autant plus l'entraîneur qu'ils se sentent proches de lui, qu'ils s'identifient à lui et ne veulent pas le décevoir. L'entraîneur se montre strict sur l'interdiction de ces « initiations ». L'année de l'enquête, il participe à une formation des cadres d'État sur la thématique de la prévention de la violence. Le bizutage fait donc l'objet d'une réglementation à l'échelle nationale. Au niveau local, l'entraîneur doit rendre des comptes au proviseur, très sensible à ces questions, l'attachement à un lycée « élitiste », accentuant probablement cette attention.



Enfin, l'entraîneur justifie aussi ce rejet par la recherche d'un gain de productivité : « Il faut que les mecs soient dans les meilleures conditions possibles pour progresser. Si t'as pas le poids d'un mec qui te fait chier toute la journée, t'es meilleur ». Dans ce cadre institutionnel, les « jeux » auxquels se livrent les garçons changent de nature. Certains disparaissent, d'autres prennent une place plus importante. Un des passe-temps favori des joueurs sont les jeux vidéo en ligne : jeux de guerre, de combat ou de sport, un autre espace de sociabilité masculine [Duret, 1999].

Les dispositifs de « socialisation enveloppante » ont souvent été pris comme objet d'étude que ce soient les prisons ou les casernes [Foucault, 1975] ou les classes préparatoires aux grandes écoles [Bourdieu, 1982]. En ne considérant pas le fait qu'il s'agit d'institutions « masculines », ces travaux comportent un « biais masculin » qui assimile logique institutionnelle masculine à une logique neutre universelle [Acker, 1990, Mathieu, 1991]. Or nous avons vu que l'« investiture symbolique » et certaines « techniques de pouvoir » se jouent de manière spécifique pour les garçons dans une institution sexuée, tenue par des hommes, et doivent être étudiées en tant que telles afin d'en comprendre les enjeux.

En considérant un « pôle espoir » comme une « maison-des-hommes », nous avons mis au jour les modalités de transmission d'une forme de « masculinité hégémonique » institutionnelle et locale [Connell & Messerschmidt, 2005]. L'entraîneur et les joueurs, sont investis symboliquement d'un « titre de noblesse ». La dignité associée à leur « rang » implique droits et devoirs. Les joueurs en tirent des privilèges : un certain prestige, des infrastructures sportives de qualité et un suivi personnalisé aux plans scolaire et sportif. L'efficacité de l'investiture symbolique repose sur une intériorisation « corps et âme » des attentes institutionnelles avec toutes les contraintes et les coûts afférents qu'elles impliquent : l'exigence de résultats, de compétitivité, de productivité, les blessures et l'ascétisme qui en résulte. La soumission à l'autorité de l'entraîneur s'effectue selon les modalités spécifiques à ce type de regroupement décrites dans l'étude des interactions ritualisées. Par exemple, la régulation des conflits se joue dans un rapport de forces, un affrontement direct avec l'usage d'un « franc-parler » non dénué d'une forme de violence verbale. L'usage de la « vanne » sert à confirmer la position de « chef » de l'entraîneur mais c'est aussi un moyen de séduire et de témoigner de l'affection de façon masquée. L'entraînement est aussi le lieu d'une mise en scène de la différenciation des statuts entre les joueurs, basée sur l'ancienneté et le niveau de performance. Cette différenciation se

poursuit au sein du groupe de pairs où différents « jeux » font apparaître les règles de la hiérarchisation entre différentes formes de masculinités instituées. La mise à l'épreuve des plus jeunes facilite leur incorporation de l'ordre établi dans le groupe. Ils apprennent à servir à table, à encaisser les coups sans exprimer ni peurs ni plaintes. Cette socialisation des pairs intense participe à la production de liens puissants et durables. Elles participent activement à l'incorporation de la virilité comme aptitude au combat. La diminution de l'usage de la violence au sein du groupe, notamment avec la disparition des « initiations à la sexualité », peut être mise en relation avec l'interdiction du bizutage à l'échelle nationale et avec le fait que l'entraîneur a une connaissance incorporée de ce qui se joue entre les joueurs. Il cherche à augmenter la productivité en diminuant les coûts afférents à l'entrée dans le groupe. Le rapport hiérarchique entre l'entraîneur et les joueurs ne doit pas faire oublier leur complicité et leur attachement mutuel. Les athlètes respectent d'autant plus les attentes de l'entraîneur (y compris contre le bizutage) qu'ils se sentent proches de lui.

Ces modes de formation de « Grands handballeurs » et plus généralement d'incorporation des marques de la virilité au sein de ces « maisons des hommes » ne s'observent pas seulement dans les lieux du sport ; des ressemblances sont frappantes avec les modalités d'apprentissage du métier de chirurgien, autre « bastion » de la domination masculine, dans lequel le sens poussé de la hiérarchie (et la proximité avec la matrice militaire), l'extrême compétitivité, des altercations rudes, les injonctions humoristiques (souvent grivoises) sont des éléments clefs de cette formation « à la dure » [Zolésio, 2010]. Si les rapports de pouvoir entre hommes et femmes évoluent dans nos sociétés, la formation des « Grands hommes », qu'ils soient sportifs ou médecins de haut niveau, ne se modifie guère.

### **3.5 Références bibliographiques**

ACKER Joan, 1990, « Hierarchies, Jobs, Bodies : A Theory of Gendered Organizations », *Gender and Society*, 4(2) : 138-158.

BERTRAND Julien, 2008, « Se préparer au métier de footballeur : analyse d'une socialisation professionnelle », *STAPS*, (4), 82 : 29-42.

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard : 121-134

- CONNELL Robert William, 2000, « Masculinités et mondialisation », in Daniel Welzer-Lang (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail : 195-219.
- CONNELL Robert William & James W. MESSERSCHMIDT, 2005, “Hegemonic Masculinity, Rethinking the Concept” *Gender and Society*, 19 (6) : 829-859.
- DAVISSE Annick & Catherine LOUVEAU, 1998, *Sports, école, société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*. Paris, L’Harmattan.
- DETREZ Christine, 2002, *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil.
- DURET Pascal, 1999, *Les jeunes et l’identité masculine*, Paris, Presses universitaires de France
- ELIAS Norbert & Eric DUNNING, 1994, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- GODELIER Maurice, 1996 [1982], *La production des Grands Hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris, Fayard.
- GOFFMAN Erving, 1968, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit.
- KAPLAN David, 2005, « Public Intimacy : Dynamics of Seduction in Male Homosocial Interactions”, *Symbolic Interaction*, 28 (4) : 571-595.
- LAJEUNESSE Simon-Louis, 2008, *L’épreuve de la masculinité. Sport, rituels et homophobie*, Béziers, H & O
- LE BARS Cécile & LACOMBE Philippe, 2011, *Les navigatrices de course au large. Une socialisation professionnelle spécifique*, *Ethnologie française*, 41 : 717-726.
- MATHIEU Nicole-Claude, 1991, *L’anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Edition Côté-femmes.
- MENNESSON Christine, 2005, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. Paris, L’Harmattan.
- MENNESSON Christine & CLEMENT Jean-Paul, 2009, *Boxer comme un homme, être une femme*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 179 : 76-91.
- MESSNER Michael, 1990, “When Bodies are Weapons : Masculinity and Violence in Sport”, *International Review for the Sociology of Sport*, 25: 203-218.
- MESSNER Michael, 2002, *Taking the field : Women, Men and sports*, University of Minnesota Press.

SAOUTER Anne, 2000, « L'espace homosexué du rugby : le masculin en question », Cahier du Genre, 29 : 83-100.

WACQUANT Loïc, 2002, Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur, Marseille, Agone.

WELZER-LANG Daniel, 2000, « Pour une approche profémiste non homophobe des hommes et du masculin », in Daniel Welzer-Lang (dir.), Nouvelles approches des hommes et du masculin, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail : 109-138

ZOLESIO Emmanuelle, 2010, « La profession de chirurgien et sa matrice de socialisation », Congrès international de l'AREF « Actualité de la recherche en éducation et en formation », Genève, 13-16 septembre 2010.





## Avant propos de l'article n° 2

---

Parallèlement à l'écriture du premier article a rapidement émergé l'idée d'un deuxième article. Effectivement, l'article n° 1 se centre essentiellement sur l'analyse de la production institutionnelle de la masculinité hégémonique et des permanences dans la production des Grands Hommes. Il ne traite pas des transformations de la masculinité hégémonique ni de l'articulation entre la production instituée (structurelle) des masculinités et leurs incarnations différenciées. Cet article va être soumis à Sciences sociales et Sport.

Cet article étudie la masculinité hégémonique au sein d'un pôle Espoir français de handball en relation avec son ancrage institutionnel et la trajectoire de l'entraîneur. Les résultats discutent de la construction d'un « corps arme ». Les joueurs apprennent des modalités de travail sportif variées dont certaines sont catégorisables comme « féminines ». L'entraîneur incarne une forme hégémonique de masculinité ambivalente au sein du dispositif. Celle-ci va être appropriée différemment par les joueurs en fonction de leurs dispositions construites préalablement et en parallèle dans d'autres espaces. L'hégémonie se caractérise ici par son hybridité notamment en intégrant les exigences d'une formation scolaire élitiste.





---

## **4 Article 2. Socialisation sportive, pluralité et hybridité des masculinités. Le cas des handballeurs en Pôle Espoir**

---

### **4.1 Introduction**

Depuis une vingtaine d'années, un certain nombre de travaux anglophones montrent comment l'institution sportive participe à la diffusion d'une *masculinité hégémonique* qui assied la domination des hommes blancs occidentaux hétérosexuels des classes moyennes et supérieures sur les femmes et les autres hommes (Connell, 1995 ; Messner, 2002). Cette diffusion est étudiée au niveau global à travers la surmédiation de certains sports *centraux*, majoritairement investis par ces hommes en tant que producteurs et consommateurs du spectacle sportif. Il s'agit le plus souvent de sports collectifs avec des contacts rudes comme le football américain, le hockey sur glace ou le rugby. Le sacrifice de soi pour son équipe, les comportements agressifs, la résistance à la douleur sont particulièrement valorisés dans les médias (Messner, Dubar & Hunt, 2000). Cette diffusion est aussi étudiée au niveau des interactions. La sociabilité sportive homosexuée favorise chez les garçons la production d'un « corps arme », associée à une diminution de leur capacité d'empathie (Messner, 1990). Cet apprentissage va de pair avec une augmentation des discours et comportements sexistes/homophobes, ainsi qu'avec une augmentation des agressions en dehors du terrain, souvent associées à la consommation d'alcool (Curry, 1998 ; Osborne & Wagner, 2007 ; Pappas, McKenry & Catlett, 2004).

Cet article s'intéresse à un pôle Espoir français de handball. Le handball est un sport non traité à notre connaissance sur cette thématique. Il correspond à certains égards à la définition des sports « centraux » : un sport collectif autorisant des contacts rudes, professionnalisé chez les hommes, et qui depuis peu dispose d'une certaine couverture médiatique en France, même si celle-ci reste marginale par rapport à celle du football ou

du rugby. Contrairement à ces deux sports, le handball compte presque 40 % de licenciées. Cette forte féminisation s'explique notamment par la diffusion en milieu scolaire de la discipline, historiquement très investie par les professeurs d'éducation physique et sportive<sup>84</sup>. En ce sens, cette discipline est porteuse d'un *régime de genre* spécifique qui se caractérise par l'articulation hiérarchisée entre différentes formes de masculinités et de féminités. La professionnalisation, la médiatisation et la féminisation sont des indicateurs de ce régime de genre toujours chapeauté par une forme de masculinité hégémonique incarnée par les joueurs professionnels médiatisés.

Si l'on considère que l'« institution handball » est chapeauté par une forme de masculinité hégémonique, celle-ci dispose d'une certaine plasticité en relation avec l'ancrage national et local du dispositif étudié (Demetriou, 2001 ; Connell & Messerschmidt, 2005). Notre enquête se déroule spécifiquement dans un Pôle Espoir. En France, contrairement aux pays anglo-saxons plus « libéraux », la formation des élites sportives est largement organisée et financée par l'État sur un modèle pyramidal. Le Pôle Espoir en est un maillon à l'échelle régionale. Il permet le regroupement de joueurs âgés de quinze à vingt ans ayant un bon potentiel pour devenir professionnels. L'objectif est de les former pour évoluer à haut niveau tout en leur permettant de poursuivre leur scolarité au lycée. Ce recrutement est effectué en fin de collège par l'entraîneur du pôle qui assure leur encadrement sportif, mais aussi leur suivi scolaire. Incarnation de l'autorité au sein du groupe, il est un personnage central dans la diffusion d'une forme hégémonique de masculinité. Son rôle est pourtant largement sous traité dans la littérature existante.

Par ailleurs, certains travaux s'intéressent plus spécifiquement à la fragmentation des identités des individus et en particulier aux engagements contradictoires des sportifs (Bridel & Rail, 2007 ; Pringle, 2005). Les hommes peuvent à la fois reproduire et résister à certains aspects de l'hégémonie en fonction des contextes (Wheterell & Edley, 1999). Ces contradictions sont une nouvelle source de compréhension de la masculinité, à condition de ne pas donner trop de poids aux pratiques discursives (Connell & Messerschmidt, 2005). Effectivement, la masculinité s'apprend « par corps ». L'investissement intense dans un sport modèle « corps et âmes » des athlètes (Wacquand, 2002) et participe à produire des

---

<sup>84</sup> Pour illustration l'ancien et l'actuel entraîneur de l'Equipe de France masculine, Daniel Constantini et Claude Onesta, sont tous deux enseignants d'Education Physique et Sportive de formation.

*habitus* sportifs. Pour analyser les effets de la socialisation du handball de haut niveau, nous définissons la masculinité comme un *système de dispositions* (Bourdieu, 1980) s'exprimant dans une configuration de pratiques discursives et corporelles (Connell, 1995). Ces dispositions sont actualisées tout au long de la vie et peuvent présenter une certaine hétérogénéité. En effet, les instances de socialisation peuvent diffuser des normes partiellement contradictoires. Par ailleurs, les individus sont confrontés successivement et simultanément à des institutions diverses (Lahire, 2001, 2002). En ce sens, un même régime de genre peut produire des effets différents selon la nature des dispositions incorporées par les individus (Mennesson, 2012).

Dans une première partie, nous allons discuter de la notion de « corps arme ». L'étude détaillée des modalités du travail sportif révèle que les joueurs apprennent à évoluer dans des registres variés d'usage du corps. Certains, comme l'endurcissement, sont conformes à la masculinité hégémonique sportive décrite par Messner (1990), d'autres le sont beaucoup moins. Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons à l'entraîneur comme incarnation de la masculinité hégémonique au sein du dispositif. Son expérience professionnelle révèle des pratiques ambivalentes qui seront analysées dans la consubstantialité de ses appartenances sexuée, sociale et ethnique (Kergoat, 2009), et à travers les effets de sa mobilité sociale sur la construction de dispositions hétérogènes (Lahire, 2001, 2002). Dans une troisième partie, deux portraits illustreront l'appropriation différenciée de l'expérience socialisatrice au sein du dispositif en fonction du réservoir dispositionnel des joueurs. Ces différences s'expriment dans les rapports au sport, à l'autorité, à l'école et à la féminité. Nous discuterons du modèle concentrique proposé par Messner (2002) pour analyser les masculinités sportives.

Cet article s'appuie sur l'expérience de l'auteur dans le handball. Joueur pendant plus de quinze ans, il connaît l'entraîneur du Pôle Espoir étudié comme adversaire et partenaire sur le terrain, puis comme collègue à l'université. Il continue à échanger avec lui régulièrement. L'enquête en « immersion » a été menée pendant deux semaines en 2009, complétées par huit entretiens approfondis avec les joueurs et encadrants.

## 4.2 La diversité des modalités masculines du travail sportif

Les entraînements au Pôle Espoir se déroulent deux fois par jour du lundi au vendredi. Le groupe compte vingt-cinq joueurs, tous blancs, issus pour la majorité de la classe moyenne et supérieure. L'entraîneur est assisté à l'occasion par un préparateur physique ou un collègue, mais il est le responsable du travail sportif dont nous allons étudier les modalités.

### 4.2.1 L'endurcissement des joueurs et la préparation au combat

La préparation au défi physique est centrale dans la formation des handballeurs de haut niveau comme dans d'autres sports de contact. Elle favorise la production de joueurs massifs, comme l'illustrent les propos de l'entraîneur :

*« Quand tu prends des lascars de 100 kilos dans la gueule tu t'endurcis, y'a pas de secret ! Bien sûr tu vas arriver comme un gamin, mais au bout d'un mois t'en auras marre de prendre des claques, de te faire engueuler par tout le monde ! Alors tu vas te bouger et tu vas mettre des claques aussi, et c'est là que tu vas commencer à t'exprimer, c'est là que tes vraies qualités vont apparaître, parce que tu n'auras plus peur de prendre des claques ou d'en donner. Au handball, on parle du contact ! C'est prendre des claques, accepter, les éviter, les encaisser, les donner... 100 kilos c'est 100 kilos... quand t'en pèses que 80 c'est embêtant ! ».*

Dans la production d'un « corps arme », formation des joueurs et formation des « hommes » sont indissociables. La transformation du « gamin » en homme est parallèle à celle du joueur tout juste recruté en joueur expérimenté. Ce cheminement passe par une mise à l'épreuve. En se faisant bousculer mentalement et physiquement, les nouvelles recrues vont affirmer leurs « vraies qualités » conformes à la masculinité hégémonique telle qu'elle est classiquement étudiée : le courage (ne pas avoir peur des coups), la combativité, la résistance à la souffrance, la dureté avec les autres joueurs. L'affirmation de soi sur le terrain et dans le groupe passe par la constitution d'un corps robuste, épaissi par un travail musculation quotidien. La métaphore guerrière est très présente dans le traitement médiatique des sports centraux (Jansen et Sabo, 1994). Elle l'est aussi dans les propos de l'entraîneur. La formation du soldat fait office de modèle dans la « *préparation des joueurs au combat* ». Ce parallèle se retrouve à l'entraînement dans les modalités de

confrontation au groupe (Clément & Louveau, 2013) ou dans la mise en place d'exercices appelés « parcours du combattant ».

#### 4.2.2 L'« élitisme » ou la formation technique individualisée dans une pratique collective

Cet endurcissement n'en est qu'une composante de la formation qui est orientée au pôle Espoir sur l'acquisition de « *savoir-faire offensifs individualisés* » (Ivan). Les joueurs y apprennent avant tout à remporter des « *duels* » face à un adversaire direct. Cette individualisation de la formation dans une pratique collective tient en grande partie à l'ancrage institutionnel du dispositif. Contrairement à un club, le pôle ne prépare pas une équipe à des rencontres hebdomadaires, mais des individualités qui, dans quelques années, devront être capables de s'adapter aux contraintes du jeu à haut niveau pour faire carrière dans différents collectifs (en club et parfois en équipe nationale). L'« élitisme » sportif, la recherche de distinction au sein d'une discipline, va socialement de pair avec une individualisation de la pratique et accentuation de la composante technique (Pociello, 1981). Dans l'apprentissage du « *duel* », une attention particulière est portée sur la mise à distance de l'adversaire dans l'affrontement. Cette attention doit être mise en relation avec la trajectoire de l'entraîneur et son vécu sportif. Handballeur de formation, il a (entre autres) pratiqué l'aïkido suite à son passage à l'université. Toujours dans un registre *viril* de développement de l'*aptitude au combat* (Bourdieu, 1998), cette pratique se retrouve dans sa conception de l'enseignement du handball :

*« J'ai perçu (en aïkido) une modélisation de l'évolution de l'apprentissage technique (...) C'est très simple, évolutif et progressif (...) L'apprentissage de l'aïkido est fait en catégorie d'éléments très simples que tu apprends au fur et à mesure avec le mouvement, pour saisir le mouvement... C'est comme la musique en fait. C'est pour ça que je te parlais de l'aïkido et de la guitare. Tu apprends des gammes, et ces gammes c'est, outre des accords et des positions sur le manche, c'est des chemins, des enchaînements de techniques. Tu vois l'arpège, tu enchaînes avec un slide, un bend, tu fais un solo. L'aïkido c'est ça, tu fais un solo avec tes armes et ton corps, face à un adversaire qui essaye de t'attraper, tu crées une chorégraphie... Même si ce n'est pas toujours prémédité, la technique tu l'exécutes dans l'instant... Et je me dis que quelque part, il y a cette*

*possibilité au handball aussi, tu t'organises d'une même manière, mais tu réponds de quatre manières différentes ».*

Efficacité et intelligence technique sont associées à l'esthétisation du mouvement. La propension de l'entraîneur à « mettre en mot » l'activité et à faire des analogies avec les disciplines artistiques est propre aux pratiquants munis de capital culturel, largement représentés chez les aikidokas (Clément, 1981). L'évocation du solo et de la maîtrise instrumentale du musicien « rock », ancrée dans un univers très « masculin » va de pair avec celle de la chorégraphie qui fait à l'inverse du handball une activité de production de forme corporelle dans un registre beaucoup plus « féminin » (Louveau & Davaisse, 1998). Dans cette approche, la formation du « corps arme » du joueur réside dans sa capacité à être organisé corporellement afin de pouvoir fournir une réponse adaptée à une grande diversité de situations et à tourner le rapport de force à son avantage. La priorité est de former des « *joueurs intelligents* » qui « *jouent juste* ». À l'entraînement, les joueurs sont amenés à identifier et à verbaliser les conditions d'un rapport de force favorable. Ce travail est renforcé lors de séances d'analyse vidéo. À cette occasion, ils se livrent à un travail réflexif sur leurs propres pratiques qui favorise l'acquisition d'un langage spécifique et une mise en perspective des enjeux de la formation.

#### **4.2.3 Intégration de modalités « féminines » du travail du corps**

À l'entraînement, les joueurs sont souvent sollicités à exécuter les gestes lents, à se concentrer sur des sensations corporelles fines et à conscientiser leur usage du corps. Les contenus donnés par l'entraîneur lors d'un exercice de passe en sont une illustration : « *Droite, gauche... je me grandis, j'ouvre mon bras, je me tourne, je relâche mon bras et je pousse* ». Ce travail d'« écoute » fait aussi l'objet d'un traitement spécifique. Chaque séance contient cinq minutes de « *travail de proprioception* ». Les joueurs se répartissent dans la salle, laissent plusieurs mètres entre eux. Certains s'isolent dans un coin et ferment les yeux. Ils effectuent des mouvements au ralenti, maintiennent des positions d'équilibre statique, s'étirent. L'ambiance, calme et silencieuse, rappelle les modalités de pratique « féminine » de la Gymnastique Volontaire (Dechavanne, 1981) présentes dans des activités très féminisées (yoga, relaxation, stretching, etc.) et que les hommes munis de capitaux sont plus à même d'investir (Boltanski, 1971, Davaisse & Louveau, 1998). Ce travail proprioceptif garde au Pôle un but fonctionnel. Le relâchement n'y est pas

recherché en soi et pour soi, l'objectif affiché est surtout de prémunir les blessures. Ce travail d'« écoute » peut prendre une forme plus inattendue, comme lorsque l'entraîneur fait danser la valse aux joueurs. Il demande au joueur « guidé » de fermer les yeux afin d'ajuster ses déplacements à ceux de son partenaire sans repère visuel. Cet exercice, visant à développer l'« écoute corporelle », est fortement inspiré dans sa pratique de la boxe française en assaut (modalité de combat très féminisée) qu'il a pratiquée à l'université.

Le Pôle offre un cadre de formation d'une élite disciplinaire, où les joueurs incorporent des usages du corps contrastés. Ils s'y endurent (corps et âme) et apprennent à user de la violence. Ils développent aussi une compréhension et une verbalisation des contenus d'apprentissage (sous une forme plus scolaire du terme) et une capacité réflexive sur leur engagement dans le jeu. Enfin, ils cultivent aussi des dispositions à l'« écoute corporelle ». Au Pôle, la recherche d'une « excellence corporelle » masculine distinctive est associée à une forme de « féminisation » illustrant l'hybridité de l'hégémonie. Ces modalités de travail sportif sont indissociables de la spécificité disciplinaire (le handball et son implantation scolaire), de l'ancrage institutionnel du Pôle au sein de la discipline (lieu de formation d'une élite) et de la trajectoire de l'entraîneur. Ces trois niveaux sont interdépendants. L'habitus de l'entraîneur est en partie le produit de son appartenance au champ du handball et de son passage par un dispositif équivalent quinze ans. Cette dynamique va être spécifiquement étudiée dans la deuxième partie, en insistant sur la fragmentation de cet « habitus entraîneur ».

## 4.3 Mobilité et variation intra-individuelle des registres de masculinités

L'entraîneur est cadre d'Etat, détaché par le Ministère des Sports pour gérer le Pôle Espoir et assurer la formation des entraîneurs de club de la région. Il peut être considéré comme une incarnation de la masculinité hégémonique, attachée à l'autorité, au prestige et au pouvoir au sein du Pôle Espoir. Cette masculinité recouvre des pratiques ambivalentes analysées dans cette deuxième partie en relation avec son appartenance sexuée, sociale et ethnique, ainsi qu'avec sa mobilité sociale.

### 4.3.1 Modalités plurielles de l'occupation du rôle du chef

L'entraîneur est âgé d'une trentaine d'années au moment de l'enquête. Pour lui, l'autorité s'exerce dans un rapport de force avec le groupe et « *n'est pas négociable par définition* ». Il affiche un sens de la hiérarchie, un respect des rôles « *de camarade* », « *de supérieur* » et de « *chef* ». Cet exercice de l'autorité peut être mis en relation avec sa socialisation familiale et sportive. L'entraîneur est né en France alors que ces parents originaires du milieu rural serbe viennent de s'y installer. Sa mère fait des ménages et son père est ouvrier dans le bâtiment. Aîné de la fratrie, il dit avoir reçu une éducation « *à l'ancienne, physiquement dure* ». Le modèle éducatif parental s'apparente à une « stratégie de régulation conformiste de l'autorité », souvent observée en milieu populaire, basée sur une hiérarchie des statuts dans lequel l'enfant apprend à se soumettre aux règles sans discuter, les parents pouvant avoir recours à des procédés coercitifs (Modak, DexMollet, Clémence, 2009). Jeune, l'entraîneur pratique la danse traditionnelle serbe et rapidement le handball, sport très investi par la communauté<sup>85</sup>. À l'adolescence, il intègre une section sport-étude handball (« ancêtre » des Pôles Espoirs) et passe quatre années de lycée en internat. Il y incorpore les règles de la hiérarchisation entre les hommes basées sur l'ancienneté et le niveau de performance sportive. Elles sont rappelées fréquemment par l'usage de la violence (Clément & Louveau, 2013). Cette socialisation masculine va

---

<sup>85</sup> L'ex-Yougoslavie était une grande nation de handball. De nombreux joueurs et entraîneurs sont aujourd'hui encore originaires de cette région.



contribuer à renforcer un rapport à l'exercice de l'autorité préalablement acquis en milieu familial.

Lorsque nous évoquons ses origines familiales, il dit : « *cette culture est en moi, je ne me rends même pas compte à quel point elle m'affecte dans mes pensées (...)* C'était pour t'expliquer un peu d'où je viens, c'est important... avec la distance incluse... je sais maintenant dans quel univers j'ai évolué, même si je sais aussi qu'il en existe d'autres ». La distance évoquée est temporelle, mais aussi sociale. Il a suivi une formation universitaire et a obtenu un concours (cadreA) dans la fonction publique. La mobilité entre des espaces de socialisation hétérogènes est propice au développement d'une certaine réflexivité sur la forme dominante de masculinité au sein de l'espace sportif (Thorpe, 2010). Si l'entraîneur incarne pleinement la figure du chef, il formule à plusieurs reprises une distance critique sur la mise en scène de son autorité. Il dit « *jouer un rôle* » (du chef) et « *en rire intérieurement* ». De plus, il se montre attentif aux difficultés affectives que peuvent rencontrer les adolescents en relation avec leur changement corporel ou encore leur situation familiale. Il évoque la fragilité des joueurs, il accepte leur « *inefficacité temporaire* » dans la production de performance et en parle avec eux. La formation universitaire participe à cette prise en compte des affects dans le processus d'apprentissage moteur. L'entraîneur développe de l'empathie pour ses joueurs, ce qui va plutôt à l'encontre de la « masculinité hégémonique sportive décrite par Messner (1990, 2002).

#### **4.3.2 Influence des conflits ethniques sur la construction de masculinités locales**

Si l'entraîneur développe un sens fort de la hiérarchie, il tient aussi un discours très critique, voire contestataire, sur le fonctionnement institutionnel. De manière générale, les hommes aiment dénoncer les incohérences et dysfonctionnements au travail (Molinier, 2000). Ce discours contestataire qui vise souvent les institutions françaises n'est pas sans relation avec les origines ethniques de l'entraîneur. Le double ancrage culturel favorise une tension entre deux ressentis, à la fois une fierté à former l'« *excellence* » sportive française et une certaine rancœur vis-à-vis du positionnement des puissances occidentales, dont la France, dans la guerre en ex-Yougoslavie. Les conflits à l'échelle internationale ont une

influence sur la manière de se construire comme homme à l'échelle régionale et locale<sup>86</sup> (Connell & Messerschmidt, 2005). Ethnicité et masculinité se co-définissent. L'appartenance ethnique participe à produire une forme de masculinité, en retour le fait d'être homme participe à vivre son appartenance ethnique d'une certaine manière, notamment en investissant les *jeux de l'honneur* (Bourdieu, 1998), ici l'attachement à la figure du combattant slave. Cette contestation de l'autorité institutionnelle est cultivée en parallèle dans l'écoute de la musique punk. L'entraîneur dit en aimer l'esthétique : « *C'est plus une attitude, le côté "je vous emmerde" (rires)... Un espèce de bras d'honneur tendu à tout le monde... Comment tu veux ne pas être attiré par ce genre d'attitude ?* » Cette musique constitue un élément de son style de vie. Elle est au centre d'une autre forme de sociabilité masculine (concerts, groupe) où le rapport à la règle et à la hiérarchie statutaire est beaucoup moins strict. Cette disposition à la contestation se comprend ici sous la co-définition entre masculinité et ethnicité. Elle comporte aussi une dimension sociale qui va s'exprimer plus clairement dans le rapport à l'institution scolaire.

#### 4.3.3 La relation ambivalente à l'institution scolaire

L'entraîneur assure un suivi scolaire très strict des joueurs : gestion du soutien individualisé, présence en conseil de classe, entretien avec les enseignants. Néanmoins, une certaine distance critique ressort à l'occasion sous un trait d'humour, très présent dans les modalités d'interaction avec les joueurs (Clément & Louveau, 2013), comme lorsqu'il leur reproche de ne pas lire pendant les vacances et ajoute : « *Si vous comptez uniquement sur les conneries qu'on vous raconte à l'école !* » Il en rit en commentant : « *J'dis ça en rigolant tu vois, mais ils ne savent pas si je rigole ou pas* ». De fait, l'entraîneur a un rapport ambivalent à l'institution scolaire. Il reproche notamment aux personnels enseignants et administratifs d'être trop permissifs, par exemple lors des manifestations lycéennes ou encore par rapport aux tenues vestimentaires. « *L'uniforme me parait quelque chose de logique dans un lieu d'apprentissage* », dit-il à ce sujet. Ces divergences sur les modalités d'exercice de l'autorité révèlent que la masculinité hégémonique n'a pas la même forme en salle des professeurs qu'au gymnase. Elle ne revêt pas les mêmes attributs

---

<sup>86</sup> Les effets d'une « masculinité hégémonique » globale sont encadrés dans l'émergence de masculinités contestatrices régionales et locales. Nous pourrions évoquer par exemple l'influence du conflit israélo-palestinien sur la construction des masculinités de certains jeunes hommes musulmans français.

du pouvoir en termes de capitaux (corporel, sportif, scolaire). L'entraîneur doit être apte à circuler entre des espaces institutionnels véhiculant des régimes de genre différents. Il doit faire bonne figure au lycée (et dans les clubs) pour défendre le rôle éducatif du Pôle (et la politique de la fédération), ce qui n'est pas sans générer des tensions. De par son double ancrage scolaire et sportif, le Pôle est au croisement de ces régimes de genre et est ancré dans un ordre de genre local.

L'entraîneur conçoit le Pôle Espoir comme un « ascenseur social ». Il défend le recrutement de certains joueurs ayant des dossiers scolaires fragiles, car selon lui : *« C'est la force du pôle d'un point de vue scolaire ! Faire en sorte que ces gamins aient le bac, et surtout ceux qui a priori n'ont pas un capital social ou culturel fait pour les études ! Et parce que je vais être intransigent, tôt au tard, ils vont se mettre à bosser s'ils veulent rester ! »*. Ce fut le cas pour lui quinze ans auparavant. Avant d'entrer en section sport-étude, il hésitait à faire un CAP boulangerie/pâtisserie. Il a finalement bénéficié d'un cadre scolaire porteur en entrant dans un lycée élitiste de centre-ville, d'un encadrement strict de son entraîneur de l'époque (professeur d'EPS de formation). Il a poursuivi ses études. La valorisation ambivalente de l'entraîneur tient au fait qu'il doit en grande partie sa légitimité professionnelle actuelle à sa formation universitaire, mais que sa socialisation familiale et sportive a produit des dispositions qui l'éloignent de certains aspects de la culture scolaire dominante. La forme de masculinité hégémonique qu'il incarne se caractérise par cette ambivalence.

## 4.4 Variation inter-individuelle dans la négociation avec la « masculinité hégémonique » locale

La masculinité hégémonique véhiculée par le dispositif est largement incarnée en la personne de l'entraîneur. Mais elle va être appropriée de manière variable par les joueurs en fonction des dispositions construites antérieurement et parallèlement dans d'autres espaces de socialisation. Deux portraits de joueurs illustrent ces variations inter-individuelles au sein du contexte enquêté. Le Pôle est au croisement de différents espaces : la salle d'entraînement, l'école, l'internat. La masculinité hégémonique émerge de cet ordre de genre local au croisement de différentes exigences institutionnelles.

### 4.4.1 Nathan : la « virilité défensive »

Nathan est âgé de 20 ans au moment de l'enquête. Il est en train de faire sa cinquième année au pôle Espoir. Il est interne durant la semaine. En fin de semaine, il vit en collocation avec des handballeurs professionnels jouant dans le club local. Il est le benjamin d'une fratrie de trois garçons. L'ainé peine à trouver un emploi et tente de devenir policier. Le cadet travaille sur des chantiers comme carreleur. Leur mère est assistante maternelle, elle n'a pas d'activité physique. Leur père est sans emploi avec une formation en menuiserie et se déplace en fauteuil roulant. Il est très investi comme joueur (en équipe réserve) et dirigeant dans un club handisport de basketball de niveau national. Nathan affiche une certaine fierté devant cet investissement sportif, avec les responsabilités et les contraintes que cela induit – notamment en termes de déplacement. Il a déjà eu l'occasion de pratiquer le basketball et souhaiterait reprendre cette pratique un jour.

Pour Nathan, la première qualité requise pour être un bon joueur est : « *ne pas avoir peur de prendre des coups* ». Il ajoute : « *beaucoup de joueurs ont peur de prendre des coups au bas niveau (...) ils pleurent assez facilement* ». La progression passe par l'apprentissage de la douleur. La musculation est un travail obligé qu'il a appris à aimer, utile, car : « *Quand t'en prends un (coup) ça fait moins mal et quand t'en mets un ça fait plus mal, de toute façon t'es obligé de passer par là.* ». Cette valorisation de la résistance au mal se comprend en partie par l'expérience douloureuse qu'il a de la pratique, attestée par l'énoncé de ses blessures : « *Première année le psoas : des elongations, des contractures... je me pétais quelques fibres et j'arrêtais 6, 7 semaines à chaque fois.*

*J'étais pas habitué à autant d'entraînements au début. En 2e année au pôle j'me suis fait une grosse entorse à la cheville gauche, avec déchirure des ligaments et l'année d'après je me suis fait l'autre cheville. L'année d'après pratiquement rien et là : entorse du genou en début d'année. Donc j'ai perdu pratiquement toute ma condition physique. Je suis revenu un peu trop vite, je me suis fait une entorse de la cheville, je me suis fait mal au poignet juste avant de partir en vacances et j'ai le doigt (cassé) maintenant... Ouais, j'ai pris... »*

Pour Nathan, réaliser un bon entraînement nécessite avant tout du sérieux et dans le fait d'« être généreux sur l'effort, à 100 % à l'entraînement ». Vis-à-vis de l'entraîneur, il valorise à la fois son autorité stricte, sa capacité à maintenir une ambiance de travail sérieuse au sein du groupe, mais aussi la complicité qu'ils entretiennent en dehors en « se chambrant », en parlant de filles ou de football.

Nathan a rencontré des difficultés relationnelles avec les autres lycéens. Même au sein du groupe des handballeurs, il dit ne pas « avoir de pote ». Cet isolement relatif tient en partie aux difficultés scolaires qu'il rencontre. Il se sent différent, car plus âgé du fait de ces deux redoublements, mais aussi par son engagement dans une filière technique (STG) : « Tu vois les (joueurs en filière) S, ils font : "STG c'est pourri, c'est trop facile"... Dès que t'arrives au Bac en éco/droit t'as 74 chapitres à apprendre par cœur, j'aurais bien aimé les voir, ils ne savent pas ». Cette orientation est vécue d'autant plus difficilement qu'il ressent ses résultats scolaires comme une injustice, ne récompensant pas ses efforts. Nathan semble avoir subi le choix de la filière « STG comptabilité » et aurait préféré la filière « marketing », car il n'aime pas la comptabilité et préfère les mathématiques. L'affirmation de ces goûts semble davantage un moyen de se rassurer sur sa position dans le champ scolaire, en revendiquant une proximité avec les mathématiques, matière d'excellence masculine (Mosconi, 2005), alors même qu'il est engagé dans une filière très féminisée.

Au sein du groupe de pairs, Nathan s'affirme en s'appuyant essentiellement sur le droit d'aïnesse et la force physique. Il occupe pleinement son rôle d'« ancien », valorise les privilèges qu'il en tire dans sa relation avec l'entraîneur et les autres joueurs (se faire servir à table). Il rappelle régulièrement son statut de « Papi » en usant des coups et joue à l'occasion le rôle de protecteur de jeunes recrues contre d'autres garçons extérieurs au groupe.

Nathan envisage soit de devenir handballeur professionnel, soit de poursuivre en BTS « Management d'unité commerciale ». Il formule ainsi ses envies de carrière : « Tu

*commences chef de rayon, après tu finis chef de magasin, après chef des chefs. En gros à la fin t'encules les gens et tu fais du fric... C'est ça hein ! (rires)... Et puis t'as des responsabilités, t'as des trucs à gérer* ». Il associe la réussite professionnelle à l'occupation du rôle du chef (dans un cadre hiérarchisé), au gain d'argent et emploie l'imagerie de la sexualité conquérante.

Nathan ne serait pas farouchement opposé au fait que sa compagne fasse du handball, mais il préférerait ne pas avoir en commun cette activité avec elle et qu'elle fasse de la danse par exemple. D'ailleurs, il juge le spectacle du handball féminin peu intéressant. Il préfère le rugby ou le football. Il a un rapport conflictuel aux figures féminines évoquées en entretien : sa mère qu'il a « *beaucoup de mal à la supporter* » parce qu'elle « *pose 20 fois les mêmes questions* » et la femme de ménage qui « *ne fait rien comme il faut* ». Lorsque nous évoquons la possibilité d'avoir un homosexuel dans l'équipe, il dit : « *Je serais choqué ! Limite je changerais de club, je changerais d'équipe. Parce qu'après t'as des rumeurs !* »

#### **4.4.2 Thierry : la masculinité « créative »**

Thierry va sur ces 17 ans au moment de l'enquête. Il mesure environ 1m60 ce qui est exceptionnel dans un Pôle Espoir en handball où la grande taille est un élément important du recrutement. Il est le cadet d'une fratrie de trois enfants dont la benjamine pratique la gymnastique à un bon niveau environ dix heures par semaine. Ils pratiquent la randonnée en famille. La mère de Thierry est employée de banque à mi-temps. Elle nage régulièrement pour s'entretenir. Son père est ingénieur en électricité. Il consacre beaucoup de temps à son travail et n'est pas souvent à la maison. Il a longtemps pratiqué le football et est encore aujourd'hui très sportif. Il joue d'ailleurs régulièrement au tennis avec Thierry.

Thierry évolue en base arrière (joueur théoriquement de grande taille), au poste de demi-centre (organisateur du jeu). Pour lui, être un bon joueur nécessite « *d'être appliqué dans les passes et d'avoir une bonne vision du jeu (...) d'imprimer un rythme à l'attaque (...) Parce qu'avoir des qualités physiques mal utilisées ça sert pas à grand-chose. Il faut savoir faire les bonnes choses au bon moment.* » Thierry prend beaucoup de coups dans le jeu, mais se blesse peu. Il insiste sur la nécessité d'entrer progressivement dans l'activité pour éviter ses blessures. Il a intégré la nécessité de « s'endurcir » pour résister au choc,

mais il évoque beaucoup l'importance du travail « proprioceptif », affectionne particulièrement l'aspect ludique de l'apprentissage.

Il insiste sur les qualités de pédagogue de l'entraîneur : « *Il est très proche de nous, il gère aussi notre vie au lycée parce qu'il veut qu'on est notre bac. Et puis sur le terrain, je savais pas vraiment jouer au handball quand je suis rentré, il essaye de nous apporter les outils qui nous permettent de mieux comprendre pourquoi on fait ça (...) Il nous donne les bases du handball (...) Toutes ces choses qu'il nous enseigne pour pouvoir repérer les situations et après en match les ré exploiter* ». Par ailleurs en matière d'autorité, il pense que les « engueulades » sont « *nécessaires pour recadrer, parce qu'on vient ici dans un objectif. L'objectif du pôle c'est de former des joueurs de haut niveau, donc c'est sûr que si on commence à faire les cons dans les vestiaires, avoir des mauvaises notes en cours ou à répondre aux profs, on peut pas réussir à jouer en D1 avec une attitude comme ça (...) à un moment donné il faut avoir de la rigueur, et Ivan (l'entraîneur) nous rappelle à l'ordre pour savoir pourquoi on est là... pour nous mettre dans le droit chemin et optimiser les chances de réussir* ». Thierry a très bien intégré les enjeux de formation du Pôle tel que l'entraîneur les formule. Ce dernier est un guide qui lui permettra d'optimiser sa réussite sur les plans sportif et scolaire.

Concernant l'usage récurrent des coups au sein du groupe, Thierry dit : « *Moi perso je le fais pas trop (...) Mais bon par contre je suis plus dans les petites vanes, plus dans la tchatche que dans les "brunchades" (jeu de coups)* ». Il est accepté en premier lieu pour ses performances sportives et son statut de joueur original dont les qualités créatives sont reconnues de tous. Il assoie aussi son prestige au sein du groupe par son impertinence vis-à-vis de l'autorité, et en particulier au lycée. Son aisance relative sur le plan scolaire facilite ce comportement. La grande majorité des joueurs au pôle s'orientent vers les filières scientifiques (S) ou économiques et sociales (ES) avec option mathématique. La filière littéraire n'est jamais choisie. Thierry est en classe de première S, conformément à cette norme, même si ces goûts scolaires à l'exception de la biologie — matière scientifique la plus féminisée — penchent plus vers les matières littéraires — le français, l'histoire et l'anglais. S'il ne devient pas handballeur professionnel et il souhaiterait devenir médecin.

Au lycée, il fréquente essentiellement le groupe des handballeurs, mais dit avoir des « potes » filles, sportives aussi pour la plupart. S'il avait une copine, il souhaiterait qu'elle soit sportive, et pourquoi pas handballeuse, car « *ça serait plus facile pour la voir, et aussi*

*pour discuter on partagerait les mêmes loisirs, du coup ça faciliterait quelque chose, mais bon ça reste un élément secondaire* ». Thierry souhaiterait que sa compagne travaille et trouve « *un peu ringard l'idée de femme au foyer* ». Il exprime une conception du couple « égalitaire », plus fréquente dans les milieux munis de capital culturel, dans laquelle la répartition des tâches traditionnelles entre hommes et femmes fait office de repoussoir (de Singly, 1993). Selon lui, le travail « *handballeur pro ça fait beaucoup de temps à la maison... donc ça laisse plus du temps pour les tâches ménagères, ranger, faire les courses et tout le nécessaire* ». Il envisage de jouer le rôle de sa mère en quelque sorte, qui « *facilite la vie* » par sa présence à la maison. De surcroît, il n'affiche pas de rejet de la figure de l'homosexuel même si elle lui semble peu compatible avec celle du handballeur.

#### **4.4.3 Discussion de l'appropriation différentielle de la masculinité hégémonique**

Ces portraits peuvent être analysés avec les indicateurs d'identification de la masculinité hégémonique proposés par Terret (2004) (à partir du travail de Trujillo [2000]). Dans le contexte familial, l'activité sportive et/ou professionnelle des pères est plus valorisée que celle de la mère. Dans le cas de Nathan, l'engagement sportif de son père compense son absence de réussite professionnelle. Les deux joueurs souhaitent devenir handballeurs professionnels tout en assurant leur formation scolaire. La centration sur leur réussite sportive et professionnelle/scolaire favorise la production d'un « éthos ascétique » qui se traduit par l'absence de relation sentimentale, de sorties ou de consommation d'alcool (Clément & Louveau, 2013). Cependant, des différences ressortent dans les modalités d'expression et de valorisation du pouvoir et le rapport à la féminité.

Nathan incarne une masculinité assez conforme à la forme hégémonique décrite notamment par Messner (2002) dans les sports centraux : un rejet de tout attribut « féminin » (pleurer, être attentif à sa souffrance et à celle des autres), une homophobie explicite, une affirmation de soi par l'usage de la force, une importance au rôle du chef dans un projet professionnel conquérant. Mais cette forme hégémonique peut être vue aussi comme une stratégie de « virilité défensive » (Déjours, 2000) face à la souffrance liée à son engagement sportif (blessures et violence des aînés) et à son échec relatif à l'école (voir à l'échec professionnel des hommes de la famille). Thierry incarne une masculinité marginale au sein du groupe de par son profil original de joueur de petite taille évoluant en



base arrière. Celle-ci s'exprime aussi à travers ces goûts littéraires, son positionnement par rapport aux tâches ménagères ou à l'homosexualité. Il va d'ailleurs arrêter le handball après le baccalauréat pour se consacrer à ces études de médecine. Mais de par sa trajectoire scolaire et sa compréhension des enjeux de formation, il est plus conforme à l'hégémonie locale que Nathan. La position de force de Nathan au sein du groupe de pairs à l'internat ne permet pas de penser pour autant qu'il incarne la forme hégémonique de masculinité au sein du dispositif. Dès lors qu'on l'on prend en compte les différents espaces de socialisation dans lesquels évoluent les sportifs, et en particulier l'espace scolaire, l'analyse des relations de pouvoir au sein du groupe des joueurs change et vient discuter les relations de subordination entre les masculinités sportives décrites par Messner (2002). La masculinité hégémonique véhiculée par le Pôle croise différentes exigences institutionnelles et recouvre une pluralité de facettes. Les athlètes opèrent une négociation avec cet idéal d'excellence masculine à partir des dispositions et des capitaux (corporel, scolaire, sociale, etc.) dont ils sont munis.

## 4.5 Conclusion

Dans la première partie de cet article, nous avons vu que le travail sportif mis en œuvre dans le Pôle Espoir handball étudié permet de discuter la construction d'un « corps arme ». En conformité avec une forme de « masculinité hégémonique » décrite par Messner (1990, 2002), les joueurs apprennent à utiliser la force afin d'asseoir leur domination en faisant abstraction de leur souffrance et de celle de leur adversaire/partenaire d'entraînement. Mais notre enquête révèle qu'ils sont aussi spécialement formés à la mise à distance de leur adversaire, à analyser et à verbaliser rétrospectivement les conditions favorables d'un rapport de force ainsi qu'à développer une « lecture » fine de sensations corporelles. Les joueurs sont donc amenés à développer des registres de travail du corps ayant une « *dimension hybride et contradictoire* ». Selon Demetriou (2001) c'est cette hybridité qui permet d'asseoir l'hégémonie. Au sein du pôle, elle se caractérise par exemple par l'intégration de modalités d'usage du corps plus « féminin ». Cette hybridité se retrouve en deuxième partie dans l'analyse de la masculinité incarnée par l'entraîneur. Notre enquête révèle des pratiques ambivalentes qui s'expriment par exemple dans le respect de l'autorité statutaire hiérarchique et la contestation des fonctionnements institutionnels, deux facettes d'un même engagement « viril » dans les

« jeux de l'honneur » (Bourdieu, 1998). Ces tensions sont l'expression de dispositions hétérogènes d'un *habitus fragmenté* produit de la mobilité entre les institutions familiale, sportive, scolaire. Les expériences au sein de ces institutions sont appréhendées à travers la consubstantialité des appartenances sexuée, sociale et ethnique (Kergoat, 2009). L'entraîneur est à même d'évoluer dans des registres variés en fonction des lieux, de la salle des professeurs au gymnase, et des moments d'interaction lorsqu'à l'entraînement il passe de la figure du chef autoritaire à celle de l'éducateur compréhensif. Cette hétérogénéité des facettes favorise une appropriation différentielle par les joueurs illustrée dans la troisième partie par deux portraits. Le Pôle Espoir de handball, par son double ancrage sportif et scolaire, est chapeauté par une forme de masculinité hégémonique qui intègre les exigences de ces deux institutions. Cette forme se caractérise par son hybridité en associant à la fois des qualités viriles et plus « féminines » comme la capacité d'écoute. Avec l'augmentation du capital scolaire des joueurs et des entraîneurs, il n'est pas étonnant que l'on assiste à l'émergence d'une forme de masculinité plus « inclusive » se caractérisant notamment par une baisse de comportements et des propos ouvertement homophobes et sexistes (Anderson & McGuire, 2010). Cela ne signifie pas que l'hégémonie masculine soit moins importante dans l'institution sportive, où l'excellence reste fortement attachée au corps des hommes, mais que cette hégémonie change de forme.

## 4.6 Références bibliographiques

- Anderson E. & McGuire R. (2010), "Including masculinity theory and the gendered politics of men's rugby", *Journal of Gender Studies*, 19(3), pp. 249-261.
- Boltanski L. (1971), « Les usages sociaux du corps ». *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n°1, pp. 205-233
- Bourdieu P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu P. (1998) *La domination masculine*, Paris, Editions du Seuil.
- Bridel W. & G. Rail (2007), « Sport, Sexuality, and the Production of (Resistant) Bodies : De-/Re-Constructing the Meanings of Gay Male Marathon Corporeality ». *Sociology of Sport Journal*, 24, pp. 127-144.

- Clément J-P. (1981), « La force, la souplesse et l'harmonie : étude comparée de trois sports de combat (lutte, judo, aikido) », Pociello C. (dir), *Sports et société, approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Editions Vigot, pp. 285-382.
- Clément X. & C. Louveau (2013), « Socialisation sportive et formation des "Grands Hommes", Le cas du handball », *Ethnologie Française*.
- Connell R.W. (2005[1995]), *Masculinities*, Berkley and Los Angeles, University of California Press.
- Connell, R. W. & J. W. Messerschmidt (2005), "Hegemonic Masculinity, Rethinking the Concept", *Gender and Society*, 19(6), pp. 829-859.
- Curry, T. J. (1998), « Beyond the Locker Room: Campus Bars and College Athletes », *Sociology of Sport Journal*, 15, pp. 205-215.
- Davisse A. & C. Louveau (1998), *Sports, école, société : La différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, Editions de l'Harmattan.
- Dechavanne N. (1981), « La division sexuelle du travail gymnique », Pociello C. (dir), *Sports et société, approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Editions Vigot, pp 249-261.
- Demetriou D.Z. (2001), « Connell's Concept of Hegemonic Masculinity : A Critique », *Theory and Society*, 30(3), pp 337-361.
- Jansen Sue Curry et Sabo Don (1994). " The Sport/War Metaphor : Hegemonic Masculinity, the Persian Gulf War, and the New World Order", *Sociology of sport journal* 11 : 1-17
- Kergoat D. (2009), « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », Dorlin E. (dir), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF.
- Lahire B. (2001), *L'homme pluriel, Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette littératures.
- Lahire B. (2002), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Armand Collin.
- Mennesson C. (2012), « Gender Regimes and Habitus : An Avenue for Analyzing Gender Building in Sports Contexts », *Sociology of Sport Journal*, 29, pp 4-21.
- Mennesson C. & J-P Clément (2009), « Boxer comme un homme, être une femme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 179, pp. 76-91.
- Messner M. (1990), « When Bodies are Weapons : Masculinity and Violence in Sport », *International Review for the Sociology of Sport*, 25, pp. 203-218.

- Messner M. (2002), *Taking the field : Women, Men and sports*, University of Minnesota Press
- Messner M., Dunbar M. & D. Hunt (2000), « The Televised Sports Manhood Formula », *Journal of Sport and Social Issues*, 24(4), pp. 380-394.
- Modak M., Gex-Collet D. & A. Clémence (2009), La régulation de l'autorité parentale chez les pères et mères : stratégies éducatives, prises de décision et inégalités scolaires, Osis M. et all. (dir), *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne, Presses Polytechniques et universitaires romandes, pp. 97-107.
- Mosconi, N. (2005), « La mixité : éducation à l'égalité ? », *Les Temps modernes*, 637-639, pp 175-197.
- Molinier P. (2000), « Virilité défensive, masculinité créatrice », *Travail, Genre et Sociétés*, 3, pp. 25-44.
- Osborne D. & W. E. Wagner (2007), "Exploring the relationship between homophobia and participation in core sports among high school students", *Sociological Perspectives*, 50(4), pp. 597-613.
- Pappas N. T., McKenry P. C. & B. S. Catlett (2004), « Athlete Aggression on the Rink and off the Ice : Athlete Violence and Aggression in Hockey and Interpersonal Relationships », *Men and Masculinities*, 6(3), pp 291-312.
- Pociello C. (1981), « La force, l'énergie, la grâce et les réflexes ». Le jeu complexe des dispositions culturelles, Pociello C. (dir), *Sports et société, approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Editions Vigot, pp 171-237.
- Pringle R. G. (2005), « Masculinities, Sport, and Power : A Critical Comparison of Gramscian and Foucauldian Inspired Theoretical Tools », *Journal of Sport and Social Issues*, 29(3), pp 256-278.
- Singly de F. (1993), « Les habits neufs de la domination masculine », *Esprit*, 11, pp 54-64.
- Thorpe H. (2010), « Bourdieu, Gender Reflexivity, and Physical Culture : A Case of Masculinities in the Snowboarding Field ». *Journal of Sport & Social Issues*, 34(2), pp. 176-214.
- Wetherell M. & N. Edley (1999), « Negotiating Hegemonic Masculinity: Imaginary Positions Psycho-Discursive Practices », *Feminism & Psychology*, 9(3), pp. 335-35





## Avant propos de l'article n° 3

---

Cet article a été soumis à la revue *SociologieS* en mai 2014. Il fait suite au travail de synthèse réalisé pour l'examen doctoral à l'Université de Montréal. La bibliographie en fin d'article respecte le format de la revue à laquelle il a été soumis.

Cet article tente d'appréhender les usages théoriques conjoints des concepts de *masculinité hégémonique* et de *champ*. Ce qui conduit à opérer au préalable une relecture du *champ* en prenant en compte la pluralité des *appartenances* des *agents* et des *rappports sociaux*. Cette relecture permet de considérer que la dynamique du *champ* est régie par une forme de *masculinité hégémonique*, elle-même définie comme une configuration de pratiques idéales pour évoluer et gagner dans les *jeux*, et assurer ainsi sa re-productivité et celle des « siens ». Cette configuration associe des *appartenances*, des *dispositions*, et des *capitaux*. La pertinence de cette proposition sera illustrée dans le *champ* sportif.





---

## 5 Article 3. Intégration de la pluralité des *rappports sociaux* dans le fonctionnement du *champ* régi par une forme de *masculinité hégémonique*

---

### 5.1 Introduction

Ces vingt dernières années un nombre substantiel de travaux sur les masculinités ont été menés. Selon la sociologue australienne Raewyn Connell (2013) (née Robert William), on en dénombrerait actuellement environ 5000 (essentiellement anglophones). Cette auteure a exercé une influence notoire dans le domaine des « *gender studies* », en particulier avec le concept de *masculinité hégémonique* qui a été très utilisé pour analyser le fonctionnement de différentes institutions (scolaire, sportive, militaire, sanitaire, du travail, de la criminalité etc.).

Dans cet article nous proposons de croiser le concept de *masculinité hégémonique* (en relation avec celui d'*ordre* et de *régime de genre*) et celui de *champ* (en relation avec ceux de *capital* et *habitus*) proposé par Pierre Bourdieu (1980). L'approche de Bourdieu a fait l'objet de critiques importantes d'auteurs anglophones, francophones et québécoises. Néanmoins, un certain nombre souligne aussi la pertinence de ces outils dans l'étude du genre (McCall, 1992; Laberge, 1995; Devreux, 2010; Thorpe, 2010; Mennesson, 2012). Dans un premier temps, nous proposons d'opérer une relecture du *champ* à travers le prisme des chercheuses féministes. La déconstruction de l'androcentrisme amène à intégrer la pluralité et la consubstantialité des *appartenances* et des *rappports sociaux* (Kergoat, 2009) au sein des *champs* et de l'*espace social*. Dans un second temps nous proposons d'examiner en quoi le *champ* (après relecture) et la *masculinité hégémonique* peuvent être compatibles épistémologiquement et complémentaires théoriquement. Enfin, l'intérêt potentiel de cette démarche théorique sera illustré dans l'analyse du *champ* sportif.

## 5.2 Le fonctionnement du *champ* : une lecture critique

### 5.2.1 Repenser l'association implicite entre *sexe* et *disposition* sexuée

Pour appréhender la relecture du fonctionnement du *champ*, il est impératif de traiter dans un premier temps de la différence et de la relation entre *sexe* et *genre*. Suzanne Laberge (1995) souligne que Bourdieu semble attribuer des *dispositions* féminines le plus souvent aux femmes et masculines aux hommes, donnant trop de pouvoir au corps perçu biologiquement. L'*habitus* est un *système de dispositions* construit par nos expériences socialisatrices, qui, à leur tour, orientent nos pratiques (goûts/dégoûts) (Bourdieu 1980). Il possède une composante cognitive (connaissances), conative (compétences), et libidinale (envies) (Wacquant, 2013). Ainsi une fille peut parfaitement incorporer des *dispositions* « masculines ». Christine Mennesson (2005) montre par exemple comment certaines configurations familiales permettent l'incorporation de « *dispositions sexuées inversées* » qui facilitent l'engagement des filles dans des sports « masculins », c'est-à-dire socialement caractérisés comme tel. Une activité (ou une modalité d'activité) largement investie par les garçons est « masculine » et en retour les garçons investissent largement les activités « masculines ». L'*appartenance de sexe* et la construction de *dispositions* sexuées se co-définissent mais disposent d'une autonomie relative illustrée par le fait qu'une fille ayant incorporé nombre de *dispositions* « masculines » incarnera socialement toujours une forme de féminité (à moins qu'elle change totalement de *genre*, voir de *sexe*, et devienne socialement un homme). Et inversement pour un garçon. Cette autonomie relative entre *sexe* et *genre* permet de comprendre la variabilité de la caractérisation des *dispositions* en fonction des configurations historiques, culturelles, sociales, géographiques, etc. Elle permet aussi d'introduire davantage de souplesse intra-individuelle. Ainsi, à l'occasion d'expériences socialisatrices parfois très hétérogènes, un même individu peut incorporer des *dispositions* « féminines » et « masculines ». Certaines peuvent être très ancrées (fortes), d'autres beaucoup moins (faibles), et activées différemment en fonction des situations (Lahire, 2001). Cette distinction/relation entre l'*appartenance* (donnée) à un groupe de *sexe* et la construction (active) de *dispositions* étant clarifiée, il convient ensuite de prendre en compte la pluralité de ces *appartenances*.

### 5.2.2 Pluralité, simultanété et autonomie relative des *appartenances* et des *rapports sociaux*

Anne-Marie Devreux (2010) souligne que Bourdieu considère le *sexe* et l'*appartenance* ethnique (ou l'âge) comme une propriété secondaire de l'*habitus* de *classe*. Elle reprend les propos de Luc Boltanski rappelant en 2002 que, dans les années soixante dix, Bourdieu considérait la multi-*appartenance* comme une « *hérésie scientifique et politique* ». Pour Danielle Kergoat (2009) en revanche, les *appartenances* sont plurielles (*sexe, classe, race*), *consubstantielles* et *coextensives* (elles se jouent simultanément et se co-définissent). Dans cette optique, on ne peut isoler les composantes sexuées, raciales et sociales des *dispositions*. Ainsi, le *sexe* définit tout autant la manière de vivre sa *classe* et sa *race*, que l'inverse. La pluralité des *appartenances* implique celle des *rapports sociaux* définis par « *une relation antagoniste entre deux groupes sociaux établie autour d'un enjeu* » et « *un rapport de production matérielle et idéelle, conflictuel* » (p.112). Les agents ne sont pas seulement pris dans des luttes de *classe* mais aussi de *sexe* et de *race*. Ces *rapports sociaux* régissent le *jeu social* et ont chacun leur logique spécifique.

L'*appartenance* de *classe* est comprise comme la *classe* de naissance, ou plutôt celle où se déroule la socialisation primaire. Dans ce cadre, un homme qui augmente son volume de *capital* au cours de sa vie aura changé de position dans l'*espace social*, mais pas de *classe*. Il est toujours un homme de *classe* populaire qui a « intégré » une autre *classe*. Son évolution ascendante dans l'*espace social* est due à son positionnement dans une pluralité de luttes (ou *rapports sociaux*). L'*appartenance* de *race* n'a aucune valeur biologique, mais le racisme est structurant du *jeu social*. La *race* doit être traitée comme un « *fait social* » et le racisme comme un objet sociologique et non uniquement politique et moral (O'Callighan & Guillaumin, 1974). Les *rapports sociaux* de *race* comprennent des sous-*rapports sociaux* organisés autour des *appartenances* à un *phénotype* (opposition blanc/non-blanc), à une *ethnie* (une religion, une langue, etc.), à une *nationalité* dans un contexte postcolonial. Ces différentes sous-*appartenances*, comme les *appartenances*, sont simultanées et se co-définissent, mais de façon spécifique en fonction des configurations. Par exemple, l'articulation entre *phénotype* et *nationalité* est tout autre aux Etats-Unis qu'en France. L'intégration de la *race* rappelle aussi la méfiance et la réflexion nécessaire sur l'usage des catégories par les sociologues (Dorlin 2005), y compris celles qui semblent les plus « naturelles » comme le *sexe*. La complexité du processus biologique de

différenciation sexuée produit une grande diversité de génotype. « *LA différence (biologique) des sexes est une chimère résistante* » (Wiels, 2006), mais la binarité des groupes d'*appartenance* fille/garçon est une production sociale. Le *sexe* est un prétexte visible à partir duquel les attributs du pouvoir sont inégalement distribués, comme la *race*. Cet accès différencié au pouvoir en fonction de ses *appartenances* conduit à interroger certains aspects de la dynamique du *champ*.

### 5.2.3 Acquisition et valorisation des *dispositions* inégalitaire en fonction des *appartenances*

Pour Bourdieu et Wacquant (1992), « *on peut comparer le champ à un jeu (bien que, à la différence d'un jeu, il ne soit pas le produit d'une création délibérée et qu'il obéisse à des règles, ou mieux, des régularités qui ne sont pas explicitées ou codifiées)* » (p.73). Le *jeu social* (*espace* ou *cosmos social*) englobe divers *jeux* (*champs*) qui ont une logique et une nécessité propre, ainsi qu'une relative autonomie les uns par rapport aux autres. Les *agents* pris dans le *jeu* partagent la croyance (*doxa*) en sa nécessité et l'envie d'y jouer. Le *champ* est un *espace* de luttes dont les *enjeux* sont le produit de la compétition entre les joueurs qui disposent de *capitaux*, autrement dit « *d'atouts c'est-à-dire des cartes maîtresses dont la force varie selon le jeu* » (p.73). Les *capitaux* sont les moyens de la lutte, ils positionnent les *agents* dans le *jeu*. Ils sont aussi l'objet de la lutte, les joueurs cherchant, les uns par rapport aux autres, à maintenir ou acquérir du pouvoir (du *capital*) dans le *jeu*. Si l'on pousse l'analogie de Bourdieu et Wacquant (1992), on peut considérer les *dispositions* comme des *cartes*, dont certaines deviennent gagnantes dans le *jeu* (les *atouts*). Le *capital* peut aussi être matériel ou institutionnalisé, alors que la *disposition* est uniquement incorporée. Prendre en compte la pluralité des *appartenances* nécessite de préciser deux aspects de la dynamique du *champ*. D'une part l'accès aux *cartes* et aux *atouts* dans le *jeu social* est différencié et inégal. En fonction de leurs *appartenances*, les agents ont préférentiellement accès à certains *capitaux* et à certaines *dispositions* véhiculées par les instances de socialisation que sont la famille, l'école, le groupe de pairs, le travail, etc. D'autre part, un même *atout*, comme par exemple la possession d'un diplôme (*capital culturel* institutionnalisé), n'a pas nécessairement la même valeur et ne suscite pas les mêmes usages en fonction des *appartenances* de l'*agent*. Par exemple, des *dispositions* acquises propices au travail de soin (forme de *capital culturel* incorporé), sont

peu rémunérées pour les femmes sur le marché du travail, alors qu'elles sont plus « remarquables » pour un homme et ouvrent plus de possibilités d'ascension dans des professions comme infirmier, maître d'école, etc. Les travaux qui illustrent cette dissymétrie sont nombreux, en particulier dans le monde du travail (Maruani, 2006). A partir de cette redéfinition du *champ*, on peut tenter d'articuler ce concept avec celui de *masculinité hégémonique*, d'autant que ces deux concepts présentent une certaine compatibilité.

### **5.3 La masculinité hégémonique et le champ : deux concepts compatibles**

#### **5.3.1 Le concept de masculinité hégémonique**

Le concept de *masculinité hégémonique* est construit à partir des travaux féministes sur le patriarcat institutionnalisé et des théories de la libération gay (Carrigan, Connell & Lee, 1985). Il s'inspire aussi du travail de Gramsci sur les relations de *classe*, très influent en Australie dans les années 1970 (Connell, 2013). Il est issu de la critique de la théorie des « rôles sexués » jugée inapte à prendre en compte le mouvement et la diversité des masculinités, de même qu'à traiter des relations de pouvoir entre les sexes. L'originalité du concept réside non seulement dans sa capacité à étudier les hommes en tenant compte de leur statut de dominant mais aussi, et particulièrement, à analyser la hiérarchisation des masculinités et les rapports de domination entre les hommes. La *masculinité hégémonique* décrit « comment certains groupes d'hommes occupent des positions de pouvoir et de richesse, et comment ils légitiment et reproduisent les relations sociales qui génèrent cette domination »<sup>87</sup> (Carrigan, Connell & Lee 1985, p.92). Elle peut être définie « comme une configuration de pratiques genrées qui incarne la réponse la plus couramment acceptée aux problèmes de légitimité de la patriarchie, qui garantit (ou qui est censée garantir) la position dominante des hommes et la subordination des femmes »<sup>88</sup> (Connell, 1995, p.77). La *masculinité hégémonique* entretient une double relation : interne avec des masculinités

---

<sup>87</sup> Traduction libre de : "how particular groups of men inhabit positions of power and wealth, and how they legitimate and reproduce the social relationships that generate their dominance".

<sup>88</sup> Traduction libre de : "as the configuration of gender practice which guarantees (or is taken to guarantee) the dominant position of men and the subordination of women".

et externe avec des féminités. Elle se maintient par la complicité des individus à son égard, en particulier celle des hommes, mais aussi celle des femmes qui incarnent (ou cherche à incarner) la « *féminité valorisée* »<sup>89</sup>. Peu d'hommes sont en mesure d'incarner la forme *hégémonique*. On peut penser que, étant une configuration idéale de pratiques, elle n'est pas incarnable. La *masculinité hégémonique* est normative, elle a besoin de modèles pour se diffuser (Connell & Messerschmidt, 2005). La complicité des hommes s'explique par le fait qu'ils bénéficient de « *dividendes patriarcaux* » (privileges matériels, symboliques, sexuels) de la domination laquelle s'appuie sur des violences à la fois physique, économique et symbolique. La forme *hégémonique* se fonde sur la subordination d'autres formes (telle qu'illustrée par les violences et discriminations dont sont victimes les hommes homosexuels) et sur la marginalisation d'autres formes contrôlées par la *masculinité hégémonique* et s'exprimant avec son aval (Connell & Messerschmidt, 2005).

La *masculinité hégémonique* est liée à un *ordre des genres* qui articule l'ensemble de ces relations interne et externe dans un espace ancré géographiquement et culturellement. Il s'étend du niveau le plus local au plus global. Selon Connell (2000), un *ordre de genre* mondial, renforcé ces dernières décennies par le développement des médias et des marchés mondiaux, a été instauré par la politique impérialiste et colonialisme des puissances occidentales, en particulier par l'implantation d'institutions sur un modèle nord-atlantique (armée, école, transport, production industrielle, sport, etc.) sur les territoires contrôlés (p. 207). Ces institutions véhiculent avec elles des *régimes de genre* spécifiques qui comprennent « *la main-d'œuvre (les mesures liées au travail), le pouvoir (les formes implicites et manifestes de coercition et de consentement physique et économique), l'investissement (les structures émotionnelles de la sexualité), les symboles (les modèles de représentation)* » (McKay & Laberge, 2006, p.241). L'*ordre de genre* englobe ainsi plusieurs *régimes de genre* dans un espace situé. Chaque *régime* et *ordre de genre* diffusent une pluralité de masculinités et des relations entre elles (Connell 2000). Mais une forme, la *masculinité hégémonique*, est toujours davantage associée au pouvoir, au prestige et à l'autorité. Dans un *ordre du genre* local, la *masculinité hégémonique* se construit toujours en relation avec la forme *hégémonique* à l'échelle plus globale. La circulation des formes et les influences réciproques entre les niveaux local/global ne s'effectuent pas sans

---

<sup>89</sup> Traduction libre de "*emphazited feminity*", non qualifiée d'*hégémonique* par Connell (1995) afin de souligner la dissymétrie des rapports de pouvoir entre les sexes.

tension, négociation et protestation. Ce processus d'appropriation, ou « *dialectique pragmatique* » (Demetriou, 2001), est illustré dans les pays occidentaux par la construction de « *protest masculinity* » par des hommes qui, bien que marginalisés (racialement ou au chômage), ont néanmoins intégré les attentes du pouvoir typique de la *masculinité hégémonique* régionale (Connell & Messerschmidt 2005, p. 848). Après avoir éclairci le concept de *masculinité hégémonique*, on peut désormais aborder les aspects compatibles avec le cadre théorique de Bourdieu.

### 5.3.2 Les compatibilités entre Connell et Bourdieu

Clément Arambourou (2013) a déjà relevé que Connell et Bourdieu invitent tous deux « à prêter attention aux luttes sociales ayant pour moyens et pour enjeux un ensemble de ressources ». Il ajoute que « de manière générale, le rapport d'hégémonie constitue une relation de normativité liée à une représentation de "l'homme accompli" [...] Elle permet donc de produire des profits symboliques de conformité [...] Cette hiérarchisation des masculinités constitue un système d'écart pouvant produire des profits de distinction ». De surcroît Arambourou analyse « la relation de marginalisation/autorisation comme un échange inégal qui prendrait la forme d'une relation d'exploitation ou d'appropriation ». Ainsi l'hégémonie se maintient aussi par sa capacité d'hybridation (Demetriou, 2001) qui rend possible l'intégration des éléments de formes plus *marginales*. Par ailleurs, Mennesson (2012) souligne également que le souci d'articuler l'« agir » individuel (*agency*) et les structures, sans prioriser un niveau sur l'autre, rapproche théoriquement les deux auteurs. Effectivement, pour Connell (2000), les masculinités, en tant que modèles de pratiques sexuées, sont cultivées et promulguées par des individus et par des institutions. Mais elles n'existent pas antérieurement à l'interaction sociale. Elles sont produites de manière active grâce aux ressources et stratégies disponibles dans un milieu donné (p.198-199). La compatibilité théorique entre Bourdieu et Connell va à notre sens au delà de ces aspects.

### 5.3.3 Virilité et masculinité hégémonique

La *masculinité hégémonique* est liée à la « *valeur différentielle des sexes* » (Héritier, 1996) qui se forge dans l'opposition binaire des genres valorisant davantage le « masculin » aux dépens du « féminin ». Sur ce point fondamental, ce concept est compatible avec la *domination masculine* que Bourdieu (1998) contribue à révéler, sans faire néanmoins référence aux travaux féministes antérieurs à sa démonstration alors que Connell (2013) reconnaît leur héritage.

La masculinité hégémonique peut aussi être rapprochée de la virilité définie par Bourdieu (1998) comme une « capacité reproductive, sexuelle et sociale, mais aussi une aptitude au combat et à l'exercice de la violence » (p.75), « aptitude » qui peut être associée à la compétitivité, à l'esprit de conquête, et au dépassement de soi, souvent liée à la transgression et à la prise de risque. La « capacité reproductive sociale » renvoie au rôle de « breadwinner » (Connell, 1995), garant des revenus de la famille en opposition au travail domestique non rémunéré (Delphy, 1998), et à l'usage préférentiel des outils complexes (Tabet, 1998) techniques, technologiques et conceptuels qui permettent cette reproductivité. La « capacité reproductive sexuelle » est associée à la sexualité conquérante, à la hiérarchisation des sexualités (homo/hétéro) et des pratiques sexuelles (pénétré/pénétrant), ainsi qu'à la paternité. Elle se forge sur le contrôle de la reproduction et de la sexualité par les hommes (Héritier, 1996 ; Tabet, 1998). A partir de cette mise en relation théorique, nous proposons d'envisager la masculinité hégémonique comme une configuration de pratiques, « idéale » pour évoluer et gagner dans les jeux, et assurer sa reproductivité et celle des « siens » (un « sien » non dénué de possession et de supériorité sur la femme et les enfants qui leur « appartiennent »). Cette configuration idéale de pratiques est une forme associant des appartenances, des dispositions, et des capitaux. Nous posons que chaque champ est régi par une forme de masculinité hégémonique qui lui est propre.



### 5.3.4 Le champ régi par une forme de masculinité hégémonique

Dès lors que le *champ* est régi par une forme de *masculinité hégémonique*, l'orthodoxie définie comme la « bonne manière de faire » (ou de jouer) n'est plus asexuée. Il est nécessaire d'intégrer que la compétence est profondément liée au corps des hommes dans le monde du travail (Acker, 1990) mais aussi en sport (ou autres jeux : vidéo, échec, poker, etc.), en politique, en religion, en science, en finance, etc.

Michael Messner (2002) propose une représentation concentrique du pouvoir dans le *jeu social* : plus une institution est centrale, plus elle concentre du pouvoir, plus les hommes y sont nombreux et occupent les postes clefs. Si l'on utilise ce modèle, la *masculinité hégémonique* occupe le centre du *champ* (du *jeu* et de l'*espace*), et ce au niveau des interactions comme des structures institutionnelles. Les règles implicites régissant le *champ* sont à la fois le produit et les « garantes » de la domination d'un groupe d'individus et de la diffusion d'une *masculinité hégémonique* dans un contexte historique donné. Par exemple les jeux sportifs ont été créés au 19<sup>e</sup> siècle pour former les hommes occidentaux issus de la bourgeoisie à l'usage de la violence légitime et à l'exercice de la domination (Elias & Dunning 1994). En retour le *champ* sportif contribue aujourd'hui à maintenir le pouvoir entre les mains des hommes occidentaux blancs, hétérosexuels issus des classes moyennes et supérieures (Messner, 2002). Effectivement, ils incarnent la « *voix légitime du sport* » et occupent largement les postes de pouvoir en tant que commentateur, journaliste, entraîneur, propriétaire et dirigeant de clubs ou d'organisations internationales (Messner, 2002). La logique du *champ* participe largement à faire de ces hommes la référence en matière de performance et de capacité à diriger. Cependant, le *champ* est un espace de lutte en mouvement dont la forme *hégémonique* est évolutive. Ainsi l'entrée des hommes noirs et des femmes dans le *champ* sportif provoque des tensions et contestations qui conduisent à des redéfinitions de la *masculinité hégémonique*. Face aux contestations, les dominants adoptent des stratégies de résistance, mises en œuvre par exemple dans le traitement médiatique des sports qui contribue à naturaliser les différences *raciales* et à marginaliser (quantitativement et qualitativement) la performance des femmes (Messner, 2002). Penser en terme de *stratégie* est une autre proximité théorique entre Bourdieu et Connell.

### 5.3.5 Analyser des masculinités/féminités en terme de *stratégies*

Connell et Messerschmidt (2005) estiment que l'analyse de Bourdieu (1998) est trop fonctionnaliste. Pour eux, la *domination masculine* ne se reproduit pas d'elle-même. Elle implique de la part des acteurs des efforts pour être maintenue. En effet, la *masculinité hégémonique* est contestée, en particulier par les femmes qui acquièrent davantage de pouvoir dans les *jeux* (contrôle de la reproduction, accès à la scolarité et à des postes de pouvoir). Pour entrer dans le *jeu* et y gagner du pouvoir, les femmes doivent s'appropriier des éléments de la forme *hégémonique*, ou incorporer des *dispositions* « masculines » (ou catégorisées comme telles à une époque) comme par exemple pratiquer le sport intensément. On comprend que l'acquisition de dispositions « masculines » (être compétitive, avoir du « leadership », etc.) par les filles est généralement plus valorisée dans notre société que l'acquisition de *dispositions* « féminines » par les garçons. Mais les garçons peuvent incorporer des *dispositions* « féminines » comme la capacité d'empathie, et en retirer des bénéfices dans le *jeu social*, en particulier dans les métiers du « care » ou artistiques. Dans certaines configurations encore très minoritaires, les hommes engagés dans un couple hétérosexuel peuvent bénéficier de la réussite professionnelle de leur femme, et être amenés à adopter des stratégies de revalorisation des tâches domestiques. Sans interdire aux femmes d'occuper une position de pouvoir dans le *champ*, la *masculinité hégémonique* rend cela ponctuel. En raison de la complexité du croisement des *rapports sociaux*, l'*appartenance* à un groupe dominé peut faciliter l'accès au pouvoir dans un contexte donné. Le positionnement des *agents* par rapport à la forme *hégémonique* doit ainsi être analysé en terme de *stratégie*, de coûts et de bénéfices. Ces *stratégies* sont largement inconscientes, même si certaines peuvent être conscientes, par exemple en utilisant sa position de pouvoir et/ou des pressions au travail pour obtenir des services sexuels. Nous allons voir que le sport est un excellent analyseur de cette dynamique du *champ* régi par la *masculinité hégémonique*.

## **5.4 Les stratégies de négociation avec la masculinité hégémonique dans le champ sportif**

### **5.4.1 Apports et limites des travaux liant sport et masculinité hégémonique**

Les nombreux travaux anglophones liant sport et *masculinité hégémonique* traitent essentiellement des sports qualifiés par Messner (2002) de « centraux », c'est-à-dire les sports professionnels les plus médiatisés, les plus valorisés socialement et économiquement, largement investis par les hommes en tant que producteurs et consommateurs du spectacle sportif. Ces sports diffusent le modèle de « *puissance et performance* » fondé sur « *l'utilisation de la force, de la vitesse, du pouvoir en vue de repousser ses limites et établir des records, la mise en péril de son bien-être dans la quête de succès, le traitement des adversaires comme ennemis à dominer, l'obéissance aux propriétaires, entraîneurs et administrateurs, la vision du corps comme machine* » (modèle de Coakley résumé dans McKay & Laberge, 2006, p.242). Ces travaux insistent sur l'importance de la socialisation sportive (essentiellement en Amérique du Nord) et du traitement médiatique des sports dans la diffusion d'une *masculinité hégémonique* basée sur le sexisme (femme objet), l'homophobie et l'usage de la violence (y compris contre soi), pour asseoir sa domination (sur d'autres hommes et femmes) sur et en dehors des terrains (Messner, 2002). Ces travaux doivent être néanmoins nuancés. En effet, la population pratique statistiquement une grande variété de sports, à différents niveaux, dans des modalités de pratique très diverses, souvent moins compétitives, associées par exemple à la recherche de bien-être. Par ailleurs, ces travaux traitent peu des spécificités techniques des sports et de leurs influences potentielles sur la production des masculinités/féminités. Sur ce point, la sociologie française des sports inscrite dans le paradigme de Bourdieu peut être très heuristique.

#### 5.4.2 Les *stratégies* de négociation des hommes en fonction de leur *classe*

Le *champ* sportif est composé de sous-*champs* (et d'*espaces* dans ces sous-*champs*, qui eux-mêmes comportent des sous-*espaces*) dont chacun véhicule une forme contextualisée de *masculinité hégémonique*. Ces multiples formes *hégémoniques* se définissent relationnellement les unes par rapport aux autres, et en relation/interaction avec la forme *hégémonique* globale qui régit le *champ* sportif. L'« aptitude au combat » est une composante clef de la *masculinité hégémonique* au sein du *champ*. Mais cette aptitude peut prendre une infinité de formes corporelles et de significations. Par exemple, dans le sous-*champ* des sports de combat, les hommes de *classe* populaire s'engagent davantage dans des combats rapprochés, comme en lutte dans un corps-à-corps proche de l'espace du sol. Cette modalité de combat s'oppose à celle valorisée par les hommes de *classe* supérieure, plus distancée et plus aérienne, par exemple en aikido<sup>90</sup> (Clément, 1987). La distance de combat est un critère technique pertinent en termes de recrutement social. Tous ses combattants se positionnent par rapport à l'idéal sous-jacent et commun de l'homme « apte au combat ».

Par ailleurs, les *agents* peuvent avoir des positions très proches dans le *champ* sportif, évoluer dans un même *espace* (une même équipe) et néanmoins adopter des *stratégies* de négociation très différentes à l'égard de la *masculinité hégémonique* (en rejettent certaines modalités et en valorisent d'autres). Ces *stratégies* sont inscrites dans une configuration de pratiques (ou un style de vie), comprenant d'autres « *usages sociaux du corps* » comme l'alimentation et la médication (Boltanski, 1971). Ces travaux décrivent des « masculinités de classe ». Ils prennent en compte les *appartenances* de *classe* et (implicitement) de *sexe* et expliquent qu'en fonction de leur position dans l'*espace social* les *agents* vont s'engager et valoriser des modalités d'affrontement différentes. Mais ce type de travaux n'intègrent pas explicitement dans leur analyse que la position dans l'*espace social* est l'aboutissement d'une pluralité d'*appartenances* et de *rappports sociaux* (de sexe, de classe, de race, de sexualité).

---

<sup>90</sup> Et aujourd'hui le tai-chi ou d'autres formes euphémisées et esthétisées de combat.

### 5.4.3 Les *stratégies* de négociation des hommes en fonction de leur classe, race, sexualité

Messner (1989) croise les appartenances de *sexe* (explicitement prise en compte dans l'étude des hommes), de *classe* et de *race* dans l'analyse des carrières sportives. Il relève que les athlètes professionnels noirs américains sont largement issus de *classes* populaires alors que les athlètes blancs sont souvent issus des *classes* moyennes. Pour les athlètes noirs, la carrière sportive est appréhendée comme le seul *espace* où leur travail sera vraiment récompensé. En outre, ils reconvertissent moins bien leur *capital* sportif dans l'espace professionnel (post-carrière sportive) que les athlètes blancs. Ces *stratégies* se comprennent en relation avec la façon dont leur *appartenance raciale* entre en *jeu*. Par exemple dans le basket-ball professionnel en France, une étude montre que les joueurs noirs sont considérés comme plus explosifs ou créatifs/spontanés (stigmaté positif) mais moins intelligent/discipliné tactiquement (Charlot & Clément, 2007). L'importance de l'*appartenance* sexuelle est, entre autres, illustrée par Messner (2002) dans la *stratégie* adoptée par le basketteur noir américain Johnson au moment du dévoilement de sa séropositivité. A l'inverse des athlètes homosexuels contaminés, son hétérosexualité conquérante et affichée conforte son image, et par la même sa position de pouvoir dans le *champ*. Certains athlètes adoptent en revanche des *stratégies* subversives par rapport à l'hétérosexisme dominant, à l'exemple du basketteur noir américain Rodman, qui à la fois cultive l'image du « *bad boy* » et joue sur son ambiguïté sexuelle (en revendiquant des attirances homosexuelles) et de genre (en se travestissant) (McKay & Laberge, 2006). Ces divers positionnements doivent s'appréhender comme des *stratégies* (une mise en scène de soi) dans un *jeu* de pouvoir mais également comme le produit d'une mobilité entre différents espaces.

#### 5.4.4 Mobilité entre les *espaces* et *stratégies* de négociation des hommes

Pour la théorie des *champs*, la position d'un *agent* dans un *champ* ne peut se comprendre qu'en relation avec celle occupée dans les autres champs. Les luttes autour des usages légitimes du corps au sein du *champ* sportif trouvent des correspondances avec les luttes politiques et sociales (Defrance, 1989). La *stratégie* de négociation avec la *masculinité hégémonique* dans un *espace* sportif dépend de celle adoptée dans d'autres *espaces* de socialisation. Par exemple certains snowboarders deviennent très critiques vis-à-vis de la forme *hégémonique* dans leur sport en relation avec les nouvelles positions occupées dans l'*espace* professionnel et conjugal (Thorpe, 2010). On peut penser qu'en occupant une position plus centrale dans d'autres *espaces*, ils acquièrent une autre forme de légitimité en s'appropriant certaines facettes de la *masculinité hégémonique* (« *breadwinner* », mari, père). Simultanément, ils se montrent plus subversifs à l'égard de la *masculinité hégémonique* dans le sous-*champ* du snowboard, par exemple en rejetant des facettes initialement adoptées comme le sexisme affiché, la prise de risque, etc. Ces postures deviennent en effet moins « payantes » dans leur nouvelle configuration de vie, plus coûteuses en termes de dépenses et procurent moins de bénéfices. Appréhender les *stratégies* de négociation des hommes dans le *champ* (sous-*champ* et *espaces*) sportif implique de prendre en compte les coûts de la *masculinité hégémonique* (Messner, 2002 ; Guionnet, 2012).

#### 5.4.5 Les *stratégies* de négociation des femmes avec la *masculinité hégémonique*

Les filles s'orientent majoritairement vers des pratiques de production de formes corporelles et d'entretien du corps, dans une modalité souvent non compétitive (Davis & Louveau, 1998). On peut considérer ces activités, valorisant des figures évaluées sur leur esthétique, comme conformes à la *féminité valorisée* : une esthétique sportive jugée sur des critères techniques, une esthétique artistique ou une esthétique plastique. Mais pour être performante, les gymnastes s'approprient aussi des éléments de la *masculinité hégémonique* (la compétitivité, la force, la prise de risque, etc.), tout en restant conformes aux exigences de présentation de soi. Cette négociation est aussi illustrée par les boxeuses qui doivent apprendre à « boxer comme un homme » en « restant une femme »

(Mennesson, 2012), c'est-à-dire à la fois à se conformer à l'idéal (masculin) d'aptitude au combat tout en se conformant aux exigences de la *féminité valorisée*. Selon la nature des *dispositions* incorporées par les boxeuses durant leur trajectoire, le *régime de genre* véhiculé par l'institution va produire des effets différents (Mennesson, 2012). L'*appartenance* de *race* entre en jeu dans le choix des sports. Les « magrébines » de classe populaire s'orientent moins vers la gymnastique en particulier à cause de la tenue vestimentaire qu'elle impose. L'*appartenance* de *race* influe aussi sur les *stratégies* de négociation comme lorsque certaines « magrébines » donnent des gages de religiosité à leur famille (en devenant plus pratiquantes) pour pouvoir s'investir davantage dans leur carrière sportive en tant qu'athlète ou entraîneur-e (Parmantier, 2013).

## 5.5 Conclusion

Nous avons tenté d'opérer une relecture critique des concepts de *champ*, de *capital* et d'*habitus* à travers le prisme des chercheuses féministes en dissociant la notion d'*appartenance* de celle de *disposition*. Ces multiples *appartenances* impliquent des *rapports sociaux* co-présents et co-définis dans le *jeu*, et un accès inégalitaire aux *dispositions* et *capitaux* dont la valeur fluctue dans le *jeu* en fonction de ces *appartenances* et des *espaces* dans lesquels ils sont joués. Pour nous, les concepts de *champ* et de *masculinité hégémonique* sont compatibles et complémentaires théoriquement. Ce croisement aboutit à la production d'un cadre théorique original dont nous avons tenté d'illustrer la pertinence dans le *champ* sportif. Le sport peut être considéré comme un objet privilégié pour étudier la production/orientation de nos pratiques « *en deçà de la conscience* », et la transmission/compréhension « par corps » de ces pratiques (Bourdieu, 1983). Le sport est aussi un objet central dans l'analyse de la constitution de la culture occidentale (Elias & Dunning, 1994) et de la domination d'une forme de *masculinité hégémonique* à l'échelle internationale (Connell, 2000 ; Messner, 2002). Il existe en effet un lien profond et durable entre les hommes, les masculinités et le sport (McKay & Laberge, 2006). Les travaux anglophones abondent sur cette thématique contrairement aux travaux francophones, en particulier en France. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce déficit. Tout d'abord, en raison de sa dimension corporelle et en tant qu'activité de « loisir », le sport continue à souffrir d'un manque de légitimité en sciences sociales (Bourdieu, 1983 ; Wacquant, 2013). De plus, les travaux sur les masculinités sont

marginaux dans une thématique de recherche (le genre) qui, en France, a bien du mal à trouver une place centrale dans le *champ* académique, d'autant sans doute qu'il s'agit d'une thématique historiquement investie et dominée par des femmes. Les attaques récurrentes (en particulier dans le débat public) sur la scientificité des travaux sur le genre sont probablement d'autant plus virulentes que ces travaux dérangent, y compris au sein du *champ* scientifique, en pointant les multiples processus qui confortent la domination des hommes occidentaux blancs hétérosexuels de classe moyenne et supérieure. Cependant cette position marginale dans le *champ* académique est aussi propice au développement d'une pensée critique plus subversive.

Avec Mickael Kimmel (2000) nous pensons qu'il est souhaitable que les hommes étudient les *rapports sociaux de sexe*. Ils ont généralement moins intérêt à chercher à dévoiler les mécanismes qui assurent leur domination sur l'autre sexe, sans exclure que, dans certaines configurations, ils puissent avoir intérêt à le faire. La diversité des regards (et du croisement des *appartenances*) est sans nul doute une richesse et devrait idéalement être cultivée dans tous les domaines de recherche scientifique.

## 5.6 Références bibliographiques

ACKER J. (1990), « Hierarchies, Jobs, Bodies : A Theory of Gendered Organizations », *Gender and Society*, vol 4, n°2, pp. 139-158.

ARAMBOUROU C. (2013), « Quand la masculinité hégémonique va aux champs.

Interroger les masculinités en politique, le cas d'un élu rural », Communication aux Journées d'études internationales de l'EHESS, « Les masculinités au prisme de l'hégémonie », juin, Paris.

BOLTANSKI L. (1971), « Les usages sociaux du corps », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, vol 26, n° 1, pp. 205-233.

BOURDIEU P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit.

BOURDIEU P. (1983), « Conférence introductive » au Congrès de la Société française de sociologie du sport, Insep, Paris.

BOURDIEU P. & L. Wacquant (1992), *Réponses... pour une anthropologie réflexive*, Paris Le seuil.

BOURDIEU P. (1998), *La domination masculine*. Paris, Le Seuil.



- CARRIGAN T., CONNELL B. & J. LEE (1985), « Toward a New Sociology of Masculinity », *Theory and Society*, Vol 14, n° 5, pp. 551-604.
- CHARLOT V. & J-P. CLEMENT (2007), « Spectacles sportifs et ethnicité : Evolutions et permanences des représentations sur la race — Le cas du basket-Ball en France », *Sciences de la société*, n° 72, pp. 111-131.
- CLEMENT J-P. (1987), « La force, la souplesse et l'harmonie : étude comparée de trois sports de combat (lutte, judo, aikido) », dans POCIELLO C. (dir), *Sports et société*, Paris, Vigot, pp. 285-301.
- CONNELL R.W. (1995), *Masculinities*, Berkley University of California Press.
- CONNELL R.W. (2000), « Masculinités et mondialisation », dans WELZER-LANG D. (dir), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 195-219.
- CONNELL R.W. & J. MESSERSCHMIDT (2005), "Hegemonic Masculinity, Rethinking the Concept", *Gender and Society*, vol 19, n°6, pp. 829-859.
- CONNELL R.W. (2013), « Masculinités, hégémonie et rapports de genre à l'échelle globale », Communication aux Journées d'études internationales de l'EHESS, « Les masculinités au prisme de l'hégémonie », juin, Paris.
- DAVISSE A. & C. LOUVEAU (1998), *Sports, école, société : La différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, Harmattan.
- DEFRANCE J. (1987), *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes 1770-1914*, Presses Universitaires de Renne.
- DEMETRIOU D. (2001), « Connell's Concept of Hegemonic Masculinity : A Critique », *Theory and Society*, n° 30, pp 337-341.
- DELPHY C. (1998), *l'ennemi principale, Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- DEVREUX A-M. (2010), « Pierre Bourdieu et les rapports entre les sexes, une lucidité aveuglée », dans CHABAUD-RYCHTER D., DESCOUTURES V., DEVREUX A-M. & VANRIKAS E., *Sous les sciences Sociales, le genre*, Paris, La découverte.
- DORLIN E. (2005), « De l'usage épistémologique et politique des catégories de "sexe" et de "race" dans les études sur le genre », *Cahiers du Genre*, n° 39, pp. 83-105.
- ELIAS N. & E. DUNNING (1994), *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard

- GUIONNET C. (2012), « Pourquoi réfléchir aux coûts de la domination masculine ? », dans DULONG D., GUIONNET C. & NEVEU E. (dir), *Boys Don't Cry ! Les coûts de la domination masculine*, Presses Universitaires de Rennes.
- HERITIER F. (1996), *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- KERGOAT D. (2009), « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », dans DORLIN E. (dir), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses Universitaire de France.
- KIMMEL M. (2000), « Qui a peur des hommes qui font du féminisme ? », dans WELZER-LANG D. (dir), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 237-253.
- LABERGE S. (1995), "Toward an Integration of Gender Into Bourdieu's Concept of Cultural Capital", *Sociology of Sport Journal*, vol 12, n°2, pp. 213-223.
- LAHIRE B. (2001), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette.
- MCKAY J. & LABERGE S. (2006), « Sport et masculinités », *Revue Clio*, n° 23, pp.239-267.
- MENNESSON C. (2005), *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan.
- MENNESSON C. (2012), « Gender Regimes and Habitus : An Avenue for Analyzing Gender Building in Sports Contexts », *Sociology of Sport Journal*, vol 29, pp 4-21.
- MARUANI M. (2006), *Travail et emploi des femmes*, Paris, La découverte.
- MCCALL L. (1992), « Does gender fit? Bourdieu, feminism and conceptions of social order ». *Theory and Society*, n° 21, pp. 837-867.
- MESSNER M. (1989), "Masculinities and Athletic Careers", *Gender and Society*, vol 3, n°1, pp. 71-88.
- MESSNER M. (2002), *Taking the field : Women, Men and sports.*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- O'CALLAGHAN M. & GUILLAUMIN C. (1974), « Race et Race... La mode "naturelle" en sciences humaines ». *L'Homme et la société*, n° 31-32, pp. 195-210.
- PARMANTIER C. (2013), « Réussite sportive, réussite scolaire : quelles influences ? Analyse de la construction des dispositions sportives et scolaires de filles d'immigrés maghrébins », Communication au Congrès de la Société de Sociologie de Sport de Langue Française, juin, Strasbourg.

TABET P. (1998), *La construction sociale des inégalités de sexe, Des outils et des corps*. Paris, Harmattan.

THORPE H. (2010), « Bourdieu, Gender Reflexivity, and Physical Culture : A Case of Masculinities in the Snowboarding Field", *Journal of Sport & Social Issues*, vol 34, n°2.

WACQUANT L. (2013), « Les métamorphoses du corps pugiliste », *communication au congrès de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française*, juin, Strasbourg.

WIELS J. (2006), « LA différence des sexes, une chimère résistante », dans VIDAL C. (dir), *Masculin féminin, Mythes et idéologies*, Paris, Belin.



## Avant propos de l'article n° 4

---

Nous sommes premier auteur sur cet article avec Suzanne Laberge en co-auteure. Cet article va être soumis à la revue *Gender & Society* en octobre 2014. La bibliographie en fin de texte respecte les exigences de cette revue. Nous présentons ici le texte en anglais car il est le produit fini du travail accompli.

Cet article propose de croiser le cadre conceptuel de Connell (1995, and Messerschmidt 2005) avec les concepts *d'habitus, de champ et de capital* (Bourdieu 1979, and Wacquant 1992, 1998) pour étudier comment se forme et se transforme la *masculinité hégémonique* dans deux sports, le rugby et le patinage artistique solo. Le processus d'hybridation est appréhendé tout d'abord comme une incorporation de *dispositions* corporelles hétérogènes en relation avec des contraintes *sportives* spécifiques ; ensuite en tant que stratégies discursives ambivalentes en relation avec une position *centrale/marginale* (Messner 2002) dans le *champ* ; enfin comme une négociation avec la *masculinité hégémonique* en relation avec des *appartenances* nationale/régionale, sexuelle, sociale et sexuée.



---

## **6 Article 4. The hybridization of hegemonic masculinities in the field of sports: A comparative study of Rugby and Figure Skating**

---

### **6.1 Introduction**

In recent decades, sociology of gender studies (primarily in English) have increasingly applied the concept of hegemonic masculinity (Connell and Messerschmidt 2005) in explaining the process in the field of sports by which domination by a group of heterosexual Western white males from the middle and upper classes is reproduced (Messner 2002). However, the concept has been criticized, in particular for being reductionist and imprecise (e.g. which of the various models of masculinity is hegemonic?), and for its failure to take into consideration the subjectivity and contradictions of men (Anderson 2011; Demetriou 2001; Donaldson 1993; Wetherell and Edley 1999; Pringle 2005; Thorpe 2010). Despite these criticisms, in our opinion the updated version of the concept by Connell and Messerschmidt (2005) continues to have heuristic potential. Specifically, the notion of hybridization proposed by Demetriou (2001) opens the way to seeing reproduction as the result of transformation instead of considering the two concepts as opposites. The process of hybridization—the integration of aspects of marginal or subordinated masculinities and femininities—enables hegemonic masculinity to perpetuate itself. Various studies show how men (often middle class white males) simultaneously reproduce inequalities of sex, race and sexuality while transgressing certain norms (Barber 2008; Bridges 2014; Messner, 2007; Yeung, Stomler and Wharton 2006).

This article combines the conceptual framework of Connell (Connell 1995, 2000; Connell and Messerschmidt 2005) with the concepts of habitus, field and capital (Bourdieu 1979, 1980; Bourdieu and Wacquant 1992, Bourdieu 1998) in order to examine how hegemonic masculinity is formed and transformed in two sports, rugby and singles figure skating, with opposing disciplinary logics within the field and highly differentiated models

of social recruitment. The process of hybridization is explained first as an incorporation of heterogeneous corporeal dispositions in connection with specific constraints in sports; secondly as ambivalent discursive strategies in relation to a central/marginal position in the field; and finally as a negotiation with hegemonic masculinity in relation to the national/regional, sexual, social and gender context.

### **6.1.1 Use and criticism of hegemonic masculinity in sports**

Sports, especially those defined by Messner (2002) as central—professional team sports with extensive media coverage primarily played by and watched by men—play a role in propagating a hegemonic masculinity, “described as a social process in which one form of institutionalized masculinity is ‘culturally exalted’ above all others” (Connell 1995, p. 77). The establishment of this hegemonic masculinity is based simultaneously on the marginalization of women’s sports (Messner 2002; Messner and Bozada-Deas 2009), the rejection of any behaviour deemed “feminine,” homophobia, and the valorization of a dominant, even brutal, heterosexuality (Bird 1996; Messner 2002; Curry 1991, 1998; Schacht 1996). It systematically uses a warrior metaphor (Jansen and Sabo 1994; Stempel 2006; Gee 2009) by valuing self-sacrifice, risk-taking, tolerance to pain, aggressiveness and other similar attributes (Curry and Strauss 1994; Hugues and Coackley 1991; Messner, Dubar and Hunt 2000; Young, McTeer and White 1994). The same-gender sports socialization of young males encourages the development of the body into a weapon in combination with a reduced capacity for empathy (Messner 1990), as well as the use of violence on and off the field, often, in the latter instance, in association with the consumption of alcohol (Curry 1998; Kreager 2007; Messner 2002; Pappas, McKenry and Catlett 2004).

Anderson (2011), on the other hand, notes that “hegemonic masculinity theory fails to accurately account for what occurs in a macro or even local culture of decreased cultural homophobia” (p. 252). For Anderson and McGuire (2010), the emergence of an “inclusive masculinity”—one that is less sexist and homophobic—among middle class heterosexual white males can therefore coexist with an “orthodox masculinity.” Pringle (2005) suggests that, from a Foucauldian perspective, the concept of hegemonic masculinity associates levels of discourse with meanings that are actually independent. The process of subjectification reveals “the complexities associated with the constitution of sportsmen’s



subjectivities.” Pringle adds : “Such a perspective does not negate the recognition that sport is influential within gendering processes, but accepts that the exercising of power and resistance, within these processes, are multifaceted” (p. 268). For Pringle and Markula (2005), rugby may be “a discursive space for the negotiation of masculinities” within which athletes make ambivalent and contradictory statements without necessarily participating in the reproduction of a dominant conception of masculinity.

From these uses and criticisms of the concept of hegemonic masculinity, we retain that Bourdieu’s sociology can help to better explain the contextual fluidity of masculinities in the field of sports, in particular the central role attributed to the body in analyzing social function.

### **6.1.2 The field of sports and hegemonic masculinity**

For Connell and Messerschmidt (2005), “empirically existing hegemonic masculinities can be analyzed at three levels: local (constructed in the arenas of face-to-face interaction), regional (constructed at the level of the culture or the nation-state) and global (constructed in transnational arenas)” (p. 849). In saying that “bodies are involved more actively, more intimately, and more intricately in social processes than theory has usually allowed. Bodies participate in social action by delineating courses of social conduct—the body is a participant in generating social practice” (p. 851), they agree with Bourdieu’s notions of the central role of the body in the production of social practices. In Bourdieu’s opinion, “the field can be defined as an area of objective position defined relationally and compared as a game whose rules are not explicitly stated” (Bourdieu and Wacquant 1992). “In this game, agents are a system of dispositions—or habitus—which are embedded in different spaces of socialization (family, peers, school, etc.). Those dispositions are both produced by our environment and guide our bodily and discursive practices, our likes and dislikes” (Bourdieu 1979, 1980). “Agents have different forms of capital—economic, social, symbolic, cultural—which are mistress cards in the game” (Bourdieu and Wacquant 1992, p. 74). The field is a space where agents battle with groups for position based on the amount and structure of their capital. Capital is therefore both the means used to fight and the object of the competition between agents seeking to acquire power—i.e., an amount of the various forms of capital which can be structured in different ways—within the field (Bourdieu 1979). Bourdieu’s approach has been criticized on

several levels by many feminist sociologists who nonetheless recognize the potential contribution of these concepts to gender studies (Laberge 1995; McCall 1992; McNay 1999; Kraus 2006; Huppertz 2009). Critics focus on the field's androcentrism, the failure to take into consideration the multiple group affiliations of agents and the transformation of power relationships between the sexes. Bourdieu also attaches too much importance to the physical body and neglects the articulation between sex and gender. Some authors propose combining Bourdieu's concepts with those of Connell in response to these criticisms (Coles 2009; Mennesson 2012). Others, such as Thorpe (2009, 2010), do so to improve on aspects of Connell's approach that have been criticized.

Coles (2009) proposes theorizing a "field of masculinity" within which a hegemonic form occupies the centre of the field, defined as "sites of domination and subordination, orthodoxy (maintaining the status quo) and heterodoxy (seeking change), submission and usurpation" (p. 36). This idea opens the way to understanding that the field's orthodoxy is not only gender-sensitive and social in nature, but also racial and sexual. Depending on their sex, class, race and sexual affiliations, groups and agents adopt strategies to maintain or subvert the hegemonic form. Furthermore, Coles (2009) envisages the possibility of multiple forms of dominant masculinities operating simultaneously in subfields (p. 30). However, as Thorpe (2010) points out, the notion of "field of masculinity" is problematic, for "it presents gender, and masculinity in particular, as a separate field" (p. 132). Thorpe also picks up on Kraus (2006), for whom "gender enters into the 'game' of different social fields in ways specific to each field" (p. 128). Every field (politics, the arts, academia, sports, etc.) therefore functions *a priori* relatively independently. Power relationships between genders cut across each field in a specific way while also presenting certain homologies with other fields.

Thorpe (2010) uses Bourdieu's concepts as reworked by university feminists to explain the fluidity and dynamics of gender relations in the field of snowboarding. The author distinguishes groups in which "the legitimate forms of masculinity, valued forms of capital, and gender relations differ" (p. 183). Legitimate forms of masculinities develop in relation to age and to mobility in the snowboard space, as well as in other spaces, including the conjugal and professional spaces. Aging athletes ("the old guy") therefore adopt different lifestyles. For them, « no longer is snowboarding culture a site for proving their manhood" (p. 192). They distance themselves from the hyper-masculinity of the "bros" who value reckless risk-taking, alcohol consumption, sexism and dominant

heterosexuality. We do not see this hyper-masculinity as incompatible with hegemonic masculinity. Thorpe (2010) does not examine how anchoring in geography, social class, race and sexual orientation affects this differentiation in the form of masculinity valorized.

Unlike Thorpe (2009, 2010), Mennesson (2012) attempts to combine the approaches of Bourdieu and Connell by analyzing the careers of women invested in “masculine” sports (boxing and soccer) in France. For her, « the behaviors of the individual athletes can be understood as an interplay between specific gender regimes and dispositional systems » (p. 4). The different forms of femininity identified are in line with the agents’ pre-existing dispositional system and the effects of the sport’s context, which is more or less homosocial (in soccer, girls play with girls) or heterosocial (the sexes are mixed for kickboxing). The various gender regimes transmitted by sports institutions produce differentiated effects according to the dispositional systems embodied by the girls. In keeping with the work of McNay (1999) and Lahire (2001), Mennesson (2012) shows that the dispositional system can be more or less heterogeneous (both feminine and masculine dispositions), more or less plastic (dispositions that are more or less lasting and malleable), and actionable in different ways depending on the context. Cross-referencing sex and social position provides a more nuanced understanding of how a particular sport contributes differentially to the gender construction of agents.

The contribution of these authors (Coles 2009; Thorpe 2009, 2010; Mennesson 2012) and the debates they have stimulated have resulted in a specific form of hegemonic masculinity being placed squarely in the middle of the sports field and identified its dynamic structure. This form closely resembles our understanding of virility, defined by Bourdieu (1998) as a “reproductive, sexual and social capacity, as well as an aptitude for combat and the exercise of violence” (p. 75). As the subject of struggles between groups and agents within the place of sport, it evolves over time. This hegemonic masculinity can be envisaged as a configuration of “ideal” practices that draw on affiliations, dispositions and capital in order to “risk” and win capital in the field, thereby ensuring its reproduction.

In this way, masculinity is assimilated into a dispositional system built by these multiple affiliations and expressed in a configuration of corporeal and discursive practices. We propose to study how sport socialization, in the framework of very different disciplines, contributes to modelling these dispositional systems and, consequently, the specific forms of hegemonic masculinity within the field.

## 6.2 Data and methods

We have chosen to conduct a comparative study of rugby union and figure skating, which have highly contrasted positions within the field of French sport. The high-profile sport of rugby has been professional since 1992 and boasts 360,000 registered players, 95% of whom are male. Figure skating, on the other hand, is very low-profile (except during the Winter Olympic Games) and has fewer than 40,000 registered participants, about 90% female. Centres located in the Île-de-France region (in or around Paris) were selected for the study. These state-funded centres train current and future members of the French national teams. In the case of rugby, Pôle Espoir is home to 25 of the best players aged 15 to 18 from the Île-de-France region, most of whom are white and from a middle or upper class background. The two figure skating Pôle France centres studied have a total of 11 athletes aged 15 to 29. Seven of them, who compete in the singles category, have been interviewed for the current study. Of these 7 athletes, 5 are European, 1 is Maghrebi, and another is of Mexican origin. Their social backgrounds are diverse : 2 are from the lower class, 2 from the middle class and 3 from the upper class. To complete the study, 3 skaters associated with clubs in Québec were interviewed. Despite being represented by only a small number of skaters, the Québec context provides an interesting perspective for comparison with the French one. Of the 3 athletes, 1 is Asian from upper class, 2 are white from the lower class and the middle class. None of the skaters interviewed has coming out as a gay person. Only one informed the interviewer (author X. C.) in this regard. All of the skaters interviewed compete individually at their country's highest national level (classed among the top 15), and 2 French skaters compete internationally.

Ethnographic observations of rugby and skating training practices were made over the course of one year in France and, in the case of skating, six months in Québec. The 27 interviews conducted lasted an average of 70 minutes and include 13 interviews with the rugby coach and players of different ages and racial/phenotype background (2 Blacks, 3 mestizos and 8 whites playing different positions on the field (defense/offense). Figure skating interviews were conducted with 3 French coaches, 7 French skaters and 3 Québec skaters. Analysis of the interviewees' life course was based on a range of socialization spaces: family, sports, school, friends and marriage. Shared and unique aspects of masculinity were identified among the athletes in relation to the requirements of their sport and their diverse backgrounds.

## **6.3 Hybridization of masculinities as the incorporation of heterogeneous dispositions**

### **6.3.1 The Specific Social Dynamics of Rugby**

We observed that each sport transmits a form of hegemonic masculinity in relation to a gender regime that is consistent with the organizational methods of that sport. In rugby, the nature of the sport requires that a large number of players of the same sex and age group be brought together on a permanent basis in the same space under the responsibility of a coach. Pôle Espoir has 25 players selected from across the greater Paris region. Considered to be models of success in their sport, they live in residence at the school from Sunday evening to Friday evening. The objective of the program is to enable the players to work towards a professional career in the sport while providing them with a quality education. In a school renowned for its pedagogical excellence, requirements pertaining to sports, studies and discipline all play a role in the construction of masculinities.

To perform well in rugby, players must become “fit for combat.” The use of physical violence is central to the hierarchy established among the players in the group. Marcel<sup>91</sup>, a 17-year-old player in his second year, selected for the France Espoir team, holds a central position within the group:

“When you’re stronger, any time a problem arises, it gets settled on the field instead of allowing it boil over and create problems at the residence, with the coach or something like that. We’re allowed to settle things on the field!”

Compliance with institutional expectations, expressed here by a desire to protect players’ reputations and obey the coach, involves being very disciplined in the use of violence. Marcel rejects gratuitous violence in favour of the “right kind of violence,” which involves a series of techniques (which may or may not be within the rules) that allow players to assert themselves on the field. The possibility of employing techniques that are outside of the rules come with the proviso of not being caught in order to avoid

---

<sup>91</sup> To preserve anonymity and confidentiality we used pseudonyms for participants’ quotes.

sanctions from the referees during a match or from coaches during practice. Losing control is Marcel's biggest fear:

“I can keep my cool for a long time, but when I lose it, I really lose it—I get out of control and that scares even me a little bit.... I mentioned this to the psychologist so I could learn to concentrate as fully as possible. ”

In mentioning the role of the psychologist, Marcel illustrates the process of subjectification (Pringle 2005) necessary to modify any behaviour or disposition. The importance of rules in the sport of rugby needs to be underscored here. In ice hockey, for example, fighting on the ice is valorized (Allain 2008; Pappas and al. 2004) , while in rugby it is seen as an unacceptable loss of control. An infraction (such as a punch) is awarded a penalty that gives the other team a chance to score points. Fear of taking a penalty is at the heart of the defensive organization in rugby and even plays a structural role. During the process of professionalization, behaviour susceptible of eliciting a sanction (either a penalty or ejection of the player) is increasingly stigmatized with consequences affecting every aspect of socialization in the sport. The disciplining of violent behaviour extends beyond the framework of the sport, in particular to the residence. Hazing in any form is strictly prohibited and severely punished. The year before the study was conducted, several players were expelled for physically assaulting other players and consuming alcohol at the residence.

The intense obligations of schoolwork and sports foster the incorporation of an “ascetic habitus” (Wacquant 2002). The players say that they never go out and rarely consume alcohol. They adopt a diet rich in protein and low in fat and sugar that sometimes results in an impressive reshaping of their bodies. The ideal corporal model is of a body that is high-performance, extremely muscled and thin, and also includes observing strict health rules (not taking performance enhancing drugs, stopping at the first sign of physical pain, etc.). Marcel lost ten kilograms after he joined Pôle Espoir before regaining the weight in the form of muscle. For Mathias (18 years of age, third year): “The coach is pretty strict. If we experience any pain, we immediately have to take a break. If you don't take part in the practice on Tuesday, you don't get to play in the game on Saturday. ” The coach closely monitors all the players' sports and academic performance as well as their health records. Pôle Espoir is not a club. The goal is to train each player individually in preparation for a professional career, not to produce a winning team in the short term. The

individualized training considers the athlete's body as a capital to be protected and developed.

The players' constant preoccupation with personal appearance sometimes borders on coquetry, which may appear surprising in this context. Marcel goes so far as to label certain bodily preoccupations "feminine." He wraps his ears and wears a mouth guard to protect his face on the field, carefully styles his hair, applies cream to his face and body in the locker room, attaches considerable importance to his dress style, and keeps an eye on what others wear:

"If someone puts on a T-shirt that's a bit too tight or weird pants that are too tight or too slim.... Slim is OK up to a point, but if someone wears something that's too tight, we'll get him for sure! That's why everyone is somewhat careful."

To a certain extent, Marcel and other players with a central role in the group define the "right" esthetic gender norms.

Taken as a whole, these attributes define a specific form of hegemonic masculinity: a male who is always "ready to do battle" (taller, faster, stronger, tougher in training) but also more handsome, even elegant. He is disciplined in the use of violence on and off the field and attentive to taking care of his body, for health and beauty are a form of capital to be protected. The players gradually incorporate heterogeneous gender dispositions: being strong in battle, renouncing certain virile practices (fighting, alcohol consumption), and adopting certain practices categorized as feminine (taking care of oneself). In this sense, the type of socialization at Pôle Espoir demonstrates the process of hybridization of hegemonic masculinity through discipline initiated and controlled by the coach and dominant players in the group. The new socialization in rugby, deriving from both the technical and physical requirements of contemporary rugby (which is increasingly physical) and the ethical constraints of professionalization, contributes to the emergence of new models of hegemonic masculinity in the space of pre-professional rugby.

### 6.3.2 The Specific Social Dynamics of Figure Skating

In figure skating, very different organizational features result in the development of a specific form of hegemonic masculinity. In the spaces studied, female coaches were in the majority. Each works individually with a small number of athletes, usually of both sexes and a wide age range. In both the Québec clubs and the Pôles France, the role of coaches is limited to the sports space. The sports, academic, medical and domestic spaces are all separate. Skaters train together without actually sharing living accommodations or following the same academic curriculum. As a discipline, figure skating has both an artistic dimension (emotional expression, character interpretation, development of fluidity on the ice) and an athletic dimension (execution of jumps). The sport requires the presentation of corporeal forms that are judged according to esthetic and technical criteria, which involves incorporating body movements that are socially associated with femininity: grace, balance, flexibility, lightness and emotional expression. Success in the sport further requires the incorporation of dispositions that could be qualified as quite “masculine,” i.e., in compliance with the hegemonic masculinity currently prevailing in the sports field, especially the denial of pain and the taking of risks with one’s health (Hugues and Coakley 1991, Messner et al. 2000, Young et al. 1994). In point of fact, the dual artistic and athletic requirements considerably lengthen practice time compared with rugby. Moreover, the young age at which careers begin and the intensity of training from as early as primary school distinguish figure skating from rugby. Skaters are on the ice five hours a day throughout the year, not counting physical preparation and dance studies. Figure skaters generally allow themselves only one or two weeks’ break a year, which means that they train even when injured. Coaches sometimes appear to encourage the denial of pain. Alexandre, a 20-year-old French skater, expressed his disgust with this harsh approach:

“I disagreed with certain coaches and their methods, with how they handled some skaters who were hurt. For example, a friend I trained with last year had psychological difficulties with jumps and he was hurt. But the coach just kept on pushing him. [My friend] told the coach that he was in pain but the coach simply retorted ‘So you could say you’re injured and it’s my fault.’ How can you say that to anyone?”

Institutional pressure with respect to pain can also be explained by the relatively few competitive opportunities, which are far less regular than in rugby. The limited number of



chances to compete explains why skaters are always anxious to participate in competitions whenever they can.

Although pushing one's limits through the denial of pain applies to both men and women, the sport nevertheless exhibits a masculine ideal of performance and a gender differentiation. The socialization of the sport orients females towards a style of skating that is more "feminine" in terms of flexibility and the acquisition of extensive training in dance. Males, on the other hand, spend more time working on jumps and technical difficulties. This athletic preference, which is undoubtedly encouraged by the institution, most often exists prior to the skater's involvement in the sport. For Tarik, a 24-year-old French skater :

"What I like to work on is the jumps. I'm not a fan of the artistic side of the sport, but I'm beginning to appreciate it.... It's true that when I started figure skating I saw it as being a sport for girls. I got hung up on everything to do with artistic movement, which I didn't like—I wanted to skate like a guy. Eventually I found my style within the sport and then I started to enjoy myself."

Those who pursue the sport feel impelled to prove their virility—especially to male colleagues and fathers. Obtaining results in competition, which rapidly depends on progress in jumping, plays a role. Even skaters who are in the sport for its artistic dimension are obliged to develop the requisite athleticism. Rémi, a 20-year-old French skater, took many dance classes with his Russian coach: "Sometimes we spent more time off the ice.... Later, I set all that aside for a bit because of the increasing technical demands, which meant doing strength training and lots and lots of jumps. » Performing triple and even quadruple jumps is a "masculine" condition to becoming an elite skater. All but three of the athletes interviewed consider the artistic dimension, which can eventually become satisfying, as a competitive necessity to becoming an elite skater. Nevertheless, male skaters consistently value the "masculine" athletic dimension of their sport: risk-taking, speed, power, explosiveness and tolerance to pain. They therefore construct or adopt an image of masculinity that is consistent with the criteria of the hegemonic masculinity central to the field of sports. Indeed, in this highly euphemized discipline in which there is no direct adversary, the ideal of the male "fit for combat" permeates, as expressed—both in words and on the ice—by Bernard, a 29-year-old French skater: "In the

free program, I incarnate Maximus, the general who became a gladiator. I chose him because he resembles me a bit: I give everything I have and fight right to the end.”

In rugby, as in figure skating, two dominant forms of masculinity emerged. The embodied ideals of masculine performance are differentiated but also assigned a hierarchy. Rugby players “naturally” benefit from being close to the central model of hegemonic masculinity in sports. Skaters, on the other hand, whose virility is less obviously palpable, feel a greater need to affirm their masculinity. To further our understanding of the differential hybridization process observed in rugby players and skaters, the next section examines their distinctive perception and posture with regard to homosexuals and to women athletes in their respective sport.

#### **6.4 Hybridization as an ambivalent discursive strategy**

Accustomed to working with women, male skaters often praise their skill or hard work and are consistently gender-equal in comments about them. Furthermore, they recognize that being male is a career advantage in sports. Alexandre, a 19-year-old French skater, notes that girls are required to be « feminine » but boys are not obliged to be virile. The expectation of thinness and observing food restrictions is far more pervasive for women. Ivan, a 25-year-old Québec skater, explained that being few in number gives male skaters an advantage in their athletic and institutional careers. Indeed, despite being in the minority, males hold many positions of responsibility as managers and coaches. Finally, Maxence, an 18-year-old French skater, believes that he has benefited from favours (monetary and temporal) from his first coach, a woman who prefers preparing men for elite competition. Given that men actually are potentially more “profitable” than women on the figure skating market, trainers of both sexes invest professionally in males (as pointed out by Sorignet (2006) in a study of dancing). The number of male skaters in the two Pôles France attests to this strategy: eight males and only one female. Although male skaters are relatively conscious that their training and careers are advantaged by the implicit rules of the subfield of skating, this does not translate into challenging this differential valorization. To the contrary, they tend to acknowledge it in their comments and even to legitimize it, especially in comparing performances. For Maxence, “some women are stronger than the men and some men are stronger than the women. You can’t compare these things, they’re just different. Just because a skater is a woman doesn’t mean she can’t be stronger than a

man. » Interviewer : « Why can't you compare them? » Maxence : « Morphologically, women are very different from men. A man puts more strength into a jump, but women are lighter and so jump higher. » For Maxence, the morphological difference between the sexes prevents any comparison of women and men. For Ivan, “The competition among the men is tougher—guys are machines!” Generally speaking, skaters often reference “natural” difference to explain institutional gender bias in sports: women are thin, sensual, flexible and graceful while men are heavier, more athletic and more competitive. The expressive physical qualities developed by women through intensive dance training are not cited as a comparative criterion. The “natural” difference between the genders is, however, emphasized by men to legitimize their superiority, especially in the performance of more “spectacular” jumps. In response to the “feminized” perception of their sport, male skaters do not valorize the “feminine” and artistic side of the sport. To the contrary, gender bias is naturalized in their comments, thereby consolidating the reproduction of masculine domination (Bourdieu 1998).

This discursive ambivalence also concerns homosexual athletes and coaches among the sport's elite. Competitors recognize that an “effeminate” style of skating and homosexuality are relatively independent. For Tarik,

“Some homosexuals skate like men and that doesn't bother anyone—quite the opposite, it's good to see. [...] There is mutual respect among everyone in our sport. Some of our friends are gay and we have a lot of fun together. On the other hand, effeminate gays get on our nerves because they are excessive and that's embarrassing.”

While sexual orientation has little place in conversation, an overly feminine attitude on or off the ice is bothersome. The emblematic personality of Johnny Weir, a highly transgressive homosexual North American skater, is often cited. Skaters disapprove of his flaunting behaviour, as explains Tom, a 20-year-old homosexual skater from Québec:

“There are two ways of being gay. You can be very effusive, like Johnny Weir, or just say ‘OK, I'm gay, it's part of who I am, but I'm here because I'm an athlete.’ People see skaters like Johnny Weir as the stereotype and they aren't aware of those who keep sexuality and skating separate. [...] I'm a fan of Johnny as a skater, but at the same time, there is something negative about the way he acts and behaves, because it drives men away from the sport. Even those who might have a passion

for skating may think that the sport is just for gays and women. As an athlete, I respect him, but sometimes what he says and does is not good for the sport.”

Johnny Weir is being criticized for using competitive skating to advance the notion of queerness. Maxence is more subtle in his comments. For him, Johnny Weir’s behaviour also gets people talking about skating. It is difficult to assess the advantages and disadvantages of such behaviour for the sport. These positions have to be analyzed in terms of strategy. For them, the prestige and visibility of the sport require striving to comply with the dominant gender norms. For the majority of skaters, the place of women and homosexuals in the sport does not threaten the sexual hierarchy associated with the valorization of masculine skating, nor of the gender hierarchy established by the symbolic domination of one form of virile masculinity.

In rugby, certain local disciplinary constraints oblige players to dispense with all sexist behaviour toward females at the school, a situation appreciated within the institution. By the same token, players are in favour of women pursuing a professional career. For example, Thierry (18 years of age) says that he would have no problem if his wife earned more money than he did. However, he is still very reticent about women playing rugby. In other words, the lack of displayed sexism evaporates as soon as one enters the subfield of rugby. In effect, women have no place in their sports world, which is seen as a special place for affirming masculine superiority—a “fiefdom of virility” (Elias and Dunning 1994). For the most part, players devalue women’s place in the sport for being incompatible with their model of femininity. Some players, however, such as Stéphane (18 years of age) have more qualified positions:

“I am quite impressed by women’s rugby.... The women are actually pretty strong.... Even though I’m involved with rugby, seeing strong women always impresses me. It’s kind of weird—when I watch them exchange hard hits, it’s as though I had never seen rugby and was watching men play the game.”

Stéphane is quite ambivalent. It’s all right to be impressed by women playing the game, but at the same time, women’s rugby seems “weird” to him (so much so, that he uses the masculine pronoun [in French] in referring to women), even foreign to his own experience. Marcel’s comments express a more liberal point of view:

“Rugby is for everyone. No sport is just for men or for women. [...] Some men could never play rugby and some women can. [...] If a woman has what it takes within, in her character, then I would say that she can do some damage playing rugby.”

Here, Marcel differentiates the physical and mental combative qualities required from gender-related attributes. It should be noted that the most liberal comments about women playing rugby are from players with a central position in the group (Laberge and Albert 1999). It appears that their dominant and uncontested position from a sports perspective allows them to be liberal without incurring any great risk (Stéphane and Marcel both play on a French team and have a very good chance of becoming professional).

Unlike the situation in figure skating, the “effeminate” style of male has no place in the world of rugby. On the other hand, rugby players see homosexuality as compatible with the sport. Like skaters, rugby players distinguish homosexuality from gender. For Bob:

“Even at elite levels of competition, there have been stories of homosexual players. So, yes, I think it is possible (to be gay and play at an elite level). It wouldn’t bother me to play with a gay man.... If he were a normal player and did his job on the team like anyone else, it wouldn’t bother me. [...] Some homosexuals, when you pass them on the street, you can’t tell if they’re gay; it’s not necessarily obvious—it doesn’t stand out.”

The ultimate values remain fitness for combat and level of performance. This compatibility between homosexuality and rugby is often illustrated by references to famous professional players who have “come out.” However, tolerance with respect to the game is actually virtual. Everyone claims not to personally know any homosexual players, and derisory homophobic comments are commonplace among players. In fact, the tolerance for women’s rugby and the “official” lack of homophobia do nothing to call into question gender hierarchy and the valorization of a virile masculinity.

In the two sports, the establishment of hegemonic masculinity is based on the inequality of both sex (the careers of males being favoured) and gender (certain masculine dispositions being more highly valued). The distinction between sex and gender disposition draws particularly on the work of Huppatz (2009), who proposes a distinction between *female capital* (having the right body for the job) and *feminine capital* (having the right

dispositions for the job). This allows for the introduction of a dual power relationship incorporating the differential value of both sex (Héritier 1996) and gender (feminine/masculine) within the field of sports. In figure skating, the rejection of “effeminate” skating by most male skaters arises from a desire to conform to the central hegemonic masculinity in the field of sports. In rugby, however, the emergence of more “inclusive” masculinities can be seen (Anderson 2011). In the next section, this aspect will be considered as a strategy of distinction (Bourdieu 1979) in relation to the position of Pôle Espoir in the sport subfield.

## **6.5 Hybridization as negotiation with hegemonic masculinity in relation to crossed categorization**

At the Pôle Espoir rugby centre, three transformation factors structure hybridization of hegemonic masculinity: management of the body as esthetic capital, an absence of homophobia and the rejection of “gratuitous” violence. Charlot and Forté (2013) observed a pronounced preoccupation with physical appearance among players of this age group in rugby clubs in southwest France. They noted a standardization in the development of a virile esthetic incorporating the practice of Polynesian tattoos, hair removal and bodybuilding. They pointed to the influence of professional players originally from the Southern Hemisphere in spreading these norms in parallel with the professionalization of the sport in France. The production of masculinities at Pôle Espoir is not immune from this globalized gender order in which models of virility circulate between the global and local levels (Connell and Messerschmidt 2005). Regional and local anchoring nonetheless plays a role in the creation of a gender order. All of the interviewees play for well-known rugby clubs in Paris, notably Stade Français, the region’s leading club. This club has been run by an assumed homosexual for a long time and has been fighting homophobia for about a decade. At least one famous player has admitted to being bisexual and several others are involved in fighting homophobia within their sport. The club’s anti-homophobic stance employs symbols that are sometimes provocative, including the bright pink colour of the players’ jerseys and the production and sale of calendars (*Les Dieux du Stade* [Gods of the Stadium]) in which professional players pose nude in suggestive and ambiguous positions not devoid of eroticism. The club’s positioning needs to be understood in the context of the

“gay culture” of large hyper-urbanized cities (Demetriou 2001) such as Paris, France, where it is an integral part of economic, cultural, political and other spheres of activity.

From a socio-historic perspective, rugby was introduced to upper class society of the greater Paris region in the early 20th century. Parisian rugby is quite different from the more popular rural rugby that has taken hold in southwest France in particular (Pociello 1983; Darbon 2007). Pôle Espoir is fully part of the Parisian rugby tradition. It is attached to an elitist school which, at the end of the 19th century, introduced rugby as an emblematic sport for training elite masculine society. Most of the players at the Pôle come from the middle and upper classes, as do all of their classmates. In this social context, males attach less importance to the use of physical force in defining their virility (Duret 1999; Laberge and Albert 1999). For de Singly (1993), devaluing displays of physical force is part of a strategy of distinction employed by men who possess other forms of capital to assert their social dominance. Players joining Pôle Espoir acquire the symbolic prestige associated with playing rugby for the centre and receive an equally prestigious academic education. The accumulation of academic, athletic and physical cultural capital increases their chance of professional success by providing opportunities for retraining (e.g., through Pôle Espoir’s partnership with business schools). For this reason, the hybridization of hegemonic masculinity at Pôle Espoir can be understood as a strategy of distinction (Bourdieu 1979) adopted by the players in relation to their social background and their central position in the subfield of rugby.

The sport of rugby involves bringing players together in a common living space (for sports, school and daily life), which fosters the development of an “esprit de corps.” This context produces a relatively homogeneous form of hegemonic masculinity at Pôle Espoir. Conversely, figure skating encourages a more individualized socialization. Skaters have separate living spaces and spend little time together outside of training sessions. The situation with skaters casts light on the construction of differentiated masculinities in relation to their multiple affiliations and, especially, the importance they accord the sport’s athletic and artistic dimensions.

Two French skaters, Bernard and Tarik, have budding international careers. They practice a “virile” European style of skating as opposed to what they consider to be a more “effeminate” North American style. How should the impact of this cultural/national anchoring be analyzed in the construction of their masculinity? On one hand, artistic interpretation demands fluid movements and smooth flow over the ice surface. This

“technical” culture is far more prevalent in Québec than in France. In Québec, where skating is far more accessible on outdoor rinks and in the province’s many arenas, the sport has greater cultural value. Construction of masculinity and its relationship to the sport can be understood in relation to this historically based regional anchoring. Conversely, the strong value French skaters attach to the sport’s physical dimension may be viewed as compensating for the lack of an incorporated skating culture. In France, the influence of Russian coaches reinforces the artistic dimension for French skaters, especially in terms of training in classical dance. This is true in the case of Rémi (cf. his comments cited in the first section), Maxence and Fernando, all trained by Russian coaches and strong in artistic interpretation. For this reason, it is important to take into account historic and cultural aspects of the various contexts in explaining the creation of masculinities.

Bernard and Tarik, who value the physical dimension of figure skating, are both from a modest background and interrupted their formal studies at an early age (following high school) to pursue a career in sports. Unlike the men in our study with strong cultural capital (specifically associated with holding a diploma), they reject using the body in an overly “feminine” manner (Boltanski 1971; Lallier 2011). Fernando, on the other hand, who skates with Pôle France and is the son of Mexican parents, both university professors,

“loves dance class... because it gives me valuable cultural—and choreographic—baggage, which helps me to better understand what I want from figure skating. [...] There is another skater who had more or less the same career path as me—the only one who had a Master’s degree—and a great French figure skating champion. You can apply Bourdieu’s sociology: his parents were doctors and so he continued his education. I would hang out with him, but in any case, for me, going to the theatre or the ballet was part of my training as a skater—it never bothered me to go alone.”

Rémi’s case also illustrates the importance of social background. His father, a former soccer player and workshop foreman in an automobile plant, was against Rémi taking up figure skating from the outset. However, on his mother’s side—especially on the part of Rémi’s grandfather, who was a landscaper by profession and therefore had more cultural capital—he was encouraged to pursue the sport and to value artistic expression. This differentiated relationship to the sport can also be seen in skaters from Québec. Ivan emphasizes the athletic dimension of the sport and his own physical strength, whereas



Étienne explicitly adopted a strategy favouring the artistic dimension when he left his former coach, who is specialized in jumping, to work with a more feminized team.

The sexual component also plays a role. Tom, the only homosexual skater we interviewed, was immediately drawn to the sport's artistic dimension. As a younger skater, he speaks of having developed an "expressive" masculinity associated with a form of feminization in his personal manner. At the time, he was marginalized and mocked in high school before he was even aware of the sexual orientation he had already assumed. When Tom got involved in figure skating, the sport's artistic dimension was valued by his parents, both primary school teachers who supported him in his sports career and emotional life.

These examples suggest that the development of various types of masculinity is rooted in a range of national, social, sexual and gender configurations. Depending on their unique gender, sexual, social and national affiliations, athletes develop a system of dispositions and acquire a type of capital that informs the process of negotiating a performance ideal specific to their sport. These strategies allow them to both respect the field's performance ideal and adopt a style of skating that embodies their own perception.

## **6.6 Conclusion**

In our opinion, the conceptualizations of Bourdieu and Connell can be used to explain the process of hybridization and the differentiated forms of hegemonic masculinity in the field of sports. This process produces differentiated effects depending on the gender regime specific to each sport and in relation to their position within the field. In the two sports studied, the creation of hybrid masculinities involves the incorporation of heterogeneous physical dispositions and the production of ambivalent discourse. To succeed in these different sport spaces, athletes must be able to evolve in various dispositional registers. Within the strict context of rugby, homophobic and sexist jokes are allowed, as is the sometimes violent settling of accounts. On the other hand, respect for academic and ethical rules in the context of school is an absolute condition for remaining with the Pôle. For their part, figure skaters comply with artistic requirements and acknowledge the athletic competency of women and homosexuals. They nonetheless value above all the athletic and combative nature of their sport, as observed by Sorignet (2006) in dance, and participate to some extent in the naturalization of inequalities of sex and gender.

If homosexuality is more tolerated in figure skating, heterosexuality nevertheless remains the valued norm in both sports. The observed hybridization of masculinities does not appear to call into question inequalities of sex (males have better career opportunities), gender (masculine over feminine and some masculine dispositions over others), or even sexuality. Bridges (2014) shows that hybridity does not lead to greater equality, but rather to a displacement of the lines of differentiation and hierarchical order. For this reason, the creation of hybrid masculinities can be compared to a reproduction strategy transmitted by both the institution and agents. Skaters, looking for legitimacy in sports, adopt strategies for complying with the dominant norms. Rugby players occupy a central position in the sports field. Their compliance with the hegemonic masculinity of sports in general and rugby in particular cannot be doubted. To some extent, they are obliged to maintain a distance from certain archetypes of virility that have become socially and politically incorrect in their social and cultural environment. This contextual distancing may be considered a strategy of distinction (Bourdieu 1979; de Singly 1993) adopted by players related to the regional and local anchoring of their sport and to their class. This strategy is rooted in the context of a global reduction in the open rejection of homosexuality and sexism (Anderson and McGuire 2010, Anderson 2011). This renewal of physical and discursive behaviour in turn imposes the adoption of new norms for the purpose of maintaining a dominant position. With figure skating, taking into account the plurality of athletes' backgrounds—cultural/geographic, gender, social, sexual—is indispensable in the construction of masculinities, defined as a system of relatively malleable and heterogeneous dispositions (Lahire 2001; Mennesson 2012) that organize strategies (unconscious for the most part) for negotiating with hegemonic masculinity at the centre of the field (Coles 2009). These negotiations involve resistance and reproduction strategies, and therefore the existence of tensions in the male discourse (Pringle and Markula 2005; Wetherell and Edley 1999), but also a certain heterogeneity in the relationships to the body that are developed.

## 6.7 References

- Allain, Kristi. 2008. Real Fast and Tough : The Construction of Canadian Hockey Masculinity. *Sociology of Sport Journal* 25:462–481.
- Anderson, Eric. 2011. Updating the Outcome: Gay Athletes, Straight Teams, and Coming Out in Educationally Based Sport Teams. *Gender & Society* 25:260–268.
- Anderson, Eric, and Rhidian McGuire. 2010. Including Masculinity Theory and the Gendered Politics of Men's Rugby. *Journal of Gender Studies* 19:249–261.
- Barber, Kristen. 2008. The Well-Coiffed Man: Class, Race, and Heterosexual Masculinity in the Hair Salon. *Gender & Society* 22:455–476.
- Bird, Sharon. 1996. Welcome to the Men's Club: Homosociality and the Maintenance of Hegemonic Masculinity. *Gender & Society* 10:120–132.
- Boltanski, Luc. 1971. Les usages sociaux du corps. *Annales Economies, Sociétés, Civilisations* 1:205–233.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit. (translated in 1984, *Distinction : A Social Critique of the Judgement of Taste*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press)
- Bourdieu, Pierre. 1980. *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit. (translated in 1990, *Outline of a Theory of Practice*. Stanford: Stanford University Press)
- Bourdieu, Pierre, and Loïc Wacquant. 1992. *Réponses... Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Le Seuil. (translated in 1992, *An Invitation to Reflexive Sociology*. Chicago : University of Chicago Press)
- Bourdieu, Pierre. 1998. *La domination masculine*. Paris : Le Seuil. (translated in 2001, *Masculine Domination*. Stanford: Stanford University Press)
- Bridges, Tristan. 2014. A Very 'Gay' Straight ? : Hybrid Masculinities, Sexual Aesthetics, and the Changing Relationship between Masculinity and Homophobia. *Gender & Society* 28:58–82.
- Charlot, Vincent and Lucie Forté. 2013. Muscle, tatouage et épilation : modèles de masculinité et usages du corps dans le rugby à XV amateur. *Paper presented at the Congrès de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française, Strasbourg*.
- Coles, Tony. 2009. Negotiating the Field of Masculinity: The Production and Reproduction of Multiple Dominant Masculinities. *Men and Masculinities* 12:30–44.
- Connell, Raewyn. 1995. *Masculinities*. Berkeley, CA : University of California Press.

- Connell, Raewyn. 2000. Masculinité et mondialisation. In *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, edited by D. Welzer-Lang. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Connell, Raewyn, and James Messerschmidt. 2005. Hegemonic Masculinity, Rethinking the Concept. *Gender & Society* 19:829–859.
- Curry, Timothy. 1991. Fraternal Bonding in the Locker Room: A Profeminist Analysis of Talk about Competition and Women. *Sociology of Sport Journal* 8:119–135.
- Curry, Timothy. 1998. Beyond the Locker Room: Campus Bars and College Athletes. *Sociology of Sport Journal* 15:205–215.
- Curry, Timothy, and Richard Strauss. 1994. A Little Pain Never Hurt Anybody: A Photo-Essay on the Normalization of Sport Injuries. *Sociology of Sport Journal* 11:195–208.
- Darbon, Sébastien. 2007. *Une brève histoire du rugby*. Paris : L'Œil 9 éditions.
- Demetriou, Demetrakis. 2001. Connell's Concept of Hegemonic Masculinity : A Critique. *Theory and Society* 30: 337–361.
- De Singly, François. 1993. Les habits neufs de la domination masculine. *Esprit* 11:54–64.
- Donaldson, Mike. 1993. What is Hegemonic Masculinity? *Theory and Society* 22: 643–657.
- Duret, Pascal. 1999. *Les jeunes et l'identité masculine*. Paris : Presses Universitaires de France
- Norbert, Elias, and Eric Dunning. 1994. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Fayard.
- Gee, Sarah. 2009. Mediating Sport, Myth, and Masculinity: The national Hockey League's "Inside the Warrior" Advertising Campaign. *Sociology of Sport Journal* 26 : 578-598.
- Héritier, Françoise. 1996. *Masculin/Féminin : la pensée de la différence*. Paris : O. Jacob.
- Hugues, Robert, and Jay Coackley. 1991. Positive Deviance Among Athletes: The Implications of Overconformity to the Sport Ethic. *Sociology of Sport Journal* 8:307–325.
- Huppatz, Kate. 2009. Reworking Bourdieu » s Capital : Feminine and Female Capitals in the Field of Paid Caring Work. *Sociology* 43:45–66.
- Jansen, Sue, and Don Sabo. 1994. The Sport/War Metaphor: Hegemonic Masculinity, the Persian Gulf War, and the New World Order. *Sociology of Sport Journal* 11: 1-17
- Krais, Beate. 2006. Gender, Sociological Theory and Bourdieu's Sociology of Practice. *Theory, Culture & Society* 23:119–134.

- Kreager, Derek. 2007. Unnecessary Roughness? School Sports, Peer Networks, and Male Adolescent Violence. *American Sociological Review* 72:705–724.
- Laberge, Suzanne. 1995. Toward an Integration of Gender into Bourdieu's Concept of Cultural Capital. *Sociology of Sport Journal* 12:132–146.
- Laberge, Suzanne, and Mathieu Albert. 1999. Conceptions of Masculinity and of Gender Transgressions in Sport among Adolescent Boys: Hegemony, Contestation, and Social Class Dynamic. *Men and Masculinities* 1:243–267.
- Lahire, Bernard. 2001. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Hachette littératures.
- Lallier, Joël. 2011. Des familles face à la vocation. Les ressorts de l'investissement des parents des petits rats de l'Opéra. *Sociétés Contemporaines* 82:59–83.
- McCall, Leslie. 1992. Does Gender Fit? Bourdieu, Feminism and Conceptions of Social Gender. *Theory and Society* 21:837–867.
- McNay, Lois. 1999. Gender, Habitus and the Field. Pierre Bourdieu and the Limits of Reflexivity. *Theory, Culture & Society* 16 : 95–117.
- Mennesson, Christine. 2012. Gender Regimes and Habitus: An Avenue for Analyzing Gender Building in Sports Contexts. *Sociology of Sport Journal* 29:4–21.
- Messner, Michael. 1990. When Bodies are Weapons: Masculinity and Violence in Sport. *International Review for the Sociology of Sport* 25: 203-218.
- Messner, Michael, Dunbar, Michele, and Darnell Hunt. 2000. The Televised Sports Manhood Formula. *Journal of Sport & Social Issues* 24 : 380-394.
- Messner, Michael. 2002. *Taking the Field: Women, Men and Sports*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Messner, Michael. 2007. The Masculinity of the Governor: Muscle and Compassion in American Politics. *Gender & Society* 21:461–480.
- Messner, Michael, and Suel Bozada-Deas. 2009. Separating the Men from the Moms. The Making of Adult Gender Segregation in Youth Sports. *Gender & Society* 23:49–71.
- Pappas, Nick, Patrick McKenry, and Beth Skilken Catlett. 2004. Athlete Aggression on the Rink and Off the Ice: Athlete Violence and Aggression in Hockey and Interpersonal Relationships. *Men and Masculinities* 6:291–312.
- Pociello, Christian. 1983. *Le rugby ou la guerre des styles*. Paris : Éditions Métailié.

- Pringle, Richard. 2005. Masculinities, Sport and Power: A Critical Comparison of Gramscian and Foucauldian Inspired Theoretical Tools. *Journal of Sport & Social Issues* 29:256–274.
- Pringle, Richard, and Pirkko Markula. 2005. No Pain is Sane After All: A Foucauldian Analysis of Masculinities and Men's Experiences in Sport. *Sociology of Sport Journal* 22:472–497.
- Schacht, Steven. 1996. Misogyny On and Off the "Pitch": The Gendered World of Male Rugby Players. *Gender & Society* 10:550–565.
- Sorignet, Pierre-Emmanuel. 2006. Danser au-delà de la douleur. *Actes de la recherche en sciences sociales* 163:46–61.
- Stempel, Carl. 2006. Televised Sports, Masculinist Moral Capital, and Support for the U.S. Invasion of Iraq. *Journal of Sport & Social Issues* 30 : 79-106
- Thorpe, Holly. 2009. Bourdieu, Feminism and Female Physical Culture : Gender reflexivity and the Habitus-Field Complex. *Sociology of Sport Journal* 26 : 491-516.
- Thorpe, Holly. 2010. Bourdieu, Gender Reflexivity, and Physical Culture: A Case of Masculinities in the Snowboarding Field. *Journal of Sport & Social Issues* 34:176–214.
- Wacquant, Loïc. 2002. *Corps et âme. Journal ethnographique d'un apprenti boxeur*. Marseille : Agone.
- Wetherell, Margaret, and Nigel Edley. 1999. Negotiating Hegemonic Masculinity: Imaginary Positions and Psycho-Discursive Practices. *Feminism & Psychology* 9:335–356.
- Yeung, King-To, Mindy Stompler and Renée Wharton. 2006. Making Men in Gay Fraternities: Resisting and Reproducing Multiple Dimensions of Hegemonic Masculinity. *Gender & Society* 20:5–31.
- Young, Kevin, William McTeer and Philip White. 1994. Body Talk: Male Athletes Reflect on Sport, Injury, and Pain. *Sociology of Sport Journal* 11:175–194.







## **Avant propos de l'article n° 5.**

---

Cet article a été soumis aux *Cahiers du Genre* en septembre 2014. La bibliographie en fin de texte respecte les exigences de cette revue.

Il s'intéresse à la production des masculinités par des jeunes hommes issus de milieux populaires dans un Pôle France de boxe française. Ce dispositif étatique véhicule une forme de masculinité hégémonique qui se caractérise par son hybridité et se définit relationnellement au sein de l'espace pugilistique et du champ sportif. L'hybridation des masculinités se caractérise par l'incorporation de formes contrastées d'aptitudes au combat. La féminisation de la discipline entraîne un brouillage des catégorisations genrées par les athlètes, qui acceptent la pratique des filles en combat et intègrent certains éléments de féminité tout en s'en distinguant.



---

## 7 Article n° 5 : Entre boxe « soft » et boxe « hard » : la production étatique des masculinités hybrides. Le cas d'un Pôle France de boxe française

---

### 7.1 Introduction

L'analyse du « système social des sexes » nécessite d'étudier les hommes afin de mieux comprendre les conditions de production des dominants (Mathieu 1991, Devreux 2004, Godelier 1996). Les sports compétitifs sont un haut lieu de naturalisation des différences et des inégalités entre les sexes (Théberge 1995, McKay et Laberge 2006). En France, les études se centrent largement sur la sexuation du travail sportif et la construction sociale de la féminité (Louveau 2004) ou encore sur l'engagement des femmes dans des sports « masculins » (Mennesson 2005, 2012). L'objet sportif reste largement absent des travaux sur les hommes et le masculin. En revanche, les travaux anglophones étudient largement le rôle de l'institution sportive, et en particulier de sports *centraux*<sup>92</sup> (Messner 2002), dans la diffusion d'une *masculinité hégémonique* souvent définie comme une forme culturellement idéalisée du caractère masculin qui met l'accent sur les liens existant entre la masculinité et la rudesse, l'esprit de compétition, la subordination des femmes et la marginalisation des gais (McKay et Laberge 2006). Une conception essentialiste du concept a souvent prévalu jusqu'à présent et a été critiquée (Thorpe 2010, Joannin et Mennesson 2014). Or, la masculinité hégémonique, malléable conjoncturellement et évolutive dans le temps (Connell et Messerschmidt 2005), n'est pas figée. Elle se caractérise par son hybridité (Demetriou 2001), c'est-à-dire par sa propension à se transformer en intégrant des pratiques (discursives et corporelles) de masculinités plus marginales et de féminités. Cet article propose un éclairage sur la production étatique des

---

<sup>92</sup> Les sports centraux sont des sports professionnels, très médiatisés, le plus souvent collectifs, avec des contacts rudes, largement investis par les hommes en tant que producteurs et consommateurs du spectacle sportif.

« habits neufs » de la domination masculine (de Singly 1993) dans un sport particulièrement rude et recrutant dans les milieux populaires : la boxe française en combat.

Cette boxe de percussion pied/poing occupe une position marginale dans le champ sportif de par son absence de médiatisation et de professionnalisation<sup>93</sup>. Elle a pour spécificité de présenter deux modalités d'affrontement en compétition : l'assaut où l'opposition à la « touche » exclue toute puissance, et le combat où la recherche d'efficacité combative est maximale. L'espace des clubs est structuré autour cette opposition entre boxe « hard » — en combat — et boxe « soft » — en assaut — (Mennesson et Clément 2009). C'est aussi une boxe féminisée, y compris en combat<sup>94</sup>. Cette féminisation des effectifs est une composante symbolique forte de l'identité de la boxe française et un enjeu central pour la Fédération afin d'augmenter le nombre de ces licenciés et pour se différencier d'autres types de boxes (Mennesson 2005). On peut considérer que cette discipline véhicule un *régime de genre* spécifique (Mennesson 2012) qui organise le rapport de pouvoir entre les sexes, mais également le travail sportif et la production de symboles. La discipline comprend aussi une pluralité d'*ordres de genre* locaux dont émerge une forme de masculinité hégémonique spécifique associée au pouvoir (Connell 2000). En fonction du cadre de pratique, les modalités de mise en œuvre du travail sportif et les symboles de réussite sportive diffèrent. Ainsi, l'espace de la boxe française est le lieu de luttes autour de la définition des modèles d'excellence masculine. Il recouvre une pluralité d'ordres de genre locaux, plus ou moins *centraux* dans l'institution, associés à des formes de masculinités hégémoniques disposant de plus ou moins de pouvoir c'est-à-dire de visibilité, de prestige, de résultats compétitifs, d'influence politique dans la Fédération, etc.

Notre enquête n'a pas été menée dans un club, mais dans un Pôle France, un maillon de la chaîne de formation d'une élite sportive d'État. Il regroupe une quinzaine d'athlètes (dont trois filles)<sup>95</sup>, recrutés à l'échelle nationale (DOM-TOM compris), dans un double objectif sportif et scolaire/professionnel. Sur les périodes d'observation réalisées, une

---

<sup>93</sup> Ce qui la distingue de la boxe anglaise étudiée notamment par Loic Wacquant (2002) ou d'autres boxes pieds/poings comme la boxe thaïlandaise (Duret 1999).

<sup>94</sup> Par féminisation, on entend ici que le nombre de filles est important dans ce sport qui compte 30% de licenciées sur 50 000 en France en 2012.

<sup>95</sup> La composition du groupe d'athlètes est fluctuant d'une année sur l'autre.

dizaine d'athlètes, des garçons âgés de 20 à 29, internes au CREPS (sauf un externe), sont présents régulièrement à l'entraînement. Issus de milieux populaires<sup>96</sup>, la plupart ne sont pas de type européen. Sur deux périodes de trois mois en automne 2012 et 2013, nous avons assisté à 25 entraînements dont 10 sont filmés la deuxième année, à deux après-midi de compétitions en championnat de France. A ces observations s'ajoutent des entretiens avec les deux entraîneurs et onze athlètes (garçons) issus du « noyau dur » du groupe. Nous avons abordé la socialisation sportive, scolaire, familiale, conjugale, et questionné des rapports au corps (alimentation, blessure, bagarre), au sport (style de boxe, relation avec l'entraîneur), aux femmes et à la féminité dans leur sport. Effectivement, la pratique sportive intensive est indissociable d'un rapport au corps qui lui est dépositaire d'un rapport au monde plus global (Boltanski 1971, Bourdieu 1980). En ce sens, elle est un élément d'un style de vie (Clément 1981) ou de la masculinité définie comme une configuration de pratiques genrées (Connell et Messerschmidt 2005).

Durant l'enquête, la salle de boxe du Pôle est, le plus souvent, un espace de socialisation homosexuée que l'on peut comparer à bien des égards à une maison-des-hommes (Godelier 1996, Welzer-Lang 2000, Clément et Louveau 2013), lieu de production des Grands Hommes de la discipline. Cette salle occupe une position de centralité dans l'institution, car elle concentre des pouvoirs (d'ordre symbolique, matériel, pugilistique, politique), ce qui en fait, à notre sens, un lieu privilégié pour étudier la forme étatisée de la masculinité hégémonique au sein de la discipline.

Tout d'abord, nous allons voir que les entraîneurs sont deux incarnations différenciées d'une même masculinité hégémonique, entendue comme une forme d'excellence masculine véhiculée par le dispositif, qui se définit relationnellement au sein de l'espace pugilistique et qui se caractérise par une hybridité (distinctive) entre les cultures de la boxe « hard » et « soft ». Ensuite, nous traiterons de l'apprentissage « par corps » de la masculinité en analysant plus en détail la mise en œuvre du travail sportif et les modalités contrastées d'incorporation de l'aptitude au combat. L'augmentation de l'efficacité combative passe par un contrôle toujours plus fin sur l'usage de la violence, par une gestion des émotions et du *capital corporel*. La multiplication des exigences sportives n'est pas sans conséquence sur leur investissement scolaire et leur rejet de la violence « de

---

<sup>96</sup> Pour milieu populaire, nous entendons que les parents des boxeurs ont un niveau d'étude inférieur au baccalauréat et travaillent comme employés, ouvriers, agriculteurs, commerçants. Sauf Tom dont le père est contrôleur des impôts.

ruie ». Enfin nous considèrerons la masculinité hégémonique dans sa relation à la *féminité valorisée*<sup>97</sup> dans leur sport. Les boxeurs perçoivent positivement l'engagement des femmes dans le combat, mais tiennent des discours ambivalents. Ces jeunes hommes issus de milieux populaires opèrent une redéfinition des catégories sociales de genre, sans que cela ne nuise aux privilèges qu'ils peuvent tirer de leur pratique sportive.

## 7.2 Diversité des modèles de masculinités et définition d'une d'excellence pugilistique

Les deux entraîneurs occupent une position centrale dans la discipline. Ils sont des figures d'autorité, de prestige et de pouvoir au sein du groupe. En ce sens, ils incarnent la masculinité hégémonique (Connell 2000), mais celle-ci prend des formes différenciées et se caractérise par son hybridité (Demetriou 2001), par des *habitus fragmentés* (Lahire 2001) au croisement de deux cultures présentes en boxe française : une boxe « dure » (de quartier populaire) et une boxe « souple » (d'universitaires). Ils incarnent des masculinités différentes, construites dans la *consubstantialité* de leurs appartenances sociale, raciale et sexuée (Kergoat 2009), mais s'accordent sur la définition d'une « excellence corporelle »<sup>98</sup> pugilistique.

### Portraits d'entraîneurs :

Stéphane (34ans) et Hamid (48ans) ont grandi dans une même ville située en proche banlieue parisienne. Hamid (48ans) a vécu dans un « quartier sensible ». Il est 9e d'une fratrie de 10enfants, d'origine algérienne, son père est éboueur et imam (sachant lire et écrire l'arabe), sa mère travaille au foyer. Hamid entre dans la boxe française à 18ans et fait son premier combat 6 mois, victorieux à la première reprise par KO. Titulaire d'un BEP tourneur fraiseur, il commence à travailler dans l'animation et entraîne rapidement. Il fait une demande pour entrer à l'INSEP pour préparer des diplômes d'entraîneur (Brevet

---

<sup>97</sup> Traduction libre de "emphazited femininity", terme employé par Connell et Messerschmidt (2005). Cette auteure ne parle pas de féminité hégémonique pour souligner le dissymétrie des rapports de pouvoir entre les genres.

<sup>98</sup> Pour Jacques Defrance, cette notion d'« idéal d'excellence corporelle » (masculine) est destinée à « mettre en évidence une visée spécifique des pratiques d'exercices physiques », et « permet de situer dans l'espace social un point d'attraction en fonction duquel des personnes agissent et éventuellement parlent et écrivent », extrait de Mennesson (2005).

d'État 1 et 2). Au milieu de sa carrière sportive, à 28 ans, il est sollicité pour monter un club par un autre entraîneur : « *Parce que j'étais performant et parce que comment dire... j'étais un jeune du quartier [...] Lui, il était le pivot de ce projet. M'avoir était un plus pour lui, pour avoir des billes auprès de la municipalité. Et pour moi, c'était un plus parce que c'était un très bon entraîneur [...] prof d'EPS, qui était athlète de haut niveau en savate, il avait aussi la théorie de l'entraînement qui me manquait pour pouvoir passer un cap* ». Pour Hamid, l'entrée dans la boxe française est une ouverture sur un autre milieu et lui permet d'opérer une ascension sociale. Il est aujourd'hui salarié de la Fédération comme entraîneur des équipes nationales et chargé du Pôle. Par ailleurs, il participe activement à des actions culturelles liant la culture hip-hop (musique et danse) et la boxe.

Stéphane est fils unique. Il a grandi avec son père (kinésithérapeute) et sa mère (secrétaire de direction) dans une zone pavillonnaire de la ville. Il entre dans la boxe à 10 ans. Il se qualifie de « *combattant technico-tactique avec peut-être un potentiel supérieur sur l'assaut* », mais à la fin du lycée, il s'oriente vers le combat. Il dit : « *En fait, je voulais prouver que je pouvais réussir par moi-même. Ce sport a vraiment été une voie pour moi, mon père et ma mère sur le ring, ils ne pouvaient rien pour moi. [...] Prouver que si j'étais un petit blanc, dans un milieu plus... on va dire de personnes qui sont un peu en difficulté, les sports de combat, la boxe française, la boxe en générale... J'avais ce besoin de dire que j'avais ma place dans ce milieu, ça a aussi été une source de motivation* ». Pour Stéphane, l'entrée dans le combat est un moyen de s'affirmer comme homme indépendant (de ses parents), fort et « dur » comme les autres boxeurs (souvent non blancs de milieu populaire). Stéphane poursuit, en parallèle de la boxe, une carrière scolaire. Il entre à l'INSEP, y obtient une licence STAPS, puis le concours de professeur de sport.

Pour les entraîneurs, le Pôle a pour vocation de préparer les athlètes au combat, modalité perçue comme l'aboutissement de l'excellence pugilistique. Stéphane dit : « *l'essence même d'un sport de combat, c'est de s'évaluer en opposition réelle avec des coups portés et l'efficacité, même si l'assaut a un certain intérêt* ». L'entrée dans ce dispositif implique certains privilèges (matériel et idéal) et le devoir de se construire à l'épreuve du combat. Par exemple, lorsque Josselin (22ans) décide de s'inscrire en assaut en compétition (la deuxième année de notre enquête), il est progressivement marginalisé. Il perd son statut et sa place au sein du groupe.

La recherche d'efficacité combative est considérée comme le but ultime de l'affrontement et s'oppose à l'aspect plus spectaculaire de l'assaut, ce qui rejoint l'opposition classique, et socialement pertinente, entre un usage *fonctionnel* et *formel* du corps privilégié respectivement par les hommes de milieux populaires et aisés (Boltanski 1971, Bourdieu 1980). Cependant, cette quête d'efficacité combative est aussi différenciée socialement, à travers des styles de pratique. Le Pôle produit un style de boxe « efficace » (qui obtient des résultats compétitifs en combat) et de « sécurité » (qui minimise les effets néfastes de la pratique), non dénué d'un souci d'esthétisme, comme l'exprime Hamid : « *Si t'as des gars qui vont à la guerre, qui se tapent comme des furieux, sans réfléchir... Au bout d'un momen, t tu t'ennuies. Tu te dis : "y'en a un qui va tomber !", mais c'est moche.* » L'entraîneur adopte une position distinctive par rapport à des boxes plus « bagarreuses ». L'esthétisation du mouvement est ici associée à une efficacité et une intelligence techniques, comme c'est souvent le cas chez les combattants munis de capital culturel s'orientant vers des affrontements plus distancés et dont la violence est euphémisée (Clément, 1981).

Par ailleurs, le Pôle produit une boxe « rentable » sur le plan professionnel. Effectivement, la formation des athlètes est pensée en terme de reconversion. La boxe française est une pratique totalement amateur. Les athlètes n'ont pas la possibilité de s'y professionnaliser. Hamid dit à ce sujet : « *Notre métier c'est de faire comprendre (aux athlètes) que : "attention, la boxe c'est pas ta vie !"* ». Ici, la reconversion professionnelle est au cœur du projet. En ce sens, l'ordre de genre véhiculé par le Pôle intègre des exigences institutionnelles plurielles, ce qui n'est pas sans conséquence sur la définition de l'excellence masculine. Celle-ci se définit au Pôle en conformité et en opposition avec un idéal de performance dominant au sein de l'espace pugilistique. Elle comprend certaines valeurs, propres au combat, à la fois masculines et populaires, très conformes à la masculinité hégémonique véhiculée par les sports centraux (Messner, 2002). Ces valeurs deviennent un élément de distinction vis-à-vis des boxeurs en assaut. Mais l'excellence intègre aussi des éléments de culture d'une boxe plus euphémisée et plus féminisée, promulguée par les pratiquants de classe moyenne/supérieure (dotés d'une formation universitaire, comme Stéphane), qui occupent une place importante dans la Fédération et le renouvellement des pratiques pédagogiques. En ce sens, au sein du Pôle France, la forme idéalisée de l'excellence masculine se caractérise par son hybridité c'est-à-dire par le croisement de pratiques (discursives et corporelles) hétérogènes, dont les entraîneurs sont



deux incarnations différenciées. Comment se déroule l'incorporation de cet *habitus* pugilistique à l'entraînement ?

### **7.3 Augmentation de l'efficacité combative et euphémisation de la violence : l'incorporation contrastée de l'aptitude au combat**

Au Pôle, l'idéal d'aptitude au combat cumule des qualités de bravoure physique, de puissance, de maîtrise technique et d'intelligence tactique. Les athlètes adoptent des usages du corps socialement marqués qui intègrent une pluralité d'exigences sportives et extra-sportives. Les boxeurs incarnent une forme d'excellence masculine comprenant des registres dispositionnels variés auxquels une conception de la masculinité hégémonique, proche d'un archétype de la virilité populaire, ne correspond que très partiellement.

L'entrée dans le combat implique une forme d'ascèse et un endurcissement (Wacquant 2002). Les athlètes apprennent à faire de leur corps « une arme » (Messner, 1990), à encaisser les chocs, à frapper fort et avec précision, pour « *casser une jambe* » ou venir « *piquer* » au foie avec la pointe du pied. Ils doivent dissimuler leur ressenti, ne pas montrer la fatigue ou la douleur à leur adversaire. Ce « travail émotionnel » (Wacquant, 2002) n'est pas exclusif. Les boxeurs apprennent aussi à gérer leurs émotions. Pour faire face à la pression inhérente à l'approche du combat, certains se livrent à des exercices de sophrologie (travail de respiration et de relâchement), d'imageries mentales (s'imaginer des enchaînements, des moments positifs dans le combat, etc.), ou encore d'acupuncture. Ce sont d'ailleurs des femmes qui leur enseignent ces techniques ou leur prodiguent ces soins. L'amélioration de la performance passe par l'appropriation de modalités de pratique centrées sur un contrôle de sensations intérieures et une recherche de relâchement, et par un usage du corps plus « doux », à la fois social et genré (Boltanski, 1971 ; Dechavanne, 1981).

Au Pôle, le souci de prévention des dommages physiques est très présent. Dans la salle, une affiche explique les dangers des commotions cérébrales. Au cours d'un échange avec les athlètes, Hamid rappelle que le respect du temps de repos entre les combats est une obligation stricte pour les membres du Pôle qui ont un devoir d'exemplarité. Il prend pour contre-exemple des boxeurs mettant en danger leur santé. Le groupe échange ensuite

sur les états quasi dépressifs qui font suite à un combat difficile. Le rugby, le hockey ou le football américain, ces sports centraux si emblématiques de la masculinité hégémonique au sein du champ, font office de contre modèles. Les athlètes apprennent à gérer leur capital corporel, à adopter des stratégies de minimisation des coûts liés à la pratique, et beaucoup moins à se « sacrifier » pour la quête de succès (Messner, 1990, 2002).

Cette minimisation des coûts passe aussi, et peut-être surtout, par l'incorporation d'un style de boxe. « *Le plus souvent, c'est le plus intelligent qui gagne* », dit Benoit. Les boxeurs insistent sur l'importance de l'intelligence tactique, sur la capacité à s'adapter à la boxe de son adversaire pour gagner. C'est même cette intelligence tactique qui distingue le combat de l'assaut où tous les coups peuvent être tentés sans se mettre en danger. Au Pôle, une large partie du temps de travail est consacrée à la résolution de problèmes technico-tactiques et passe par la répétition de situations d'opposition duelle avec un adversaire/partenaire. Cette répétition est rendue possible par l'euphémisation de la violence des affrontements. Les athlètes les plus lourds doivent travailler en vitesse et chercher à enchaîner plutôt qu'à « assommer » leur adversaire sur un coup. Cependant, l'intensité de la touche est fluctuante, en fonction des entraînements (certains sont plus rudes), mais aussi en fonction des boxeurs. Une renégociation s'opère à chaque opposition, mais toujours sous le contrôle des entraîneurs vigilants, rappelant à l'ordre régulièrement les athlètes.

Le travail au Pôle diffère de celui décrit par Wacquant (2002). Pour ce dernier, la transmission de l'habitus pugilistique s'effectue « *sur le mode pratique, sans passer par la médiation d'une théorie, sur la base d'une pédagogie largement implicite et peu codifiée* » (p.20) et de l'incorporation d'une logique pratique « *qui s'effectue directement dans la gymnastique corporelle sans passer par la conscience discursive et l'explication réfléchissante* » (p.60). Au Pôle, les entraîneurs distribuent les consignes et précisent les objectifs pour chaque situation. Ces prises de parole durent parfois plusieurs minutes face à des athlètes silencieux et attentifs. Ces consignes fixent des contraintes incluant le choix des armes (par exemple utiliser uniquement les pieds ou une technique de pied) ; l'ordre d'enchaînement de ces armes (par exemple un pied puis deux poings et un pied) ; le choix des cibles (où toucher l'adversaire ?) ; le moment de déclenchement des enchaînements (par exemple en début ou en fin d'échange) ; le rythme à adopter ; le nombre de coups requis dans un enchaînement. La formation de l'efficacité combative est orientée sur le traitement de l'information par les athlètes, sur leur capacité à gérer de l'incertitude, à

prendre de bonnes décisions, à être précis techniquement, davantage que sur la puissance des frappes et l'agressivité. La réflexivité sur la pratique (y compris parfois par l'usage de la vidéo) est stimulée.

Écouter des consignes, comprendre les objectifs d'une situation pédagogique, répondre à un problème, etc. Les exigences sportives ont un format très scolaire, comme lorsque Stéphane (l'entraîneur-professeur de sport) inscrit au tableau des « dominantes » de travail individualisées que chaque athlète doit garder à l'esprit quand il boxe. Hamid qui dit préférer suivre un athlète qui est « *moins doué, mais qui travaille dur* ». Dans ce cadre, contrairement à ce qui est observé en club (Mennesson et Clément 2009), l'engagement dans la pratique intensive du combat n'entre pas en contradiction avec l'intérêt pour les études et la construction d'une trajectoire sociale ascendante par l'école. Il semble à l'inverse que l'entrée au Pôle favorise cet investissement. Par exemple, pour Glenn : « *Quand la boxe va, les études vont, et inversement* ». La boxe est un levier pour continuer ses études, en se rapprochant géographiquement de la faculté (autre élément de centralité du Pôle). Pour Lilian, l'arrivée dans le dispositif a offert une nouvelle opportunité sur le plan scolaire : « *J'ai changé mon comportement (à l'école). C'était difficile pour moi de changer... Mais il faut dire qu'ils nous suivaient aussi scolairement (au Pôle), et comme je voulais rester au CREPS, je devais me tenir à carreau !* »

Par ailleurs, pour Lilian, l'entrée au Pôle implique une mise à distance des « mauvais » usages de la violence qui peuvent devenir un frein à la réussite sportive et professionnelle. Une partie des athlètes ne se sont jamais battus (ou exceptionnellement). Une autre partie est composée d'anciens bagarreurs, pour qui l'entrée en boxe, et encore plus au Pôle, a été un frein à cet usage externe de la violence. Ce qui n'est pas le cas pour les boxeurs « hard » en club (Mennesson et Clément 2009) ou pour d'autres athlètes engagés dans des sports rudes (Nixon 1997, Messner 2002). Cette différence peut se comprendre par l'éloignement des athlètes de leur ancien cadre de vie (vie de quartier), par l'augmentation des contrôles sur les comportements (à l'école, à l'internat, en sport), et l'ouverture de perspectives de réussite professionnelle. Par exemple, Lilian prépare le concours de gardien de la paix, autre institution étatique d'apprentissage du maniement de violence légitime. Être boxeur en Pôle France y facilite la carrière (comme c'est le cas pour Cédric).

La valorisation de la réflexivité au profit de l'impulsivité, du calcul sur la brutalité, n'est pas une remise en cause de la masculinité hégémonique, mais témoigne de son

hybridation et de la pluralité de ces facettes. Les boxeurs doivent idéalement être capables de basculer d'une boxe « souple » à une boxe « dure », d'avoir la capacité à manier la violence avec la plus grande efficacité, intensité et dextérité, mais aussi de restreindre son usage à des moments très ponctuels. Au Pôle, l'optimisation de la formation du boxeur, passe par une euphémisation de la violence de la pratique. Les exigences croissantes d'autocontrôle témoignent du rôle de ce dispositif d'état dans la mise en œuvre d'un procès de civilisation (Elias et Dunning, 1994) qui est aussi un « procès de féminisation » à certains égards (Guionnet et Neveu, 2009). Quel regard portent ces athlètes sur la pratique des femmes ?

#### **7.4 Le brouillage des frontières de genre : le regard sur les combattantes**

Dans les années 1990, la féminisation de la boxe française s'accompagne de débats au sein de la Fédération entre le « courant académique » (majoritaire) plutôt défavorable à la pratique en combat des femmes sur les mêmes modalités que les hommes (puissance maximale, sans casque, nombre de reprises) et le « courant combattif » (minoritaire) favorable à cet alignement réglementaire (Mennesson, 2005). Aujourd'hui, les poules de championnats de France (auxquelles nous avons assisté) alternent des combats de filles et de garçons. Les réactions du public parisien ne traduisent nulle « anormalité » à la pratique des femmes. Les athlètes du Pôle sont habitués à voir évoluer des filles en combat et se montrent tous favorables à cette pratique. Jo dit :

*« Pour moi ce sport c'est un jeu, et dans ce jeu là, on a le droit de se mettre des coups pour gagner. Donc qu'une femme le fasse ou un homme, c'est pareil. Je vois pas le côté : "c'est un truc d'hommes" ou "c'est masculin". Nan. Elles ont envie de jouer, de se mettre des coups, comme nous [...] Moi, je suis pas un guerrier bagarreur. Mon adversaire je veux pas le tuer. Est-ce que c'est masculin d'arriver en guerrier sur le ring ? Je ne pense pas. T'as des filles qui arrivent sur le ring et qui veulent tout casser, qui sont dans la bagarre avec leur adversaire ».*

L'entrée des filles en combat brouille les frontières de genre. Si les filles en boxe « hard » reconnaissent le caractère « masculin », voire guerrier de leur pratique (Mennesson & Clément, 2009), en revanche les garçons du Pôle prennent leur distance par rapport à ces représentations. Ils soulignent que les filles sont souvent plus dans la bagarre

que les garçons. De fait, étant moins nombreuses, elles franchissent moins d'étapes avant d'arriver au plus haut niveau correspondant aux modalités les plus violentes d'affrontement. Or, nous avons vu qu'au Pôle, l'excellence pugilistique est définie en opposition à une boxe « bagarreuse », comme les propos de Jo le confirment. En ce sens, relever les qualités de « bagarreuses » des filles ne remet pas en question la supériorité de la pratique masculine.

Au Pôle, les filles sont très valorisées. Elles sont considérées comme des partenaires de travail à part entière, parfois même recherchées lorsque les situations exigent une précision technique de vitesse et de contrôle élevée. Les modalités de mise en œuvre de la pratique au sein du Pôle et l'existence des catégories de poids rendent l'opposition entre les sexes équilibrée. Il n'est pas rare qu'une fille domine une reprise. Si certains athlètes disent ne pas tenir compte du sexe de leur adversaire, la plupart ont un discours ambivalent. Ils reconnaissent la grande qualité des boxeuses, mais disent faire preuve de précaution (« *ça reste des filles* ») et ne pas pouvoir boxer librement avec elles, y compris quand ils sont dans des catégories de poids égales ou plus légères. Tom (-56kilos) a du mal à admettre qu'il puisse être dominé :

*« ça peut arriver, quand on est fatigué, enfin je veux pas me chercher des excuses (rires). Elles sont très fortes quand même, ça peut arriver de me faire dominer sur les touches, mais pas sur de la puissance [...] Mais bon ça va je gère, je l'avoue au moins (rires) ».*

Dans la situation d'entretien, Tom se montre orgueilleux et insiste sur sa supériorité physique « naturelle ». Mais son discours est fluctuant. Comme l'illustre l'extrait 3 de la description ethnographique, la confrontation physique aux femmes incarnant la féminité valorisée vient aussi bousculer par à-coup l'attachement à une nécessaire affirmation de sa force physique.

Pour les athlètes, la pratique du combat n'est pas incompatible avec la féminité, ce qui ne veut pas dire que les normes esthétiques de genre soient remises en question. Lilian distingue par exemple les filles de son club, qui sont des « *bonshommes* » et qui « *rentrent dedans* », aux filles du Pôle qui ont une boxe « *plus technique* ». Ces dernières incarnent une féminité valorisée qui allie un capital corporel sportif (performance), capital

symbolique (prestige) et un capital « féminin »<sup>99</sup> (Thorpe 2009, Mennesson 2012). Les filles sont certes valorisées à l'entraînement, voire courtisées, mais semblent préférer s'entraîner en club. Leur présence est rare au Pôle où le « noyau dur » du groupe est composé de garçons.<sup>100</sup>

#### Une fille entre dans la maison-des-hommes

Extrait 1 : En début de séance, 7 boxeurs sont présents dont Sophie. Hamid lance : « *Bon les filles, on se prépare ?* ». Il rigole et se retourne vers moi : « *J'aime bien les appeler les filles* ». Tom et Abou continuent à parler à Sophie en se bandant ses mains. Hamid avance vers eux et, devant la non-réaction à sa remarque, lance : « *Merci de répondre les filles* ». Sophie lui répond : « *Je me sens pas concernée* ». Hamid rigole de plus belle et se retourne pour s'adresser à moi : « *Et c'est la seule fille qui répond "je ne suis pas concernée"* ».

Extrait 2 : Sophie (-65kilos) boxe avec Tom (-56kilos), tireur<sup>101</sup> léger et rapide. À la fin de la reprise, Hamid interpelle Sophie : « *ça va plus vite hein ?* ». Il s'adresse à Tom : « *Tu l'as décoiffée. J'ai pas dit qu'on avait le droit de tirer les cheveux !* » Sophie rétorque : « *J'ai pas dit que j'étais coiffée !* » « *C'est vrai !* » ponctue Hamid.

Extrait 3 : En fin d'entraînement, Sofiane et Sophie se bagarrent au sol, amicalement, mais avec intensité. Tom commente : « *En fait elle de la force hein !* ». Sofiane (-80kilos) confirme, alors qu'il n'arrive pas à reprendre le dessus : « *Bien sûr qu'elle a de la force !!* » « *Elle en a plus que moi je crois* », ajoute Tom.

Les extraits 1 et 2 recouvrent une certaine ambivalence. Par exemple, l'entraîneur vanne le groupe en les « traitant de filles ». Sous un trait d'humour, il y a aussi un rappel de la différence, voire de la hiérarchie entre les sexes. D'une part, la non-réaction des athlètes est intéressante. Les garçons n'entrent pas dans le jeu. Ils ne s'insurgent pas, ne rigolent pas, ne renchérissent pas. D'autre part, la réaction de Sophie montre qu'elle

---

<sup>99</sup> Entendu par Beverley Skeggs (1997) comme la production d'un corps hétérosexuellement désirable (dans Thorpe, 2009).

<sup>100</sup> Ce qui semble confirmer la position de centralité du Pôle dans l'institution, puisqu'il s'agit d'un lieu quasi exclusivement investi par des hommes dans un sport où les femmes sont assez nombreuses.

<sup>101</sup> Nom donné au boxeur dans la discipline.

perçoit un caractère dépréciatif à la remarque et, en retour, fait preuve de répartie dans sa réponse. Ces échanges révèlent aussi la liberté de ton dont dispose Sophie et les savoir-faire interactionnels utiles pour « faire sa place » dans le groupe. L'usage des vanes est un moyen privilégié de séduction et de hiérarchisation au sein du groupe des hommes (duret 1999, Clément et Louveau 2013). Elle mouche l'entraîneur qui accepte ce jeu et lui laisse le dernier mot dans cette joute verbale.

La valorisation de la pratique du combat féminin s'accompagne d'une mise à distance du renoncement à « *tout contact sexuel pendant des semaines avant un match sous peine de perdre ses fluides vitaux et de saper sa force physique et son énergie mentale* » (Wacquant, 2002, p.68). En l'absence de boxeuse, Cédric prodigue quelques conseils à Glenn qui combat à la fin de la semaine : « *Pas trop niquer ! Nan c'est des conneries. Jusqu'à jeudi soir, tu peux. C'est mieux même. Il faut décharger !* » Cette mise à distance s'accompagne du souci d'afficher une masculinité moins sexiste et homophobe. Cédric, qui bénéficie d'un allègement d'horaires de travail de 70 %, nous confie à la fin d'un entraînement que cela laisse du temps pour assurer aussi quelques tâches ménagères : « *Pour aider Madame ! Eh oui c'est comme ça, il faut !* » me dit-il en souriant. En ma présence, Sofiane s'exclame à haute voix avec un sourire aux lèvres : « *On n'est pas de péédé !* » A cette provocation, Cédric lui lance une remarque désapprobatrice et fait une mime renfrognée. La réaction de Cédric révèle surtout le souci de mettre à distance certains archétypes de la virilité. Jamais un entraîneur n'a utilisé un registre langagier homophobe pour motiver les athlètes à se dépasser, contrairement à ce que relève Mennesson (2005) en club, ce qui ne signifie évidemment pas que l'hétérosexualité ne soit plus la norme valorisée.

Le mercredi, Stéphane emmène sa fille de 6 ans à l'entraînement. Elle évolue parmi les athlètes, échange avec eux. Stéphane passe d'un registre de chef d'orchestre du travail (parfois très directif) à celui de père attentionné avec sa fille. La présence de cet enfant à l'entraînement est à l'image de l'ambiance familiale qui règne lors des compétitions de boxe française auxquelles on a pu assister et à la politique d'une Fédération qui vante les valeurs éducatives de sa discipline ouverte aux enfants (Mennesson 2005). Quatre athlètes du Pôle s'engagent d'ailleurs en parallèle dans une carrière d'éducateur avec des jeunes enfants (dont un passe le concours d'infirmier). Abou par exemple suit une formation alternée avec des cours dans des classes d'école primaire. Ce boxeur « dur », muni d'un baccalauréat professionnel en logistique, dit avoir trouvé sa voix dans ce domaine. Pour

lui : « *Si je travaille avec des enfants aujourd'hui, c'est grâce à mon sport. C'est grâce à l'esprit combattant. Depuis, je suis un garçon très posé. Je peux parler avec des enfants, être posé, et il m'écoute* ». Abou, et les autres boxeurs, refusent de se catégoriser à certains égards comme féminin. Jo ne fait pas du combat quelque chose de masculin, mais en retour, quand il évoque son travail avec de jeunes enfants, il dit : « *Oui je suis plus dans l'empathie, mais je pense pas que ce soit féminin comme sentiment* ». Ici, la redéfinition des catégorisations de genre permet d'ouvrir des perspectives professionnelles pour ces garçons. Ils s'approprient des registres féminisés d'activité et en font des éléments à part entière d'une forme de masculinité.

## 7.5 Conclusion

Cet article apporte un éclairage sur la construction des masculinités par des jeunes hommes issus de milieux populaires dans un cadre étatique de formation à la boxe française de haut niveau. Ce cadre véhicule une forme instituée de masculinité hégémonique qui se définit à travers des oppositions technico-symboliques à d'autres pratiques au sein du champ sportif (rugby, etc.), du sous-champ des sports de combat, et de l'espace de la boxe française. Il existe une pluralité de masculinités hégémoniques au sein du champ et d'une même discipline, mais pas dans un sous-espace situé comme le Pôle, qui véhicule un ordre de genre local au croisement de différences exigences institutionnelles (sportives, mais aussi scolaire/professionnelle, voire disciplinaires à l'internat). Ainsi, la forme hégémonique est ancrée dans un cadre institutionnel. Dans cette optique, il est difficile de considérer que dans une cour d'école, la masculinité hégémonique soit incarnée par des garçons en échec scolaire (Joannin et Mennesson, 2014). Effectivement, si l'idéal de masculinité est associé au pouvoir dans un espace, ce pouvoir ne peut se réduire à la brutalité, à l'ultra-compétitivité physique ou à l'expression (explicite) du machisme dans une institution (très féminisée) comme l'école<sup>102</sup>. Il prend des formes plus complexes et plus fragmentées. Dans le cadre du Pôle étudié, la

---

<sup>102</sup> La masculinité hégémonique prendrait plutôt la forme de ce que les auteures nomment une "masculinité distinctive", incarnée par des garçons à la fois sportifs et aillant des bons résultats scolaires, pas les plus aptes à utiliser la violence physique mais usant volontiers de la violence symbolique pour dévaloriser les garçons plus brutaux. Cependant, la masculinité hégémonique n'est jamais que partiellement incarnée par les agents. Un garçon apte à utiliser (ou plus encore à contrôler) toutes les formes de violences y serait encore plus conforme. Il ne faut pas négliger l'importance de l'usage de la violence physique.



masculinité hégémonique se caractérise par son hybridité (Demetriou, 2001), par la pluralité des facettes répondant à une diversité d'exigences. Les entraîneurs en sont des incarnations différenciées. Ils partagent une même position institutionnelle et défendent des intérêts communs. La diversité des incarnations ne remet pas en question l'unicité de la masculinité hégémonique par rapport à laquelle tous les athlètes du Pôle doivent se construire, même si cette appropriation est différenciée (ce dont nous n'avons pas traité ici). L'idéal de masculinité cumule des qualités : être brave, rude, « bagarreur » dans l'enceinte, mais pas impulsif, être réfléchi, gérer ses émotions, savoir se relâcher, être intelligent tactiquement, comprendre les enjeux de la formation, ne pas se montrer violent, faire preuve de sérieux scolaire, respecter la pratique des filles tout en s'en distinguant, s'approprier certains éléments de la féminité en restant attaché au fait d'être « masculin ». Dans ce dispositif étatique, ces boxeurs de milieux populaires sont autant éduqués à prendre des distances avec la virilité traditionnelle (populaire) qu'à l'incarner. Ils apprennent à évoluer dans des registres différents. Cela ne signifie pas que la domination masculine soit remise en cause, mais que les modalités de sa mise en œuvre sont plus fines et fluctuantes en fonction des espaces et au sein même de l'espace d'entraînement.

## 7.6 Références bibliographiques

- Bourdieu Pierre (1980). « Comment peut-on être sportif ? » Dans *Questions de sociologie*. Paris, Éditions de Minuit.
- Boltanski Luc (1971). « Les usages sociaux du corps ». *Les Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 26(1).
- Clément Jean-Paul (1981). « La force, la souplesse et l'harmonie : étude comparée de trois sports de combat (lutte, judo, aikido) », dans *Sports et société*, Paris, Vigot.
- Clément Xavier et Catherine Louveau (2013). « Socialisation sportive et formation des "Grands hommes". Le cas du handball ». *Ethnologie Française*, 43 (4).
- Connell Raewyn et James Messerschmidt (2005). « Hegemonic Masculinity: Rethinking the Concept ». *Gender & Society*, 19 (6).
- Connell Raewyn (2000). « Masculinités et mondialisation ». Dans *Nouvelles approches des hommes et du masculin*. Toulouse, Presse Universitaire du Mirail.

- Dechavanne Nicole (1981). « La division sexuelle du travail gymnique. Un regard sur la gymnastique volontaire ». Dans *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques* (pp. 249-259). Paris, Vigot.
- Demetriou Demetrakis (2001). "Connell's Concept of Hegemonic Masculinity : A Critique ». *Theory and Society*, 30(3).
- De Singly François (1993). Les habits neufs de la domination masculine. *Esprit*, 11.
- Devreux Anne-Marie. (2004). Les résistances des hommes au changement social ; émergence d'une problématique. *Cahiers du Genre*, 36.
- Duret Pascal (1999). *Les jeunes et l'identité masculine*. Paris, Presses universitaires de France.
- Elias Norbert et Eric Dunning Eric (1994) [1986]. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris, Fayard.
- Godelier Maurice (1996) [1982]. *La production des Grands Hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*. Paris, Fayard.
- Guionnet Christine et Erik Neveu (2009). *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*. Paris, Armand Collin.
- Joannin Delphine et Christine Mennesson (2014). « Dans la cour de l'école. Pratiques sportives et modèles de masculinités ». *Cahiers du Genre*, 56.
- Kergoat Danielle (2009). « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux ». Dans *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Lahire Bernard (2001). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris, Hachette.
- Louveau Catherine (2004). Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité. *Cahiers du genre*, 36.
- Mathieu Nicole-Claude (1991). *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-femmes.
- McKay Jim et Suzanne Laberge (2006). « Sport et masculinités », *Revue Clio*, 23.
- Mennesson Christine (2005). *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. L'Harmattan, Paris.
- Mennesson Christine et Jean-Paul Clément (2009). « Boxer comme un homme, être une femme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 179.
- Mennesson Christine (2012). "Gender Regimes and Habitus : An Avenue for Analyzing Gender Building in Sports Contexts", *Sociology of Sport Journal*, 29.

- Messner Michael (1990). "When Bodies are Weapons : Masculinity and Violence in Sport", *International Review for the Sociology of Sport*, 25.
- Messner Michael (2002). *Taking the field : Women, Men and sports*. Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Nixon Howard (1997). « Gender, sport and aggressive behaviour outside sport », *Journal of Sport and Social Issues*, 21.
- Théberge Nancy (1995). « Sport, caractère physique et différenciation sexuelle ». *Sociologie et sociétés*, 27(1).
- Thorpe Holly (2009). " Bourdieu, Feminism and Female Physical Culture : Gender reflexivity and the Habitus-Field Complex ». *Sociology of Sport Journal*, 26.
- Thorpe Holly (2010). " Bourdieu, Gender Reflexivity, and Physical Culture : A Case of Masculinities in the Snowboarding Field ». *Journal of Sport & Social Issues*, 34(2).
- Wacquant Loïc (2002). *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille, Agone.
- Welzer-Lang Daniel (2000). « Pour une approche profémiste non homophobe des hommes et du masculin ». Dans *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.



---

## 8 Discussion générale

---

### 8.1 Introduction

Un des objectifs de cette thèse est de dé-homogénéiser l'étude sur les masculinités sportives en traitant d'une variété de sports et en contribuant à développer une conception moins unitaire et monolithique du concept de *masculinité hégémonique*, conception qui a prévalu à ce jour dans la littérature. Dans cette optique, nous avons proposé de mettre en relation le concept de *masculinité hégémonique* avec celui de *champ*, et considéré que le *champ* était porteur d'un *ordre de genre*, du niveau le plus local ou au plus global, dont une forme de *masculinité hégémonique* instituée pouvait ressortir. Au sein du *champ* sportif, la production des masculinités prend des formes différenciées au sein de disciplines véhiculant un *régime de genre* spécifique (Mennesson, 2012). Ce *régime de genre* se caractérise notamment par une organisation du travail sportif en relation avec la « logique interne » de chacun des sports c'est-à-dire de leurs caractéristiques réglementaires et motrices (Pociello, 1981). Par ailleurs, chaque espace d'entraînement est ancré géographiquement et institutionnellement. Il occupe une position plus ou moins centrale dans la discipline (Messner, 2002). Les Pôles étudiés en France se caractérisent par leur centralité car ils concentrent des pouvoirs sur le plan symbolique (lié au prestige de l'institution) mais aussi matériel (lié à la qualité des installations sportives et à la gratuité de l'accès à la pratique pour les athlètes), sportif (lié aux compétences des entraîneurs et des athlètes), et politique dans la mesure où ces dispositifs jouent un rôle important dans la diffusion de la politique étatique de formation sportive à l'échelle du territoire. En ce sens, ces dispositifs véhiculent un ordre de genre ancré localement et institutionnellement au sein de ces différentes disciplines, un même *régime de genre* englobant divers *ordres de genre* locaux. Par exemple, les relations entre les sexes et l'organisation du travail sportif sera différent dans un club de boxe française et en Pôle France.

Cette discussion va s'organiser autour de trois thématiques névralgiques des travaux existants sur les masculinités et le sport : les modalités d'apprentissage de l'« aptitude au combat » — élément de la virilité selon Bourdieu (1998), le rapport à la pratique des femmes et à l'homosexualité, la compatibilité entre une pluralité de masculinités et de l'unicité de la *masculinité hégémonique* dans un espace situé. Nos résultats amènent à nous éloigner d'une vision essentialiste de la *masculinité hégémonique*, pour au contraire considérer ce concept dans son hybridité, c'est-à-dire dans la pluralité des facettes qu'il recouvre dans les différents espaces d'entraînement sportif examinés.

## **8.2 Pluralité des exigences sportives et incorporation d'usages de corps hétérogènes**

Nous avons vu dans la synthèse proposée en première partie que la *masculinité hégémonique* véhiculée par l'institution sportive est largement associée à la valorisation des conduites agressives sur le terrain, au sacrifice de son bien-être pour le succès, au courage face aux risques, à la résistance à la souffrance, à la destruction des corps, au déni de la douleur, à la banalisation de la blessure et à l'usage de la violence en dehors du cadre sportif. Nos résultats révèlent cependant que les usages du corps développés par les athlètes sont plutôt diversifiées et que l'usage de la violence fait l'objet d'un important contrôle disciplinaire.

En Pôle Espoir de handball, nous avons relevé que l'entrée dans la pratique de haut niveau avait pour conséquence de banaliser la blessure. En rugby, les joueurs font du courage face à son adversaire un élément important de la virilité. Pour eux, il ne faut pas fuir la confrontation, quitte à être blessé. De ce point de vue, la blessure peut être vécue comme une « expérience masculinisante ». Mais pour les joueurs dans ces deux sports, la blessure est bien davantage un coût, un empêchement au travail sportif. Elle est source d'appréhension et de frustration pour les athlètes car, dès lors qu'ils ne peuvent pas s'entraîner, ils se sentent marginalisés au sein du groupe et ne partagent plus ce qui constitue le cœur de la vie du groupe : l'entraînement. Par ailleurs, on constate que les athlètes, tous sports confondus, n'ont pas de réflexion sur les conséquences de leur pratique à long terme. Ceux qui se blessent à répétition (et ils sont nombreux en patinage, en rugby ou en handball) n'envisagent jamais d'arrêter leur pratique compétitive.

La construction du « corps arme » (Messner, 1990) prend des formes très différenciées en fonction de la logique sportive (du type de performance à produire), mais aussi de l’ancrage institutionnel des espaces d’entraînement étudiés. Les Pôles, à l’exception des Pôles France en patinage, se caractérisent par le croisement des exigences sportives et scolaires mais aussi par une mise en œuvre du travail sportif qui diffère de celle des clubs. En Pôle Espoir de handball et de rugby, la formation se centre davantage sur l’individu et non le collectif. Cette individualisation des carrières n’est pas sans effet sur la construction des masculinités, en particulier à travers l’incorporation de certains usages du corps qui ont une composante à la fois sociale et genrée.

En handball, nous avons vu que la formation du joueur et de l’homme est indissociable. La transformation du « *gamin* » en homme passe par une mise à l’épreuve. En se faisant bousculer mentalement et physiquement, les nouvelles recrues vont affirmer leurs « *vraies qualités* » conformes à la masculinité hégémonique classiquement décrite : le courage, la combativité, la dureté avec les autres joueurs. L’affirmation de soi sur le terrain et dans le groupe passe par la constitution d’un corps robuste. La métaphore guerrière est présente dans les propos de l’entraîneur pour qui la formation du soldat fait office de modèle dans la « *préparation des joueurs au combat* ». Mais les joueurs doivent également exécuter les gestes lents, se concentrer sur des sensations corporelles fines et conscientiser leur usage du corps. Ce travail d’« écoute » fait l’objet d’un traitement spécifique à l’entraînement. Chaque séance contient cinq minutes de travail dit de « proprioception ». Les joueurs se répartissent dans la salle, laissent plusieurs mètres entre eux. Certains s’isolent dans un coin et ferment les yeux. Ils effectuent des mouvements au ralenti, maintiennent des positions d’équilibre statique, s’étirent. L’ambiance, calme et silencieuse, rappelle les modalités de pratique « féminine » de la Gymnastique volontaire (Dechavanne, 1981) présentes dans des activités très féminisées (yoga, relaxation, stretching, etc.). L’entraîneur fait d’ailleurs un parallèle entre la pratique de l’aïkido et du handball, liant esthétisme et efficacité combative, comme le fait Hamid, l’entraîneur de boxe française, ce qui est assez caractéristique des hommes munis de capital culturel (Clément, 1981). Ici, l’étude plus approfondie des modalités du travail sportif révèle déjà des usages du corps plus nuancés.

En rugby, le même contraste est observé, notamment lors du travail avec les avants et en particulier ceux qui évoluent en première ligne dans la mêlée. L'entraîneur délivre des consignes très pointues sur la façon de positionner son bassin au moment de l'entrée en mêlée dans l'optique explicite de les prémunir contre les blessures au dos. Les joueurs sont amenés à conscientiser des postures et à verbaliser des contenus d'apprentissage. Les nouvelles exigences du jeu moderne nécessitent de former des joueurs toujours plus robustes et efficaces dans l'affrontement, mais aussi plus disposés à écouter de fines sensations internes.

Les résultats en Pôle Espoir de rugby confirment certains de ceux exposés en handball mais viennent aussi en discuter d'autres. Par exemple, nous avons davantage insisté sur le suivi de plus en plus strict des blessures par l'entraîneur de rugby. Encore une fois, les objectifs institutionnels du Pôle Espoir sont importants pour appréhender ces attentions à la santé. La formation du joueur est davantage pensée en terme de carrière (à long terme) et non de résultats sportifs (à court terme). La rentabilisation de l'investissement sur chaque joueur passe par une diminution des effets nuisibles de la pratique sur leur corps. Cette gestion du capital corporel (Wacquant, 1993) s'accompagne d'une modification des régimes alimentaires et d'une homogénéisation de la production des corps. Les différences de morphotypes décrites dans le rugby amateur et rural (Pociello, 1981) s'amenuisent fortement. Les athlètes apprennent d'ailleurs à évoluer à des postes variés sur le terrain. Marcel travaille comme pilier (en première ligne) mais aussi comme centre (beaucoup plus loin de l'affrontement au corps-à-corps propre au travail de la mêlée). Matthias passe du poste de demi d'ouverture à celui de centre ou d'ailier. Sans entrer dans les détails techniques propres à l'occupation des postes sur le terrain, cette capacité à changer de rôle dans le travail collectif va dans le sens d'une homogénéisation d'un idéal d'« excellence corporelle » (Defrance, 1989) qui s'impose à tous les joueurs : un corps athlétique, musclé et sec. Par ailleurs, les joueurs se montrent très sensibles à leur image corporelle et affichent un souci esthétique. Enfin, ils adoptent des modes de vie « ascétiques » (comme en handball) et mettent à distance certaines pratiques associées traditionnellement à la virilité, en particulier la consommation d'alcool et l'usage de la violence en dehors du terrain.



Ces résultats vont à l'encontre de l'idée selon laquelle, dans les sports centraux, l'engagement dans la pratique favorise l'usage de la violence en dehors du terrain. Cependant, il faut encore une fois rappeler que ces résultats émanent d'un cadre de pratique très élitiste dans l'institution du rugby français. On peut analyser ces évolutions du rapport au corps en relation avec les exigences toujours plus importantes de contrôle de la violence sur le terrain. Comme en handball, il y a au sein des Pôles une recherche d'optimisation du rapport entre la productivité des athlètes et leur docilité, c'est-à-dire leur capacité à se conformer à une discipline (sportive, scolaire ou à l'internat). L'entraîneur a un rôle central dans cette optimisation. Il s'appuie sur la pluralité des regards (surveillants, enseignants, administration scolaire et médicale). Ce qui n'est pas sans évoquer les « nouvelles techniques du pouvoir » décrites par Foucault (1975, p.161).

Au rugby, ce contraste est d'autant plus fort que la rudesse du jeu est accrue et qu'une faute de discipline sur le terrain peut permettre à l'équipe adverse de marquer des points (en tirant une pénalité). Éviter de commettre une faute est un enjeu central de la capacité des joueurs à évoluer à haut niveau. Il ne faut pas « craquer », ne pas se laisser aller à l'exercice d'une violence incontrôlée. Ce qui donne lieu pour les joueurs à des apprentissages très sophistiqués de l'usage de la violence et à des distinctions subtiles entre la « bonne » violence et la « mauvaise », cette dernière n'étant pas utile pour s'imposer dans le jeu. Les joueurs apprennent aussi à masquer l'usage de la violence, à mettre en avant celle qui est autorisée (et bien vue des entraîneurs) et à cacher celles qui est interdite (les « crasses »). Ainsi, contrairement à ce que l'on a observé en handball, tout usage de la violence en dehors du terrain est totalement proscrit en rugby. Les rites d'initiation au sein du groupe — basés sur la répartition des tâches (service à table, faire la vaisselle), sur toutes sortes d'épreuves (aller parler à des filles, chanter sur la table à la cantine, etc.) ou encore sur la violence physique ou sexuelle — décrits en handball, et encore présents il y a peu en rugby, ont désormais totalement disparu dans le Pôle de rugby étudié. L'année avant notre enquête, plusieurs joueurs ont été exclus du Pôle Espoir, interdits d'entrée au Pôle France et exclus des sélections nationales, pour avoir organisé du « bizutage ». Soulignons que ces sanctions ont été prises par le comité directeur de la Fédération de rugby, et non par l'institution scolaire (qui n'a pas renvoyé les élèves et n'a pas soutenu l'entraîneur). Le Pôle Espoir étudié est donc au cœur de la politique de formation des élites nationales. Dans ce cadre de pratique, il y a une augmentation des contraintes contrastées

sur les athlètes : une exigence d'autocontrôle (Elias, 1994) toujours plus grande et un développement toujours plus important de l'efficacité combative.

Cette multiplication des contraintes et cette double exigence (contrôle/efficacité combative) se retrouvent dans le Pôle France de boxe française. Ce dispositif véhicule une excellence pugilistique à la croisée entre deux cultures de la boxe présentes dans cette discipline : une boxe populaire (plutôt non blanche) de combat et une boxe universitaire (et féminisée) de l'assaut. Au sein du Pôle, les boxeurs ont pour obligation, s'ils veulent avoir leur place dans le groupe, de se construire à l'épreuve du combat. L'assaut (forme plus euphémisée d'affrontement) est marginalisé. La « vraie » boxe se définit en conformité avec l'excellence dominante au sein de l'espace pugilistique.

Les athlètes doivent faire preuve de courage face au risque à travers la mise en jeu de leur intégrité physique. Ils apprennent à résister à la souffrance (« *il faut aimer la souffrance* »). Mais en même temps, l'idéal de performance dans ce dispositif affiche un souci d'esthétisme et produit une « boxe de sécurité », moins violente. Les athlètes y développent un style de boxe qui les expose moins aux coups. Ils apprennent à travailler « *de loin* », en maintenant à distance leur adversaire. Cette centration sur la mise à distance de son adversaire est aussi une modalité de travail très valorisée au Pôle de handball comme nous l'avons décrit dans l'article n° 2. Ce style de boxe s'oppose à des modalités de pratique plus « bagarreuses », plus ancrées dans le sol, moins en déplacement, où les athlètes boxent « *en avançant* », misent sur la puissance des coups, et où ils disposent d'une moindre flexibilité sur le plan tactique.

Au Pôle, cette capacité d'adaptation technico-tactique, cette « *boxe intelligente* » passe, chez les athlètes, par le développement de la lecture informationnelle, de la gestion de l'incertitude et d'une analyse réflexive sur leur pratique. Ces modalités de travail sont très éloignées de celles décrites par Wacquant (2002) en boxe anglaise. Les athlètes apprennent aussi à écouter des consignes, à comprendre les enjeux de leur formation, les objectifs de chaque situation d'apprentissage : qu'est-ce que l'on veut apprendre ? Pourquoi apprend-on cela ? Comment va-t-on s'y prendre ? Le développement de cette boxe « *intelligente* » et « *de sécurité* » est permis par le contrôle de la touche à l'entraînement, c'est-à-dire par une euphémisation de la violence dans les situations d'opposition duelle. Cette euphémisation permet un grand nombre de répétitions quotidiennes de ces oppositions. Cette exigence de travail se prolonge avec l'abandon de

tout usage de la violence en dehors de l'enceinte (contrairement à ce que peut relever Mennesson [2005] dans la même discipline). Pour les boxeurs anciennement bagarreurs, l'abandon de la violence est lié à l'entrée dans la discipline (certains boxeurs disent arrêter de se battre au moment de leur entrée en boxe) et à l'entrée en pôle (avec un contrôle disciplinaire fort lié à la vie en internat, et à l'offre d'opportunité d'insertion scolaire et professionnelle).

La mise en œuvre du travail sportif dans ces trois Pôles (handball, rugby, boxe) est ancrée localement. Ces dispositifs produisent des styles d'athlète, produit d'un environnement, de ressources matérielles (équipement), humaines (entraîneurs), temporelles (augmentation du volume d'entraînement). En ce sens, ces Pôles sont des espaces d'entraînement qui véhiculent un *ordre de genre* spécifique, au croisement d'une pluralité de *régimes de genre* (école, internat, sport). L'approche très didactique de la boxe se retrouve en handball et en rugby, où les entraîneurs ont tous une formation universitaire et sont professeurs (d'EPS ou de sport). Ce qui n'est pas le cas en patinage où les entraîneur-e-s en chef des Pôles sont moins muni-e-s de diplômes scolaires et n'ont pas passé de concours de la fonction publique.

En patinage, il s'agit de produire des formes corporelles jugées sur ces critères esthétiques et techniques, ce qui implique l'incorporation d'usages du corps associés socialement à la féminité : recherche de grâce, d'équilibre, de souplesse, de légèreté et dévoilement des émotions. La réussite sportive dans cette discipline implique aussi l'incorporation de dispositions pouvant être qualifiées de très « masculines », c'est-à-dire conformes à la *masculinité hégémonique* dans le *champ* sportif, en particulier par le biais du déni de la douleur et de la prise de risque. Effectivement, la double exigence artistique et athlétique accroît considérablement le volume horaire d'entraînement par rapport aux autres sports étudiés. Par ailleurs, la précocité de l'entrée dans la carrière et l'intensité de l'entraînement, dès l'école primaire, caractérisent la discipline. Les patineurs s'accordent en général seulement de une à deux semaines de repos annuelles ce qui les conduit à s'entraîner malgré leurs blessures. Les entraîneur-e-s semblent parfois encourager ce déni de la douleur. Le patinage se caractérise par une plus grande séparation des espaces scolaire, sportif, domestique (internat) et médical. Les entraîneur-e-s ne s'occupent que du suivi sportif sur la glace. Les athlètes communiquent peu avec eux/elles sur leur état de santé, sur les douleurs et gênes qu'ils ressentent, contrairement aux boxeurs par exemple.

La résistance à la douleur ou la banalisation de la blessure sont beaucoup plus fortes en patinage qu'en boxe au quotidien. Il est intéressant de relever que les patineurs interrogés se blessent beaucoup plus souvent et plus gravement que les boxeurs rencontrés. Prenons l'exemple de Ivan, patineur québécois de 24 ans, dont la hanche se déplace plusieurs fois par mois, et qui ne peut pas rester assis plus de trois heures dans une voiture sans avoir des difficultés à marcher. Ou encore de Maxence, patineur français de 18 ans, dont la liste de blessures est impressionnante : arrêt de la pratique pendant un an suite à une pubalgie aggravée sur 2 adducteurs (il ne pouvait plus marcher), double fracture des vertèbres lombaire, tendinites multiples (adducteur, genou, tendon d'Achille), déplacement de l'omoplate suite à une chute, etc. Dans le cas de Maxence, ses blessures sont aussi aggravées par la prise de médicaments antidouleur pour pouvoir continuer à s'entraîner. Même les patineurs qui disent s'être peu blessés ont souvent subi une opération ou souffrent de différents traumatismes.

Le patinage est donc un sport particulièrement traumatisant alors qu'à l'inverse la boxe française l'est très peu. Plusieurs boxeurs ne se sont jamais blessés (ce qui n'existe pas en patinage). D'autres ont eu quelques soucis : une fracture du nez ou une épaule déboîtée. Mais sur le plan musculaire et articulaire, la boxe française est une pratique « douce » en comparaison des autres sports étudiés. Le risque est celui du coup dur, de la mise hors combat. Mais aucun boxeur interrogé n'a été mis KO même s'ils ont déjà été sonnés. Nous n'avons pas de données nous permettant de comparer le niveau de gravité des blessures chez les hommes et les femmes en patinage. Il est possible et probable que la résistance à la douleur et la banalisation de la blessure soient tout aussi importantes pour les filles que pour les garçons. Ces derniers investissent cependant davantage la modalité athlétique très « masculine » de l'activité : les sauts. Ils valorisent la recherche de vitesse, de hauteur, de puissance, la prise de risque. Cet investissement est le produit des exigences institutionnelles de la discipline (une politique de formation des corps), mais aussi au sein de la famille et du groupe de pairs. Les garçons cherchent à être performants pour faire leur preuve aux yeux de leur entourage et veulent la plupart du temps patiner « comme un gars ». Ils mettent en avant leur qualité de compétiteur, voire de guerrier. Bien que ces athlètes soient engagés dans une activité « féminine » de production de formes corporelles (Louveau, 1986, 2013), ils incorporent des dispositions très conformes aux caractéristiques de la *masculinité hégémonique* centrale dans le *champ* sportif. En effet, même dans cette

discipline très euphémisée, sans adversaire direct, l'idéal de l'homme « apte au combat » est prégnant, et parfois même mis en scène sur la glace.

La construction de l'« aptitude au combat », élément clef de la *masculinité hégémonique*, prend des formes plus variées que celle classiquement mise en évidence dans les travaux anglophones exposés dans la synthèse théorique en première partie. Elle se caractérise, à certains égards, par une « féminisation » des usages du corps c'est-à-dire par l'incorporation de dispositions (ayant une composante sexuée et sociale) hétérogènes. En ce sens, les espaces sportifs étudiés sont le lieu de production d'une *masculinité hégémonique* qui se caractérise par son hybridité (Demetriou, 2001). En sport collectif et en boxe, nous avons analysé cette hybridité en relation avec la multiplication des exigences sportives impliquant un contrôle toujours plus fin du corps et de la violence dans l'espace de jeu, mais aussi en dehors de l'espace de jeu. En patinage, cette hybridité se caractérise par l'incorporation d'usages « féminisés », mais aussi par le souci de se conformer à des exigences institutionnelles (sport, famille, groupe de pairs) en conformité avec une forme de *masculinité hégémonique* au sein du *champ*.

### **8.3 Des masculinités ambivalentes : la représentation de la pratique féminine et de l'homosexualité**

Au sein de l'institution sportive, l'instauration de la *masculinité hégémonique* s'appuie largement sur la marginalisation des homosexuels et de la pratique sportive des femmes. Cependant, l'analyse des pratiques discursives des athlètes révèle une certaine ambivalence. Leurs positions doivent être analysées en relation avec le *régime de genre* véhiculé par leur sport (en particulier le type de socialisation homo ou hétérosexuée) et la centralité/marginalité au sein du *champ*.

Le rugby et le handball présentent des sociabilités homosexuées. Les athlètes s'intéressent peu à la pratique des femmes. Cependant, certains rugbyemen, qui occupent une position centrale dans le groupe, tiennent un discours d'ouverture et d'acceptation de la pratique féminine. Ce qui nuance l'idée que la *masculinité hégémonique* au sein du groupe serait la plus conservatrice à l'égard de la pratique des femmes. Pour les joueurs de rugby, la pratique de ce sport reste largement incompatible avec la forme de féminité valorisée. C'est un peu moins le cas en handball. Dans ce sport, les joueurs sont davantage habitués à voir évoluer des filles (dans leur club ou lors de compétitions). La pratique est moins rude que celle du rugby et offre davantage, aux yeux des joueurs, la possibilité de construire une féminité « féminine », et non d'être un « *bonhomme* », un « *cube* », etc.

Nos résultats confirment le lien entre la mixité dans le sport et la valorisation de la pratique des filles (Anderson, 2008). En patinage et en boxe française, l'exigence de minceur est forte. En ce sens, contrairement au rugby ou au handball, ces sports favorisent la production de corps en conformité avec la féminité valorisée socialement, la minceur étant un critère de féminité valorisée toutes classes confondues (Bozon, 1991). Les patineurs sont habitués à collaborer avec des femmes. Ils sont souvent admiratifs à l'égard de leurs compétences et de leur abnégation au travail. De ce point de vue, ils tiennent des propos toujours très égalitaires. Cependant, les qualités sportives (et notamment artistiques) des filles ne font pas office de modèle. Ils refusent toute comparaison entre la pratique des filles et la leur. Ils ont tendance à naturaliser la sexuation du travail sportif et de ce fait participent à reproduire la domination masculine.

Les boxeurs considèrent les filles comme des combattantes à part entière, des partenaires de travail valorisées et recherchées. Mais en boxe, à la différence du patinage,

filles et garçons effectuent le même travail. Ils répondent aux mêmes exigences institutionnelles. La non-différenciation du travail sportif et la confrontation parfois rude avec des filles remettent en cause leur supériorité dans la pratique, en particulier pour les athlètes les plus légers. Là encore, ceux-ci ont souvent recours à des stratégies discursives visant à minimiser leur défaite face aux filles ; ils disent « ne pas *boxer à fond* ». Nos observations révèlent pourtant que ces différences sont difficilement perceptibles puisque l'intensité de la touche à l'entraînement varie énormément en fonction des athlètes, de leur différence de poids et des exigences pédagogiques. Dans le cadre du Pôle, les affrontements mixtes sont peu nombreux et peuvent présenter une certaine rudesse. Certains boxeurs disent d'ailleurs ne pas tenir compte du sexe de leur partenaire/adversaire durant les assauts. Par ailleurs, dans le cas de Tom (56 kilos), nous avons observé qu'en situation d'entretien il refuse d'admettre qu'une fille puisse le dominer par la puissance de ses coups, en frappant aussi fort que lui, mais durant une séance, alors que Sophie et Sofiane se battent au sol, il dit « *elle a de la force !... Je crois qu'elle en a plus que moi* ». Le cas de Tom illustre que les pratiques discursives sont fluctuantes en fonction des situations d'interaction. Tom est à la fois capable de reconnaître la supériorité en force d'une fille et dans une autre situation de la refuser.

Le patinage et la boxe française sont deux disciplines qui cherchent à augmenter leur nombre de licenciés et la diffusion/visibilité de leur pratique. Les patineurs sont en quête de conformité à la *masculinité hégémonique* au sein du *champ*, et se posent en défenseur de l'image de leur sport comme un « vrai » sport (d'homme). Cette stratégie de valorisation de la pratique masculine est collective. Elle est potentiellement plus « rentable » que la valorisation de la féminité pour les filles sur le marché du patinage. Les entraîneurs, quel que soit leur sexe, investissent professionnellement davantage sur les garçons. Sorignet (2006) relève des constats analogues en danse. Cette stratégie est objectivée par les effectifs des garçons des deux Pôles France étudiés : huit garçons pour seulement une fille. La carrière des hommes est ainsi facilitée comparativement à celle des femmes. Ce qui conforte l'inégale valeur des sexes au sein de la discipline. Le corps de l'homme « vaut » plus, y compris dans une pratique dominée par les femmes. À l'inverse, bien que l'image de la boxe en combat ne souffre pas d'un manque de « capital de virilité », la Fédération de boxe française cherche à donner une image adoucie de la pratique (éducative, euphémisée, esthétique) en opposition à d'autres formes de boxes (Mennesson, 2005). Les boxeurs du

Pôle rendent absolument compatibles le combat et la féminité. Ils opèrent une recatégorisation de genre en faisant du combat une pratique comme les autres. Par la même occasion, ils mettent à distance certains mythes, en particulier que le contact intime avec les femmes avant un combat serait dévirilisant (Wacquant, 2002 ; Duret, 1999).

Nos résultats montrent aussi une tendance à l'acceptation discursive de l'homosexualité. Les athlètes du Pôle Espoir de handball ont un discours moins ouvert que celui des rugbymen. Cette différence peut être analysée en relation avec l'influence des grands clubs parisiens en rugby, en particulier du Stade Français. Certains joueurs renommés internationalement ont fait leur « coming out » (ça n'est pas le cas en handball). Les athlètes évoquent ces joueurs pour justifier la compatibilité entre la pratique de haut niveau et l'homosexualité, ce qui atteste l'importance de ces « coming out » dans l'imaginaire collectif (Anderson, 2011). De plus, il y a aussi une différence d'ancrage géographique entre Paris et une ville de province. L'influence de la culture « queer » est plus prégnante dans les grands centres hyper urbanisés (Demetriou, 2001). Les rugbymen disent ne pas connaître de joueurs homosexuels (sauf un joueur). Les échanges autour de la sexualité (avec les filles) sont importants au sein du groupe (« on se dit tout » affirme un joueur) et participent à créer des liens entre les joueurs (Bird, 1996). Par ailleurs, les insultes et vannes « féminisantes » à caractères homophobes ou sexistes sont récurrentes, et sont employées aussi par l'entraîneur adjoint lors de moments de vie à l'internat, mais jamais par l'entraîneur en chef. Quel que soit le sport observé, en situation d'entraînement, les responsables n'utilisent pas de propos homophobes et sexistes pour « piquer » les athlètes et les motiver. En boxe, lorsqu'un athlète blague ouvertement (« *on n'est pas des pédés !* »), l'athlète le plus ancien du groupe lui lance une remarque désapprouvée. En ma présence, il y a un souci d'afficher une masculinité moins homophobe.

En rugby et en patinage, les athlètes opèrent une distinction entre le genre et la sexualité. Ils n'assimilent pas l'homosexualité au fait d'être « efféminé ». Mais cela ne remet pas en question l'homophobie c'est-à-dire le rejet du fait qu'un homme ait des comportements féminins (Welzer-Lang, 2000). En patinage, les athlètes restent attachés à la construction d'un patinage « viril ». Dans ce sport, l'hétérosexisme est bien présent. Le patineur homosexuel interrogé explique que ce sport est ouvert : « ça n'est pas un problème d'y être homosexuel ». Pourtant il préfère ne pas dévoiler son homosexualité



dans le cadre de son entraînement, car il entend nombre de remarques qui l'encouragent à rester discret sur la question. Nous avons eu la sensation, notamment en France, que les athlètes ignorent parfois le fait que leur entraîneur soit homosexuel (mais ne le dit pas). Au cours d'un entretien, cette question a été esquivée par un encadrant.

Dans l'ensemble, nos résultats indiquent une tendance à l'adoption par les athlètes d'une forme de masculinité plus « inclusive » (Anderson, 2011) moins sexiste et homophobe. Ils sont ouverts sur le fait que les femmes aient une carrière professionnelle et acceptent la compatibilité entre leur sport et l'homosexualité. Ceci rejoint les travaux de de Singly (1993), sur l'émergence d'un « masculin neutre » qui se différencie d'un « masculin masculin » (viril, voire viriliste). Mais ces discours ne sont pas le propre de garçons issus de milieux aisés. Ils émanent de joueurs ayant des appartenances de classe variées. Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'importance de la force physique. Les rugbymen renoncent aux démonstrations de violence en dehors du terrain (comme les boxeurs d'ailleurs). Mais ils perçoivent comme un atout le fait d'avoir un corps athlétique, d'être capable, si nécessaire, d'exercer la violence physique. Il n'est d'ailleurs pas rare que les boxeurs convertissent leur capital sportif en devenant policier (autre institution d'usage de la violence légitime). On ne doit pas sous-estimer l'importance de la construction d'un corps robuste comme forme de capital potentiellement exploitable dans la vie sociale. Ce capital corporel a aussi une composante esthétique. En fait, la *masculinité hégémonique* est une forme hybride, c'est-à-dire qu'elle se compose d'une pluralité de facettes dont celle d'user de la force physique est une composante.

L'hybridation des masculinités<sup>103</sup> sur le plan corporel et discursif peut être assimilée à une forme de distinction (Bourdieu, 1979), de création de nouveaux codes, mais cette dernière n'est pas uniquement le produit d'hommes issus de milieux aisés. Cette « hybridation » implique aussi des redéfinitions des catégorisations de genre ou plus encore un brouillage des frontières de genre, mais pas nécessairement dans le sens d'une remise en question des inégalités de sexe, de genre ou de sexualité (Bridges, 2014). L'intégration de certaines pratiques corporelles ou discursives, jusqu'ici considérées

---

<sup>103</sup> La production des masculinités dans un espace situé est intimement liée à l'émergence d'une forme de masculinité hégémonique. La forme hégémonique est instituée mais n'existe pas en dehors du corps des agents qui l'incarnent partiellement. Par conséquent, l'hybridation des masculinités est aussi celle de la masculinité hégémonique et inversement.

comme peu viriles, est profitable aux athlètes, par exemple en terme d'optimisation de leur investissement sportif (soin au corps, rentabilisation de son image) et/ou en terme de reconversion professionnelle (comme dans l'animation auprès de la petite enfance pour les boxeurs).

## 8.4 Pluralité des masculinités, des espaces, et unicité de la masculinité hégémonique

La masculinité hégémonique est instituée, mais elle est aussi incarnée par les agents. Cette co-définition entre structure et « agency » est un point de convergence entre le travail de Connell et de Bourdieu (Mennesson, 2012). Si chaque espace véhicule une masculinité hégémonique spécifique, l'entraîneur peut être considéré comme une incarnation de cette dernière dans la mesure où il est une figure d'autorité et de prestige qui possède beaucoup de pouvoir au sein du groupe (Connell, 2000). Cependant, il n'en est jamais qu'une incarnation partielle et transitoire dans la mesure où l'idéal d'excellence masculine est institué et ne peut se réduire à un agent. L'exemple du patinage est à cet égard éloquent, puisque les entraîneuses incarnent des féminités valorisées, très puissantes dans la discipline, mais participent à l'instauration de la masculinité hégémonique dans ce sport. Par exemple, un des Pôles France dirigé par une femme (très puissante dans la discipline) ne s'occupe que de patineurs garçons. Nous avons vu que cette (sur) valorisation de la pratique masculine n'est pas exceptionnelle en France par des entraîneuses qui ont parfois intérêt à prendre en charge des garçons pour faire fructifier leur investissement sportif.

Par ailleurs, les entraîneurs ne sont jamais seuls. Ils travaillent toujours à deux (même si le plus souvent, un seul est le responsable en chef). En boxe française par exemple, les deux entraîneurs incarnent des masculinités différenciées racialement et socialement. L'un est entré par la boxe « de quartier » pour s'approprier les modalités de pratique véhiculées par les professeurs d'éducation physique. L'autre, issu de classe moyenne blanche, est entré par l'assaut et a fait « sa place » parmi les combattants (issus de milieux populaires non-blancs) à l'épreuve du combat. Mais les deux s'accordent sur un idéal d'« excellence corporelle », sur une visée spécifique des exercices physiques à partir d'une position instituée dans l'espace social (Defrance, 1987), à la croisée entre ces deux cultures de la boxe. De par ces trajectoires, ils sont porteurs d'un *habitus* fragmenté (Lahire, 1999). Ils incarnent des formes de masculinités hybrides (socialement, racialement) et, chacun à leur manière, une forme de la masculinité hégémonique au sein du Pôle.

Au sein du Pôle Espoir de handball, nous nous sommes intéressé à la production de cet « habitus entraîneur », et au fait que la masculinité qu'il incarne recouvre des pratiques

ambivalentes qui s'expriment par exemple dans les modalités de manifestation du rôle du chef. L'entraîneur est à la fois capable d'exercer une autorité franche (user du franc-parler), d'être violent avec ses mots, mais aussi de faire preuve d'empathie et de se montrer sensible à la souffrance ressentie par les joueurs, d'avoir une activité réflexive sur son rôle de chef « dur », et par ailleurs d'être complice et amical avec eux, notamment en faisant des vanes. Cette pluralité des registres se retrouvent dans les autres Pôles, en particulier au sein du Pôle Espoir de rugby, où l'entraîneur en chef manifeste à la fois une autorité non négociable (viril et populaire), et montre beaucoup d'empathie à l'égard des joueurs et de la souffrance intérieure « *non mesurable* » que peuvent provoquer les violences entre les joueurs au sein du groupe. Par ailleurs, nous avons déjà relevé que l'entraîneur adjoint a recours à des vanes féminisantes et homophobes dans certains contextes (en musculation ou dans les lieux de vie dans l'enceinte du lycée), mais jamais en présence de l'entraîneur en chef. Donc un même dispositif peut véhiculer des modalités hétérogènes de socialisation masculine en fonction des espaces et des interlocuteurs.

La *masculinité hégémonique* prend donc des formes variées et son appropriation va être l'objet d'une négociation opérée par les athlètes en fonction de leurs *appartenances*, des *dispositions* et des *capitaux* dont ils disposent. Nous avons traité de cette négociation dans le cadre du Pôle Espoir de handball. Par exemple, Nathan s'approprie certains éléments de la *masculinité hégémonique* présente au sein du Pôle : la dureté, l'homophobie, le recours à la force physique pour s'imposer, la valorisation de l'autorité du chef. Thierry valorise davantage la lecture du jeu, les qualités techniques, et les compétences de l'entraîneur sur le plan sportif (analyse des situations) et scolaire (il veille à leur réussite). Ce qui ne signifie pas qu'il ne soit pas attaché à l'exercice de l'autorité franche du chef et au nécessaire « *endurcissement* » inhérent à la pratique de ce sport. Mais, il est moins disposé à en faire des éléments centraux de sa construction identitaire. Afin de comprendre cette négociation, il faut prendre en compte leur appartenance de classe. Thierry est issu de classe moyenne et valorise la sociabilité et l'intelligence. Nathan vient d'un milieu plus populaire, il s'inscrit davantage dans une dimension physique du combat.

Tous les deux valorisent des facettes présentes chez l'entraîneur, de façon plus ou moins marquée. Derrière ces pluralités de masculinités, il semble qu'on puisse identifier une forme idéalisée qui s'impose à tous. Il est important de relever que le Pôle Espoir de

handball (comme ceux de rugby et de boxe d'ailleurs), véhicule un *ordre de genre* spécifique qui croise donc une pluralité de *régimes de genre*, en particulier scolaire et sportif. L'idéal de masculinité a une composante scolaire/professionnelle dans ces dispositifs. (« La boxe c'est pas ta vie ! » dit un entraîneur de boxe). L'accomplissement est avant tout professionnel. La performance sportive est pensée en termes de reconversion. Pour les handballeurs, il s'agit d'investir les filières générales et scientifiques : le plus souvent faire S ou ES option mathématique (il en est de même en rugby où s'ajoutent aussi les filières plus orientées vers le commerce). Le cas de Nathan est intéressant à cet égard. Il occupe une position dominante au sein du groupe (à l'internat et à l'entraînement), par son ancienneté, sa robustesse et son statut de joueur à fort potentiel. Cependant, en relation avec ses difficultés scolaires (ses résultats et ses problèmes d'intégration dans la classe), il est moins conforme aux exigences institutionnelles.

Au final, Nathan n'incarne que très partiellement la *masculinité hégémonique* véhiculée par le Pôle et occupe une position plutôt marginale dans le groupe. Alors que Thierry, qui est porteur d'une masculinité marginale par sa petite taille, présente une plus grande conformité sur le plan scolaire, sur l'usage des vanes, tout en étant performant sur le plan sportif. Il comprend mieux les enjeux de formation sportive et bénéficie d'un plus grand prestige au sein du groupe. À l'exemple de Nathan, un athlète peut dominer dans un espace, mais être totalement dominé dans un autre. Ceux qui incarnent la *masculinité hégémonique* (à l'image de l'entraîneur) sont ceux capables d'évoluer dans différents espaces, en particulier scolaire et sportif. La *masculinité hégémonique* au sein du Pôle accumule des pouvoirs ou des capitaux prenant différentes formes (corporel — sportif, esthétique, hygiénique —, scolaire) et se caractérise par sa capacité à les reconvertir. Autrement dit, la masculinité hégémonique est une forme idéale, une agglomération de qualités, compétences, de savoir-faire interactionnels variés. Son pouvoir réside dans sa plasticité, ou sa capacité à occuper une position valorisée dans différents espaces au sein du Pôle (la salle de classe, de handball, musculation, soin médicaux, l'internat, la cour d'école, les trajets à pied ou en bus) et à l'extérieur du Pôle (chez les parents, en collocation aussi pour Nathan, en club).

Dans le cas des patineurs, nous avons tenté d'appréhender la construction des masculinités différenciées en relation avec leurs multiples *appartenances*, en particulier avec la place qu'ils accordent à la dimension athlétique et artistique. La *masculinité*

*hégémonique* est objet de luttes au sein de l'espace du patinage. Le positionnement dans ces luttes à une composante nationale/culturelle. Les internationaux français revendiquent un patinage viril en opposition à un patinage plus efféminé nord-américain. Nous avons vu aussi que l'influence de l'école russe est forte, dans la mesure où les athlètes entraînés par des Russes développent davantage la dimension artistique (la danse). Ce rapport à la dimension artistique a aussi une composante sociale. Les athlètes issus de milieux davantage munis en capital culturel sont plus disposés et encouragés à développer cette modalité de pratique. Ceux issus de milieux plus modestes entrent par la dimension athlétique. Enfin, le cas de Tom illustre aussi à quel point l'*appartenance* sexuelle peut être une composante importante dans l'appropriation de la pratique, dans la mesure où il développe jeune (avant même de connaître son orientation sexuelle) une forme de masculinité « expressive ». Cette *appartenance* sexuelle croise dans son cas une *appartenance* de classe, dans la mesure où ses parents, tous deux enseignants dans le primaire, l'encouragent dans cette voie.

L'influence de l'*appartenance* raciale-ethnique a été abordée au moment d'analyser la fragmentation de l'« habitus entraîneur » du Pôle Espoir de handball. Par exemple, le rapport ambivalent à l'institution et à l'application/contestation des règles peut se comprendre dans la consubstantialité des *appartenances* raciale-ethnique, sociale et sexuée. L'entraîneur tient un discours contestataire à l'encontre des institutions françaises non sans relation avec ses origines ethniques. Les conflits à l'échelle internationale ont une influence sur la manière de se construire comme homme à l'échelle régionale et locale. En retour, le local produit des modèles pour l'international. De part sa position au Pôle, et plus largement dans l'espace du handball français, Ivan participe à diffuser dans la discipline une forme de masculinité hégémonique ("à la française"), qui se caractérise par son hybridité raciale. Ses appartenances raciale et sociale (populaire) ne jouent pas en sa défaveur dans sa carrière dans la mesure où il possède des dispositions et des capitaux (scolaire et sportif) en conformité avec les exigences institutionnelles. Au contraire, son origine yougoslave peut devenir un "atout" à certains moments. La consonance de son nom évoque une grande nation du handball, longtemps dominante sur la scène internationale (et encore aujourd'hui surtout avec l'équipe croate), et peut à l'occasion être un élément de prestige ou de conformité supplémentaire à une forme idéale de masculinité incarnant la performance dans ce sport.

## 8.5 Conclusion

Les pratiques corporelles et discursives développées par les athlètes et les entraîneurs se caractérisent par leur hybridité. La multiplication des exigences sportives et des contraintes institutionnelles favorisent l'incorporation d'usages du corps contrastés ou de *dispositions* hétérogènes. L'excellence sportive se caractérise par une capacité de mobilisation de registres dispositionnels différenciés. La *masculinité hégémonique* véhiculée par les espaces sportifs étudiés recouvre une pluralité de facettes. Nous nous posons donc en rupture avec une conception unitaire et monolithique de ce concept le plus souvent employée dans la littérature à ce jour. La *masculinité hégémonique* est souvent rapprochée d'une forme d'hypermasculinité : consommation d'alcool excessive, sexisme, homophobie, prise de risque inconsidérée, mauvais traitement infligé au corps des autres ou à son propre corps, etc. Nous proposons au contraire d'insister sur la malléabilité de la forme hégémonique et de prolonger en cela la redéfinition du concept opérée par Connell et Messerschmidt (2005). La pluralité des appropriations n'est pas incompatible avec l'unicité d'une forme hégémonique véhiculée par un cadre institutionnel. Dans cette optique, il est difficile de considérer qu'un même espace institutionnel (une cours d'école) véhicule une pluralité de formes hégémoniques (Joannin et Mennesson, 2014). On peut penser qu'il y a des appropriations différenciées par des agents, inégalement pourvus de capitaux et de dispositions, d'une forme hégémonique qui est le produit d'un *ordre de genre* local au croisement de différentes exigences institutionnelles (école, sport, etc.).





## Conclusion générale

---

La masculinité est un apprentissage social qui doit être spécifiquement étudié en tant que tel, au sein d'institutions considérées comme sexuées, tel le sport. Peu de travaux abordent cette question sous cet angle en France. En revanche nombreux sont les travaux anglophones ayant établi le lien entre les sport-s et la masculinité. Durant cette thèse, nous avons entrepris d'effectuer un pont entre ces deux univers de recherche, en particulier entre certains travaux français ancrés dans l'approche théorique développée par Pierre Bourdieu et certains travaux anglophones, utilisant largement les concepts de Raewyn Connell. Nous avons tenté de rompre avec une approche trop essentialiste du concept de *masculinité hégémonique*, en le croisant avec celui de *champ* et en le confrontant à des données empiriques issues de sports diversifiés. Cette thèse rend compte d'un cheminement intellectuel qui a débuté en master 2 et qui est représenté dans ce document par une série d'articles traitant de la construction de la masculinité chez des hommes investis dans des carrières de sportif de haut niveau.

Dans le premier article, nous avons analysé, dans une perspective socio anthropologique, un Pôle Espoir de handball comme une « Maison-des-Hommes » (Godelier, 1996 ; Welzer-Lang, 2000), un lieu de sociabilité homosexuée où se transmettent les « secrets » de fabrication des « Grands joueurs » de la discipline. Nous avons traité des processus d'incorporation de la virilité à travers la soumission à des rites d'initiation vus tout d'abord comme des « rites d'institution » (Bourdieu, 1982) qui s'appuient sur l'« investiture symbolique » de l'entraîneur et des joueurs dont le changement de statut s'opère dès l'entrée au Pôle et s'accompagne d'un ensemble de privilèges et de coûts. Puis, nous avons étudié les rituels d'interaction à l'entraînement et analysé comment l'entraîneur s'impose à la tête du groupe par la violence des mots, l'usage d'un franc-parler dans un affrontement direct face au groupe, et de vanes qui sont à la fois un outil de subordination et de séduction des joueurs. L'opposition entre les « anciens » et les « nouveaux » est mise en scène à l'entraînement et se prolonge au sein du groupe des pairs à travers un ensemble de rites initiatiques qui prennent la forme de « jeux » chargés d'une violence beaucoup moins euphémisée que celle du jeu sportif. Une hiérarchisation est opérée entre les formes de masculinités dominantes, complices et

subordonnées, basée essentiellement sur l'ancienneté (souvent associée à la robustesse) et le niveau de performance sportive.

Dans le deuxième article, nous avons traité plus en détail la mise en œuvre du travail sportif au sein de ce même Pôle Espoir de handball. La production de l'aptitude au combat recouvre en réalité une pluralité de registres d'usages du corps comprenant l'endurcissement des joueurs par leur mise à l'épreuve physique et affective sur le terrain, mais aussi une éducation à l'écoute des sensations internes ou à la recherche de relâchement, et un travail technico-tactique individualisé très orienté sur la mise à distance de son adversaire direct. Ces mises en œuvre pédagogiques ont été abordées en relation avec la trajectoire sociale de l'entraîneur. L'étude de l'expérience professionnelle de ce dernier révèle des pratiques ambivalentes qui sont analysées dans la *consubstantialité* de ses *appartenances* sexuée, sociale, et raciale-ethnique (Kergoat, 2009) et à travers les effets de sa mobilité sociale sur la construction de *dispositions* hétérogènes (Lahire, 1999, 2002). Ainsi, l'entraîneur incarne une forme de *masculinité hégémonique* qui recouvre une pluralité de facettes et qui fait l'objet d'une appropriation différenciée par les joueurs. Deux portraits ont permis de traiter cette appropriation différenciée de la *masculinité hégémonique* par les joueurs à partir de leur *système de dispositions*. Ces deux profils de joueurs nous ont permis d'entamer une discussion autour de la hiérarchisation entre les masculinités marginale et hégémonique au sein du groupe (Messner, 2002) en intégrant la mobilité entre les espaces sportifs et scolaires.

Dans le troisième article, théorique, nous avons proposé de croiser le concept de *masculinité hégémonique* et de *champ*. Au préalable, une relecture du concept de *champ* a été opérée à travers le prisme des recherches féministes. Nous avons distingué l'*appartenance* de sexe et les *dispositions* gérées et précisé la relation d'autonomie relative entre les deux. Puis, nous avons proposé d'intégrer la pluralité des *appartenances* et de considérer que le *champ* est traversé par une pluralité de *rappports sociaux* consubstantiels (Kergoat, 2009). À partir de quoi nous avons proposé d'examiner la complémentarité théorique entre le concept de *champ* et celui de *masculinité hégémonique* afin de comprendre comment le *champ* sportif est à la fois le produit de la domination d'un groupe d'hommes et participe activement à reproduire cette domination dans nos sociétés contemporaines. Enfin, nous avons vu que la masculinité peut être analysée comme une

stratégie de négociation avec la *masculinité hégémonique* qui prend des formes malléables et évolutives au sein du *champ*.

Le quatrième article reprend en partie cette proposition théorique pour étudier la malléabilité de la *masculinité hégémonique* au sein du *champ* sportif à partir de la notion d'hybridation (Demetriou, 2001). Ainsi la *masculinité hégémonique* prend des formes différentes dans deux sports (le rugby et le patinage artistique solo) ayant des logiques internes opposées, un recrutement socialement très différencié et une inégale position de centralité dans le *champ*. Nous avons tout d'abord appréhendé le processus d'hybridation comme une incorporation de *dispositions* corporelles hétérogènes en relation avec des contraintes sportives spécifiques. Puis, nous avons traité des stratégies discursives ambivalentes adoptées par les athlètes vis-à-vis de la pratique des femmes et de l'homosexualité. Cette ambivalence a été analysée différenciellement en relation avec la position de centralité/marginalité au sein du *champ*. Enfin, nous avons abordé la masculinité comme une négociation avec la *masculinité hégémonique* au sein de la discipline en relation avec des appartenances nationale/régionale, sexuelle, sociale et sexuée.

Le cinquième article propose d'étudier, au sein du Pôle France de boxe française, la production de la *masculinité hégémonique* définie comme un idéal de performance qui se caractérise par une distinction vis-à-vis de la modalité d'affrontement en assaut et des boxes de combat jugées peu esthétiques et violentes. Dans ce cadre, l'excellence pugilistique est le fruit d'un croisement entre une culture populaire (« boxe de quartier ») et universitaire (« boxe des professeurs d'EPS ») de la boxe française. Elle se comprend à la fois par rapport à la centralité du Pôle au sein de la discipline et sa marginalité dans l'espace pugilistique. Nous avons ensuite traité des modalités de mise en œuvre du travail sportif et vu que l'incorporation de l'aptitude au combat prend des formes contrastées au Pôle. Les athlètes apprennent à faire de leur corps une arme plus efficace tout en développant une boxe « de sécurité » et « intelligente » basée sur une exigence de contrôle de la violence dans et en dehors du cadre sportif et sur des modalités d'apprentissage très scolaires (déclinant des objectifs, des contenus, etc.). Le Pôle est donc le lieu de production d'un style de boxe, et d'un style de masculinité étudié dans la relation à la *féminité valorisée*. Les boxeurs acceptent les femmes comme des partenaires d'entraînement à part

entière et valorisent leur pratique du combat qu'ils jugent absolument compatible avec la féminité. Ils opèrent à certains égards un déplacement des catégorisations de genre qui ne remet pas en question leur domination dans la pratique. La politique de féminisation de la discipline a un impact important sur ces hommes issus de milieux populaires.

Cet ensemble d'articles constitue un apport aux recherches sur les hommes et les masculinités dans l'institution sportive. En nous positionnant par rapport à la littérature anglophone, nous avons cherché à traiter de façon moins homogène les effets de la socialisation sportive sur la construction des masculinités, d'une part en intégrant une pluralité de sports et, d'autre part, en étudiant plus spécifiquement les modalités de mise en œuvre du travail sportif.

Les masculinités ont été définies comme des *systèmes de dispositions*, des *habitus* se caractérisant à la fois par des pratiques corporelles (hexis) et discursives (éthos) (Bourdieu, 1980). Traiter des masculinités comme des *habitus* revient à introduire d'office la composante genrée des *habitus* (Krais, 2006). La distinction entre *appartenance* de sexe et *disposition* genrée souligne l'existence d'un double rapport de pouvoir au sein du *champ* : l'inégale valeur des sexes et des genres (Huppertz, 2009). Considérer que le champ est régi par une forme de *masculinité hégémonique* est un moyen de traiter de l'inégale distribution et valorisation des *capitaux* en fonction des *appartenances* et des *dispositions* des agents.

Si le *champ* est un jeu et un espace de positions (Bourdieu et Wacquant, 1992), on peut penser qu'une forme idéale — un ensemble d'*appartenances*, de *dispositions* et de *capitaux* — est plus propice pour gagner et assurer sa reproductivité sociale au sein du jeu. Mais cette forme idéale — la *masculinité hégémonique* — est malléable au sein du *champ* sportif et se décline différemment dans chaque discipline, porteuse d'un *régime de genre* spécifique (Mennesson, 2012). Cependant, il faut aussi prendre en compte la pluralité des espaces et des ancrages locaux au sein de cette discipline : quelles y sont les modalités de mise en œuvre du travail sportif ? Qui y symbolise la performance et la réussite ? En ce sens, les espaces d'entraînement étudiés dans cette thèse véhiculent un *ordre de genre* local duquel émane une forme de *masculinité hégémonique*.

L'importance accordée au déroulement du travail sportif s'inscrit dans un souci d'étudier l'apprentissage « par corps » (Bourdieu, 1983) de la masculinité. Effectivement, les Pôles étudiés ne présentent pas nécessairement les mêmes modalités de mise en œuvre

du travail sportif et les mêmes exigences extra-sportives vis-à-vis des athlètes que celles que l'on aurait pu observer dans un club. La définition de l'« excellence corporelle » (Defrance, 1987) dans chacun de ces dispositifs est à analyser dans un système de sports (Pociello, 1981), qui comprend des relations internes à la discipline (par exemple, on y développe un style de boxe plutôt qu'un autre) et externes (par exemple, toujours en boxe française, on y rejette la brutalité du rugby, ou encore le manque d'efficacité combative et de virilité des karatékas). Ainsi nous défendons, contrairement à Thorpe (2009, 2010), et en accord avec Coles (2009), que le concept d'*ordre de genre* et de *masculinité hégémonique* n'est pas rendu caduc par l'usage du concept de *champ*. Au contraire, ces concepts présentent une certaine complémentarité. Dans un sens, il s'agit de sortir d'une vision androcentrée qui voudrait que l'orthodoxie, la « bonne manière de pratiquer » au sein du *champ* ou d'un espace, soit neutre de genre et asexuée. Dans l'autre sens, il s'agit d'apporter des outils pour étudier la malléabilité de la forme hégémonique et la co-définition entre sa production institutionnelle et individuelle, son incarnation par les agents.

Notre travail tend à montrer que, au sein du *champ*, il n'y a pas d'incompatibilité entre la coprésence d'une multiplicité de masculinités hégémoniques et l'existence d'une forme plus centrale qui s'impose de manière globale. Par exemple, en patinage, il faut développer des qualités de grâce, être capable d'exprimer des émotions. Mais il faut aussi se montrer « dur au mal », de ne pas trop « s'écouter », de ne pas avoir peur de prendre des risques pour sauter. En relation avec les exigences du travail sportif, les patineurs incorporent des *dispositions* très spécifiques, mais continuent de se construire en conformité avec la *masculinité hégémonique* plus centrale au sein du *champ* : l'hétérosexualité conquérante, la prise de risque, la compétitivité. Le renforcement de ces *dispositions* très « masculines » est le produit de l'organisation sexuée du travail sportif. Les patineurs sont par ailleurs largement disposés à prouver leur virilité à leurs pères et pairs en investissant certaines modalités de pratiques plus athlétiques. L'instauration de la *masculinité hégémonique* dans cette discipline est à la fois instituée et relayée par les agents qui adoptent des stratégies d'optimisation de leur investissement dans le « jeu », comme lorsque les entraîneur-e-s préfèrent « miser » sur la carrière des garçons.

Nous avons aussi vu qu'au sein d'un groupe, des joueurs expriment divers idéaux de pratique, et s'approprient différemment un même cadre d'expérience sportive en

fonction de leurs *appartenances* et *dispositions*. Mais cela n'est pas incompatible avec l'existence d'une forme hégémonique au sein de leur discipline ou du dispositif étudié. Effectivement, la *masculinité hégémonique* est caractérisée par son hybridité (Demetriou, 2001), par la multiplicité de ces facettes qu'elle assemble, souvent contrastées (voire contradictoires). Cette pluralité de facettes peut être présente au sein d'un même individu (nous l'avons vu dans le cas de l'entraîneur de handball). Elle peut être véhiculée par une pluralité d'agents incarnant des masculinités différenciées socialement et racialement (nous l'avons vu en boxe française) et y compris par des femmes (comme en patinage).

Au sein d'un même espace, la forme hégémonique recoupe des exigences institutionnelles plurielles et variées. Le traitement pédagogique des sports dans les structures étudiées révèle une multiplicité des exigences sportives. Les athlètes y cultivent des usages du corps beaucoup moins homogènes que ceux présentés dans les travaux anglophones. Le croisement des contraintes institutionnelles n'est pas sans conséquence sur les pratiques des athlètes en dehors du jeu sportif. Par exemple, les joueurs de rugby deviennent toujours plus aptes au combat, tout en développant un contrôle de la violence de plus en plus élevé, sur et en dehors du terrain. Par ailleurs, l'individualisation des carrières va de pair avec une gestion du capital corporel à la fois sur le plan esthétique et hygiénique. Les athlètes mettent à distance un certain nombre de pratiques associées traditionnellement à la virilité.

Parmi ces athlètes, les plus aptes à réussir et à assurer leur « reproductivité sociale » sont ceux capables d'entrer dans des registres variés d'usages du corps, que ce soit au sein d'un même espace (l'entraînement) ou entre différents espaces (la cour d'école, l'internat, le terrain, etc.). L'analyse des modalités du travail sportif et l'usage du concept d'*habitus*, en particulier dès lors qu'on traite de l'hétérogénéité des dispositions (Lahire, 2001), apportent un éclairage sur la fragmentation des identités masculines (Pringle, 2005), sans se centrer exclusivement sur les pratiques discursives. Ces dernières ne sont pas sans présenter une forme d'ambivalence. Nous avons par exemple observé que les discours ouvertement homophobes sont minoritaires dans les dispositifs étudiés en région parisienne. Ce résultat est particulièrement net en rugby. Pour autant, nous avons aussi vu que cela ne remet pas en cause l'hétérosexisme — la valorisation de l'hétérosexualité et la stigmatisation de l'homosexualité dans les interactions au sein du groupe. Il y a un brouillage des frontières entre les sexualités et les genres, ce qui rend plus difficile l'étude

du fonctionnement de la domination masculine, mais qui ne diminue pas nécessairement les inégalités (Bridges, 2014 ; Messner, 1993). Cette ambivalence des pratiques nous renseigne sur les nouvelles modalités de négociation opérée par les hommes dans les *rapports sociaux* de sexe. Un enjeu de recherche central est d'avoir une meilleure compréhension des contradictions dans lesquelles sont pris les hommes.

Différentes limites se posent à ce travail et deviennent aussi des perspectives de recherche à venir. Nous n'avons pas pu intégrer la façon dont la construction de la masculinité se joue différenciellement au sein de Pôles différents dans un même sport. En particulier en patinage, nous avons investi deux Pôles France. Les compositions des groupes sont très différentes dans ces deux espaces. Par exemple, un Pôle présente une grande homogénéité de recrutement (des garçons, blancs, issus de classe moyenne et supérieure). L'autre Pôle présente une composition beaucoup plus hétérogène : une mixité de disciplines (en catégorie de couple ou individuelle), une mixité sociale (classe populaire, moyenne et supérieure), raciale (des athlètes noires, maghrébines, blancs), sexuée (des filles et des garçons) et sexuelle (un homosexuel la première année). Par ailleurs, les interactions entre les athlètes et les entraîneurs se jouent aussi de manières différentes. Dans un cadre, la hiérarchie est très visible. L'entraîneuse en chef occupe l'espace sonore, contrôle les choix des musiques pendant la séance. Assise en bordure de patinoire, elle commente (« *j'aime, beau, ça j'aime* ») ou, à l'inverse, hurle, vanne et se montre parfois très cassante. Elle emploie des termes féminisants pour dévaloriser les athlètes en les infantilisant (« *pauvre petite chose* »). Dans l'autre, les modalités d'intervention pédagogique sont différentes. Les deux entraîneurs co-évoquent sur la glace, donnent des consignes individualisées aux athlètes de façon discrète. La hiérarchisation entre les athlètes est moins nette, comme l'illustre l'accès plus libre à la musique. Les athlètes disent développer un style de patinage plus original, en rupture avec une forme de classicisme dominant dans la discipline à l'échelle internationale.

Une autre perspective de recherche concerne l'étude plus fine des trajectoires des athlètes et la façon dont ils s'approprient différenciellement une pratique (Mennesson, 2005, 2012). Nous avons en partie traité cette question en patinage et en handball, mais il s'agirait de creuser la façon dont les *systèmes dispositionnels* sont le produit de socialisations familiale, sportive, scolaire antérieure ou encore sont impactés par l'entrée

en couple. En boxe par exemple, nous pensons à la trajectoire de Josselin disant préférer l'assaut et qui prépare le concours d'infirmier. Il est issu d'une famille matriarcale, dont la maison est tenue par sa grand-mère, il y vit avec ses tantes et sa mère, toutes agricultrices dans la « jungle » en Guadeloupe. Son entrée en couple (avec une infirmière) a joué dans son orientation vers la profession d'infirmier, alors qu'il continue à s'engager dans des univers très masculinisés : la boxe en combat puis chez les pompiers. À l'inverse, Abou entre dans la boxe « de quartier », c'est un bagarreur. Il développe une boxe « dure », lourde, ancrée dans le sol. En même temps, il s'engage dans une carrière d'éducateur pour jeune enfant et se dit très sentimental, développe une vraie relation amicale avec une fille, et refuse de disqualifier la féminité. Il s'agira pour nous d'entrer davantage dans des portraits sociologiques (Lahire, 2002) pour analyser les dissonances en relation avec les différentes *appartenances* de ces boxeurs. Ces engagements contrastés, produits de *systèmes dispositionnels* et d'expériences socialisatrices hétérogènes seront l'objet d'un prochain article. Ce travail pourra aussi être conduit en patinage, notamment pour analyser plus finement les conditions d'entrée dans la pratique, mais aussi les « compensations » que les athlètes hétérosexuels mettent en œuvre du fait de cet engagement dans une pratique « féminine ». Une « compensation », nous l'avons vu, consiste à se montrer très compétitif, à « rapporter des titres », et à développer le plus souvent des qualités de sauteur. De plus, le patinage est un sport dans lequel les femmes sont puissantes. Il sera intéressant de traiter des négociations opérées par les hommes dans de nouvelles configurations de pouvoir entre les sexes. Nous pensons par exemple au cas de Ivan, patineur Québécois de 24 ans, qui est entré en couple avec son entraîneuse, une femme plus âgée d'une dizaine d'années, pas très conforme aux canons de l'esthétique féminine dominante, déjà mère de deux enfants, la « chef » au travail.

Par ailleurs, si chaque discipline est porteuse d'un *régime de genre*, ce dernier a une composante raciale dans la mesure où la production de symbole est racialisée. En fonction des sports, l'*appartenance* raciale n'entre pas en jeu de la même façon (être maghrébin en boxe ou en patinage). Et plus encore, cette *appartenance* peut entrer en jeu de manière fluctuante en fonction des espaces au sein d'un même sport. Il se pourrait aussi qu'une appartenance raciale, comme le « capital femelle » (Huppatz, 2009), puisse être une forme de capital dans un cadre donné. Ainsi, dans le cadre du Pôle Espoir de rugby, faire partie du « *club des noirs* », comme le formule un joueur, peut être conjoncturellement une



étiquette valorisante. À l'inverse, pour Stéphane, l'entraîneur de boxe française, être blanc a été un élément de mise à l'épreuve supplémentaire dans son parcours. Par exemple, lorsqu'il était athlète en équipe de France, ses partenaires se montraient plus durs à l'entraînement. Mais, cela tient aussi au fait qu'il était issu de la classe moyenne et qu'il avait une boxe très technique qui énervait ses partenaires. Les entretiens avec les boxeurs révèlent que cette appartenance raciale est difficilement dissociable de l'appartenance de classe. Cette consubstantialité des appartenances ne signifie pas qu'il faille ignorer l'une ou l'autre de ces appartenances. Nous pourrions aussi traiter de la façon dont les catégorisations raciales sont opérées et évoquées à l'entraînement, souvent avec humour ou encore de la conversion de Stéphane à l'islam, parallèlement à sa carrière de boxeur. Ici, l'hybridation de la masculinité aurait aussi une composante raciale-ethnique.

Les perspectives de recherche sur la construction des masculinités dans le champ sportif sont nombreuses. Cette thématique est d'autant plus féconde qu'elle est largement ignorée en France. Longtemps, l'étude des hommes, de leurs rapports au corps et au sport, la construction de leurs trajectoires professionnelles, de leurs stratégies, etc. ont été analysés en dehors du fait qu'ils soient des êtres sexués, et que les « jeux sociaux » (et sportifs) dans lesquels ils évoluent comprennent des règles implicites qui produisent des effets différenciés et inégaux sur les agents en fonction de leur sexe. La plupart des espaces sportifs sont contrôlés par les hommes, en la personne des dirigeants et des entraîneurs, des athlètes. Beaucoup sont des espaces de socialisation homosexuée, relativement fermés. Nombreuses sont ces maisons-des-hommes qui peuvent être investis sociologiquement. La thématique sur les hommes et les masculinités est une avenue de recherche en soi. Le croisement des approches de Connell et de Bourdieu est riche mais doit encore être creusé et amélioré par la confrontation à des données empiriques.

Pour un homme, s'intéresser à la production des masculinités n'est pas neutre et amène nécessairement à interroger ses pratiques. Effectivement, nous analysons un « jeu » dans lequel nous sommes pris et dont nous ne pouvons nous extraire. On peut penser que peu d'hommes sont en mesure de réellement venir remettre en question le pouvoir sur lequel ils sont « assis ». Un risque étant que les chercheurs étudient les masculinités des autres. Autrement dit, que les universitaires (des hommes dotés d'un certain type de capital) viennent étudier et pointer du doigt ce qui se joue dans d'autres milieux : les sportifs, les entrepreneurs, les militaires, etc. Mais sans jamais venir traiter de ce qui se

passé « chez eux », dans leur milieu. C'est pourquoi nous aimerions aussi à l'avenir venir interroger ce qui se joue dans le milieu universitaire. Par exemple, en s'intéressant à la façon dont le champ scientifique participe à la diffusion d'une forme de masculinité hégémonique, les outils théoriques utilisés dans cette thèse étant potentiellement utilisables dans d'autres domaines d'activités.





## Bibliographie

---

- Acker, J. (1990). Hierarchies, Jobs, Bodies : A Theory of Gendered Organizations. *Gender and Society*, 4(2), 139-158.
- Adams, A., Anderson, E. & McCormack, M. (2010). Establishing and Challenging Masculinity : The Influence of Gendered Discourses in Organized Sport. *Journal of Language and Social Psychology*, 29(3), 278-296.
- Allain, K.A. (2008). Real Fast and Tough : The Construction of Canadian Hockey Masculinity. *Sociology of Sport Journal*, 25, 462-481.
- Anderson, E. (2005). Orthodox and Inclusive Masculinity : Competing Masculinities among Heterosexual Men in a Feminized Terrain. *Sociological Perspectives*, 48(3), 337-355.
- Anderson, E. (2008a). « Being Masculine is not About who you Sleep with... » Heterosexual Athletes Contesting Masculinity and the One-time Rule of Homosexuality. *Sex Roles*, 58, 104-115.
- Anderson, E. (2008b). ‘I Used to Think Women Were Weak’ : Orthodox Masculinity, Gender Segregation, and Sport. *Sociological Forum*, 23(2), 257-280.
- Anderson, E. (2008c). Inclusive Masculinity in a Fraternal Setting. *Men and Masculinities*, 10(5), 604-620.
- Anderson, E. & McGuire, R. (2010). Including Masculinity Theory and the Gendered Politics of Men’s Rugby. *Journal of Gender Studies*, 19, 249-261.
- Anderson, E. (2011). Updating the Outcome : Gay Athletes, Straight Teams, and Coming Out in Educationally Based Sport Teams. *Gender & Society*, 25, 260-268.
- Arambourou C. (2013). « Quand la masculinité hégémonique va aux champs. Interroger les masculinités en politique, le cas d’un élu rural ». *Journées d’études internationales de l’EHESS : « Les masculinités au prisme de l’hégémonie »*, Paris.
- Badinter, E. (1980). *L’amour en plus : histoire de l’amour maternel (XVIIe-XXe siècle)*. Paris : Flammarion.
- Baillette, F., Liotard, P., Louis, M.-V. & Montaignac, R. (1999). *Sport et virilisme*. Montpellier : Quasimodo et fils.

- Barber, K. (2008). The Well-Coiffed Man: Class, Race, and Heterosexual Masculinity in the Hair Salon. *Gender & Society*, 22, 455-476.
- Barrett, F.J. (1996). The Organizational Construction of Hegemonic Masculinity : The Case of the US Navy. *Gender, Work and Organization*, 3(3), 129-142.
- Beaud, S. & Weber, F. (2008). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris : Editions A.-M. Métailié.
- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Belotti. G.E. (1974). *Du côté des petites filles. L'influence des conditionnements sociaux sur la formation du rôle féminin dans la petite enfance*. Paris : Editions des Femmes.
- Bertrand J. (2011). La vocation au croisement des espaces de socialisation. Etude sociologique de la formation des footballeurs professionnels. *Sociétés contemporaines*, 82, 85-106
- Bird, S. (1996). Welcome to the Men's Club : Homosociality and the Maintenance of Hegemonic Masculinity. *Gender & Society*, 10, 120-132.
- Blais, M. & Dupuis-Déri F. (2008). Qu'est-ce que la masculinisme ? Dans Blais, M. et de Dupuis-Déri, F. (Ed.). *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*. Montréal : Les éditions du remue-ménage.
- Boltanski, L. (1971). Les usages sociaux du corps. *Les Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 26(1), 205-233.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980a). *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980b). *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard
- Bourdieu, P. (1983). « Conférence introductive » au *Congrès de la Société française de sociologie du sport*. Paris : Insep.

- Bourdieu, P. & Wacquant, L. (1992). *Réponses... pour une anthropologie réflexive*. Paris : Le seuil.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Editions du Seuil.
- Bozon, M. (1991). Apparence physique et choix du conjoint. In *Congrès et Colloques*, 7, 91-110.
- Bozon, M. (2008). Premier rapport sexuel, première relation : des passages attendus. Dans Bajos, N. & Bozon, M. (Ed.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*. Paris : La découverte.
- Bridel, W. & Rail, G. (2007). Sport, Sexuality, and the Production of (Resistant) Bodies : De-/Re-Constructing the Meanings of Gay Male Marathon Corporeality. *Sociology of Sport Journal*, 24, 127-144.
- Bridges, T. (2014). A Very 'Gay' Straight ? : Hybrid Masculinities, Sexual Aesthetics, and the Changing Relationship between Masculinity and Homophobia. *Gender & Society*, 28, 58-82.
- Brocard, C. (2000). Performance sportives et différenciations sexuelles dans les commentaires journalistiques : l'exemple des championnats du monde d'athlétisme. *Regards Sociologiques*, 20, 127-142.
- Brohm, J. M. (1976). *Critiques du sport*. Paris : Christian Bourgois.
- Carrigan T., Connell B. & Lee, J. (1985). « Toward a New Sociology of Masculinity ». *Theory and Society*, 14(5), 551-604.
- Cassel, J. (2000). Différence par corps : les chirurgiennes. *Cahiers du genre*, 29, 53-81.
- Charlot V. & Clément J-P. (2007). « Spectacles sportifs et ethnicité : Evolutions et permanences des représentations sur la race — Le cas du basket-Ball en France ». *Sciences de la société*, 72, 110-131.
- Charlot, V. & Forté, L. (2013). Muscle, tatouage et épilation : modèles de masculinité et usages du corps dans le rugby à XV amateur. *Congrès de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française*, Strasbourg.
- Clément, J-P. (1981). La force, la souplesse et l'harmonie. Étude comparée de trois sports de combat (Lutte-Judo-Aïkido). Dans C. Pociello (Ed.), *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques* (pp. 285-301). Paris : Editions Vigot.

- Clément, J-P., Defrance, J. & Pociello, C. (1994). *Sport et pouvoirs au XXe siècle*. Grenoble, Presses Universitaire de Grenoble.
- Coles, T. (2009). Negotiating the Field of Masculinity: The Production and Reproduction of Multiple Dominant Masculinities. *Men and Masculinities*, 12, 30-44.
- Connell, R.W. (1995). *Masculinities*. Berkley : University of California Press.
- Connell, R.W. (2000). Masculinités et mondialisation. Dans Welzer-Lang, D. (Ed.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (pp. 195-219). Toulouse : Presse universitaires du Mirail.
- Connell, R.W. et Messerschmidt, J. (2005). Hegemonic Masculinity, Rethinking the Concept. *Gender and Society*, 19(6), 829-859.
- Connell, R.W. (2013). « Masculinités, hégémonie et rapports de genre à l'échelle globale ». *Communication aux Journées d'études internationales de l'EHESS : « Les masculinités au prisme de l'hégémonie »*, Paris
- Cooley, W. (2010). "Vanilla Thrillas" : Modern Boxing and White-Ethnic Masculinity. *Journal of Sport & Social Issues*, 35, 350-376.
- Courcy, I., Laberge, S., Erard, C. & Louveau, C. (2006). Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité. *Recherches féministes*, 19(2), 29-61.
- Crenshaw, K.W. & Oristelle, B. (2005). Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur, *Cahiers du Genre*, 30, 51-82.
- Curry, T. (1991). Fraternal Bonding in the Locker Room : A Profeminist Analysis of Talk about Competition and Women. *Sociology of Sport Journal*, 8, 119-135.
- Curry, T. (1998). Beyond the Locker Room: Campus Bars and College Athletes. *Sociology of Sport Journal*, 15, 205-215.
- Curry, T. & Strauss, R. (1994). A Little Pain Never Hurt Anybody : A Photo-Essay on the Normalization of Sport Injuries. *Sociology of Sport Journal*, 11, 195-208.
- Darbon, S. (2007). *Une brève histoire du rugby*. Paris : L'Œil 9 éditions.
- Davisse, A. (1999). Elles papotent, ils gigotent. L'indéniable différence des sexes. *Ville-Ecole-Intégration*, 116(3), 185-198.



- Davisse, A. & Louveau, C. (1998). *Sports, école, société : La différence des sexes. Féminin masculin et activités sportives*. Paris : L'Harmattan.
- Dechavanne, N. (1981). La division sexuelle du travail gymnique. Un regard sur la gymnastique volontaire (1). Dans Pociello, C. (Ed.), *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques* (pp. 249-259). Paris : Editions Vigot.
- Defrance, J. (1987a). *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes 1770-1914*. Presses Universitaires de Renne.
- Defrance, J. (1987b). Comment interpréter l'évolution des pratiques sportives ? *Esprit*, 139-147.
- Defrance, J. (1989). Un schisme sportif. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 79, 76-92.
- Dejours, C. (2000). Différence anatomique et reconnaissance du réel dans le travail. *Cahiers du Genre*, 29, 101-125.
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principale, Economie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse.
- Demetriou, D. (2001). Connell's Concept of Hegemonic Masculinity : A Critique. *Theory and Society*, 30(3), 337-361.
- De Singly, F. (1990). *Fortune et infortune de la femme mariée : sociologie des effets de la vie conjugale*. Paris : Presses universitaires de France.
- De Singly, F. (1993). Les habits neufs de la domination masculine. *Esprit*, 11, 54-64.
- Detrez, C. (2002). *La construction sociale du corps*. Paris : Seuil. Devreux, A-M. (1992). Être du bon côté, Dans Welzer-Lang, D. et Filiod J-P. (ED.), *des Hommes et du masculin*, (pp.147-164), Presses Universitaire de Lyon : Lyon.
- Devreux A-M. (2004). Les résistances des hommes au changement social ; émergence d'une problématique. *Cahiers du Genre*, 36, 5-20.
- Devreux A-M. (2010). Pierre Bourdieu et les rapports entre les sexes, une lucidité aveuglée. Dans Chabaud-Rychter, D., Descoutures, V., Devreux, A-M., Varikas, E. (Ed.), *Sous les sciences Sociales, le genre*, Paris : La découverte.
- Donaldson, M. (1993). What is Hegemonic Masculinity? *Theory and Society*, 22, 643-657.

- Dorlin, E. (2005) De l'usage épistémologique et politique des catégories de « sexe » et de « race » dans les études sur le genre, *Cahiers du Genre*, 39, 83-105
- Dorlin E. (2009). Vers une épistémologie des résistances. Dans Dorlin, E. (Ed.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Duret, P. (1999). *Les jeunes et l'identité masculine*. Paris : PUF.
- Elias, N. & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Fayard.
- Eribon, D. (2010). *Retour à Reims*. Paris : Flammarion.
- Falt, P. (1981). Les usages sociaux de la croisière. Dans Pociello, C. (Ed). *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques* (pp 261-284). Paris : Vigot.
- Fassin, D. (2006). Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale. Dans Fassin, D et Fassin, E (Ed.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris : La découverte
- Fassin, D. et Fassin, E. (2006). Introduction : A l'ombre des émeutes. Dans Fassin, D et Fassin, E (Ed.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris : La découverte.
- Felouzis, G. (1993). Interactions en classe et réussite scolaire. Une analyse des différences filles-garçons. *Revue française de sociologie*, 34(2), 199-222.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- Fougeyrollas-Schwebel, D. et al. (2005). Introduction. *Cahiers du Genre*, 39, 5-12.
- Gagnon, C. (1998). La dynamique de la réussite scolaire des filles au primaire : les motivations et les enjeux des rapports sociaux de sexe. *Recherches féministes*, 11(1), 19-45.
- Gee, S. (2009). Mediating Sport, Myth, and Masculinity : The national Hockey League's "Inside the Warrior" Advertising Campaign. *Sociology of Sport Journal*, 26, 578-598.
- Girard, R. (1990). *La violence et le sacré*. Paris : Hachette Littératures
- Godelier, M. (1996) [1982]. *La production des Grands Hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*. Paris : Fayard.
- Goffman, E. (1968). *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Les Editions de minuit.

- Goffman, E. (2002). *L'arrangement des sexes*. Paris : La Dispute/Cahier du Cedref.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Paris : Côté-femmes « Recherches ».
- Guionnet, C. (2012). Pourquoi réfléchir aux coûts de la domination masculine ? Dans Dulong, D., Guionnet, C. & Neveu, E. (Ed.). *Boys Don' t Cry ! Les coûts de la domination masculine*. Presses Universitaires de Rennes.
- Guionnet, C. et Neveu, E. (2009). *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*. Paris : Armand Collin.
- Héritier, F. (1996). *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob.
- Héritier, F. (2005). Introduction. Dans Héritier, F. (Ed.), *Hommes, femmes, la construction de la différence*. Paris : Le Pommier.
- Hidri, O. (2007). Le « chassé-croisé » des apparences sexuées : stratégie d'insertion professionnelle des cadres commerciaux. *Cahiers du Genre*, 42, 101-119.
- Hirose, A. & Pih, K.K-h. (2010). Man Who Strikes and Men Who Submit : Hegemonic and Marginalized Masculinities in Mixed Martial Arts. *Men and Masculinities*, 13(2), 190-209.
- Hugues, R. & Coackley, J. (1991). Positive Deviance Among Athletes: The Implications of Overconformity to the Sport Ethic. *Sociology of Sport Journal*, 8, 307-325.
- Huppatz, K. (2009). Reworking Bourdieu's Capital : Feminine and Female Capitals in the Field of Paid Caring Work. *Sociology*, 43, 45-66.
- Jami, I. (2003). Sexe et genre : les débats des féministes dans les pays anglosaxons (1970-1990). *Cahiers du genre*, 34, 127-147.
- Jansen, S. & Sabo, D. (1994). The Sport/War Metaphor : Hegemonic Masculinity, the Persian Gulf War, and the New World Order. *Sociology of sport journal*, 11, 1-17.
- Joannin, D. & Mennesson, C. (2014) Dans la cour de l'école. Pratiques sportives et modèles de masculinités. *Cahiers du Genre*, 56, 161-184.
- Kaplan, D. (2005). Public Intimacy : Dynamics of Seduction in Male Homosocial Interactions. *Symbolic Interaction*, 28 (4), 571-595.
- Kaufmann, J. C. (1992). *La trame conjugale*. Paris : Nathan.

- Kergoat, D. (2009). Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux. Dans Dorlin, E. (Ed.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Kian, E. & Hardin, M. (2009). Framing of Sport Coverage based on the Sex of Sports Writers : Female Journalists Counter the Traditional Gendering of Media Content. *International Journal of Sport Communication*, 2, 185-204.
- Kimmel, M. (2000). Qui a peur des hommes qui font du féminisme ? Dans Welzer-Lang, D. (Ed.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (pp. 237-253). Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Krais, B. (2006). Gender, Sociological Theory and Bourdieu's Sociology of Practice. *Theory, Culture & Society*, 23, 119-134.
- Kreager, D. (2007). Unnecessary Roughness? School Sports, Peer Networks, and Male Adolescent Violence. *American Sociological Review*, 72, 705-724.
- Kupers Terry (2000) Le mouvement des hommes aux Etats-Unis. Dans D. Welzer-Lang (Ed.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (pp 221-235). Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Laberge, S. (1995). Toward an Integration of Gender Into Bourdieu's Concept of Cultural Capital. *Sociology of Sport Journal*, 12, 131-146.
- Laberge, S. & Mathieu, A. (1999). Conceptions of Masculinity and of Gender Transgressions in Sport among Adolescent Boys: Hegemony, Contestation, and Social Class Dynamic. *Men and Masculinities*, 1, 243-267.
- Lahire, B. (2001). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Hachette littératures.
- Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*. Paris : Armand Collin.
- Lahire, B. (2004). Sociologie et dispositionnaliste et sport. Généralistes et spécialistes. Dans *Dispositions et pratiques sportives : débats actuels en sociologie du sport* (pp. 23-36). Paris : L'Harmattan.
- Lajeunesse, S-L. (2008). *L'épreuve de la masculinité. Sport, rituels et homophobie*. Béziers : H & O
- Lallier, J. (2011). Des familles face à la vocation. Les ressorts de l'investissement des parents des petits rats de l'Opéra. *Sociétés Contemporaines*, 82, 59-83.

- Lavelle, K.L. (2010). A Critical Discourse Analysis of Black Masculinity in NBA Game Commentary. *Howard Journal of Communications*, 21, 294-314.
- Le Bars, C. & Lacombe, P. (2011). Les navigatrices de course au large. Une socialisation professionnelle spécifique, *Ethnologie française*, 41, 717-726.
- Lévi-Strauss, C. (1952). *Race et histoire*. Paris : Denoël.
- Louveau C. (1986). *Tallons aiguilles et crampons alu... Les femmes dans les sports de tradition masculine*. Paris : INSEP.
- Louveau, C. (1996). Sport masculin/sport féminin : intérêts et apports de l'analyse couplée. Dans Arnaud, P. & Terret, T. (Ed.), *Histoire du sport féminin* (Vol. 2, pp. 257-270). Paris : L'Harmattan.
- Louveau, C. (2004a). Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité. *Cahiers du genre*, 36, 163-183.
- Louveau, C. (2006). Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, (23), 119-143
- Louveau, C. (2007). Le corps sportif : un capital rentable pour tous ? *Actuel Marx*, (1), 55-70.
- Louveau, C. (2013). Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations. Dans Andrieu B., *Ethique du Sport* (pp 475-489). Lausanne : Edition L'Âge d'Homme.
- Lowell, T. (2000). Thinking feminism with and against Bourdieu. *Feminist Theory* 1(1), 11-32.
- Maccoby, E. E. (1990). Le sexe, catégorie sociale. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 83, 16-27.
- Mathieu N-C. (1991). *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris : Edition Côté-femmes.
- Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, 6, 125-143.
- Maugue, A. (2001). *L'identité masculine en crise au tournant du siècle*. Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- Mauss, M. (1936). Les techniques du corps. *Journal de Psychologie*, 32(3-4).
- Maruani, M. (2006). *Travail et emploi des femmes*. Paris : La découverte.

- McCall, L. (1992). Does gender fit? Bourdieu, feminism and conceptions of social order. *Theory and Society*, 21, 837-867.
- McNay, L. (1999). Gender, Habitus and the Field. Pierre Bourdieu and the Limits of Reflexivity. *Theory, Culture & Society*, 16, 95-117.
- Mc Kay, J. & Laberge, S. (2006). Sport et masculinités. *Revue Clio*, 23, 239-267.
- Mennesson, C. (2004). Être une femme dans un sport « masculin ». Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées. *Sociétés contemporaines*, 55, 69-90.
- Mennesson, C. (2005a). *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. Paris : L'Harmattan.
- Mennesson, C. (2005b). Les femmes guides de haut montagne : modes d'engagement et rapports au métier. *Travail, genre et société*, 13, 117-137.
- Mennesson, C. (2007). Les sportives « professionnelles » : travail du corps et division sexuée du travail. *Cahiers du Genre*, 42, 19-41.
- Mennesson, C. & Clément J-P. (2009). Boxer comme un homme, être une femme. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 179, 76-91.
- Mennesson, C. (2012). Gender Regimes and Habitus : An Avenue for Analyzing Gender Building in Sports Contexts. *Sociology of Sport Journal*, 29, 4-21.
- Messner, M. (1989). Masculinities and Athletic Careers. *Gender and Society*, 3(1), 71-88.
- Messner, M. (1990). When Bodies are Weapons : Masculinity and Violence in Sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 25, 203-218.
- Messner, M. (1993). "Changing Men" and Feminist Politics in the United States. *Theory and Society*, 22, 723-737.
- Messner, M. (1997). *Politics of masculinities: Men in movements*. Altamira Press.
- Messner, M., Dunbar, M. & Hunt, D. (2000). The Televised Sports Manhood Formula. *Journal of Sport and Social Issues*, 24(4), 380-394.
- Messner, M. (2002). *Taking the field : Women, Men and sports*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Messner, M. & Montez De Oca, J. (2005). The male consumer as loser : Beer and liquor ads in méga sports média events. *Signs*, 30(3), 1879-1909.

- Messner, M. (2007). The Masculinity of the Governor: Muscle and Compassion in American Politics. *Gender & Society*, 21, 461-480.
- Messner, M. & Bozada-Deas, S. (2009). Separating the Men from the Moms. The Making of Adult Gender Segregation in Youth Sports. *Gender & Society*, 23, 49-71.
- Molinier P. (2000), « Virilité défensive, masculinité créatrice », *Travail, Genre et Sociétés*, 3, 25-44.
- Molinier, P. & Grenier-Pezé, M. (2000). Introduction. *Cahier du Genre*, 29, 7-19.
- Molinier, P. (2003). *L'énigme de la femme active : égoïsme, sexe et compassion*. Paris : Payot
- Mosconi, N. (2005). La mixité : éducation à l'égalité ? *Les Temps modernes*, 637-639, 175-197.
- Mosse, G. (1997). L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne. Paris : Editions Abbeville.
- New, C. (2001). Oppressed and Oppressors ? The Systematic Mistreatment of Men, *Sociology*, 35(3), 729-748.
- Nixon, H. (1997). Gender, sport and aggressive behaviour outside sport, *Journal of Sport and Social Issues*, 21, 379-391.
- Nylund, D. (2004). When in Rome: Heterosexism, homophobia, and sports talk radio. *Journal of Sport & Social Issues*, 28(2), 136-168.
- O'Callaghan, M. & Guillaumin, C. (1974). « Race et Race... La mode "naturelle" en sciences humaines ». *L'Homme et la société*, 31-32. 195-210.
- Osborne, D., & Wagner, W. E. (2007). Exploring the relationship between homophobia and participation in core sports among high school students. *Sociological Perspectives*, 50(4), 597-613.
- Papin, B. (2001). La violence symbolique de l'institution sportive dans le processus de production de ses élites. Dans Bodin, D. (Ed.), *Sports et violence* (pp. 89-104). Paris : Chiron.
- Pappas, N., McKenry, P. & Catlett, B.S. (2004). Athlete Aggression on the Rink and Off the Ice: Athlete Violence and Aggression in Hockey and Interpersonal Relationships. *Men and Masculinities*, 6, 291-312.

- Parmantier, C. (2013). Réussite sportive, réussite scolaire : quelles influences ? Analyse de la construction des dispositions sportives et scolaires de filles d'immigrés maghrébins. *Congrès de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française*, Strasbourg.
- Pociello, C. (1981). « La force, l'énergie, la grâce et les réflexes ». Le jeu complexe des dispositions culturelles. Dans Pociello, C. (Ed.), *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques* (pp. 171-237). Paris : Editions Vigot.
- Pociello, C. (1983). *Le rugby ou la guerre des styles*. Paris : Éditions Métailié.
- Pringle, R. (2005). Masculinities, Sport and Power: A Critical Comparison of Gramscian and Foucauldian Inspired Theoretical Tools. *Journal of Sport & Social Issues*, 29, 256-274.
- Pringle, R. & Markula, P. (2005). No Pain is Sane After All: A Foucauldian Analysis of Masculinities and Men's Experiences in Sport. *Sociology of Sport Journal*, 22, 472-497.
- Pringle, R. G. & Hickey, C. (2010). Negotiating Masculinities via the Moral Problematization of Sport. *Sociology of Sport Journal*, 27, 115-138.
- Rauch, A (2001) Crise de l'identité masculine 1789-1914. Paris : Hachette littérature.
- Saouter, A. (2000). L'espace homosexué du rugby : le masculin en question. *Cahier du Genre*, 29, 83-100.
- Schacht, S. (1996). Misogyny On and Off the "Pitch": The Gendered World of Male Rugby Players. *Gender & Society*, 10, 550-565.
- Schwartz, O. (1990). *Le monde privé des ouvriers, Hommes et Femmes du Nord*, Paris : PUF.
- Soral, A. (2007). *Vers la féminisation ? Pour comprendre l'arrivée des femmes au pouvoir*. Blanche.
- Sorignet, P-E. (2004). Sortir d'un métier de vocation : le cas des danseurs contemporains, *Sociétés contemporaines*, 56, 111-132.
- Sorignet, P-E. (2006). Danser au-delà de la douleur. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 163, 46-61.
- Stempel, C. (2006). Televised Sports, Masculinist Moral Capital, and Support for the U.S. Invasion of Iraq. *Journal of Sport & Social Issues*, 30(1), 79-106.
- Suaud, C. (1989). Espace des sports, espace sociale et effets d'âge. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 79, 2-20.



- Tabet, P. (1998). *La construction sociale des inégalités de sexe, Des outils et des corps*. Paris : Harmattan.
- Terret, T. (2004). Sport et masculinité : une revue de questions. *STAPS. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, 66, 209-225.
- Testart, A. (2005). La femme et la chasse. Dans Héritier, F. (Ed.), *Hommes, femmes, la construction de la différence* (pp. 137-150). Paris : Le Pommier.
- Théberge N. (1995). Sport, caractère physique et différenciation sexuelle. *Sociologie et sociétés*, 27, 105-116.
- Thorpe, H. (2009). Bourdieu, Feminism and Female Physical Culture : Gender reflexivity and the Habitus-Field Complex. *Sociology of Sport Journal*, 26, 491-516.
- Thorpe, H. (2010). Bourdieu, Gender Reflexivity, and Physical Culture : A Case of Masculinities in the Snowboarding Field. *Journal of Sport & Social Issues*, 34(2), 176-214.
- Touraille, P. (2008). *Hommes grands, femmes petites, une évolution coûteuse : les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique*. Paris : Les Éditions de la MSH.
- UNESCO (1950). La question raciale, *Publications du bureau International d'Éducation*, 792.
- Vidal, C. (2006). Cerveau, Sexe et Idéologie. Dans Vidal, C. (Ed.), *Masculin féminin, Mythes et idéologies*. Paris : Belin.
- Vigarello, G. (1981). D'une nature, l'autre : les paradoxes du nouveau retour. Dans C. Pociello (Ed.). *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*. Paris : Vigot.
- Vigarello, G., Corbin, A. & Courtine J-J (2011). Histoire de la virilité. La virilité en crise ? XXème-XXIème siècle. Paris : Seuil.
- Wacquant, L. (1993). La fabrique de la cogne. Capital corporel et travail corporel chez les boxeurs professionnels, *Quasimodo*, 7, 181-202.
- Wacquant, L. (2002). *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille : Agone.
- Wacquant, L. (2013). Les métamorphoses du corps pugiliste. *Congrès de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française*, Strasbourg.
- Waser, A-M. (1989). Le marché des partenaires : compétence technique et compétence sociale. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 80, 2-21.

- Welch, M. (1997). Violence Against Women by Professional Football Players : A Gender Analysis of Hypermasculinity, Positional Status, Narcissism, and Entitlement. *Journal of Sport and Social Issues*, 21(4), 392-411.
- Welzer-Lang, D. (1992), La double standard asymétrique. Dans Welzer-Lang, D. et Filiod J-P. (Ed.), *des Hommes et du masculin*, Presses Universitaires de Lyon.
- Welzer-Lang, D. (2000). Pour une approche proféministe non homophobe des hommes et du masculin. Dans Welzer-Lang, D. (Ed.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (pp. 109-138). Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Welzer-Lang, D. (2004). *Les hommes et le masculin*. Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- Welzer-Lang, D. (2004). *Les hommes aussi changent*, Paris : Payot.
- Wetherell, M. & Edley, N.(1999). Negotiating Hegemonic Masculinity: Imaginary Positions and Psycho-Discursive Practices. *Feminism & Psychology*, 9, 335-356.
- Wheaton, B. (2000). 'New Lads' ? : Masculinities and the "New Sport" Participant. *Men and Masculinities*, 2(4), 434-456.
- Wiels, J. (2006). « LA différence des sexes, une chimère résistante ». Dans Vidal C.(Ed.), *Masculin féminin, Mythes et idéologies*, Paris : Belin.
- Yeung, K-T., Stompler, M. & Wharton, R.(2006). Making Men in Gay Fraternities: Resisting and Reproducing Multiple Dimensions of Hegemonic Masculinity. *Gender & Society*, 20, 5-31.
- Young, K., McTeer, W. & White, P. (1994). Body Talk : Male Athletes Reflect on Sport, Injury, and Pain. *Sociology of Sport Journal*, 11, 175-194.
- Zolesio, E. (2010). La profession de chirurgien et sa matrice de socialisation. Congrès international de l'AREF « *Actualité de la recherche en éducation et en formation* », Genève.





## Liste des Annexes

---

<b>Annexe 1. Tableau des enquêtés par discipline.....</b>	<b>i</b>
<b>Annexe 1A. Handball .....</b>	<b>i</b>
<b>Annexe 1B. Boxe française.....</b>	<b>ii</b>
<b>Annexe 1C. Rugby.....</b>	<b>iii</b>
<b>Annexe 1A. Patinage artistique .....</b>	<b>iv</b>
<b>Annexe 2. Grille d’entretien joueur .....</b>	<b>vii</b>
<b>Annexe 3. Entretien avec Abou (boxe).....</b>	<b>ix</b>
<b>Annexe 4. Entretien avec Nathan (handball) .....</b>	<b>xxxiii</b>
<b>Annexe 5. Entretien avec Fernando (patinage).....</b>	<b>li</b>
<b>Annexe 6. Entretien avec Stéphane (rugby) .....</b>	<b>xlv</b>



## Annexes 1. Tableau des enquêtés par discipline

### Handball

Pseudonyme, âge	Quelques caractéristiques
Ivan, 31ans Entraîneur en Pôle et équipe nationale	Célibataire, ancien sport-étude, joueur au niveau national, professeur de sport (master 2), 1 <sup>er</sup> sur trois enfants, parents serbes ruraux, mère femme de ménage, père ouvrier dans bâtiment
Philippe, 45 ans Ancien entraîneur Directeur sportif régional	Marié, père de deux enfants, ancien joueur et entraîneur pro, BE 1 et 2 (licence UREPS), origine rurale Bretagne, pas d'activité sportive dans la famille.
Christian, 45 ans Kinésithérapeute	Marié, père, a son cabinet, intervient pour le club local et sur les joueurs du Pôle.
Nathan, 20 ans	Interne, pivot, joueur géant (presque 2m10), 5 ans d'ancienneté au Pôle, terminale STG, 3 <sup>ème</sup> sur 3 garçons (un au foot), père sans-emploi (CAP), dirigeant et joueur en basketball handisport, mère assistante maternelle.
Gregory, 16 ans	Interne, arrière, 2 années au Pôle, première S, mère (sportive volleyball) et père (sportif) kinésithérapeute et sportifs (compétition).
Jérémy, 17 ans	Externe, ailier, première S, mère au foyer (gym d'entretien), père (ancien joueur de hand) directeur général d'une entreprise, dernier des trois frères (les deux pratiquent l'aviron).
Thierry, 17 ans	Externe, demi-centre, première S, père (sportif foot, tennis, etc.) cadre ingénieur (promotion interne) et mère (gym d'entretien) employée de banque à mi-temps. Cadet de 3 enfants, dont une petite sœur sportive (gym)
Jonathan, 16 ans	Interne, arrière, seconde, a été écarté du Pôle par manque de résultats sportifs, père peintre en bâtiment (sportif basket), mère commerçante, petit frère très fort en athlétisme.

## Boxe française

Pseudonyme, âge	Quelques caractéristiques
Stéphane, 35 ans Entraîneur Pôle et équipe nationale	Père d'un enfant, divorcé, en couple, ancien de l'INSEP, converti à l'islam, professeur de sport (master 2), fonctionnaire, a grandi en Île-de-France, fils unique, père kinésithérapeute, mère secrétaire de direction
Hamid, 48 ans Entraîneur Pôle et équipe nationale	Père de deux enfants, divorcé, célibataire, ancien de l'INSEP, BE 1 et 2 (BEP), employé par la fédération, grandi en Île-de-France, 9 <sup>ème</sup> sur 10 enfants, parents algériens, père imam et éboueur, mère au foyer.
Sofiane, 21 ans International	Interne, -80 kilos (ancien obèse), grandi en, boxe « de quartier », grandi en Bourgogne, 1 <sup>ère</sup> année en fac (STAPS difficile) à l'université, 2 <sup>ème</sup> sur 3 enfants, sa sœur aînée en médecine, parents algériens musulmans, père marchand ambulancier, mère sans emploi
Cédric, 31 ans International	Externe, -85 kilos, policier (bac pro), en couple, a grandi en Bretagne, boxe « de quartier », 1er sur 3 garçons, métis (blanc), père employé à France Telecom, mère algérienne caissière
Abou, 22 ans	Interne, -65 kilos, a grandi en Champagne-Ardenne puis Île de France, boxe « de quartier », 10 <sup>ème</sup> sur 13 enfants, tous ont le bac), a un bac pro, suit une formation en animation sportive), parents sénégalais musulmans, père ouvrier, mère au foyer.
Ibrahim, 21 ans International	Interne, -56 kilos, a grandi en Île de France, boxe « de quartier », 5 <sup>ème</sup> sur 5 enfants, en bas pro, parents sénégalais musulmans, père cuisinier décédé il y a quelques années, mère décédée quand il est jeune, un grand frère policier champion de boxe française
Jo, 28 ans	Externe, -85 kilos, grandi à Paris, boxe dans club parisien du 9 <sup>ème</sup> arrondissement (boxe EPS), fils unique, une maîtrise en histoire, travail dans l'animation, parents haïtiens chrétiens, père inconnu, mère femme de ménage.
Tom, 20 ans	Interne, -56 kilos, a grandi en Île de France, (boxe EPS), 2 <sup>ème</sup> sur 2 enfants, (bac ES) classe préparatoire en ressource humaine, parents guadeloupéens, père contrôleur des impôts, mère à l'accueil dans un collège.
Josselin, 22 ans	Interne puis externe, en couple avec infirmière, - 60kilos, boxe EPS, 3 <sup>ème</sup> sur 8 enfants, grandi en Guadeloupe dans un matriarcat (pas d'homme), grand-mère chef de famille, mère et tante agricultrices, il fait de l'animation, pompier, concours infirmier.
Lilian, 21 ans International	Interne, -66 kilos, grandi à la Réunion, socialisation « de rue », 1er sur 2 enfants, il a un bac pro, prépare concours de police, parents réunionnais, père ancien militaire, ouvrier agricole, mère femme de ménage
Benoit, 22 ans	Interne, -70 kilos, a grandi en Île de France, fils unique, (bac pro) 1 <sup>ère</sup> année de fac (STAPS), animation, père (séparé, lointain) ouvrier, mère animatrice puis secrétaire.
Glenn, 22 ans International	Interne, -56 kilos, a grandi en Picardie, 1er sur 3 garçons, bac S, 2 <sup>ème</sup> année à la fac (informatique), métis, père agent de maîtrise en usine (ouvrier-chef), mère algérienne manutentionnaire.
Julien, 20 ans	Interne, -66 kilos, a grandi en Île de France, 2 <sup>ème</sup> (seul garçon), en bac pro, père soudeur, mère secrétaire.



## Rugby

Pseudonyme, âge	Quelques caractéristiques
Pierre, 34 ans Entraîneur Pôle et équipe nationale	Ancien 3 <sup>ème</sup> ligne et sport-étude, joueur proD2, passage à l'Insep, professeur d'EPS, fonctionnaire, en couple, fils unique, parents séparés, île de France, père ouvrier imprimeur (football), mère (CAP) commerçante, secrétaire.
Éric, 37 ans Entraîneur (adjoint) Pôle	Ancien 3 <sup>ème</sup> ligne et sport-étude, master2 (spécialiste, préparation physique), employé par la fédération (CDD), cadet d'une fratrie de 4 enfants, île de France, parents guadeloupéens (séparés), mère enseignante (intégré certifié), père policier.
Charles, 17 ans	Interne, Île de France, demi d'ouverture/centre, père inspecteur des fraudes en promotion interne, mère (science po) travaille dans ressources humaines, première ES, projet : entrer en centre de formation dans son club (Racing) ou école de commerce.
Marcel, 16 ans	Interne (né au Cameroun) Paris, pilier/3 <sup>ème</sup> ligne centre, Stade Français, parent camerounais, père décédé (inconnu), mère hôtesse de l'air, il vit avec son frère chez sa tante (vendeuse) et son oncle (commerçant/entrepreneur) ancien footballeur américain. En 1 <sup>ère</sup> commerce, projet : joueur pro ou commerce.
Mathias, 16 ans	Interne, 3 <sup>ème</sup> ligne/centre/aile, Racing, Île-de-France, fils unique, métis, ne voit pas son père (noir africain), sa mère (HEC) cadre informaticienne, en 1 <sup>ère</sup> S. Seul joueur interrogé à dire qu'il serait gêné par un homosexuel, centre de formation ou école
Sylvain, 17 ans	Interne, 3 <sup>ème</sup> ligne, Stade français, île de France, 1 <sup>ère</sup> ES, devenir joueur pro ou école de commerce, beau-père PDG d'une PME, mère responsable qualité Air France (bac).
Daouda, 17 ans	Interne, Paris, pilier, PUC, en seconde, difficulté à suivre le rythme (écarté du Pôle par manque de résultats sportifs et scolaires), parents sénégalais, père employé à la mairie, mère femme de ménage.
Arnaud, 18 ans	Interne, talonneur, Stade français, île de France, terminal ES (éco) père médecin, mère employée médicale.
Thibaud, 18 ans	Interne, Île-de-France, 3 <sup>ème</sup> ligne, Racing, terminal ES (math), père commercial (rugby), mère employée de banque.
Nicolas, 16 ans	Interne, île de France, centre/demi ouverture/arrière, Stade français, terminal ES (math), mère médecin et père (sportif) chef d'entreprise.
Stéphane, 18 ans	Externe, Paris, aile/demi mêlée, PUC, terminal S, vit avec son beau-père (sportif, commercial international) et son grand frère, mère (décédée) employée (sans diplôme). Projet : joueur pro.
Cyril, 17 ans	Interne, Haute-Normandie, centre/aile, Stade français, 1 <sup>ère</sup> S « rétrogradé » en ES en cours d'année. Père (escrimeur) et mère (gym entretien) enseignants dans le secondaire en privé.
Bob, 16 ans	Interne, Île-de-France, 3 <sup>ème</sup> ligne/Centre, Racing, 1 <sup>ère</sup> S, métis, père ancien joueur pro, responsable d'équipe dans commerce, mère camerounaise employée à la Poste.

## Patinage artistique

<b>Pseudonyme, âge</b>	<b>Quelques caractéristiques</b>
Catherine, 45 ans Entraîneur en Pôle Y et équipe nationale	Mariée/divorcée, mère, ancienne sport-étude dans le club qui accueille le Pôle, diplôme d'entraîneur (BE 1 et 2, niveau bac), employée par la fédération (ministère), parents commerçants.
Henry, 50 ans Assistant-entraîneur au Pôle X	Non marié, employé par le club, entraîneur, gestion du club (formation ingénieur), passage à l'INSEP. Père restaurateur, mère cadre dans télécommunication.
Roger, 65 ans Entraîneur Pôle Y et équipe nationale	Marié/divorcé, père, ancien danseur et patineur international en couple, employé par la fédération (ministère), pas d'étude, éduqué par sa mère pianiste et son oncle danseur étoile.
Fernando, 29 ans Pôle X	Vit en cité universitaire à Paris, patineur mexicain accueilli au Pôle X pour la 3ème après avoir été formé en Russie deux années, poursuit un doctorat, financé par ses parents, parents mexicains, universitaires.
Maxence, 18 ans Pôle Y	Vit chez ses parents en Île-de-France, lycée et BTS en commerce au CNED, passe le concours de la gendarmerie, père militaire, mère professeure de danse. Longtemps entraîné par une Russe avant d'entrer au Pôle cette année.
Rémi, 20 ans Pôle Y	Interne à l'INSEP (s'entend bien avec les autres sportifs), international, en terminal STG, entraîné par une entraîneuse Russe avant l'entrée au Pôle, père (football) chef d'équipe dans une fonderie, mère secrétaire à l'hôpital, grand père paysagiste (voisin, très présent dans éducation).
Augustin, 17 ans Pôle Y	Vit chez ses parents en île de France, arrivée au Pôle à 12 ans, débute avec frères et sœurs aînés, en première S à l'INSEP (difficulté à suivre les cours et à être un patineur), dit être gêné par les homosexuels sans son sport, dernier de quatre enfants, père chef des travaux en lycée technologique, mère au foyer.
Maud, 18 ans Pôle X	Vit chez ses parents, en île de France, débute en centre aéré, internationale, en terminal S au CNED, fille unique, père ivoirien (travail inconnu), mère congolaise dans l'informatique.
Tarik, 23 ans Pôle X	Interne à l'INSEP, a arrêté ses études au bac pro, international, repéré en séance publique dans patinoire du quartier, aîné de deux enfants, parents algériens, père employé à la mairie, mère au foyer
Bernard, 28ans Pôle X	Vit chez lui, arrêt des études après son bac S (au CNED), international, débute avec ses deux sœurs plus âgées, mère assistante maternelle, père conducteur d'engins dans travaux publics.
Alexandre, 21 ans Pôle X	Vit chez ses parents, Île-de-France, débute avec sa sœur aînée, bac S, 1ère année en psychologie, joueur semi-pro en jeu vidéo de combat, père irlandais cadre dans un entreprise, mère québécoise psychologue puis enseignante.
Étienne, 21 ans Club	Né à Taiwan, vit chez ses parents adoptifs à Montréal, en cinquième année au CÉGEP pré-universitaire, aîné de deux sœurs (équitation et patinage haut niveau), mère haut cadre dans grosse compagnie internationale, père ancien infirmier, homme au foyer.

<b>Pseudonyme, âge</b>	<b>Quelques caractéristiques</b>
Ivan, 24 ans Club	Vis à Drummondville, chez sa compagne qui est aussi son entraîneure. Débute avec sa sœur aînée, arrêt après secondaire (pas de CÉGEP), travaille comme entraîneur et représentant de matériel, parents divorcés, père mexicain peintre industriel (entraîneur de foot), mère adjointe de directeur de cabinet (employée par gouvernement)
Tom, 18 ans Club	Vit à Montréal, collocation, au CÉGEP, financé par des parents, instituteurs, seul athlète homosexuel rencontré, dernier de trois enfants ; entré dans l'activité après avoir un spectacle à la télévision.



## Annexes 2. Grille d'entretien joueur

Ce que je cherche	Thèmes abordés
<p><b>Identifier le rapport au sport</b></p> <p>Modalité d'initiation (qui initie ? Comment ?)</p> <p>Qualités mises en avant : force, souplesse, dureté mentale/physique, intelligence, recherche d'esthétique, créativité</p>	<p><b>Entrée dans l'activité</b> sportive puis au Pôle</p> <p>Style de pratique (point fort/faible)</p> <p><b>Idéal d'excellence</b> : quelles qualités requises ?</p> <p>Différence Pôle/Club, quel travail aimes-tu ?</p> <p>Devenir professionnel ?</p>
<p><b>Rapport au corps</b></p> <p>Plus ou moins ascétique</p> <p>Parler ou non de la douleur, savoir diagnostiquer, soigner.</p> <p>Valorisation de la force physique</p>	<p><b>Qu'aimes-tu manger ?</b></p> <p>As-tu changé ta manière de manger en entrant au Pôle ?</p> <p>Comment préparer un match ? <b>Es-tu stressé avant une compétition ?</b></p> <p>Bois-tu de l'alcool parfois ? Souvent ?</p> <p><b>T'es-tu blessé ?</b> Beaucoup ? Comment gères — tu la blessure ? En parles-tu ? Avec qui ?</p> <p>Médicamentation ?</p> <p><b>T'es-tu déjà battu</b> sur le terrain, en dehors ?</p> <p>Soin des apparences ?</p>
<p><b>Rapport à la féminité</b></p> <p>Attributs physiques et moraux attachés à la pratique masculine.</p> <p>Distinction opérée entre genre, sexualité, sexe.</p>	<p><b>Des filles dans ton sport ?</b> Que penses-tu de leur pratique ? S'entraîner avec est-ce intéressant ? Font-elles progresser ? Sont-elles des modèles ?</p> <p>Ton sport est-il masculin ? En quoi ?</p> <p><b>Homosexualité compatible avec pratique ?</b> Es-tu gêné la présence d'un athlète homo ?</p>
<p><b>Rapport à l'entraînement</b></p> <p>Qualifier et quantifier le rythme de vie sportive</p> <p><b>Rapport à l'entraîneur</b></p> <p>Quel modèle d'autorité ?</p> <p>Humour, confiance, écoute, compréhension, obéissance au chef...</p>	<p>Décrire <b>une semaine d'entraînement</b> classique</p> <p>Objectif des entraînements ?</p> <p>Plusieurs entraîneurs ? Un t'a marqué ? Quelle relation ?</p> <p>Qu'est-ce qu'un <b>bon entraîneur</b> (idéal) ?</p>

Ce que je cherche	Thèmes abordés
<p><b>Socialisation des pairs</b></p> <p>Relations et hiérarchisation au sein du groupe</p> <p>Usage des coups, des vanes.</p> <p>Fonctionnement grégaire ou non, activité partagée ? (jeu vidéo, musique, sorties, etc.)</p> <p>Mise en concurrence entre les athlètes</p>	<p><b>Arrivée dans le groupe ?</b> Bizutage ? Vie à l'internat ? Discussion ?</p> <p><b>Qui est très masculin ?</b> Qui l'est moins dans le groupe ?</p> <p>Ami en dehors du groupe ? Activité ?</p>
<p><b>Relation à l'institution scolaire</b></p> <p>Transfert d'exigence ?</p> <p>Temps de travail</p> <p>Filières et matières investies</p> <p><b>Les pratiques culturelles</b> en dehors du sport</p>	<p><b>Quel élève es-tu ?</b></p> <p>Parcours, difficulté, aide extérieur</p> <p>Projet scolaire et professionnel.</p> <p>Relation au professeur</p> <p>Quelle musique écoutes-tu ? Quels films ?</p>
<p><b>Socialisation familiale</b></p> <p>Origine sociale et culturelle (raciale)</p> <p>Imbrication famille et sport</p> <p>Filiation ressentie</p> <p>Répartition des tâches et modèle d'autorité</p> <p>Place dans la fratrie</p> <p>Activités culturelles familiales</p>	<p><b>Profession des parents ?</b> Relation avec eux ?</p> <p>Loisirs ? Configurations familiales ? Fratrie ? Grand parent ? À qui ressembles-tu ?</p> <p>Sont-ils sportifs ?</p> <p>As-tu une religion ? Quelle pratique ?</p>
<p><b>Catégorisation opérée</b></p> <p>Avis plus global</p> <p>Attentes dans le couple. Rôle à adopter</p> <p>Protection physique/affective</p> <p>Force de caractère/physique</p> <p>Écoute/dialogue</p>	<p><b>La virilité, c'est quoi ?</b></p> <p><b>Es-tu féminin</b> à certains égards ?</p> <p><b>Être noir, blanc...</b> ça joue dans ton sport ? Dans le groupe ? Dans ta vie à d'autres moments ?</p> <p>Quelle relation conjugale ? Amicale ?</p> <p>Projection de vie familiale. Quel père ? Quel mari ?</p> <p>Homoparentalité ?</p>

## Annexes 3. Entretien avec Abou

---

Entretien avec Abou, boxeur au Pôle, réalisé en novembre 2012, dans une pièce à proximité de la salle d'entraînement de boxe. En italique figurent les questions de l'enquêteur.

---

*Où es-tu né ?*

À Reims, le 24 janvier 1990

*Comment tu es entré en boxe ?*

J'ai commencé la boxe, pff... Déjà, j'étais une personne très nerveuse. C'était un moyen pour me canaliser, pour me calmer, j'avais besoin. J'ai commencé un peu tard, à 15 ans, avant ça je faisais du foot. Mais même au foot, j'étais vraiment... Nerveux, un bagarreur, ça m'a permis de me canaliser.

*Et comment tu as découvert la boxe ?*

J'ai découvert la boxe à travers... En fait, autour de moi, y'a pas mal de gens qui m'ont dit que ça m'irait bien. J'ai été pas mal conseillé. J'ai essayé et ça m'a plu.

*Donc c'était plutôt des amis qui te disaient ça ?*

Des amis, plutôt... A l'extérieur, les grands quoi, les grands du quartier. J'étais en maison de quartier, je me rappelle, y'avait un animateur il me disait toujours : « essaye de faire de la boxe ». Il me disait toujours ça...

*Et les bagarres, tu te battais sur le terrain par exemple ?*

Oui, je me bagarrais sur le terrain, et même en dehors de ça, j'étais vraiment nerveux, à l'école je me souviens, je me battais tous les jours.

*Et au collège ?*

En fait, j'ai commencé la boxe en début de collège. Avant ça j'étais très bagarreur, mais quand j'ai commencé la boxe, j'ai vu un frein, un frein qui arrivait à un moment donné... Mais vraiment, j'ai vraiment ressenti, et j'ai plus eu besoin de me battre dans la rue... Peut-être c'était un moyen pour me prouver quelque chose, ce que je valais, mais au fil du temps, j'ai vraiment changé dans ma personne, juste... C'est depuis que j'ai commencé, je ne me suis plus battu dans la rue.

*Tu m'as dit que ça te plaisait le foot ?*

Ça me plaisait oui, parce que je jouais à un bon niveau. Et puis au fil du temps, quand j'ai commencé à avoir plus de mal, j'ai commencé à vouloir arrêter. Vu mon caractère, je suis quelqu'un qui n'aime pas l'échec quoi.

*Qu'est-ce qui te plaisait dans le foot ?*

J'aimais bien l'accrochage, ce qui me plaisait, c'est quand je chargeais mon joueur, c'est le serrer, j'aimais bien courir, l'accrocher, et pas abandonner. Après dans l'aspect technique tout ça, c'était pas mon point fort, j'étais plutôt une personne qui est là pour se battre, pour gagner quoi !

*Comment tu es rentré au pôle ?*

Je suis rentré, ça remonte à avant. Y'a deux ans on m'avait proposé, Hamid et Stéphane m'en avaient parlé. J'ai pas fait les démarches à cette époque-là. Entre temps j'ai progressé beaucoup et l'an dernier je me suis blessé, je me suis déboité l'épaule, et j'avais besoin de revenir en force. Avant de me blesser, j'étais bien parti, j'avais un bon niveau.

*C'est quoi un bon niveau ?*

Bah, bon niveau c'est la performance dans tes combats, on voyait une bonne différence, une bonne progression et j'avais envie de réussir.

*C'était en quel championnat ?*

J'avais fait les juniors en demi-finale et après j'étais en élite B. La première année j'ai pas fait, j'ai fait le tournoi de France, et après au tournoi de France je me suis blessé. En final du tournoi de France je me suis blessé.

*Tu as arrêté le combat blessé ?*

Oui

*À l'épaule ?*

Oui, c'était à la fin du combat, c'était une période vraiment dure. Mais d'un côté plus ou moins, ça m'a aidé.

*C'était dur pourquoi ?*

C'était dur parce que c'était à la fin, j'étais en train de gagner. Mais après, au niveau mental tout ça, j'ai pris du recul, j'ai dit : « je reprendrais plus jamais. » Et j'ai bien réfléchi entre temps, j'avais besoin de repartir. Et c'est pour ça, j'ai fait une demande au Pôle, et ils m'ont pris directement.

*C'est toi qui as fait les premières démarches ?*

Oui, j'ai fait les premières démarches, après j'en ai parlé à mon entraîneur qui m'a dit que c'est une très bonne idée, après il m'a aidé à faire les démarches et j'ai envoyé, et ils ont retenus ma candidature.

*Il y a eu un test ?*

Nan, ils m'ont pas fait de test parce qu'ils me connaissaient. Y'a longtemps en 2001, j'avais fait un stage avec Hamid et Stéphane, et j'ai pas mal boxé avec les gens du Pôle.

*Tu es dans quel club ?*

Toujours à Évry

*Tu m'as dit que tu es né à Reims ?*

Oui, mais quand je suis arrivé à Évry c'est là que j'ai commencé la boxe. Enfin, j'ai retrouvé un club de foot, c'était un petit niveau. Bah, plus ou moins, j'ai pris un carton rouge, et c'est là que j'ai dit : « c'est la dernière fois ». J'ai arrêté le foot, parce que le carton rouge que j'ai pris, j'étais en plein match, j'avais blessé une personne, et après je voulais changer, c'était au milieu de l'année et c'est là que je suis parti dans la boxe.

*Ok ...*

*C'est quoi un bon boxeur pour toi ?*

C'est une personne qui... Qui a des bons échanges. Déjà, c'est un état d'esprit, avant tout, parce que t'as beau être un bon boxeur, savoir boxer, mais si t'en as pas dans la tête,



si tu n'as pas de sang-froid, tu t'énerves pas et tu sais être mental, t'as un mental dur et un côté sage, je pense que c'est là le bon boxeur.

*Comment tu qualifierais ton style de boxe ?*

Je suis beaucoup dans l'efficacité, l'efficacité et c'est... bah, en fait ma force c'est le mental aussi, je n'abandonne pas, jusqu'à aujourd'hui, j'ai pas abandonné un combat, et j'ai... malgré mes difficultés techniques, je me suis toujours battu pour arriver à obtenir ce que je voulais.

*T'as combien d'entraîneurs actuellement ?*

Bah, j'ai les entraîneurs en club, j'ai mon entraîneur en club principalement, mon entraîneur, après autour de lui, j'ai pas mal d'autres entraîneurs. Mais les deux personnes dans mon club, y'en a deux, et après deux au Pôle.

*Ça fait longtemps qu'il t'entraîne en club ?*

Oui, ça fait très longtemps, quand j'ai commencé la boxe. J'ai fait d'autres boxes, mais avec lui je suis toujours resté.

*T'as fait quoi ?*

J'ai fait un peu d'anglaise, en complément avec la BF. J'ai fait quelques combats en anglaise. Par moment je voulais plutôt m'orienter là-bas, mais vu mes résultats, vu mes affinités avec l'entraîneur, en fait que je suis resté en BF.

*T'as hésité à faire de l'anglaise ?*

Bah, en fait, en anglaise, je m'en sortais bien, je m'en sortais très bien, par moment je me voyais même meilleur en anglaise qu'en BF, mais c'est dû à l'affinité avec mon entraîneur, et dû à où j'ai commencé, c'est pour ça que je continue aujourd'hui.

*Ton entraîneur de club comment tu le décrirais, il est comment ?*

Bah, je le décrirai, pour moi c'est comme un père, sinon comme... Parce que, quoi qu'il m'arrive, je sais que je peux toujours retomber sur lui, même si c'est en dehors de la boxe. Et puis on a une très bonne affinité, voilà. Au téléphone, je l'ai... C'est une des personnes que j'ai le plus au téléphone... Surtout depuis que je suis entré au Pôle.

*Vous vous appelez souvent ?*

Oui, on s'appelle souvent.

*Tous les jours ?*

Bah, par semaine, je dirai deux, trois fois par semaine, même plus, des fois on s'appelle et ça n'a rien à voir avec la boxe, juste pour savoir s'il va bien, et lui pareil, pour savoir si je vais bien. C'est plutôt une affinité quoi... et je pense c'est bien ça qui m'aide beaucoup... parce que même de temps en temps, j'ai pas envie d'aller à l'entraînement, je suis pas motivé, mais le fait que c'est lui, j'y vais... voilà, ça m'aide beaucoup.

*Est-ce qu'il t'a aidé pour entrer au Pôle ?*

Oui

*De quelle façon ?*

Bah, déjà lui a vu au niveau de la fédération, il est bien connu, c'est lui qui s'occupe des inscriptions dans les championnats... au niveau, tout au début, quand je lui avais parlé du Pôle, y'a longtemps, très longtemps de ça, y'a deux ans, il m'avait dit, m'avait

conseillé, que je manquais de maturité encore dans ma boxe. Et là quand j'en ai parlé, il m'a dit que c'est une très bonne idée, une très bonne initiative et il m'a aidé dans mon dossier, il a fait mon courrier, il m'a pas mal aidé.

*C'est quoi les qualités d'un bon entraîneur ?*

C'est une personne qui est là pour son boxeur dans tous les moments, dans les durs et dans les bons moments, et sa performance, même en dehors il doit avoir une bonne affinité avec lui, savoir beaucoup sur la personne, se livrer, si c'est un bon entraîneur, c'est que son boxeur peut arriver et lui demander un service, même si ça n'a rien à voir avec la boxe.

*T'as commencé par l'assaut ?*

J'ai fait un peu d'assaut, mais en assaut j'étais pas, j'étais une personne qui tapait beaucoup, et j'avais dès le début je savais que j'allais m'orienter dans le combat, je me connais, mon entraîneur aussi il voyait que j'étais plus orienté vers le combat, mais l'assaut je me débrouillais pas mal, j'ai fait qu'une fois le tournoi d'Île de France je suis arrivé en final, voilà j'ai fait que ça, sinon je boxais à Évry en départemental et ça se passait bien, j'ai toujours gagné.

*Qu'est-ce qui te plaît dans le combat ?*

Ce qui me plaît c'est d'aller au-delà de ces limites et de trouver les moyens pour avancer, je pense que tout ce qui, le combat ça m'aide beaucoup dans la vie, ça m'a appris à pas lâcher, à pas abandonner et à toujours persévérer pour arriver à quelque chose, c'est ça qui me plaît dans le combat, c'est de partir au-delà de tes limites.

*T'es en quelle catégorie ?*

Moins de 65

*Et tu pèses combien ?*

En dehors des combats, je fais 66, 65, et le jour du combat théoriquement pour être bien je suis à 63,5.

Je devrais moins de 66, 65, mais moi personnellement, je me sens mieux à 63,5, voilà je suis plus léger, plus disponible dans mes coups.

*Comment tu gères cette gestion du poids ?*

Je dirais pas dur, y'a une raison si je le fais, je me donne un but. Théoriquement, j'ai pas de souci pour perdre du poids. Là par exemple j'ai un combat le 8. Actuellement, je suis à 65 et je sais que je suis en train de descendre, je sais que je serai au poids.

*Et comment tu fais ?*

Bah trois semaines avant c'est là où je commence à... même quand j'ai pas de combat je regarde un peu quoi, je me donne une limite, faut pas que je dépasse 67 kilos

*Et comment tu t'y prends pour ça ?*

Bah je me pèse souvent, les soirs je fais plus ou moins attention

*C'est-à-dire ?*

Bah, je sais que la semaine après mon combat le soir je mâche, mais sinon la semaine après je fais attention à ce que je mange et je me pèse régulièrement

*Tu manges quoi quand tu fais attention ?*

Bah, je ralentis, je réduis un peu la dose, dans mes repas, dans les desserts, je réduis un peu tout, mais légèrement, j'essaie de ne pas faire brusquement.

*Tu te ressers moins ?*

Voilà oui, le fromage j'aime bien le fromage, mais le soir en période de combat je prends un petit bout, mais... Et j'essaie de boire beaucoup d'eau, depuis que j'ai essayé cette saison, j'essaie de boire une petite bouteille d'eau le matin, à midi je bois environ 5 verres, l'après-midi je bois une bouteille d'eau, j'essaie de boire beaucoup d'eau pour éliminer, sans faire d'effort

*Donc c'est pas trop difficile pour toi cette gestion du poids ?*

Nan c'est difficile pour perdre, mais bon je dirai c'est un devoir, c'est moi qui veux perdre quoi, c'est pas dans la difficulté, je le vois pas dans la difficulté.

*T'en parles de cette gestion du poids ?*

J'en parle comment ça ?

*Avec des gens, c'est quelque chose que tu partages ou que tu gères tout seul ?*

J'en parle, ouais je le dis, je fais attention à mon poids, mais bon personne contrôle mon poids, c'est moi qui contrôle, mon entraîneur me dit parfois « tu pèses combien ? Tu fais attention ? » Mais il sait très bien que le jour du combat je vais arriver au poids.

*Tu t'es blessé toi ? À l'épaule, mais avant ?*

Non avant j'ai jamais eu de blessures. Je me suis blessé trois fois, je me suis déboité l'épaule.

*Du coup tu as de l'appréhension par rapport à ça ?*

Bah là ça fait pas longtemps, j'ai plus d'appréhension, mais je sais que j'avais vraiment, vraiment de l'appréhension, j'avais vraiment du mal.

*Tu as déjà été mis KO toi ?*

Compté oui, mais jamais j'ai été mis KO.

*Tu as déjà mis KO ?*

Bah, des KO, oui c'est plutôt ma spécialité, je suis plutôt dans ce domaine.

*Est-ce que c'est quelque chose que tu appréhendes ça ?*

Bah... c'est une chose que... si on réfléchit bien c'est quand j'appréhende que ça passe pas, et quand je m'y attends pas, c'est là que ça passe. C'est là que le KO arrive.

*C'est-à-dire ?*

Quand je cherche à mettre le KO, j'y arriverai pas. Mais quand, sans savoir, en boxant naturellement, c'est là que le KO va arriver.

*Est-ce que tu as de l'appréhension quand le combat arrive ?*

Bah, j'ai des sensations, si je me sens bien, je suis bien sûr moi, le combat il va arriver je serai bien. Je suis beaucoup... ça dépend de ma période, ça dépend ce que j'ai fait dans la semaine. Si maintenant je suis bien entraîné, je vais au combat, théoriquement ça va.

*T'es pas stressé ?*

Bah stressé... là mon dernier combat ça faisait plus d'un an que j'avais pas boxé, j'avais un petit stress, j'étais monté à 13-14 de tension. En moyenne un boxeur ça monte à 13, c'est bien, mais moi d'habitude j'étais à 11. J'ai vraiment pas de tension, c'est le combat, c'est pas une peur.

*Du coup tu fais pas de travail de sophrologie ?*

Bah, j'en ai besoin en fait. En fait j'en cherche, je suis en train de m'en chercher, je sais que j'en ai besoin.

*T'en as jamais fait ?*

J'en ai jamais fait.

*Et comment t'as eu vent de cette technique ?*

On m'en a parlé, un ami à moi m'en a parlé, et même mon entraîneur m'en a parlé, il m'a dit tu devrais en faire. C'est qu'à un moment donné, si je me sens bien, je suis bien dans ma boxe. Mais si à un moment donné j'arrive, je suis pas très bien, ça ne sent pas bon. C'est que... Avant le combat je sais ce que je vais faire, ça dépend de ma forme, de mon état.

*Et en ce sens là ça pourrait t'aider ?*

Bah oui parce que quand je suis dans le combat, tellement je cherche à faire mal, j'arrive plus à boxer, je stresse et je sais plus quoi faire. Je suis une personne qui est très nerveuse, j'ai besoin de ce genre de truc.

*Parce qu'il faut que tu te calmes ?*

Oui voilà j'ai besoin de me calmer. Si j'arrive, que je suis bien entraîné, que je suis bien prêt dans ma tête, si je suis calme, je vais bien boxer, mais si j'arrive un peu stressé ça veut dire que dans le combat je vais commencer à m'énerver et, à partir du moment où je m'énerve, je ne sais plus boxer.

*Tu suis quelle formation en ce moment ?*

Je suis une formation en BPJEPS éducateur sportif, et je le fais au CREPS.

*Ça te plaît ?*

Ça me plaît vraiment, c'est mon domaine, c'est ce que je fais à côté, j'ai toujours travaillé dans l'animation, j'ai eu mon BAFA à 17 ans, depuis j'ai toujours travaillé pendant les vacances scolaires dans l'animation avec les enfants. Et là le BPJEPS, c'est éducateur sportif et animateur, c'est dans les écoles, on leur propose du sport dans les écoles primaires, prof de sport, et c'est beaucoup de jeux ludiques en faisant du sport, on est amené à faire ce genre de choses et ça me plaît vraiment, ça se passe super bien !

*Tu as des cours théoriques ?*

Oui voilà j'ai des cours théoriques et je suis en stage. Enfin la moitié de la semaine je suis en cours, l'autre moitié en stage.

*Tu fais où ton stage ?*

À Chatenay, c'est une association qui est juste à côté.

*Tu t'occupes des enfants de quel âge ?*

Bah c'est des CE1, je m'occupe des enfants de 8-9ans, mais en fait ça dépend des classes, le mercredi c'est omnisport, ça veut dire c'est 6 ans, 7 ans et ça se passe super bien, franchement c'est mon domaine, j'ai trouvé ma voie quoi.

*Et t'as toujours géré des enfants de cet âge-là ?*

J'ai toujours préféré travailler avec ce genre d'enfants, plutôt maternel ou CP.

*Avant de faire ça, tu as fait quoi ?*

Bah l'an dernier j'étais à la fac, j'ai fait une première année de sociologie. C'est que c'est une chose, ça m'avait intéressé beaucoup. C'était beaucoup sur les critiques, sur ce qu'on pense, on voyait sur le point de vue de chacun, et ça m'a plu, mais plus ou moins. Perso, moi, je me vois pas trop faire ce genre de truc. C'était juste une année où je voulais apprendre, je voulais découvrir et franchement j'ai appris plein de choses, et voilà.

*Donc ça c'est bien passé ton année de fac en fait ?*

Bah ça s'est bien passé... on va dire au début oui, il me manquait deux matières, mais au deuxième semestre, j'ai un peu rétracté, je savais ce qu'allait être l'année d'après, j'ai pas trop bossé quoi.

*T'as rencontré des gens à la fac ?*

Euh oui, oui, oui j'ai rencontré les gens. En fait, pour moi à la base je voulais faire une découverte universitaire, je voulais savoir c'était quoi, et c'était... Franchement j'ai appris plein de choses cette année-là.

*Qu'est-ce que tu as appris par exemple ?*

Bah, j'ai appris plein de choses toujours dans l'école, d'un autre contexte, et je voulais découvrir la fac, j'avais besoin. Et j'ai rencontré plusieurs personnes de différentes choses, chacun sortait d'un cercle scolaire différent, c'est ça que j'apprenais, j'apprenais sur les autres.

*Avant la fac t'as fait quoi ?*

J'ai fait un Bac PRO logistique, un BEP logistique, et un Bac PRO logistique. Bah en fait à la base j'ai fait ça, ça me plaisait plus ou moins, je sais qu'aujourd'hui j'aurais toujours cette roue de secours, avec mon Bac en logistique je pourrais toujours travailler en logistique. Je l'ai fait, on va dire j'apprécie, mais c'est pas une chose que j'aime bien.

*Pourquoi tu t'es orienté vers là ?*

Bah, c'est après le collègue, fallait que je m'oriente quelque part, plus ou moins j'ai regardé, c'est la chose qui m'intéressait le plus quoi.

*T'avais postulé à d'autres choses ?*

Nan, nan, j'ai postulé en logistique, c'était sous l'influence de ma sœur parce que ma sœur était en DUT logistique, et c'était, voilà j'aimais, mais j'étais pas passionné quoi, mais le stage se passait bien, j'aimais bien mes stages, mais...

*Et au collège ça se passait bien ?*

Bah j'avais des énormes difficultés, mais à toujours persévérer, à toujours vouloir y arriver, parce que tous les diplômes que j'ai eu perso c'est en bossant dur que je les ai obtenus, je me suis jamais permis, je pouvais pas me permettre de ne pas travailler pour

réussir, j'ai passé des difficultés, jusqu'à aujourd'hui j'ai des difficultés, mais ça m'empêche pas d'avancer quoi.

*Tu es interne en ce moment ?*

Oui

*Tes parents vivent où ?*

Ils vivent à Évry

*Ils sont encore ensemble ?*

Oui

*Tu as des frères et sœurs ?*

Oui je suis d'une famille nombreuse, j'ai 13 frères et sœurs.

*Et toi tu es quoi là-dedans ?*

Je suis le 10<sup>ème</sup>.

*Il fait quoi l'aîné ?*

Il travaille dans... nan... il vient d'arrêter les études. Il est en droit, il faisait un master de droit.

Après j'ai une sœur qui travaille dans le commerce. Elle est responsable chez Carrefour. J'ai un frère qui travaille à la banque Caisse d'épargne, j'ai deux sœurs qui travaillent dans les écoles, elles font les cantines, mais la restauration ; après j'ai un frère qui travaille dans la logistique, qui d'autres encore... j'ai une sœur qui travaille pas, qui est au foyer, j'ai une sœur qui travaille dans la logistique aussi, et ensuite... j'ai fait le tour. J'ai fait le tour je crois.

*Tes parents sont originaires d'où ?*

Sénégal

*Ils sont nés au Sénégal ?*

Oui les deux

*Et ils sont arrivés en France à quel moment ? Jeune ?*

Oui jeune, mon père est arrivé dans les années 74, je pense... et ma mère est arrivée dans les années 80.

*Ils ont quel âge tes parents ?*

Mon père il a 66 ans, et ma mère elle 56 ans, je pense.

*Ils font quoi professionnellement ?*

Mon père il est à la retraite, il travaillait à Reims à Valléo, une usine. Et ma mère elle travaille dans une maison de retraite, mais elle a commencé à travailler quand mon père était à la retraite, elle a commencé un peu tard, elle travaillait dans une maison de retraite.

*Est-ce qu'ils ont une formation tes parents ?*

Bah, ma mère, elle a une formation dans son travail oui, elle s'est fait former, pour travailler dans sa formation. Et puis, dû à des problèmes de dos tout ça, le médecin lui a prescrit qu'elle devait arrêter, elle vient d'arrêter quoi, ça c'est pas y'a très longtemps... et mon père aussi c'est dû à ses problèmes de santé, il est parti en pré retraite.

*Il faisait quoi à l'usine ?*

Il travaillait à la chaîne à Valléo dans les radiateurs.

*Il a des problèmes de dos aussi ?*

Nan pas de dos, mais plutôt au niveau cœur, et tout ça, il a pas mal de problèmes de santé.

*Tu t'entends bien avec les gens de ta famille ?*

Bah oui, je m'entends vraiment bien avec ma famille. C'est vraiment mon soutien quoi. Surtout au niveau des études, je sais que dans la famille j'ai beaucoup d'exemples.

*Tes frères et sœurs ?*

Bah en fait ils ont tous fini le bac, c'est pas tout le monde qui a continué, mais ils ont tous eu le bac. C'est ça qu'a fait que je me suis donné tous les moyens pour obtenir le bac.

*Est-ce que y'a des frères et sœurs dont tu es plus proche ?*

Eh oui, j'ai des frères et sœurs plus proches. Je dirai plus proches, en fait ça dépend de quelle affinité, c'est sûr qu'y'en a, mais y'en a aucun qui est à l'écart, on est plus tôt une famille qui est plutôt...

*Vous vous voyez souvent ?*

Oui, on se voit souvent

*Une fois par semaine ?*

Là je suis au Pôle, je les vois moins, mais les week-ends je les vois souvent, quand je rentre chez mes parents, je vais beaucoup plus voir mes frères et sœurs que mes parents.

*Parce qu'ils ne vivent pas tous chez tes parents ?*

Nan, ils vivent à proximité dans le 91, à proximité, mais sinon chez moi il reste que mes petits frères, mes trois petits frères.

*Est-ce que y'a des sportifs, des boxeurs dans cette fratrie ?*

Sportif... heu... bah ils sont surtout dans le foot, mais ils sont pas partis loin quoi. Sinon après j'ai un frère à moi, lui aussi était dans le foot, mais il s'est plus concentré dans ses études que dans un sport. Voilà il a eu un bon poste dans le travail. Mais sinon je suis le seul qui est sportif de haut niveau.

*À qui est-ce que tu ressembles toi ? Déjà tu peux me dire à quoi ressemble ton père ou ta mère et toi à qui tu ressembles chez l'un ou chez l'autre ?*

Je ressemble... ils sont beaucoup maintenant... niveau visage je ressemble à ma mère beaucoup, caractère, je suis entre les deux. Nerveux et savoir se calmer, mon père.

*Qui est-ce qui est nerveux ?*

Ma mère, oui... mon père aussi est nerveux, ils sont tous les deux nerveux (rires). Mais la personne qui sait être plus zen, c'est mon père, juste ça je l'ai pris de mon père ça. Mais plus à ma mère, je ressemble beaucoup plus à ma mère qu'à mon père.

*Et ta mère est à la maison, elle s'occupe beaucoup de vous ?*

Oui ma mère elle s'occupait beaucoup de nous au quotidien.

*Et ton père ?*

Mon père, il travaillait de nuit, il a toujours travaillé de nuit, et je le voyais, je le voyais oui. Même le matin, quand j'étais petit, je le voyais tous les matins, je me levais à 5 h pour manger en même temps que lui. Et côté affinité j'ai une plus grande affinité avec mon père qu'avec ma mère. Je ressemble plus à ma mère, mais j'ai une très grande affinité avec mon père

*Tu parles avec lui, comment vous partagez, c'est des activités, des moments ?*

Oui on parle, oui ça nous arrive qu'on parle dans le salon, on rigole tous ensemble, oui on parle, et mon père quand il a des choses à dire, il me le dit. Quand il a besoin de se confier, il se confie à moi. Mais avec ma mère aussi j'ai une bonne affinité, mais je suis plus proche de mon père. Déjà tout petit j'ai toujours été proche de mon père.

... *OK* ...

*Dans ton club de boxe, est-ce qu'il y'a des filles aussi ?*

Oui

*Est-ce que tu apprécies ça ?*

Bah oui, j'apprécie, oui, oui, oui, oui, ça me gêne pas, je vois pas, en fait moi quand je vais au sport c'est plus.. J'y vais pour m'amuser, y'a côté travail, y'a un côté amusement, et ça me gêne pas dans mon travail, ni dans mon côté amusement. Non ça me gêne pas

*Est-ce que tu apprécies le fait de travailler avec elle ? En terme de boxe même ?*

Bah, donner des coups, ça dépend des travail, ça dépend des travail. Y'en avait avant, mais maintenant y'en a moins. Dans certain travail que je fais, je sais que je frappe fort, et parfois je préfère pas être avec une fille, mais ce souci là je ne le rencontre plus parce que maintenant y'a plus de trop de filles. Y'en a beaucoup moins.

*Dans ton club ?*

Oui elles sont plus en loisir maintenant.

*Parce que t'as changé de catégorie ?*

Bah, en fait non, je me suis toujours mis avec les confirmés. Et même au début quand j'ai commencé, chez les ados, mais même avec les ados on me poussait vers les confirmés. Chez les confirmés, y'avait des filles, mais maintenant y'en a plus.

*C'est plus des combattants ?*

Oui, mais maintenant y'en a moins, les années passent, y'en a moins.

*Est-ce que le fait de travailler avec une fille à l'entraînement ça peut te faire progresser ?*

Ouai dans ma technique et dans ma précision, et ça me force un peu à pas taper fort.

*Donc ça te fait progresser ?*

Oui voilà

*Et du coup desfois volontairement, tu vas travailler avec des filles ?*

Bah oui, ça dépend des séances, y'a des séances j'ai besoin de... je sais que ces fois-là je veux travailler, je voudrais me mettre avec une fille.



(Une boxeuse entre dans la pièce où nous faisons l'entretien)

*C'est une boxeuse du pôle ?*

Nan, en équipe de France, pour télé matin (y'a un tournage en cours au moment de l'entretien, télé matin filme des boxeurs de l'équipe de France de BF)

*Est-ce que tu envisages de gagner de l'argent avec la boxe ?*

Je sais que à la base c'était pas pour ça, mais aujourd'hui si je pouvais, je refuserais pas.

*C'est toujours un complément, pour les galas ?*

Oui un complément, mais maintenant si j'ai la possibilité d'en faire un métier, je sais qu'aujourd'hui la boxe c'est pas ça, mais oui, je le ferais.

*Tu envisages de changer de discipline pour te professionnaliser ?*

Si je change de discipline, c'est pas forcément pour de l'argent.

*C'est pourquoi ?*

Pour voir autre chose.

*Qu'est-ce que tu aurais envie de voir ?*

Bah, la boxe anglaise, j'en ai vue, j'ai fait environ huit combats. Pourquoi pas un jour faire une saison entière en anglaise. Sinon le full, je voudrais fouiller un peu, chercher des titres plutôt dans les autres disciplines, si j'obtiens des titres en BF j'essaierais de fouiller dans des boxes autour.

*Est-ce que tu trouves qu'une fille qui fait du combat, comme y'en avait samedi, c'est pas un peu en contrariété avec la féminité ?*

Nan, nan, nan. Nan, nan, je dirais que le combat... que le combat c'est une chose, à partir du moment où tu veux le faire, il faut être sûr. Si maintenant une fille est sûre, c'est possible que y'ait une fille qui soit plus sûre que des gars, ça veut rien dire, moi je trouve que... Une fille qui veut faire du combat c'est comme un gars... Tout à l'heure je vous disais je voulais pas me mettre avec des filles pour certain travail, mais avec certaines filles je pourrais faire le travail que je veux, taper fort comme eux ils pourront me taper fort. C'est juste dans mon club j'en ai pas vu des personnes qui tapaient fort. Mais je sais que là (au Pôle) par exemple y'en a, on peut faire du très bon travail. Mais côté... le fait que je suis un gars à côté... c'est pas qu'elles sont... ça me gênerait.

*Est-ce que à certains égards tu pourrais te considérer comme féminin toi ?*

À certains égards ? côté féminin en moi ?

*Ouais...*

... baaah (souffle)... nan je vois pas... nan je vois pas le truc... je suis une personne nan... je suis beaucoup sentimentale, mais pas jusqu'à féminin.

*C'est-à-dire sentimentale ?*

Bah c'est-à-dire qu'une personne que j'aime bien je pourrais pas lui faire du mal, je pourrais pas.

*Et comment ça se passe du coup quand tu boxes avec des gens que tu connais ?*

Jusqu'à présent j'ai jamais fait, je sais que ce sera dur pour moi, après avoir commencé le combat, au début ça va être dur, je serais vraiment dans le mal, à partir du moment où je suis dans le combat, je serais autre chose, je suis une autre personne.

*T'arrives à faire cette transformation ? Elle se joue ?*

Bah, elle se joue, il faut bien, il faut bien. La personne en face, voilà quoi, c'est pas ça qui va tuer mon amitié, mon affinité... Qui va tuer combien j'aime la personne, c'est ce genre de truc... C'est une chose, je sais qu'un jour je serai exposé, mais perso aujourd'hui j'y suis pas exposé, et je voudrais pas.

...

*Est-ce que tu penses qu'on peut être un boxeur et homosexuel ? En combat ?*

Bah, c'est possible, mais bon, perso... je sais pas, franchement je sais pas.

*T'en as jamais rencontré ?*

Nan jamais

*Et est-ce que ça te dérangerait qu'une personne soit ouvertement homosexuelle dans le groupe ?*

Une personne, ha ! après nan, ça sera sa personne, je pourrais pas, je juge pas la personne du tout, on est une adversité, y'a de tout, il peut y'avoir toute personne, chacun son point de vue après.. voilà

*T'accepterais dans le groupe de boxer avec ?*

Bah, boxer oui, oui j'accepterai. Après côté personnalité je me connais, au premier regard je.. Voilà... mais après le reste du temps tu fais ce que tu veux, je fais ce que je veux, t'as ta personne, je suis ma personne.

*Tu penses pas que c'est incompatible un peu ?*

Bah, je dirai pas que c'est incompatible. Perso, non c'est pas incompatible.

*Y'a des exemples de boxeur qu'on connaît de combattant qui se sont avérés par la suite ?*

Perso j'en connais pas, c'est possible, mais j'en connais pas.

*Y'a pas de grand combattant qui ont fait le « coming out » un jour, qui ont dit ?*

Bah, je suis pas une personne qui fouille un peu partout.

*Nan, mais c'est pas connu, on le sait pas ?*

Oui voilà. Après c'est sûr y'en a, c'est sûr. C'est obligé... Parce que le boxeur c'est avant tout une personne, c'est un humain.

...

*Quelles sont les personnes qui sont proches de toi en tant qu'ami, à part ta famille, j'ai compris qu'elle était très présente, et les amis c'est qui les personnes vraiment proches ?*

... Moi, je suis une personne qui est un peu... Connaissances et amis, pour moi, c'est pareil. Je partage un peu de tout. En fait, je suis une personne qui me livre pas. Je dis des

choses, mais les choses... à certains amis, à des personnes je me livrerai pas, je sais pas, je suis pas. J'ai des amis, mais voilà... Aujourd'hui, les personnes de qui je suis le plus proche, c'est les personnes qui sont toujours avec moi. C'est avec Lilian, peut-être il est pas interne, mais là ça va faire un mois qu'on est toujours ensemble. Et je sais que quand j'étais à Évry, j'ai un ami... Voilà...

*Oui, mais tu considères quand même qu'à Évry t'as un ami, tu connais plus de personnes, mais y'en a un c'est un ami ?*

Oui voilà, oui c'est vrai.

*Et il fait quoi lui ?*

Bah, il fait quoi, il travaille dans l'animation.

*Aussi ?*

Oui, mais c'est pas comme ça qu'on s'est connu. Il travaillait après moi dans l'animation, moi je travaillais avant lui. Mais à la base c'était une connaissance, c'était un ami d'un ami, et puis au fil du temps c'est devenu un ami, j'étais plus ami avec son frère et au fil du temps c'est lui qui est devenu mon ami, on est toujours ensemble.

*Est-ce que tu es dans une relation de couple ?*

Oui...

*Ça fait longtemps ?*

À ce niveau, je suis pas une personne très stable quoi (rires partagés). Après oui, ça va faire, depuis septembre (quelques mois)

*Et tu as été en couple sur une période plus longue ?*

Oui j'ai été oui, avec une ex à moi. On est resté un an et demi environ

*D'accord...*

Mais jusqu'à aujourd'hui c'est une amie. Jusqu'à aujourd'hui ça peut m'arriver d'être au téléphone, c'est une amie, une vraie amie. Elle sait tout sur moi, et je sais tout sur elle. Hum...

*Vous vous voyiez souvent quand vous étiez ensemble ?*

Quand on était ensemble, on était toujours, toujours ensemble. Là on essaye de garder le contact, mais on sait que c'est plus comme avant, on se voit de temps en temps, on va manger ensemble, juste en tant qu'amis.

*Pourquoi vous n'êtes plus ensemble ?*

Bah, c'était moi qui avait... C'est moi qui ait décidé de plus être avec elle, parce que ça me gênait en fait, j'ai été... Voilà ça me gênait, en fait à partir du moment où c'était une amie, c'était pas pareil, je voulais pas lui faire du mal, ça me gênait, j'ai préféré arrêter. Je sais que c'était dur pour elle, mais voilà, j'ai préféré arrêter.

*Parce que rester en couple c'était lui faire du mal ?*

En fait, j'étais pas sérieux on va dire.

*T'avais des relations à côté ?*

Oui voilà. Hum. Et j'ai préféré arrêter.

...

*Est-ce que y'a des comportements, des attitudes, et que des fois t'as l'impression de jouer des rôles dans certaines situations. Quand t'arrives au milieu des boxeurs, est-ce que y'a des attitudes que tu vas adopter et que tu adopteras pas par exemple avec la famille ou à l'école, la fac, ou avec ta copine ?*

Bah, tu parles dans le langage ?

*Oui par exemple*

Bah, avec des potes je peux dire des choses, mais je sais qu'avec d'autres personnes, je ne pourrais pas dire certaines choses. Les personnes extérieures. Certains mots, je dis à mes potes, et pas à ma famille.

*Par exemple des mots vulgaires ?*

Bah ça, ça me ressemble pas trop les mots vulgaires. Par exemple avec mes potes, je sais qu'on rigole entre nous, mais je suis pas une personne vulgaire. J'ai toujours travaillé avec des enfants, et je suis jamais, j'utilise jamais de gros mots, et même dans ma famille, on n'est pas... C'est pas une chose qu'on dit quoi.

*Et avec les enfants des fois tu joues un personnage, tu joues quelque chose ?*

Bah, en fait pour se faire écouter oui, tu fais exprès d'être énervé, oui, mais c'est juste pour l'arrêter, sinon non je suis naturel avec les enfants.

*Est-ce que le fait de s'occuper d'enfants, de jeunes enfants, c'est pas une chose qu'on peut catégoriser comme féminin ?*

Nan, nan pas du tout. Si je travaille avec les enfants, aujourd'hui c'est grâce à mon sport. C'est grâce à l'esprit combattant. Depuis, je suis un garçon très posé. Je peux parler avec des enfants et vraiment être posé, il m'écoute. Et même ce matin j'ai fait un cours. Et mes formateurs ils m'ont dit ma voix est vraiment posée, c'est ça qu'est bien, c'est que je reste calme et quand ça va pas je parle un peu plus vite, mais toujours sur le même ton. Je pense, je dirais que le fait d'être combattant c'est ça qui fait que je suis posé, c'est pas le fait que j'ai changé de personne, c'est grâce à ça.

*Est-ce que ça veut dire quelque chose pour toi la virilité ?*

Pardon

*Est-ce que ça veut dire quelque chose pour toi la virilité ?*

Virilité... bah, être vrai quoi.

*Être vrai ?*

Virilité... nan, je connais pas le mot.

*Ah... d'accord ! Tu sais qu'on dit d'un homme qu'il est viril, c'est qu'il est très masculin...*

Ah oui, oui... Oui, oui. Mature on va dire nan ?

*Oui d'un côté, oui...*

Bah nan, je suis pas... Après je sais que, oui, y'a des filles qui m'ont déjà dit que je suis macho, mais moi nan, je ne suis pas à ce point là.

*C'est quoi, pourquoi (je bafouille)...*

J'ai pas envie de faire ça, j'ai pas envie de dire ça, non, voilà !

*Toi t'estimes que t'es pas macho ?*

Pas macho mais après voilà... Je veux rester un gars, j'ai pas envie de m'efféminer.

Ça implique que j'ai pas envie de parler comme une fille et de pas avoir une attitude de fille. Voilà quoi, rester ce que je suis, mais pas en dénigrant la féminité, c'est juste en gardant ma personne.

*Est-ce qu'il y a des gars au sein du groupe que tu trouves plus masculin que d'autres ? Tu peux me donner un exemple ?*

Quelqu'un de très masculin ?

*Oui*

Sofiane

*Sofiane, pourquoi ?*

Bah, sa personne, sa personnalité, comment il est

*Sa boxe aussi ?*

Oui sa boxe, sa boxe dure

*Sa tchatche ?*

Oui comment il parle,

*L'humour, parler vite ?*

Oui voilà

*Il dit pas beaucoup de gros mot Sofiane ?*

Nan, il dit pas de gros mot, mais comment il parle, comme il est imposant dans le groupe.

*Et à l'inverse quelqu'un qui serait plus, ou moins masculin justement ?*

Bah je dirai Tom. Tom, il parle beaucoup. Et nan je dirai pas féminin, mais il est moins que Sofiane, c'est une comparaison. C'est une personne qui est très gentille, et ouais il parle beaucoup, et la manière comment il parle et l'autre comment il parle, ça n'a rien à voir quoi, c'est l'opposé.

*Même dans la manière de boxer ?*

Même la manière de boxer oui. Tom lui plutôt, même dans les légers, on regarde Glenn dans les légers et Tom dans les légers, Tom c'est une personne qui fait chier, qui t'embête qui va pas taper fort, mais voilà, qui fait toujours la même chose, mais qui va toujours t'embêter, et Sofiane c'est le coup dur quoi. C'est pour ça qu'eux deux peuvent pas boxer ensemble. Ils aiment pas boxer ensemble, si tu regardes bien, Sofiane il veut pas boxer avec Tom. On l'entend souvent, dire je veux pas boxer avec Tom.

*Ah oui c'est vrai... y'a aussi une question de style vestimentaire ?*

Nan c'est pas une question de style vestimentaire, c'est la personne.

*Je parler pas de la boxe, mais à propos des catégorisations qu'on faisait masculin/féminin...*

Oui, oui, bah oui, c'est vrai, les styles vestimentaires ! Y'a des personnes qui sont plus que d'autres.

*Qui font plus attention ?*

Oui voilà qui font plus attention à leur style que d'autres.

*Parce que Sofiane il vient en jogging, il fait moins gaffe, il est moins coquet ?*

Oui voilà.

*Est-ce qu'il y a des moments dans des endroits dans lesquels tu t'es senti mal à l'aise avec les gens ?*

Ouais.

*Où ça par exemple ?*

Bah dans l'inconnu quoi

*À l'école par exemple ?*

À l'école oui, au début, en début d'année.

*Cette année-là ?*

Oui, mais maintenant ça va. Ou sinon quand je commence à prendre un nouveau groupe d'enfants, je connais pas, je suis un peu mal à l'aise et tout. Mais sinon j'ai besoin de la connaissance, j'ai besoin de me mettre en confiance, tant que j'ai pas confiance et trucs, voilà quoi...

*Comment tu te positionnes quand t'as pas confiance ?*

Je me mets beaucoup en garde, je fais beaucoup attention à ce que je dis. Et je fais attention à pas faire de faute et à pas... en fait je fais beaucoup plus attention.

*À ne pas faire de faute dans ta manière de parler ?*

Oui dans ma manière de parler et même si ce que je dis c'est... C'est vrai ou pas quoi.

...

*Est-ce que tu penses que le fait d'être noir ça joue dans ton travail, ta formation ou dans la boxe ?*

Hum...

*Dans le fait de faire de la boxe, est-ce que ça a joué par exemple ?*

Ça a joué comment ça ?

*Bah, dans le choix de l'activité ?*

Parce que je suis noir ???

*Oui (je rigole à sa réaction) C'est une question que je te pose, tu peux dire non...*

Naaan pas du tout, nan dans la boxe tu retrouves tout. Tu retrouves tout. Avant de commencer je voyais ça, mais le fait d'être dedans...

*Avant de commencer tu voyais ça ?*

Ouai je disais : « ouai c'est un truc de dur, c'est un truc de voilà... C'est pas un truc de petit bourgeois », mais pff (il souffle). Le fait que je suis rentré là-dedans, tu vois tout genre de personnes, et je dirais que les personnes bourgeoises... Les personnes qui sortent d'un truc social plus bas, en fait, ils ont plus l'envie, voilà.

*Dans le combat ?*

Oui voilà, ils ont plus l'envie, ils ont pas, ils vont chercher.

*Est-ce que y'a des moments, parce que au pôle finalement tu es avec des gens qui sont du même milieu que toi ?*

Pas forcément

*Pas forcément, ici au pôle ?*

Au pôle je connais pas leur situation derrière, je peux pas dire.

*Et en club ?*

Bah oui y'en a. En fait côté boxe ils étaient bons, mais vu l'envie, vu... Voilà, tu vois bien c'est leurs parents qui viennent les chercher, qui les ramènent, ils sont plutôt aisés, quand ça commencent à, ils commencent à hésiter, et ils lâchent, comparer aux personnes, voilà.

*Tu veux dire dans la boxe même ?*

Dans la boxe ou sinon dans le mental.

*Sur le ring ?*

Oui sur le ring, dans le mental. Moi je trouve, que ta situation, ta vie créée ton mental je trouve, c'est ce que tu as vécu, ce que tu as vu, dans quel milieu tu as été élevé, c'est ça qui crée ton mental, qui crée ton mental.

*Et toi tu as l'impression d'avoir été élevé dans un milieu dur ?*

Moi, pas un milieu dur, mais j'ai été élevé dans un milieu... Plutôt dans un milieu où tu dois te battre pour y arriver, et j'ai toujours eu ça, je suis obligé de me battre pour arriver à ce que je veux, on ne m'a jamais tendu la chose dans les mains. Si je veux l'avoir, il faut que j'aie le chercher, et c'est ça qui fait que je suis comme ça. D'un côté c'est un plus, d'un autre côté ça pourrait être un mal. ... Mais je dis pas ... Quand tu as des facilités, ça veut dire que tu peux avoir beaucoup plus de choses. Mais quand tu as des difficultés à avoir, t'as moins de choses. Mais les choses, quand tu les as eues, t'as eu beaucoup de choses.

*Est-ce que t'as déjà ressenti du racisme ?*

Dans le sport ou en dehors ?

*Dans ta vie à un moment donné, à l'école ?*

Du racisme, j'ai déjà ressenti comme tout être dans toute la société. J'ai déjà ressenti un racisme, si c'est pas ta couleur, c'est ton poids, c'est ta taille... Après j'irai pas non, ça m'a pas, moi je dis c'est normal... C'est l'humain qui est comme ça, dans chaque situation je trouve c'est normal.

*Mais il pourrait y avoir des situations ? C'est plus par rapport à la couleur de peau.*

Bah par rapport à la couleur de peau... Oui peut-être quand j'étais à Reims, y'avait des choses que quand je suis arrivé à Évry je voyais. Quand j'étais à Reims je voyais des choses et à Évry je ne le voyais pas, le racisme à Reims, à Évry je l'ai pas vu. Je me rappelle quand je suis arrivé en 6<sup>ème</sup> dans une classe, j'étais le seul noir, j'étais en privé, c'était que des personnes aisées, leur mentalité heu... Je voyais c'était quoi leur mentalité.

*T'étais mal à l'aise ?*

Bah, déjà le premier jour franchement mal. J'étais vraiment mal, mais bon voilà, j'ai pris tout en moi. Je suis une personne qui ne s'est jamais laissé faire, c'est ça qui a fait que...

*T'as été en école privée au collège ?*

Je suis parti un an. En fait, mon père à Reims il a mis tout le monde dans une école privée, tous mes grands frères et sœurs sont partis dans le privé. Mais avant de partir dans le privé, en primaire j'étais très bagarreur et ça m'a... ça a du me calmer un peu, j'ai redoublé, mais j'étais un peu... Le fait que j'ai eu des situations un peu dures, et voilà, j'étais mal à l'aise, mais bon voilà ça m'a fait beaucoup réfléchir.

*La situation scolaire difficile ?*

Oui voilà, c'était difficile, mais ça m'a fait beaucoup réfléchir. Après quand je suis arrivé dans le public, ça allait. J'étais dans un autre milieu, c'était autre chose. C'est complètement différent.

*C'est quoi que t'as compris cette année-là ?*

Bah, c'est que tu te débrouilles tout seul, et tu dois avancer tout seul. Et chacun pour soi. Je vois en privé, c'était chacun pour soi dans la classe, ils s'entre-aidaient entre eux et moi... J'avais des amis c'était pas vraiment des amis... Je sais que y'en a, c'était plutôt... C'était mes amis côté plutôt peur, ou sinon côté pour être protégé, ou voilà, c'était pas vraiment des amis.

*Aujourd'hui quand tu bosses avec les gamins, du coup tu te retrouves avec des gamins de tous les milieux ?*

En fait, j'ai déjà travaillé avec différents milieux, j'ai déjà travaillé dans le côté plutôt bourgeois ou côté plus défavorisé, et voilà

*Et tu as une préférence ?*

Bah j'ai une préférence dans les côtés difficiles.

En fait y'a un travail que j'ai pu faire en moi, je cherche à savoir c'est quoi le souci, et j'ai pu comprendre que, quand on est dans les milieux difficiles, il faut parler, faut savoir parler, faut savoir placer sa voix, et comment réagir. Et avoir de l'affinité. Grâce à l'affinité, on arrive à faire beaucoup de choses. Et côté bourgeois c'était un peu plus... Trop de chichi moi je trouve. "J'ai pas envie de faire ça parce que chez moi j'ai l'habitude de le faire". Ca fait qu'ils me posaient des problèmes, c'est que voilà : "nan j'ai pas envie de marcher, je préfère aller faire de la moto chez moi". Et même, mon affinité était plus de l'autre côté.

*Ça accrochait plus avec les autres ?*

Oui

*Et ici en club, en boxe heu... et ici au pôle, ça accroche avec les gens ?*

Bah oui, en fait le fait que j'ai pris de l'âge oui. Maintenant je me mélange avec tout

*T'es interne ?*

Oui. Je suis pas une personne au premier regard je me dis : "toi t'es une personne ça va passer" ... je suis ... Tout le monde passe au premier regard et si la personne me fait rien de mal, ça se passe bien. Je ne donne pas d'appréhension avec les personnes quand je les connais pas.



...

*Est-ce que tu envisages d'avoir des enfants ?*

Oui, dans ma vie à venir

*Pourquoi ?*

Bah je pense que c'est... tout être devrait faire ça je trouve.

*Tu le vois comment ? T'as l'habitude de t'occuper d'enfant ?*

Oui

*Donc tu te vois plutôt présent ?*

Oui présent, beaucoup dans la parole, et beaucoup dans l'écoute, être disponible. C'est la chose, je suis obligé, le meilleur pour l'enfant, il faut être disponible, il faut être présent, trop absent ça crée une distance et cette distance après on arrive plus à la récupérer.

*Est-ce que tu envisagerais que ta femme travaille ou non ?*

Bah c'est comme elle veut... c'est pas...

*Pour toi t'accepterais le fait qu'elle ne travaille pas ?*

Si elle travaille pas j'accepterais, si elle me dit c'est pour le bien de l'enfant. Parce que voilà, ma mère a pas travaillé, mais elle s'est bien occupé de moi quoi

*Et si ta femme gagne plus d'argent de toi ? Envisageable ?*

Si ma femme elle gagne plus que moi, ça va pas me gêner plus, non ça va pas me déranger

*Et tu envisagerais toi d'arrêter de travailler ?*

Nan, c'est une chose, je dirai côté comme on disait tout à l'heure, côté vouloir être un vrai homme, je me vois plus, c'est moi qui vais travailler, qui va chercher la soupe que, voilà... Mais déjà c'est pas ma personne de m'asseoir et rien faire, j'arriverai pas, j'arrive pas rester à rien faire.

*Mais c'est pas rien faire du coup parce que tu t'occupes des enfants, faire le ménage et tout ça ?*

Oui c'est vrai, oui c'est vrai. Mais non, je me vois plus dans le domaine du travail.

*Et ça tu penses que c'est que être un "vrai" homme c'est ça ?*

Pour travailler oui.

*Et y'aurait quoi d'autre qui serait important dans le fait d'être un vrai homme ?*

Travailler et prendre en charge ta famille.

....

*Est-ce que tu as une religion ?*

oui

*C'est quoi ta religion ?*

Je suis musulman

*Est-ce que t'es pratiquant ou c'est juste une culture religieuse ?*

Nan je suis pratiquant

*Ça implique quoi la pratique ?*

Ça implique que ça me motive beaucoup, ça me donne une foi, j'ai un but quoi, je sais où me reconstruire quand, je sais que ça m'aide beaucoup. Pour moi je le prendrais comme un plus, avoir une religion, avoir une foi

*Est-ce que c'est important que ta femme soit musulmane ?*

Bah... je dirai pas... nan, j'imposerai pas. Mais je dirai que ce sera un plus pour les enfants. Je les guiderai dans cette religion. J'aurai préféré parce que je préfère que ma femme et moi on guide nos enfants dans la même direction, quand on se contredit ou on est pas d'accord sur un point.

*Qu'est-ce que t'entends par pratique, tu manges pas de porc ?*

Oui et je fais les prières

*Et tu bois de l'alcool ?*

*Non j'ai jamais bu.*

*Est-ce que ça joue dans vos relations à la boxe ?*

Nan ça change rien

*Vous vous sentez pas plus proche parce que vous partagez une religion ?*

Nan c'est pas ça qui fait qu'on est plus proche. Je vous ai dit c'est Lilian, il est pas musulman. Nan c'est pas ça, on partage la même religion d'accord, mais c'est pas ça qui fait.

*Quel type de musique que tu écoutes ? 5 chansons ou groupes que tu aimes particulièrement ?*

Booba j'écoute beaucoup, c'est l'artiste que je préfère dans le rap français. Après... autres musiques... J'écoute beaucoup Youssoupha, La fouine aussi. Et du religieux aussi, des récits religieux...

*T'es de quelle ethnie ? Enfin, tes parents sont originaires de quelle ethnie ?*

Peul.

*Vous êtes Peuls ?*

Mais on est pas les Peuls qui ont les animaux. On parle le Peul, mais on est avec les Peuls, les vrais Peuls, on parle leur langue, mais on est pas les Peuls qui ont les animaux, en fait voilà, y'a les nobles, les esclaves tout ça...

*Vous vous êtes plutôt quoi ?*

Plutôt les nobles en fait... Après y'a les nobles et les Peuls, ils sont qualifiés un peu pareil, parce que les Peuls, leur richesse c'est les animaux tout ça... Ils ont une grosse richesse, donc ils sont un peu pareil, mais il peut y avoir des Peuls aussi c'est des esclaves, ils sont en dessous quoi...

*Esclaves dans la communauté peul elle-même ?*

Oui voilà.

*Ils servent ?*

Oui voilà, y'a les griots ceux qui chantent, après y'a ceux qui font les bijoux, après y'a ceux qui sont beaucoup religieux, y'a beaucoup de classes en fait dans les peuls et dans toutes les langues en Afrique, la plupart c'est ça.

*Et en terme de film, y'a des chose que tu as vu ? 5 films qui t'ont plu que tu as vu récemment ?*

Récemment, bah... au cinéma souvent. Je suis parti voir Paranormal. Je suis allé voir Twilight, je vais souvent au cinéma.

*T'y vas seul ?*

Nan, nan, j'y vais avec des amis ou avec ma copine ça dépend.

*Twilight t'as allé le voir avec ta copine ?*

Ouai (rires), elle m'a imposé.

*T'as aimé ?*

Ouai, j'ai aimé, je connaissais pas avant, mais j'ai aimé.

*Est-ce que y'a un film que tu as aimé ?*

Je retiens pas trop les noms... Plutôt les films américains qui font rire.

*Ok... ça va ?*

Oui très bien.

*Ok super, on a parlé de pas mal de choses, ça va être l'heure de l'entraînement.*

*Je te remercie.*



## Annexes 4. Entretien avec Nathan

---

**Entretien réalisé en mai 2009, avec Nathan, handballeur en Pôle, dans une salle vide du gymnase pendant un entraînement.**

---

*Comment es-tu entré dans l'activité ?*

Je suis rentré en troisième ici, Ivan est venu chez moi pour proposer de venir au pôle, je connaissais pas du tout, il m'a dit de faire un effort au niveau scolaire donc j'ai redoublé ma 4<sup>ème</sup> pour venir spécialement au pôle. La première année j'étais tout seul en troisième, donc je m'entraînais avec Ivan tous les midis tout seul dans une salle à côté du collège.

*Tu as commencé le hand depuis longtemps ?*

Ça fait 15 ans que je fais du hand, je n'ai jamais fait autre chose.

*Tu es de quelle année ?*

89. J'ai commencé à l'école de hand, vers 5 ou 6 ans...

*Quelle a été ta motivation pour entrer au pôle ?*

Il y avait beaucoup d'entraînements dans la semaine, je me suis dit pourquoi ne pas tenter. Il y avait une autre structure, qui regroupe des joueurs de Bretagne et le niveau est un peu moins élevé, moi j'avais déjà fait ça dans un premier temps, c'était pas mal. Je me suis dit pourquoi ne pas tenter le pôle espoir. J'ai accroché dès le début, au bout de 3 mois, j'étais crevé avec les entraînements et tout...

*Quelles sont les qualités requises pour être handballeur ?*

Faut avoir une super motricité, faut défendre, faut pas avoir peur de prendre des coups, beaucoup de handballeurs ont peur de prendre des coups. A bas niveau je m'en rends compte, contre les petites équipes ils pleurent assez facilement... Faut être généreux sur l'effort, faut être à 100% à l'entraînement...

*Quand as-tu compris qu'il fallait prendre des coups ?*

La première année je suis arrivé au pôle je prenais vraiment « méga-cher », quand j'allais en attaque je prenais, en défense j'étais un peu transparent. Après je suis arrivé en 2<sup>ème</sup> année et c'est là que j'ai commencé à m'y mettre en défense, de toutes façons si tu veux gagner ta place dans une équipe, faut savoir défendre. C'est la première chose pour jouer.

*Tu mets des coups en défense ?*

T'es obligé ! Si tu regardes le mec, tu lui mets une petite caresse, le mec dit : « vas-y continue ». Si tu ne lui mets pas un coup, 2 ou 3 coups dans le match, dans les premières minutes tu vas prendre.

*De manière règlementaire ?*

Ouais, moi je ne fais pas des coups « de pute » comme beaucoup font... Pas des petits coups dans les « couilles » ou dans les côtes... c'est des bons tampons, des trucs bien faits...

*C'était dur pour toi de prendre des coups ?*

Bah... je suis en senior maintenant en N3, des coups tu en prends tout le temps. Par contre, ma première année de pôle je jouais en moins de 18 et là j'en ramassais. J'étais assez souvent blessé. Je ramassais beaucoup de coups, après ça fait mal, mais à un moment tu comprends au bout de 4 mois que si le mec te fait mal, tu lui mets la même en défense... tu prends mais il y a un retour derrière.

*Tu t'es beaucoup blessé ?*

Première année le psoas... des élongations, des contractures, j'me pétais quelques fibres et j'arrêtais 6 ou 7 semaines chaque fois. Je pense que c'est parce que j'ai pas dû faire une bonne prépa avant de venir. Je n'étais pas habitué à autant d'entraînement au début.

Après en 2<sup>ème</sup> année au pôle j'me suis fait une grosse entorse à la cheville gauche, avec déchirure des ligaments. L'année d'après je me suis fait l'autre cheville, enfin l'année d'après pratiquement rien et là entorse du genou en début d'année. Donc j'ai perdu pratiquement toute ma condition physique, je suis revenu un peu trop vite, je me suis fait une entorse de la cheville, je me suis fait mal au poignet juste avant de partir en vacances et j'ai le doigt maintenant...

*Ah ouais...*

Ouais j'ai pris... la deuxième entorse c'est surtout à cause de la fatigue, parce que je sors de l'entraînement je marche sur un pied, la cheville qui part toute seule.

*Quand tu dis que tu es revenu trop vite...*

En fait j'ai fait la prépa, ici à Cesson au mois d'août, match amical, très bien passée... et là premier entraînement, bing! Entorse du genou. Donc je m'arrête 5/6 semaines et je reviens, quand je suis revenu j'ai repris cash les 2 entraînements par jour... sans refaire une prépa à côté en fait...

*Et à ce moment là t'as pas le médecin ou le kiné qui te disent... ?*

Au début le médecin m'a dit : « ne reprends pas trop vite », alors au début ça allait j'ai du faire 2 ou 3 entraînements. Puis après quand t'as passé 5 ou 6 semaines à regarder

tes potes jouer, t'as Ivan ou Philippe qui te dit : « On a besoin de toi en pivot à l'entraînement ».

Tu reprends, t'es obligé. Mais c'est toi qui veux reprendre, c'est même pas Philippe, c'est toi qui veux reprendre...

*Est-ce que tu as de l'appréhension à rejouer ?*

L'entorse du genou : ouais au début, les 2 ou 3 premiers entraînements j'ai eu un peu peur. Par contre les entorses aux chevilles je mets au moins 3 semaines ou 1 mois à pouvoir ressauter correctement.

*Et tu y penses quand tu t'entraînes, quand tu reprends le jeu ?*

Ouais quand je saute, donc je décolle pas, donc je me fais engueuler par Ivan. Je lui dit « Je reviens d'une entorse ça fait 3 mois que j'ai pas joué, je veux pas me refaire une entorse directe ». C'est au début que j'ai peur, mais souvent j'ai des chevillières, donc soit tu joues strappé pendant un mois, donc ça va...

*Le strappe ça fait quoi ?*

Ça permet de maintenir ta cheville mais elle peut toujours partir...

*Est-ce que tu as des frères et sœurs ?*

Deux frères, plus âgés que moi, y'en a un qui fait du hand à plus bas niveau et l'autre qui fait du foot un fois sur 15, quand il est pas « bourré », quoi...

*Et tes parents ?*

Mon père est handicapé, il fait du basket handisport, ils ont un bon niveau, l'équipe première monte au plus haut niveau, donc c'est des déplacements Dunkerque, Saint-Etienne, des longs déplacements. Et ils ont une équipe 2 qui joue en région, c'est pas mal, j'aurai bien aimé en faire...

*C'est quoi comme sport ?*

Basket handisport. J'aurai bien aimé en faire parce que t'as le droit à un valide dans chaque équipe. Donc comme je suis plus grand, je fais au moins 15 centimètres de plus que les autres donc... J'en faisais quand j'étais petit, un peu, c'est assez dur, faut avoir de bons bras.

*Il est grand lui ?*

1m84, y'a personne dans ma famille qui est vraiment grand, mon frère fait 1m89, mais en fait mon arrière grand-père du côté de ma mère faisait 1m98, pour son époque c'était grand.

*Qu'est-ce qu'ils font professionnellement tes parents ?*

Mon père il fait rien, en fait il a passé son BEP/CAP menuiserie, mais il ne fait rien. Il s'occupe principalement du club, il est secrétaire vice-président... et ma mère elle est assistante maternelle. Elle a toujours fait ça.

*Tu t'entends bien avec eux ?*

J'ai beaucoup de mal avec ma mère. Parce qu'elle me pose toujours beaucoup de questions : « t'as fait quoi de ta semaine ? » etc. La première année ça va encore mais au bout de 5 ans, tu rentres à la maison, t'as envie d'avoir la paix. T'as passé peut-être une semaine de merde avec des DS (devoirs surveillés) et tout...

Ton père te pose déjà les questions dans la voiture et ta mère te repose les mêmes questions. Des fois je me dis que je pourrais leur faire des fiches... Parce qu'en plus elle a la manie de poser 20 fois la même question, tu lui as déjà répondu et dans le week-end, elle repose la même...

*Elle fait une activité sportive ?*

Nan, elle ne fait rien...

*Qu'est-ce qu'ils pensent de ton entrée au pôle ?*

Ma mère elle m'a plutôt encouragé, mon père était plus inquiet scolairement au début, il est plus à me « chamberer », même là en ce moment pour le Bac : « C'est pas grave tu reprendras une sixième année... ». Ma mère m'encourage, elle me dit : « On a beaucoup investi pour toi, donc c'est normal que tu es ton Bac cette année ». Parce qu'entre l'internat, le train, les fringues ça fait 1000 euros par an voir même 1500. Donc si tu mets ça sur 5 ans, limite tu peux te payer une école...

*Et toi t'as l'impression ?*

Ouais quand même... Ça fait des sous.

*Et en ce moment c'est le Bac. Tu passes quel type de Bac ?*

Bac STG, comptabilité...

*T'aimes bien la compta ?*

Ah nan, je crois que j'ai fait une grosse erreur, j'aurai dû aller en Marketing en fait.

En deuxième seconde ils m'ont dit « Tu as plus le profil pour aller en compta », et je suis arrivé en compta... Parce qu'à la base le Bac STG c'est concret mais quand tu vois à la fin, tu te perds... Y'a plein de matières qui ne servent à rien genre la philo. C'est une matière obligatoire pour tout le monde mais je ne vois pas pourquoi on fait de la philo...

*Qu'est-ce que tu envisages professionnellement ?*

L'an prochain je vais faire un BTS MUC



*BTS MUC ?*

Management d'unité commerciale. Tu commences chef de rayon, après tu finis chef de magasin, après chef des chefs. En gros à la fin « t'encules » les gens et tu fais du fric... c'est ça hein...

*C'est ce que t'as envie de faire ?*

Ouais (*rires*)

*Tu as envie de gagner beaucoup d'argent ?*

Ouais... et puis t'as des responsabilités, t'as des trucs à gérer... Sinon j'ai demandé en DEUST en sport, spécialité milieu urbain, mais je pense que c'est mort à cause de mon dossier...

*Est-ce que tu peux me décrire un entraînement type ?*

Déjà t'arrives tu te changes. Déjà t'as 2 minutes pour te changer ! À part quand t'es vraiment ancien où t'as un peu plus de temps parce que tu te fais moins engueuler par Michel. Et après soit on s'échauffe tout seul, soit on s'échauffe en commun, avec les gardiens. Beaucoup de travail d'appuis, et puis beaucoup de confrontations en 3 contre 3, 4 contre 4, 5 contre 5... ça dépend. En ce moment on fait beaucoup de muscu parce que c'est la fin de l'année, mais le midi t'étais venu, ça dépend qui est là...

*Qui dit ce qu'on fait ?*

Toujours Ivan ou Philippe en début de séance.

*C'est quoi un bon entraînement ?*

Pour moi c'est si j'ai des balles, je suis pivot, si j'ai pas de balle... Après la défense, si c'est du gruyère la défense. Après le sérieux. Faut vraiment que les gars soient sérieux, des fois à l'entraînement ça manque

*Ici ?*

Ouais, parfois les mecs ne sont pas super sérieux. Pour moi ils ne sont pas super sérieux.

*Un bon entraîneur ?*

C'est un mec qui fait des bonnes séances dans la salle, que le mec soit intéressé et rigoureux. De toute façon si tu fais de la « merde » à l'entraînement tu fais la même chose en match...

*Rigoureux ?*

Dans le sens, il faut qu'il soit attentif le mec. Si le coach te voit faire des conneries, t'as pas le droit de faire 3 fois la même connerie. Tu fais une connerie, il te dit faut faire ceci cela, si tu fais 5 fois de suite la connerie tu vas te faire engueuler, c'est obligé...

*Et qui est-ce qui « engueule » ?*

Ivan ou Philippe, ce n'est pas vraiment engueuler. Ça dépend de qui c'est. Si c'est moi qui fait 5 fois de suite la même connerie c'est sûr que je vais me faire engueuler si c'est un jeune qui fait, bon, ça dépend depuis combien de temps tu es là.

*L'ancienneté c'est important ?*

Déjà avec l'ancienneté c'est plus facile de parler avec l'entraîneur. C'est plus facile de parler quand ça fait 3 ans ou 4 ans que t'es là, tu peux aussi te marrer avec lui, quand t'es jeune... Moi encore j'ai eu de la chance parce que je voyais Ivan tous les jours, ça allait. Mais quand t'es jeune, c'est pas souvent que tu rigoles.

*Et à ce moment là quand vous vous entraîniez tous les jours ensemble ?*

J'avais 15-16 ans comme je suis du début d'année...

*Et tes rapports avec Ivan étaient plus... ?*

Nan franchement ça allait encore... Il était super sympa, il est strict mais...

*Strict ?*

En fait il est cool, moi il venait me chercher à la salle, il est cool dans la voiture. Par contre à l'entraînement ça va être autre chose, ça va être « changement de visage »...

*Et tu penses que c'est... ?*

Bah ouais il faut. Sinon tu te fais marcher sur les pieds. Parce que là ça va, il te dit: « Tu fais », tu fais mal il t'engueule ? mais tu fais. Mais t'imagines un mec qui n'a pas d'autorité, on est 26 au pôle, le mec il se fait marcher sur les pieds c'est fini, c'est le bordel à tous les coups. Si tu n'as pas un minimum d'autorité, franchement ce n'est même pas la peine de prendre un groupe.

*Mais dans la voiture par contre... ?*

Ouais c'est cool dans la voiture, tu peux le chambrer et tout.

*Tu peux parler d'autres choses ?*

Ouais tu peux parler... de femmes. Ouais tu peux parler de tout et rien. Parler de football Strasbourg, Guingamp... C'est bien quelqu'un qui a un rapport différent, t'as le mec sur le terrain qui est un peu strict, t'as le mec en dehors qui est plus sympa. C'est bien parce qu'un mec qui est strict en dehors et sur le terrain, je pense qu'à la fin de l'année t'en as plein la tête...

*Vous faites beaucoup de musculation au pôle ?*

Ouais, on fait. Mais moi au début la muscu j'aimais pas du tout. Sérieux t'as le choix entre l'entraînement et la muscu, tu vas direct à l'entraînement. Après tous les ans, tu commences à aimer. Au début c'était pas comme ça. Parce que là t'as un préparateur physique qui donne un planning, tu fais ça pendant tant de semaines. Ma troisième année, tu allais voir Philippe ou *Ivan*, et tu disais : « Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? » Alors que là t'as un planning. Donc là c'est vraiment bien, moi je sais que l'année dernière j'ai pris max en DC (développé couché), j'ai pris 10 kilos, sur un an, avec Tanguy... Quand tu vois l'an dernier je fais max à 85, j'ai arrêté à 95...

*En développé couché ?*

Ouais, en développé couché... Donc tu vois là je dois faire 100 ans... avec Thierry tu progresses facile. Il est toujours derrière toi, ça stimule.

*Tu travailles jambe/bras ?*

J'essaie d'alterner, à part quand je suis blessé. Quand je suis blessé en bas je travaille le haut... Soit une grosse période que des jambes...

*Quel est l'intérêt de faire de la muscu pour toi ?*

Si tu fais pas de muscu tu pourras jamais faire du haut niveau, c'est pas possible. Je fais 2m08, je fais 98/97, il me manque 10 kilos. Si je prends pas les 10 kilos je ferai jamais de haut niveau, je jouerai jamais en D2. Si j'ai l'occasion d'aller en D2 jamais je vais jouer. C'est pour jouer.

*Et tu le sens physiquement, dans ton jeu ?*

Surtout en défense.

*Au niveau de l'impact ?*

Ouais, quand t'en prends un ça fait moins mal et quand t'en mets un ça fait plus mal. De toute façon, t'es obligé de passer par là.

*Qu'est-ce que tu penses des gars qui font du culturisme ?*

Ça je trouve ça sert à rien. Ok les gars, t'as les plus gros pecs du monde, les plus gros bras. Attends, mais à 30 ans qu'est-ce tu fais ? T'es en chaise roulante. Ça sert à rien. J'ai vu une émission comme ça le mec il bouffait des prots (*protéines*). Il avait 20 cachets dans l'assiette. Ça sert trop à rien. Juste pour te montrer. Après le mec si c'est son trip, super...

*Est-ce que t'as une copine ?*

Nan mais en fait j'ai un défaut je suis pas trop sociable. Tu vois là on me demande de faire un entretien, je fais OK, je fais pas de muscu tranquille. Mais je peux vraiment être méchant avec quelqu'un en fait. Je travaille avec le psy pour essayer d'être un peu plus cool. Parce que ma deuxième seconde s'est un peu mal passée, je me suis mis tout le

monde à dos dans la classe. Donc à la fin de l'année y'avait un défi, c'était eux qui devait me casser en fait. Y'avait quelque chose à gagner. J'étais pas au courant. Je suis pas trop sociable. En plus là au pôle avoir une copine, tu la vois pas souvent, tu t'entraînes tous les midis, tous les soirs. Et puis sécher des entraînements c'est pas trop mon trip, pour voir une fille. Après y'aura pas de problème.

*Et si tu devais rencontrer une fille, comment est-ce qu'elle serait ?*

Déjà elle serait pas niaise, elle serait un minimum futée, parce que y'en a beaucoup ici à Cesson, tu les regardes et puis après, c'est bon j'te la laisse tu peux la prendre.

Je sais pas la décrire...

*Physiquement ?*

Physiquement, petite, mais pas vraiment petite, je sais pas, c'est quoi la taille moyenne ?

*1m65*

On va dire 1m65, bon c'est sûr c'est petit par rapport à moi. Petite, qui aime bien chambrer les gens, avec qui on peut aborder tous les sujets.

*Pourquoi petite, est-ce que toi tu te vois en protecteur ?*

Nan pas du tout. Tu sais du moment que la fille elle a 15 ans, elle est assez grande, t'es responsable, t'es capable de te débrouiller tout seul.

*Est-ce qu'elle pourrait être handballeuse ?*

Pourquoi pas. Je sais pas parce que ça serait pas mal qu'elle ne fasse pas du handball. Comme ça, ça me permettrait de voir autre chose que du hand. Déjà que je fais du hand toute la semaine. « Tu fais quoi toi ? Je vais faire un match de hand, je t'accompagne... » ; « et toi tu fais quoi, je fais faire du hand, je t'accompagne ... » Tu fais du hand toute la semaine. De la danse, comme ça elle m'apprendrait à danser. (*rires*). Nan je sais pas.

*Qu'est-ce que tu penses des filles qui font du hand ?*

Je trouve ça pas très intéressant. En France. Après voir un match, championnat danois, ou du côté de la Finlande. Déjà elles sont jolies, et puis elles jouent pas mal. Mais si tu me proposes de voir un match de filles de handball de n'importe quel championnat ou un match de rugby de D2 ou du top 14, je préfère forcément voir un match de rugby, même si c'est un sport que je fais pas. Ça m'intéresse pas trop le handball féminin. J'ai été voir le mondial, c'était sympa, mais à part regarder la Norvège jouer ou la Russie...

*On dit que dans le handball féminin y'a pas mal d'homosexualité ?*

Alors là, tu vois c'est la première fois que j'entends ça. De toute façon elles font ce qu'elles veulent, elles sont grandes, c'est pas mon problème. Ça me choquerait plus de voir 2 mecs sortir ensemble que 2 filles.

*Dans une équipe de handball masculin ça serait difficile alors ?*

Bah ouais carrément t'imagines. T'imagines dans ton équipe t'as 2 mecs qui sortent ensemble, ils se roulent des palots à côté de toi. Après ils font ce qu'ils veulent, j'ai aucun jugement à donner, mais moi ça me choquerait. Limite je changerai de club, je changerai d'équipe. Parce qu'après t'as des rumeurs, « ouais à Cesson » j'avais employé le mot gay « y'a 2 gays », t'imagines. En plus tout le monde se connaît au lycée. Moi c'est pas mon problème, je fais ma vie les gens font la leur et puis voilà.

*Et à l'internat ?*

J'y suis depuis longtemps.

*Tu es où le week-end ?*

Je suis chez moi prêt de Guingamp, sinon je suis à Cesson parce que j'ai un appart à Cesson. J'ai un appart à Cesson, mais le deal avec Ivan c'est : « Tu vas à l'internat pour travailler », sinon je travaille pas. A l'appart t'as Internet à gogo, t'as les copains, la Playstation, t'as des gens qui viennent. J'ai beaucoup de mal à travailler. De toute façon j'ai fait l'expérience, le lundi soir je rentrais à l'appart, le temps que tout le monde rentre de l'entraînement, prendre la douche, manger. En plus moi je me tapais assez souvent le canapé.

*C'est une colloc' ?*

Ouais c'est une colloc', c'est Cesson qui paye l'appart. Donc moi je me payais assez souvent le canapé. J'ai dit stop, je préfère faire une demi-heure de bus en plus et rentrer tranquillement à l'internat. En plus tous les matins j'arrivais en retard.

*Et puis à l'internat comment ça se passe ? Déjà au niveau de la nourriture ?*

On mange à la cantine mais t'as toujours un peu de bouffe.

*C'est quoi la bouffe ?*

Moi ce que j'ai : gâteau, pain au chocolat : classique.

*Qu'est-ce que t'aimes manger toi d'ailleurs ?*

Ce que j'aime bien manger... Steak haché, pâtes, des pâtes, des pâtes. A la fin tu manges que ça. Pâtes bolo, pâtes mayo, pâtes nutella (*je m'étonne*)... C'est super bon tu devrais essayer.

*C'est toi qui te fais à manger quand t'es à l'appart ?*

Ouais, sinon je vais me chercher une pizza quand j'ai vraiment la flemme. Ce n'est pas la flemme de me faire à manger, c'est la flemme de faire la vaisselle.

### *Comment ça se passe le rangement à l'appart ?*

A l'appart c'est le bordel ! Un truc de dingue. Moi je suis vraiment maniaque, je range tout, mais vraiment tout. Mais quand j'arrive le vendredi soir, je veux me faire à manger, y'a une masse de vaisselle comme ça ! Alors je lave juste une assiette, la poêle, je me fais à bouffer, je relave mon assiette et ma poêle. Je m'assois, je fais : « bon les gars, on va jouer ». En fait c'est le jeu des pubs, t'as des pubs qui passent et tu dois dire quelle marque c'est. Et en fait le mec qui perd il fait la vaisselle. C'est toujours moi qui fait la vaisselle... bah ouais, parce que les mecs ils sont là toute la semaine donc ils connaissent toutes les pubs.

### *C'est toi qui fait le rangement donc ?*

Ouais de toutes façons les gars, ils sont là toute la journée, il font rien... Je lui dis : « Putain ? tu fous rien toute la journée, tu pourrais faire la vaisselle ». Parce que moi je me tape ça tous les samedis matin, la vaisselle, les poubelles. Je leur dis : « Putain, les gars vous passez devant les poubelles tous les jours, vous avez juste à les mettre dedans ». Mais nan, et des fois toujours pareil je rentre et tout est propre, « y'a quelqu'un qui est venu hier soir, y'a quelqu'un qui vient ce soir... ». Autrement, à l'internat déjà c'est un par chambre. Ils ont tout rénové, c'est tout neuf, vraiment nickel, un par chambre. Par contre t'as les femmes de ménage, toi t'as l'impression que c'est rangé, et elles vont re-ranger tout.

### *Les femmes de ménage passent dans les chambres ?*

Ouais elles passent le balai, et par exemple tu vas laisser un cahier sur ton lit, le soir il sera plus sur ton lit mais sur ton bureau, rangé dans ton bureau, avec les cahiers. Moi ça m'énerve parce que je fais exprès de laisser des choses là pour pas les perdre et elle rentre. J'ai l'impression qu'elle doit être assez âgée, que c'est un peu son domaine et qu'on doit faire comme elle veut en fait.

### *Comment ça se passe pour dormir ?*

Un par chambre et à partir de 22h30 y'a plus personne dans les couloirs à part les terminales : on a jusqu'à 23h-23h30. Et en fait ils sont mis ensemble seconde et première. Y'a une porte coupe feu et les terminales à côté : les terminales ensembles.

### *Et le reste du temps ?*

Y'a une salle commune, une salle télé et une salle multimédia. Y'a une salle commune qui est pas ouverte encore. Mais cette année ce n'est pas comme les autres années, parce que moi les autres années, j'ai passé 4 ans, ma première année ça avait rien à voir. Tu pourras demander à Ivan, il venait assez souvent à l'internat pour nous engueuler. Cette année c'est vraiment trop calme.

### *Toi tu préférerais avant ?*

Ouais, t'avais toujours une petite crasse à faire. Tandis que là tu vas faire une petite crasse, le mec qui va aller se plaindre. Alors que y'a 4 ans ou 5 ans, tu faisais une crasse, le mec il te refaisait une crasse derrière. Il allait pas se plaindre.

*Qu'est-ce que t'appelles une crasse ?*

C'est le mec tu prends son lit tu le retournes, c'est une petite crasse, après le mec il te fait la même, c'est pas du bizutage... si les deux le prennent bien, pour moi. Après si c'est toujours le même qui prend c'est du bizutage.

*Et y'avait pas ça ? Y'avait pas un joueur qui te chapotait ?*

Moi j'ai trouvé le truc, la première année, j'ai fait moi je vous prête mon pc pour la semaine et pas de crasse, rien du tout. Parce que moi j'en avais pas besoin, j'étais en troisième. En plus je m'entendais super bien avec les terminales, et je connaissais la moitié du pôle en arrivant. Nan c'était bon enfant. Comparé au pôle de Beaune, Cesson c'était calme. Les jeunes ils arrivent, ils ont 12 épreuves à faire dans l'année, et après les plus vieux votent, mettent une note. Les mecs ont une moyenne à la fin de l'année et celui qui a la plus mauvaise moyenne, il se colle une banane collée dans les fesses, une banane pleine de colle.

Donc les mecs ils étaient chauds pour faire ça, et j'ai dit : « Les mecs ont va se calmer là », ils ont appris ça y'a 3 mois, j'ai dit : « Arrêtez, on va tous se faire renvoyer d'un coup ».

*Cette année y'a rien du tout ?*

Cette année c'est calme. Le pire c'est le pion qui fait chier. Moi ça m'arrive de sortir, parce qu'il a gueulé sur un élève, je veux bien qu'il gueule pendant 5 minutes mais pas une demi-heure dans le couloir. T'es en train de bosser, moi je sors et tous les mecs ils attendent que je sorte : « Maintenant tu vas fermer ta gueule, nous on bosse », et à chaque fois je suis obligé de le faire, tous les mercredis. Je lui dis : « Ça va, tu gueules pendant 5 minutes si le mec il comprend pas, tu le colles et puis c'est fini ». En fait il veut toujours avoir raison, toujours à argumenter, après il part dans des argumentations de taré, tu fais ouais ok. Les 5 premières minutes tu gardes l'attention, après tu rentres dans ta chambre tu fais autre chose, parce que là... C'est que quand t'es jeune, la première année ou les 2 premières années, c'est le bordel, tout le monde rigole, par contre quand t'es en dernière année le mec qui fout le bordel je peux te dire qu'il prend (des anciens) : « Tu vas fermer ta gueule, tu vois pas qu'on bosse »...

*Les anciens sont plus sérieux ? T'es plus sérieux maintenant que quand t'as arrivé ?*

Ouais, t'es obligé. T'as de la pression, la première année c'est la colonie de vacances.

*Pourtant on dit que la première année c'est dur scolairement ?*

C'est dur scolairement et physiquement c'est dur. Tu sais quand tu tombes avec des mecs, quand y'avait les 85, 86, 87 et 88 qui étaient là au pôle tu pleurais. Tu prenais « méga-cher ». Y'en a plein qui disent : « J'aurai bien aimé être avec des 85 », les mecs de 92 qui disent ça. J'leur dis : « Va demander aux mecs de 87 ce qu'il a fait avec un gars de 85 et après on verra... ».

*Qu'est-ce que t'entends par prendre cher ?*

Ah mais je sais pas trop mais...Tu sais y'a le jeu des bronchades... tu connais... c'est un jeu con mais quand t'en prends 3 jours de suite bah tu pleures. En plus les mecs, ils tapent de plus en plus fort, tu te fais défoncer le sous-épineux ou autre chose... y'avait aussi Banzai, t'as un mec qui es debout, y'a un gars qui arrive par-dessous ( et qui remonte les mains jointes au niveau des testicules), ça ça fait super mal !!! Moi quand je suis arrivé je connaissais juste les bronchades, mais y'avait un rugbyman...

*Y'avait aussi des rugbymen ?*

Ouais au début on était mélangé rugbyman, handballeur et athlète ; après on était rugbyman, kayakiste et handballeur ; et cette année on est athlète et handballeur. Mais y'avait un rugbyman, moi si je pouvais l'éviter, je l'évitais. Parce que j'ai pris une bronchade, je sais pas ce qu'il m'a fait, j'ai du attendre trois semaines, il a du me défoncer le sous-épineux ou quelque chose comme ça. J'avais du mal à lever mon épaule après, donc...L'internat c'est... Y'en a un qui voulait que je lui fasse une feuille avec toutes les crasses que j'ai connues, que j'ai pu voir ici. J'ai dit : « La feuille tu peux la garder, si je te montre des crasses, là tu vas pleurer » t'es obligé de pleurer.

*Tu peux m'en dire ?*

Bah nan.

*Pourquoi ?*

Bah c'est un sujet, je sais pas moi, je peux pas en parler c'est comme ça...

*Ah c'est marrant... Tu sais moi je suis handballeur, ce que vous appelez des crasses, on a connu ça, Ivan a connu ça, mais bon ça n'est pas très important...*

Tu veux que je te raconte quelques crasses comme ça. Moi je savais pas que tu étais handballeur. Genre, tu prends du Ice Tea, tu laisses ça de fond dans la bouteille, tu pisses dedans tu fais boire aux jeunes. Voilà une crasse. Le mec tu la lui fais pas 14 fois, t'as déjà vu du Ice Tea avec de la mousse... Après tu prends la bouteille de Power, la bleue là, tu la bois tu mets de l'eau dedans et une cartouche d'encre ça fait du Power. Pareil avec des bouteilles de sirop de citron, tu la vides tu pisses dedans, ça fait du sirop de citron, le goût c'est le même, c'est comme ça... Une fois y'en a un qui a chié dans un sac plastique et qui l'a coincé entre le matelas et le sommier, c'est resté pendant trois semaines, ça puait la merde dans la chambre, t'imagines...

*Mais ça c'était avant ?*

Ouais c'était avant quand j'étais en 3<sup>ème</sup> à peu près... Tu sais le mec il me fait ça cette année euh...

*Mais ça c'est des trucs que toi t'as fait ? C'est les 2 ?*

Ouais c'est les 2 j'ai pris et j'ai fait. Mais les bronchades tu vois, les premières semaines je faisais pour bien faire comprendre au mec, que t'as intérêt à rien dire parce que



t'en prends une autre derrière. Après je faisais les bronchades et je fais : « allez c'est bon, c'est cadeau ». Bah tu sais c'est bon, c'est bien une semaine après... Après si le mec il a peu de chance, si il prend le melon, faut le faire redescendre...

*Et qu'est-ce tu en penses toi, de ces crasses là ?*

J'repense après, j'me dis qu'on est vraiment trop con parce que ça aurait pu mal tourner. Le mec il dénonce, t'as tout le monde qui prend cher...

*Mais personne ne dénonce ? Toi tu as dénoncé ?*

Pourquoi toi t'as dénoncé ?

*Nan*

Bah voilà. Et Ivan quand il a pris il a dénoncé... ? Bah nan. Ivan, il a fait : « Ouais je sais que y'a des trucs qui se passent, faut dénoncer ». J'lui fais : « Ivan, attends quand t'as pris toi t'as dénoncé ? Bah nan... » Bah pourquoi je le ferai dans ce cas-là ?

*Cette année là ?*

Nan l'année dernière. Cette année y'a un mec de première année qui s'est fait volé sa bouffe et sa mère elle a appelé Ivan. En rang, ceux qui ont emmerdés Arnaud. Les mecs ils pleuraient après, ils été allés voir Ivan ils pleuraient après. C'est pas... encore ça va quand c'est une fois dans l'année, mais là le mec depuis trop longtemps il prenait que ça. En plus moi j'étais pas au courant. Parce que moi d'habitude je suis au courant de tout dans l'internat. Là j'étais au courant de rien du tout, j'étais pratiquement pas à l'internat. En plus c'était mon filleul, le mec il m'avait rien dit. Après je lui ai dit : « si t'as un problème tu viens me voir moi je vais lui régler son compte au gars », et là une semaine après il avait un problème dans sa classe. Le mec voulait lui péter la gueule, je suis allé le voir : « toi tu le touches, (signe du poing pour « je te tape ») direct... », le mec il a fait « Ok pas de problème ».

*Y'a un truc de parrain/filleul alors ?*

Bah ouais, moi je suis le plus vieux, mon surnom c'est papi Nathan, donc moi je suis le parrain de tout le monde. En fait avant c'était en début d'année, chaque nouveau avait un numéro et tu tirais au sort le numéro, mais après ça s'est perdu ça.

*Quelle est la fonction du parrain alors ?*

Si t'as un problème tu viens le voir. T'as un problème, un mec de l'internat, du pôle, tu vas voir les vieux directement. Le mec qui a fait chier un handballeur, un kayakiste, un athlète, un jeune, je peux te dire qu'il en voit 40 arriver devant lui, il part en courant. Y'a 3 ans y'en a un qui a pris une claque avec un mec, le mec il m'a dit : « J'ai pris une claque ». J'ai pris mon téléphone, j'ai fait : « Les mecs vous descendez tous »... on est arrivé et les mecs il sont partis en courant. C'est bien pour ça...

*Ouais c'est bien ça ?*

Bah ouais, en plus au lycée c'est « sport étude enculé », tu l'entends dans tout le lycée. En fait ici, seuls les sportifs posent leurs affaires tous les jours, et là un soir y'en a un qui rentre dedans. Je lui fais : « Attends t'es pas sportif ? », il me fait : « Bah nan... de toute façon, sport étude : enculé ». Je le regarde, je regarde les mecs autour de moi, j'lui dis : « Ah ouais, barre toi parce que tu vas en prendre une directe ». On est pas aimé parce qu'on est privilégié, tu sais on a un goûter à 10h, puis un à 15h, parce qu'on est internes, notamment ça, on est prioritaire à la cantine. Donc on passe devant tout le monde pour poser le plateau. Alors ils font « Ouais privilégiés parce qu'ils sont sportifs ...nanananana... ». Disons qu'on n'est pas trop aimé.

Après, ça fait 2 ou 3 mois qu'on a le nouvel internat là... les sportifs sont trop les rois du monde et tout...

*Y'a que des sportifs à l'internat ?*

Y'a un mec qui fait du sport 2 fois dans la semaine mais il est à l'internat parce que sa mère voulait qu'il y soit. Après t'as des non-sportifs qui faisaient du sport, option fac en fait, qui ont arrêté mais pour rester au lycée ils sont obligés d'être à l'internat.

*Et du coup au lycée, tes potes c'est plutôt des handballeurs ?*

J'ai pas de potes.

*T'as pas de potes ! T'es tout seul ? Au lycée aussi ?*

Ouais... En fait ils sont tous dans leur classe là, sauf que moi j'ai redoublé 2 fois. J'ai 20 piges et les mecs ils ont tous 17 ans. On n'est pas dans le même trip. Et je préfère aller parler avec des gens, même avec des profs tu vois, des profs qui ont 30 piges. C'est plus intéressant de parler avec un prof qui a 30 piges qu'avec un lycéen, quand j'ai une perm, soit je vais bosser, soit je vais au CDI, je regarde mes mails.

*Et le week-end, quand tu retournes à l'appart, les gars avec qui tu vis c'est un peu des potes quand même nan ?*

Bah y'en a un qui est nouveau, c'est la première année qu'il est là, mais il est vraiment sympa donc ouais. Mais les autres c'est des joueurs de club donc... et en plus je les vois de moins en moins.

*Vous faites quoi le week-end, comme activité ?*

Le week-end on dort. On dort, on mange et on joue.

*Au hand ?*

Ouais...

*Et vous faites la fête un peu ?*

Nan, moi j'ai pour principe de pas faire la fête pendant la saison.

*C'est vrai ?*

Nan mais t'imagines, tu fais la fête, déjà t'as 5 entraînements dans la semaine, en plus le samedi soir, faut récupérer...

Tu sais au début de l'année j'étais blessé, donc je m'en suis collé une. Mais je me suis dit, je vais arrêter parce que je vais devenir accro et je vais m'en coller une tous les vendredis soirs... donc quand je reprends j'arrête. J'en ai pris une là parce que j'étais encore blessé ce week-end. Sinon... et puis, je suis pas trop fête, les boîtes... En fait je suis plutôt là pour surveiller en fait... La première fois que j'étais en boîte c'était y'a 2 ans, c'était au premier de l'an, j'étais avec mon frère, c'était la première fois que je le voyais dans l'année, il me dit : « toi tu bois pas, t'es un petit jeune c'est toi qui conduit ». Putain l'enculé, et là il commence à y'avoir embrouille entre mon frère et des arabes, et un arabe il commence à mettre un pêche à mon frère, moi j'arrive, j'me lève, je fais au mec : « t'as un problème ? ». Le mec il me fait : « non », je lui dis : « tant mieux pour toi parce qu'autrement ça va partir tout à l'heure ». Donc j'étais 2 fois en boîte, et 2 fois j'ai du intervenir pour sauver la tête de mon frère. Ouais parce que quand t'es saoul, tu contrôles pas trop.

*Tu l'as vu une fois dans l'année ton frère ?*

Ouais, il a un appart, il est carreleur.

*C'est ton frère cadet ?*

Ouais

*Et l'aîné il fait quoi ?*

Il a passé son BCF, pour être comptable, et en fait t'as des notes éliminatoires. Fallait avoir 6 en compta, il a eu 5 et demi, avec 0.25 de majoration, il a raté à 0.25 point. Cette année il a voulu passer le concours de flic. T'avais une dissert' : « Pour vous, qu'est-ce que l'égalité, fraternité, machin... ». Il a marqué que c'était pas respecté en France, que c'était du vent... ça a pas plu au examinateur. Donc là il repasse son BECF, et il travaille en intérim.

Mon frère carreleur, en fait, le dernier chantier qu'ils ont fait c'était à Bordeaux, c'est des gros chantiers, à 20 ou 30 000 euros. Quand tu vis à Guingamp pour aller faire un chantier à Bordeaux ...

*Est-ce que tu envisages de devenir professionnel de handball ?*

Si y'a possibilité ouais, si je prends mes 10-15 kilos qui me manquent...

*C'est quelque chose que tu aimerais faire ?*

Ouais...j'ai un peu moins envie que les premières années, à choisir entre 1h30 d'entraînement ou faire autre chose, je sais pas... même si le handball permet de t'évader, d'oublier tes soucis. T'as pris un carton, tu fais un séance de handball, le carton tu l'as plu dans la tête. Donc, ouais sûrement.

*C'est quoi un carton ?*

C'est une taule, un 5, un 4... Au niveau scolaire quand tu prends une taule...

*C'est dur de prendre une taule ?*

Bien sûr quand t'as bossé en tout et là le prof il fait : « ouais t'as fait hors sujet ». Sur ta feuille il a juste corrigé l'intro, il regarde ta conclu vite fait, t'as rédigé 2 copies doubles il a même pas regardé ton raisonnement, il a regardé une partie de ton raisonnement. J'veux dire, j'ai bossé des heures pour voir ça, merde... ouais c'est dur, mais c'est surtout dur quand t'as la sensation d'avoir appris mais vraiment bien appris, d'avoir 5. Après là, à cause de mon doigt, j'ai fait un DS de la main gauche, un DS de 4h, j'ai fait la moitié du DS en 4h, la prof à la fin des 4h elle dit : « ouais peut-être que j'aurai dû écrire à ta place »... J'la regarde j'lui dis : « c'est pas au bout de 4 heures qui fallait me dire ça madame ». J'ai tapé 5, alors que je savais pratiquement toutes les réponses, j'aurai pas eu 20 sur 20, mais j'aurai pu avoir 11 ou 12. Après t'as la prof qui râle : « ouais t'as pas appris », je lui dis : « attend madame j'écris de la main gauche »...

*Tu travailles beaucoup scolairement ?*

Les maths pratiquement jamais...

*Ça a l'air d'aller visiblement les maths ?*

Ouais, les maths ça va, à part les exponentielles je comprends pas, nan mais ça va...

Sinon ça dépend de la matière et ça dépend des coef : quand t'as coef 12 en compta, t'as intérêt de travailler. Quand t'as coef 5 en Management et éco/droit, t'as intérêt de travailler, surtout qu'en éco/droit quand t'as au 10 t'es content. Parce que le Bac STG tu l'as pas comme ça. Je sais pas quand t'étais jeune, t'étais en quoi toi ? Filière ?

*J'étais en quelle filière ? J'étais en filière Scientifique.*

Bah tu vois les S, ils font STG c'est pourri, c'est trop facile... Dès que t'arrives au Bac en éco/droit t'as 74 chapitres à apprendre par cœur. Les mecs ils font : « ouais c'est trop facile ». J'aurai bien aimé les voir, ils savent pas.

Suite de l'entretien : *Nous avons arrêté le micro, rangé le matériel et en même temps discutés. Il est ressorti à ce moment-là des choses.*

Jeu de l'eau : traditionnel, l'ancien tape sur la table, 2 fois, le dernier qui a levé son verre va chercher de l'eau. Mais souvent l'ancien sait déjà qui va aller chercher l'eau avant de taper. C'est défini arbitrairement. Nathan regrette le fait que les jeunes prennent trop d'assurance. Maintenant tout le monde joue à la PSP, il y a 2 télévisions, tout le monde a des PC. L'ambiance n'est plus la même qu'à l'époque...

Il marche à la confiance : « Il y a peu de gens en qui j'ai confiance. Ils sont rares : Ivan, Philippe, et une autre prof ». Il se sent proche de Ivan car il peut rigoler aussi avec lui, ce qui est moins le cas avec Philippe.

Il a insisté sur la difficulté physique de l'entraînement, la souffrance physique, la fatigue importante, avec une dose d'entraînement très importante. Il parlait de faire parfois 3 séances dans la journée du mardi.

Il commence à avoir du temps de jeu en N3, mais au prix de gros efforts, et de beaucoup de patience. Il ne s'entend pas avec son entraîneur de club. Il a fait des déplacements dans toutes la France juste pour rester sur le banc, puisque l'équipe 2 du club doit compter un certain nombre de jeunes sur la feuille de match.

Nathan (*hors enregistrement*) : Il me fait part des difficultés relationnelles avec les autres élèves (illustration en seconde), du peu de confiance qu'il accorde aux autres, mais de la totale confiance qu'il a en son entraîneur. Il ne part jamais en vacances (seul ou bien en famille) et il voudrait travailler pour gagner de l'argent et acheter une voiture...



## Annexes 5. Entretien avec Fernando

---

Entretien réalisé en octobre 2012 avec Fernando (né en 1983), patineur du Pôle X, dans un petit bureau au sein de la patinoire.

---

*Comment es-tu arrivé ici ?*

C'est un arrangement un peu spécial. J'ai connu mes entraîneurs en compétition internationale. J'avais déjà envisagé de continuer mes études et mon patinage dans un pays étranger, pas au Mexique. J'étais en train de décider dans quel pays. J'avais été dans un lycée français. C'était l'option la plus réalisable la France. J'avais deux pays dans mon choix : la Russie et la France, mais la France l'a remporté parce que pour mes études c'était plus simple. Et du coup, ça fait trois ans que je suis ici. Et c'est mes entraîneurs qui ont trouvé l'autorisation avec la fédé française et la fédé mexicaine m'a écrit quelques lettres de recommandation, et j'ai pu intégrer ce pôle.

*Tu as grandi au Mexique ?*

La première partie de ma vie au Mexique (Mexico), j'ai commencé tard le patinage parce que j'avais 12 — 13 ans quand j'ai commencé. Les infrastructures et les capacités d'entraînement n'étaient pas incroyables. Mais quand j'ai obtenu un niveau raisonnable, j'ai bougé, j'ai fait des stages au Canada et j'ai habité en Russie... 2 ans, de 2006 à 2008.

*Et les stages au Canada ?*

Les stages au Canada juste pour le patinage, l'été et les hivers j'allais à Montréal. Je m'entraînais avec un entraîneur de très haut niveau là-bas, dont l'un des élèves était dans l'équipe du Canada.

*As-tu fait quelque chose avant le patinage ?*

Avant le patinage je faisais de l'escrime, c'était pas du haut niveau, mais j'allais aux compétitions nationales au niveau minime, j'étais dans les premiers, mais comme j'étais un peu plus désintéressé de l'escrime, et puis notre entraîneur n'avait pas autant de temps pour s'occuper en cours particulier, du coup ça devenait compliqué dans ce sport j'ai lâché et j'ai commencé le patin, un peu par hasard.

*C.-à-d. ?*

Y'avait la nouvelle patinoire qui a ouvert au Mexique, donc c'était le truc le plus cool à faire, donc avec mes amis on y est allé une fois, et puis à partir de cette fois ça a commencé à me plaire de plus en plus. Et puis après très vite, j'ai pris des cours, j'ai changé de patin de hockey à artistique.

*Tu prenais des cours à ce moment-là ?*

Oui, mais c'est des cours en cession publique, rien de sérieux. Mais quand je suis passé en artistique, très vite j'ai pris des cours avec une entraîneuse russe avec qui j'ai progressé très vite dans certaines choses, dans d'autres j'ai maintenu un retard considérable d'un point de vue technique. Mais j'ai sauté des triples, sans technique, mais je les sautais. Y'a beaucoup de gens en patinage que ça bloque, passer du double au triple, 80 % des gens ne font pas le pas entre les sauts doubles et triples, donc voilà... Après quelques années, je commence à faire des stages ailleurs, parce que je me rends compte que pour être bon patineur, il faut aller ailleurs qu'au Mexique, pour avoir un autre savoir-faire, etc. Après 6 années avec cette prof, j'ai commencé à bouger au Canada, puis j'ai pris la décision, après 7-8 ans de partir en Russie.

*Comment tu prends cette décision, c'est un projet personnel ?*

Oui, bien sûr j'étais plus grand, j'avais plus de 18 ans. C'est une décision que moi je prends, c'est mon initiative. L'idée de la Russie, ça me tourner déjà dans la tête parce que mon entraîneur était Russe, c'est quelqu'un que tu vois tout le temps, c'est presque comme ta deuxième mère. Même si j'étais au Mexique, ça me semblait pas si étranger, du coup j'ai exploré les possibilités et c'est grâce à mon entraîneur et deux autres entraîneurs russes au Mexique que j'ai pu intégrer un des Pôles d'entraînement en Russie. C'était une opportunité unique, car aucun étranger n'a jamais intégré un Pôle en Russie. Même le cas de Nathalie P et Fabi, qui sont dans la danse, mais ils ne sont pas dans un Pôle, ils ont un entraîneur dans une structure indépendante. Mais ils étaient jamais en Pôle d'entraînement de la Russie.

*Mais qu'est-ce que tu entends par Pôle en Russie ?*

Les structures dans la Russie sont différentes. Y'a des écoles de patinage qui forment les petits jusqu'à grand. La grande différence avec les clubs sportifs en France, c'est une vision différente. En Russie, tout le sport c'est du sport de haut niveau. Le sport de loisir existe que depuis quelques années. J'étais dans un de ces clubs, le deuxième plus renommé de Moscou. Du coup, je me retrouve à Moscou à m'entraîner avec la moitié de l'équipe Russe, donc ça a été une grande chance, junior et senior, tous sont dans ce club. Tou, t grâce à l'intersection de mes entraîneurs russes au Mexique. Et puis aussi un arrangement particulier avec mes parents et le patinage, dans lequel je continue mes études, donc y'a des contraintes, mais ça me permet d'être plus flexible que d'autres patineurs. Donc je suis parti étudier le russe à Moscou, je prenais mes cours de Russe et à l'université, je vivais avec une famille russe, et du côté patinage, j'avais cette structure-là, donc tout a marché à merveille. C'était un peu pile ou face. Je suis arrivé pour voir si ça marchait, mais du coup je suis resté plus longtemps. J'avais deux objectifs, apprendre le russe et m'entraîner. Et les deux objectifs ont été accomplis, j'ai appris beaucoup de choses là-bas.

*Et la manière dont on entraîne dans cette structure-là est très différente d'ici ?*

Oui, y'a des particuliers nationales aussi, le caractère beaucoup. L'approche à l'enseignement est très différente.



*Par exemple ?*

Déjà on peut le voir dans le sport de haut niveau dans les années 70, quand l'Union soviétique devient une puissance sportive. À partir de ce moment-là, ils sont très méthodiques, très scientifiques. La grosse différence, c'est éminemment la pratique qui fait l'entraîneur, et en Russie l'entraîneur est formé, créée par une structure qui existe, l'université du sport existe, il faut avoir un diplôme, pas un BE, un diplôme de 5 années qu'il faut avoir pour être autorisé à donner des cours. Il y a une chaire d'université de patinage artistique, donc, déjà l'approche est plus méthodologique et plus scientifique, et ça se ressent dans l'entraînement de tous les jours.

*Dans les contenus, les consignes ?*

Oui dans les consignes qu'on te donne et dans le planning, il est plus cadré.

*Les athlètes sont scolarisés comme ici ?*

Oui, ils sont scolarisés, ils ont des arrangements. Maintenant plus ou moins, après les années 70 les autres pays se sont rattrapés par rapport à l'Union soviétique, donc bien sûr, il y a des choses très semblables. Une grosse différence dans le patinage, depuis le plus jeune âge, tout le monde prend des cours de danse. Ici, c'est très peu, très rare le cas des patineurs qui ont pris des cours de danse régulièrement durant toute sa vie. Du coup on peut l'apprécier sur la glace.

Tu as eu beaucoup d'entraîneur toi... Est-ce que le rapport à l'entraîneur varie ? Tu as vu des types de relations différentes ?

Oui, à chaque pays a sa particularité. Si au Canada, ils sont très gentils dans la généralité, dans la manière d'enseigner, on fait tout correct, mais il faut changer ça, on dit « c'est merveilleux, mais il faut changer ça ». C'est une approche très positive de l'entraînement. Toujours donner beaucoup de feed-back positifs pour que le patineur soit motivé, tout le temps, vraiment, y'a pas un jour où on dit pas c'est parfait. Cas totalement contraire en Russie, surtout si on a la « old school » soviétique. On dit une fois « très bien » tous les trois ans, peut-être, si on a de la chance, on a bien patiné, on a fait tout vraiment... Mais en même temps moi je préfère, on te dit très bien vraiment parce que tu as gagné ce « très bien ». Mon entraîneur russe au Mexique, elle m'a peut-être dit trois fois « très bien » et c'est tout.

*Et reste du temps ?*

Le reste du temps, on corrige tout le temps les défauts, on dit pas si c'est bien ou mal, quand c'est mal on le dit, mais quand c'est bien on garde une certaine retenue, et on dit seulement les erreurs. Du coup, à un certain âge on peut le vivre mal, en fonction du caractère, on se crée un monde dans lequel on a que des défauts, mais ça dépend de chaque personne de vivre bien ou mal cette situation. Mais moi je l'ai vécue très bien. J'aime même plus cette approche... Et la France, on pourrait dire que c'est le milieu.

Quel est ton statut ici ?

Je suis un athlète accueilli, je suis licencié à la Fédération Française, je suis accueilli dans le Pôle France comme invité on pourrait dire, depuis un bout maintenant. Cas bizarre, car en compétition nationale française, je patine pour mon club, même pour les compétitions internationales de club, je patine pour mon club français, mais pour les compétitions internationales de la Fédération, je patine pour le Mexique.

Et quels sont tes résultats ?

Au Mexique, c'est pas difficile on peut être champion très vite. Je suis un patineur moyen, je vais pas gagner le Championnat du Monde, mais c'est de toute façon pas mes objectifs. J'essaie de faire quelque chose qu'aucun de mon pays n'a déjà fait.

Et tu peux aller au JO par exemple ?

Bah, ça dépend de la politique que la fédération internationale va adopter pour les prochains jeux. Parce que pour les JO d'hiver, il y a des sélections très bizarres. Donc par exemple, dans le cas du ski, t'es des îles Tonga, t'as vu la neige trois fois dans ta vie, et tu peux y aller. Et moi, nous, d'autres patineurs de différents pays, c'est aussi le cas de pays moyens européens : l'Autriche, la Belgique... Comme y'a un quota de patineur, les 4 premiers dans les nations les plus puissantes, on peut pas aller au jeu. Dans des situations compliquées, parce que comme tu as pu l'apprécier le patinage est un sport élitiste, déjà on a besoin d'une patinoire, la machinerie, quelqu'un doit payer pour que les petits patineurs puissent s'entraîner toute la journée dans une patinoire, déjà il faut avoir ça. Et puis il faut le savoir, faire des entraîneurs, et les payer... Du coup, même un lieu comme celui-ci ou celui de Y, y'en a pas 36 000 en Europe : en Russie bien sûr, en Allemagne, plus ou moins, en Bavière... Mais sinon y'a rien, et c'est l'Allemagne, du coup un Pôle comme celui-ci c'est vraiment unique, y'en a pas 10 000 dans le monde.

*Tes parents sont au Mexique ?*

Oui, ils ont pas bougé de là, les deux sont profs à l'université.

*Dans quelle discipline ?*

Mon père a une spécialité en linguistique, mais il donne des cours dans la faculté de communication et un peu de journalisme, et ma mère en science politique.

*Ils sont originaires du Mexique ?*

Oui, les deux mais ils ont étudié en France, et c'est pour ça que depuis mon plus jeune âge, je suis dans le lycée français de la ville de Mexico. Donc c'est un lycée français, comme un lycée d'arrondissement ici. Mon premier cours d'espagnol c'était en 6<sup>ème</sup>. C'est une situation particulière des lycées à l'étranger : à côté on parlait l'espagnol, mais à l'école on était au lycée français à l'étranger. Donc c'est bizarre, parce qu'on est au Mexique en primaire et on étudie l'histoire de la France. On a les mêmes manuels, les mêmes profs, ils sont à l'intérieur de l'éducation nationale française, il y a un concours dans lequel les profs français peuvent aller à l'étranger.

*Tu connais tes grands-parents ?*

Du côté paternel, j'ai pas connu mon grand père, ma grand-mère est déjà décédée et du côté maternel ils sont encore vivants.

*Tu sais d'où ils sont originaires ?*

Ils sont Mexicains totalement. Mon grand-père maternel, il est ingénieur, c'est à cause de cette situation économique plus aisée que ma mère a pu faire ces études. Non seulement à l'université, déjà au Mexique c'est un bon parcours, et encore plus à l'étranger. Mon grand-père paternel était avocat, donc la situation économique était assurée, donc... Et les grands-mères étaient au foyer.

*Est-ce que tu as des frères et sœurs ?*

Oui, j'ai une sœur qui va avoir 23 ans ou 24 ans, un peu plus petite que moi. Elle est au Mexique, elle fait aussi des études universitaires, elle a fait que des pratiques loisirs. Par contre à l'université elle fait de l'ethnologie. Elle a étudié l'archéologie et elle s'est spécialisée dans l'ethnologie.

*Y'a es sportifs dans la famille ?*

Oui mon père a jamais été sportif de haut niveau, mais depuis que je le connais, on pourrait dire, il a toujours fait de la pratique sportive, deux fois par semaine. Jogging et toutes sortes de gymnastique, gainage, et puis de la natation. A un moment donné du patinage, mais comme entretien on pourrait dire.

*Il a déjà fait de la compétition ?*

Nan jamais, toujours de l'entretien, sa vocation est plus académique que sportive

*Et ta mère ?*

Ma mère par contre était sportive de haut niveau et dans l'équipe du Mexique en escrime. Donc aussi avec un parcours. Très vite elle a réussi à percer, donc elle a été dans l'équipe du Mexique. Par contre elle a du arrêter, comme elle a fait des études universitaires plus sérieusement que moi on pourrait dire aussi, donc du coup elle a arrêté le sport de haut niveau à partir de la première ou deuxième année de fac.

*Comment est-ce que tes parents réagissent à ton inscription dans cette carrière de haut niveau en patinage, à ton déplacement en Russie, puis en France ?*

Bien sûr y'a toujours eu une réticence naturelle dans le sens, ils me mettent toujours en garde de l'avenir post-sportif... Tout le monde le sait, quand on étudie le sport de haut niveau, soit on devient entraîneur, soit c'est tout... Encore en France, on peut devenir entraîneur, mais au Mexique, la situation est plus précaire que celle des entraîneurs ici. Du coup, il y a eu un arrangement : si je continue mes études, ils sont pas contre tous mes projets. Du coup, on peut pas dire que j'ai une contrainte, avec le temps, j'ai bien compris qu'ils voulaient le meilleur pour moi. Cet arrangement me convient parfaitement. Aujourd'hui, je ne pourrai pas faire que du sport de haut niveau, il faudrait que je fasse

quelque chose d'autre, des études. C'est bien sûr compliqué, j'ai eu beaucoup de chance encore une fois. Il y a eu des obstacles, mais les choses ont marché plutôt bien pour moi. Dans ce sens là, je suis dans une situation privilégiée, avec mon étude je peux assurer un minimum mon avenir, mais sans jeter l'éponge, et essayer de continuer dans ce sport de haut niveau, qui a tellement de contraintes, mais aussi tellement de privilèges, de plaisirs, bizarre, mais voilà...

*Quels sont les privilèges d'être inscrit dans une carrière de haut niveau comme ça ?*

Les privilèges... Je pense que c'est particulier à chacun. Le sport de haut niveau, les contraintes on les connaît. Les privilèges, du côté personnel, c'est le plaisir qu'on peut avoir, qui est toujours très controversé. Comment on peut avoir du plaisir à avoir mal tous les jours ou à se geler le cul dans le cas du patinage tous les jours ? Mais pourtant, c'est une sorte de dépassement. Je pense que le sport de haut niveau donne ce que ne me donnent pas les études, c'est un challenge, l'enjeu qui représente dans un sport n'est pas du tout le même à mon avis que dans les études, ça me donne pas la même récompense, c'est plus compliqué je pense.

*Plus compliqué d'être bon dans un sport que dans les études ?*

Bah, on pourrait ne pas dire ça, mais après on va dire c'est quoi bon ? C'est toujours en question le talent. Avoir des bonnes notes à l'université grâce aux capacités que j'ai développées grâce à mes parents qui sont universitaires ? C'est pas un enjeu pour moi à l'université, je continue mes études, ça m'a pas coûté la peau des fesses, j'ai presque rien glandé. Par contre, dans le patinage, c'est pas la même chose. Pour des études de haut niveau, il faut se donner à fond, moi j'ai choisi le sport, plutôt que le côté académique. Et puis je me suis dit le sport de haut niveau c'est jusqu'à 30 ans, alors que les études, le savoir, y'a pas de limites. Du coup, on peut continuer après 35 ans, c'est comme ça que j'ai fait mon choix.

*Toi, tu aimes la compétition ?*

Euh... Bonne question. J'ai mal vécu au début la compétition parce que j'avais beaucoup de pression de la part de mon entraîneur, parce que toujours j'ai été l'espoir, LE garçon au Mexique. Beaucoup de gens attendaient de moi beaucoup de choses, sans me donner le temps de pouvoir m'affirmer à un certain niveau. Du coup, c'était arrivé dans un niveau technique plus élevé que peut-être j'aurais pu contrôler. Du coup, j'ai un peu mal vécu cette époque-là. Enfin, je voulais bien sûr. D'un côté, je voulais parce que ça représentait un challenge, mais avec rétrospective, y'avait des choses que je devais apprendre. Maintenant j'aime bien la compétition, et particulièrement le patinage artistique, parce que c'est la compétition envers les autres, mais aussi envers toi-même. Car tu es tout seul sur la glace. Je pense que c'est un moment dans lequel, en compétition, non seulement on voit les résultats de ta préparation physique, mais aussi mentale. C'est un moment très spécial, je pense, et j'aime bien me tester maintenant. C'est totalement par rapport à moi-même, à partir de mon parcours, maintenant je dois rien à personne, ni en France ni au Mexique, ça, c'est par rapport à moi-même. Bien sûr, je vais faire une compétition internationale parce que c'est merveilleux. Du coup, y'avait des négociations politiques, mais même en compétition internationale c'est par rapport à moi-même. Même au dernier moment, c'est toujours les messages que je me donne : c'est quelque chose que

je veux faire, même avec le stress, tous les sentiments, à la fin je me dis que je suis là parce que je le veux, c'est une expérience personnelle.

*Quelles sont tes relations avec des partenaires, quand t'arrives dans un groupe comme ça, en Russie ou ici ?*

C'est très particulier. Moi je suis très ouvert, et puis les langues ça aide beaucoup. Je parle français, j'ai commencé à parler russe. J'ai eu l'intention de parler russe, du coup ça change la perception des gens quand tu essayes de parler dans leur langue. Et par ton travail aussi, en Russie, tout le monde a vu que je voulais être bon. Du coup, toujours ça s'est passé très bien, en Russie aussi, y'a eu des moments difficiles, mais en règle général les gens ont été très respectueux, peut-être un peu moins en France.

*Par rapport aux patineurs ?*

Oui aux patineurs, parce que la différence par rapport à la Russie, ici, ils ne sont pas si conscients des enjeux techniques et sportifs qui se jouent à l'internationale. Ils ne se rendent pas compte du niveau qu'il y a dans les autres pays. Du coup, ils sont un peu plus renfermés dans leur monde national. En pensant qu'on est champion de France, c'est bien, mais au niveau mondial on est champion de son immeuble ! Parce qu'il y a les Russes, les canadiens, les japonais, les chinois... Les Russes sont bien conscients de ça. J'étais avec un grand champion du monde junior et je sens que, des fois, ils étaient plus humbles qu'ici. Il y a le sport de haut niveau, mais aussi des niveaux dans le sport de haut niveau. Je m'entraînais avec des champions et ils étaient très humbles, et en France, ils sont moins comme ça. Mais parce qu'ils sont plus renfermés dans le sport national, ils se rendent pas compte de ce qu'il ya a dehors.

*Quel type de patineur tu es ?*

Dans quel sens ?

*Tes qualités, défauts, ce qui te caractérise ?*

Aujourd'hui on pourrait dire que je suis un patineur, avec des très bonnes qualités physiques, y'a des défauts techniques à travailler. C'est pour ça que je suis ici. Je suis encadré avec des entraîneurs qui peuvent aider, chose qui n'est pas nécessairement le cas au Mexique. Du coup, changer ma technique c'est un boulot très grand, mais tout est positif. Sinon, j'essaye de bosser plus que tout le monde pour certaines choses. J'ai les meilleures pirouettes de ce Pôle, c'est clair. Et au niveau des pas, je pourrais dire que, maintenant, je me suis beaucoup amélioré. Et j'ai une perception... En compétition, j'ai développé une perception artistique plus profonde par rapport à d'autres patineurs. Et ça grâce à mes voyages, à l'éducation que mes parents m'ont donnée, au côté international, à l'effort que je fais : aller à l'opéra autant que je peux, prendre des cours de danse à côté, depuis que j'ai commencé le patinage... De la danse classique... Maintenant je change un peu. Je fais un peu de hip-hop. En Russie, je faisais de la danse de caractère, traditionnelle russe, mais encadrée...

*C'est quelque chose que tu aimes, que tu continuerais si tu arrêtais le patin ?*

Bonne question. C'est une des choses que j'aime bien, que j'adore dans le patinage, le côté artistique, les cours de danse. Maintenant que j'ai un niveau qui me permet de faire certaines choses plutôt belles, j'adore les cours de danse, ça me donne un bagage culturel important, chorégraphique aussi, pour mieux comprendre ce que je veux dans le patinage, sur quelle musique je veux patiner.

*Tout ça c'est toi, le choix des costumes, musique, chorégraphie ?*

Je suis aidé dans la chorégraphie. Toujours on est encadré, on embauche même un chorégraphe d'une certaine renommée ou talent pour qu'il te fasse les programmes. Du coup, le travail chorégraphique est fait par quelqu'un d'autre. Oui, on pourrait dire que la majorité des patineurs c'est des marionnettes, qui sont au-dessous des files des entraîneurs. Pourtant, j'essaye quand même de me démarquer de ça. Je considère que c'est important d'avoir quelqu'un chorégraphe, parce qu'avec son bagage culturel, chorégraphique, il va te donner quelque chose d'adapté. Il a un troisième œil nan ? Chose que toi-même, dans ta perception, tu ne pourrais pas envisager de toi-même. C'est pour ça que c'est important de l'avoir. Mais pourtant, je suis pour le choix de ta musique, avec le conseil des entraîneurs bien sûr. Sinon on fait quoi ? On devient une marionnette, comme tellement de patineurs, même aux premières places, qui patinent sur des musiques nulles qu'on a écoutées 1000 fois dans la vie ! Du coup, j'essaye de choisir mes musiques, par rapport à beaucoup de facteurs, du style de patinage que je veux dégager.

*Comment tu le caractériserais ?*

Je préfère être un patineur dans un programme plutôt classique, dans le style russe, parce que voilà... C'est mon école mère on pourrait dire, en marquant beaucoup l'influence de danse classique, le côté artistique du patinage. Pour un programme, j'aime bien le classique. Par contre dans le deuxième programme, j'aime bien faire quelque chose qui casse avec la tradition. J'essaye de chercher un peu plus loin. Par exemple maintenant, je fais un mixte entre hip-hop et Amélie Poulain, dans mon programme court. J'ai retrouvé un remixe entre la version d'Amélie Poulain, et le hip-hop, ça a changé, et ça a donné un bon résultat avec le travail de mes chorégraphes. Chaque fois j'essaye de le faire plus personnel, plus adapté à l'évolution de mon patinage. Et en fonction de beaucoup de facteurs, je choisis ma musique pour une année en particulier. Vraiment, c'est une réflexion que je fais 6 mois à l'avance, la musique que je vais patiner durant la saison.

*À l'entraînement, j'ai remarqué que les retours sont très individualisés entraîneur athlète. Et j'ai l'impression qu'il y a moins de retours sur ce que toi tu fais comme mouvement que sur Arthur ou Augustin ?*

Oui c'est normal comme Agnesse est l'entraîneuse nationale, elle est embauchée pour travailler avec eux et pas avec moi.

*Et ça tu le vis bien ?*

Oui, oui, c'est les conditions dans lesquelles j'ai été accepté ici, et c'est normal. Cette vision, je la comprends très bien. Je suis en France, toute cette infrastructure est payée par l'état français, pour que les patineurs français puissent s'entraîner et avoir des

résultats. Donc voilà, du coup, c'est normal que les retours soient plus vers les patineurs français. Y'a l'enjeu politique et sportif de plus grande conséquence pour ce pays.

*Pourquoi tu t'entraînes ici et pas dans l'autre Pôle ?*

Bah, bonne question, que je me suis posée. Chacun son fief, d'un côté Catherine, de l'autre Agnesse, et depuis des temps immémoriaux apparemment. Le premier poste était ici, c'est le fief de Agnesse, le plus proche de l'Insep. Elle est plus libre, elle choisit comme elle veut, les possibilités d'entraînement. Y'aurait plus de contraintes si on regroupait dans une seule patinoire tous les Pôles, que si c'est divisé en deux en répartissant l'entraînement en nombre de gens dans la patinoire. Je pense que ça convient à tout le monde d'être divisé en deux.

*Toi en ce moment tu t'entraînes 4 h par jour sur glace ?*

Oui et la préparation physique.

*Où ça ?*

Un préparateur physique dans mon club, qui nous encadre. On a un planning déjà fait que j'ai juste à suivre. Par contre comme ça m'arrange plus, c'est plus pertinent que je la fasse près de chez moi, je ne le fais plus à l'Insep, mais à l'institut universitaire. Et je préfère comme ça, ça me permet de voir d'autres gens, et c'est plus agréable que de rester dans l'univers du sport de haut niveau. Quatre heures par jour, même plus avec les étirements et tout, c'est beaucoup, donc avoir une petite sortie c'est bien. Deux fois par semaines, 2 fois 1 heure et demie de préparation physique, plus les cours de danse à côté.

*Et tu es scolarisé, tu fais quoi en ce moment ?*

Je suis en thèse, en relation internationale. J'ai fait un master en relation internationale en diplomatie, et du coup j'ai fait mon bac+5, un deuxième master en Staps en Culture sportive, mais là je suis revenu à mes thèmes de relation internationale. Et j'ai une thèse sur la géopolitique du nord-ouest de la Russie. Je suis spécialiste d'une région spéciale, j'analyse beaucoup de facteurs, de relations politiques, de droit international, tout ce qui est en relation avec cette région, et ce qui me permet de me spécialiser dans ce pays qui me passionne, et pour mon avenir devenir consultant, sur la Russie. Malheureusement, il n'existe pas de Master juste sur la Russie. Du coup, j'ai essayé de faire une thèse et ça me permet d'étudier ce que je veux, et comme ça je pourrais dire que j'ai un savoir-faire unique, que je connais comment fonctionne ce pays-là. Du coup, soit faire du conseil pour les entreprises qui veulent s'installer en Russie, soit travailler dans une organisation internationale, sinon travailler dans une organisation internationale sportive, et joindre sport et formation universitaire. On verra bien.

*Tu as suivi quoi comme filière ?*

Éco, spécialité éco. J'ai eu mon bac dans académie de la Martinique et la Guyane. Je n'ai jamais redoublé.

*C'est quoi les matières qui te plaisent le plus ?*

Dernièrement ou à l'époque ?

*Ça a changé ?*

Oui ça a changé. Par exemple, maintenant le français me plaît alors qu'avant je détestais. Lire le Cid, c'était le pire ! Mais de toute façon je pense que l'analyse aveugle du théâtre est impossible, il faut aller à l'Académie française voir c'est quoi le théâtre, j'y vais souvent.... C'est en relation avec le patinage artistique aussi, c'est mon approche. Sinon l'histoire j'aimais bien, j'aime bien encore, en relation internationale c'est fondamental. Géographie aussi, l'économie pas mal, et voilà c'est tout. Donc c'est ces préférences qui m'ont poussé à étudier à la fac les relations internationales.

*Tu es financé pour ta thèse ?*

Nan, c'est mes parents qui financent. Pourtant j'ai essayé d'obtenir une bourse pour mes études. Mais c'est drôle, je pense que dire que je fais du haut niveau, c'est plus une contrainte pour obtenir une bourse que de ne pas le dire. Mais pour la thèse, même si je suis pas financé, les redevances en France ne sont pas si lourdes que ça. Le monde anglo-saxon est bien pire. Beaucoup de français ne se rendent pas compte de la chance qu'on a de seulement payer ça, quand c'est le droit de papeterie dans une université américaine ! Mon directeur de thèse est super cool et il s'occupe de moi. Peut-être c'est mieux cette situation.

*En dehors y'a.. ?*

L'opéra, le théâtre, oui...

*Et finalement avec qui tu tisses des liens dans l'univers du patinage et à côté ?*

En fait, quand je peux, j'utilise ma bonne capacité à être socialement ouvert, du coup je jongle entre les mondes. Le matin, je suis à l'entraînement avec les amis patineurs, et après quand je suis à la cité universitaire, et chez moi, je suis avec mes potes étudiants étrangers, français. Donc les conversations, les préférences sont très différentes d'un monde à l'autre. Et puis le troisième monde, celui des beaux arts. Je connais quelques danseurs, mais les danseurs et patineurs ont des traits très similaires, c'est un peu la même vision du monde, ça me change pas trop. Je jongle plus entre le monde étudiant et universitaire, et le monde du haut niveau.

*Avec qui tu vas au théâtre ?*

Avec beaucoup de personnes. Mais bien sûr je vais... Y'avait un patineur qui avait plus ou moins le même parcours que moi, le seul qui est un master 2, un grand champion de patinage de la France. Donc, avec lui. On ne va pas faire notre sociologie de Bourdieu... Ces parents étaient médecins, donc il a continué ces études. Du coup j'allais avec lui. Mais de plus en plus, j'y vais avec de bonnes et belles connaissances du monde universitaire. Mais comme de toute façon, pour moi, aller au théâtre ou à la danse, ça fait partie de ma formation de patineur, ça me dérange pas du tout d'y aller seul, et même des fois c'est nécessaire pour que je puisse me concentrer sur certains aspects.



*Quel regard porte les gens en dehors du patinage sur le fait que tu sois patineur ?*

Ça dépend des pays. En France, on a pas mal la cote. C'est drôle, parce que peu de gens font le patinage artistique à haut niveau. Moi, dans mes connaissances, tout le monde est un peu charmé par ce côté patinage artistique. Pourtant bien sûr c'est pas la même expérience que j'ai eue en Russie, où la déférence que l'on a par rapport aux sportifs de haut niveau et en particulier pour les patineurs est encore plus marquée dans la vie de tous les jours. Parce que c'est une manière de considérer le sport de haut niveau, différente d'en France. Tu le sais, dans le monde universitaire, les études sur le sport, c'est un peu vu bizarrement. C'est pas considéré comme une étude sérieuse. Même histoire pour le sport de haut niveau, pour certaines personnes, c'est pas un atout particulier. Alors qu'en Russie, n'importe quelle personne, de n'importe quelle origine sociale a une déférence très grande pour les sportifs de haut niveau.

*C'est une pratique souvent catégorisée féminine, la question quand on est un homme qui pratique cette activité, est-ce que tu as été dévalorisé toi ?*

Nan c'est clair, mais je pense que c'est lié au genre de personnes que je fréquente, c'est très important. Je pense qu'on le vit plus mal quand on est adolescent, au lycée c'est plus difficile, quand on veut s'affirmer, quand on a 15 ans...

*Comment ça s'est passé pour toi ?*

Moi, j'étais dans un lycée à l'étranger, donc c'était pas si pire. Bien sûr y'avait deux trois blagues par rapport à ça, jamais très méchant, mais j'étais dans un milieu très privilégié, les enfants de diplomates, l'intelligentsia, donc c'est pas le lycée où les gens vont faire des mauvaises blagues ! Oui quand même un peu avec d'autres types de jeunes, les hockeyeurs de la patinoire au Mexique. Ils sont un peu... Des mauvaises blagues et c'est tout. Mais c'est aussi à cause du milieu dans lequel je me suis développé, que j'ai pas eu à affronter... Je me suis pas fait taper, parce que je faisais un sport de tapette !

*Est-ce que tu es en couple toi ?*

Euh... plus ou moins... comme toujours, c'est compliqué. Nan je suis... je n'ai pas encore trouvé le grand amour, de toute façon mes plans pour le mariage et tout, ils sont pas immédiats et tout, donc encore une fois, on revient à la sociologie de Bourdieu, plus on étudie, plus loin on voit le mariage. Je ne l'envisage pas d'ici minimum 6 ou 7 ans...

*C'est quelque chose d'important pour toi de te marier ?*

Dans 7 ans ou... Oui... Ça serait... ça serait à voir. Peut-être l'expérience de faire une famille ça pourrait être intéressant, mais voilà c'est pas donné, y'a beaucoup d'engagements à faire, un changement de vie tout à fait différent. Je peux plus envisager d'être sportif de haut niveau, étudiant, avoir le genre de vie que j'ai maintenant. Bien sûr ça va changer c'est naturel. Je le considère comme plus ou moins important. Le plus important, c'est de trouver quelqu'un qui me plaît, si j'ai la chance de le trouver, et qui sait, de faire une famille, mais c'est très variable. Mais je suis conscient que ça peut ne pas arriver.

*J'aimerais revenir sur la catégorisation le patinage c'est un sport de tapette ? Toi visiblement c'est pas quelque chose qui t'affecte... Est-ce que le fait que des patineurs s'affichent comme homosexuels c'est gênant ?*

Ça l'ai pas du tout en fait. Nan, l'homophobie pour moi c'est pas quelque chose que j'ai dans mes veines. J'ai des amis qui sont homosexuels et qui sont patineurs ou pas. Cependant, si je pourrais dire que je suis contre une chose, c'est le genre de patineur qui ont une attitude, à l'intérieur ou en dehors de la glace, qui renforce encore une fois ce cliché à la con que le patinage c'est un sport de tapette. Dans le sens que je serai d'accord que le mec il patine comme un homosexuel. OK, mais de là à être une folle qui met un costume de très mauvais goût pour affirmer encore son homosexualité de folle en plus, c'est très choquant dans un contexte qui n'a pas lieu, ça je suis très contre. Un exemple, que tu pourras chercher, et qui pour moi est très choquant, Johny Weir, le mec qui veut s'affirmer, homosexuellement. On est dans le patinage. On est capable de voir qui est homosexuel ou pas juste dans la manière dont il patine. Dans le cas de la danse, c'est la même chose, c'est une perception très bizarre. Ce gars-là il fait un programme très beau, dans le JO 2006, pourtant en 2010, là il débarque avec des costumes n'importe comment, un peu un truc sado-maso noir écarlate et rose, et du coup... C'est justement ce que je te dis... Du coup il est homosexuel, c'est parfait, mais voilà, il a profité de la médiatisation des JO pour s'afficher de cette manière là. Après il reçoit un bouquet énorme de fleur, et une couronne de rose qu'il se met sur la tête. Là par contre je me dis, c'est un cas où y'a pas lieu. Tout le monde va encore se renforcer en disant c'est un sport de tapette. Cette image là du gars qui reçoit ses fleurs, sa couronne de fleurs et son costume sado-maso dans certaines émissions, ça a été la rigolade, moi j'ai rigolé, je me suis dit : « nan, mais il est sérieux ! ».

*En voyant un patineur évolué, on peut savoir si il est homosexuel ou pas ? C'est si net que ça ?*

C'est pas si net que ça, mais quand même y'a un tas de choses, on peut arriver à deviner à 80 %

*Comment ?*

Bah, le geste est différent. Et donc, c'est le même cas en danse, j'ai pu le constater. Après mes multiples visites à l'opéra et ailleurs, et oui dans le geste on le voit. C'est très difficile, c'est à peine perceptible... Bon quand il a costume sado maso c'est flagrant ! D'autres c'est plus difficile, mais on a un taux de réussite de 80 %, on a fait l'exercice et on arrive à le voir. Là où on n'arrive pas à deviner, c'est quand même louche, on va voir qu'il a un peu des gestes un peu efféminés, mais pourtant après dans la vie normale, on va voir qu'il a quand même des filles, donc c'est pas une perception 100 % sûre, mais y'a un taux élevé.

*J'en déduis que toi t'es plutôt branchée fille ?*

Oui... C'est perception peut-être pour les gens qui voient pas souvent le patinage qui va être difficile à voir, mais seulement des gens de la danse du monde artistique, sur le geste, le mouvement, il pourra faire la différence, mais les gens en général ils auront plus de mal.

*Ce qui gêne c'est quand c'est revendiqué ?*

Ça peut être revendiqué, mais ça doit pas pousser à la comédie. C'est une nuance très personnelle, et imperceptible, mais de là à utiliser son patinage, la médiatisation pour juste, même revendiquer ça peut être juste. Pourtant la revendication, sans objectif artistique, si c'est juste pour l'éclat alors là je suis contre. Et juste pour faire une annotation, cette position-là, je l'ai justement parce qu'il faut quand même arrêter d'avoir le cliché que le patinage artistique c'est un sport de tapette, nan ? C'est justement dans ce but-là que tous les éclats, à faire je m'habille en rose parce que je veux m'habiller en rose dans mon programme... C'est juste la revendication, mais pourtant il faut être conscient de ce qu'on fait. Du coup quand on fait, ça va apporter au patinage, plus qu'une revendication personnelle ou d'un groupe social, « nous on est les patineurs gais », ça va encore plus renforcer le côté plus ancestral que c'est un sport de tapette.

*Et que donc c'est dévalué ?*

Et que donc c'est dévalué.

*En même temps cette dévaluation là, toi tu la ressens pas ?*

Nan pas du tout, mais je peux la voir dans d'autres milieux. Billy Eliot... le père, qui travaille à l'usine, c'est un autre cliché nan ? Il veut que son fils fasse du foot et pas du patinage ou de la danse. C'est des perceptions sociales qu'il faut quand même essayer de... de dire « oh ! le patinage c'est cool de le faire, c'est athlétique et tout. C'est beau, mais en même temps c'est pas tapette, faire la différence entre beauté et tapette, ça serait bien.

...

*Je pensais à B. J., quand je le voyais patiner il y a quelque temps, je trouvais qu'il était un peu raide, je trouvais que le côté fluide, relâchement, expression, ça manquait un peu nan ?*

Tu as raison, il a été champion du monde, c'est le reproche qu'on lui a fait longtemps, mais lui il a jamais pris de cours de danse, ça a eu des répercussions très importantes au début de sa carrière. Tout le monde lui disait : "il est où ton côté artistique ? Tu es trop raide", Y'a pas de dégagé que te donne la danse, pas de côté artistique. Nan c'est le grand reproche, et comme tu as dit. Dernièrement, il s'est beaucoup amélioré de ce point de vue là, autant il ne fait pas encore de cours de danse, mais il a trouvé son chemin, car c'est un gars plus je le connais, plus je suis convaincu qu'il a un talent énorme, même sans ça, il a été champion du monde, et champion de tout ce qu'il voulait, sauf les JO, il a été le seul à vraiment battre...

*C'est quoi son talent alors ?*

Ses qualités techniques, physiques, athlétiques, son mental, de toute façon l'année où il a fait champion du monde, il avait un programme, qui lui allait très bien, tout ça était bien pensé, cacher ses défauts, mettre en valeur ses qualités. Et de cette manière, on gagne les championnats du monde. C'est un gars qui même maintenant, depuis quelques années, il s'améliore beaucoup artistiquement, et on espère le meilleur de lui, parce que beaucoup attendent sa retraite, mais vu le talent qu'il a et en physique sportif, et tout le reste, j'espère que ça soit ça le résultat.

*Et c'est quoi tes athlètes, toutes disciplines confondues, qui sont tes références ?*

En athlète on pourrait dire, deux me viennent à l'esprit, en patinage y'a un champion russe, qui s'appelle Yagudin. Bon en tout, dans la puissance, le côté artistique et un côté masculin très marqué. Du coup lui c'est ma référence. Et sinon en dehors du patinage, y'a un gymnaste chinois qui a gagné les JO à Pékin. Ce qui m'a marqué le plus en lui, c'était son mental. Il faisait parfaitement ces éléments, mais ça changeait en rien sa concentration, ça le crispait pas, ça le détendait pas, ça changeait rien à sa détermination pour aller jusqu'au bout, réussir ses éléments et pour gagner la médaille d'or. Il m'a marqué par sa capacité de concentration en compétition et sa détermination qui était énorme, et qui m'a marqué plus que n'importe quel autre champion.

*Tu regardes d'autres sports ?*

Pas souvent, je vois quand même l'escrime, je suis allé au Championnat du monde ici à Paris. Mais je ne suis pas un grand assidu du sport télévisé.

*Tu regardes le foot ?*

Seulement les championnats du monde. Je suis mexicain donc je connais quand même le foot. Mais pas souvent, seulement la coupe du Monde. Le sport télévisé il passe à un deuxième plan pour moi, je vois pas vraiment souvent

*Y'a des sports que t'aimes particulièrement pas ?*

Pas que j'aime pas, mais qui me donne un peu de rébellion. C'est les vieux sports dans lequel c'est toujours très controversé, c'est qui fait l'effort physique, comme l'équitation, où l'effort du cavalier est très important. Mais beaucoup de gens de l'équitation peuvent le dire, presque la moitié d'un champion du monde, c'est le cheval que tu as acheté pour gagner. Du coup, la médaille se gagne par le pouvoir d'achat que t'as à acheter un cheval, mais pas tes qualités personnelles. Ça, je suis politiquement contre ce genre de sport qui sont olympiques maintenant. Maintenant, c'est des engagements politiques. Le golf aussi, il est devenu olympique là où le rugby ne l'est pas, alors que l'engagement physique est beaucoup plus important. Bien sûr la précision du golf... Mais c'est un enjeu économique que de choisir le golf par rapport au rugby. Je sais pas si tu as suivi ça, c'était le golf, et deux ou trois autres sports, qui à mes yeux, c'était clairement le côté économique (qui fait du golf) qui a prévalu. Sinon voilà, c'est les deux seuls qui me viennent à l'esprit.

*Bon il va falloir qu'on arrête là nan ?*

Ouais.

*On pourra refaire un entretien éventuellement ?*

Oui bien sûr

*Je te remercie.*

Avec plaisir.

## Annexes 6. Entretien avec Stéphane

---

**Entretien réalisé en décembre 2012 dans une salle au lycée, avec Stéphane, joueur de rugby né en 1994.**

---

*Tu as toujours vécu à Paris ?*

Mes plus lointains souvenirs c'est à Montrouge. Puis Paris, puis j'ai fait 3 ans à Madrid puis je suis rentré dans le 13<sup>ème</sup>.

*Comment es-tu rentré en rugby ?*

Dans des circonstances... alors je sais pas si c'est mon père qui a voulu que je fasse du rugby ou si c'est moi... mais c'était en Espagne quand j'avais 6 ans, c'est là on j'ai commencé, c'était des souvenirs, je prenais du plaisir à jouer, donc je pense pas que mon père m'ait amené à faire du rugby.

*Donc t'as commencé à 6 ans, c'était ta première pratique ?*

Oui

*T'as commencé en club ?*

En fait c'était un grand lycée, vraiment grand où on pouvait pratiquer toute sorte de sports, ça allait du Taekwondo à la natation, à l'athlétisme, faire des échecs, de la capoeira... c'est là que j'ai commencé.

*Un peu comme une association sportive ? Ouais voilà*

*C'était un lycée international ?*

Ouais c'était un lycée français à l'étranger, donc y'avait à mi-temps des cours en français et des cours en espagnol.

*Toi t'étais l'école primaire ?*

Ouais, j'ai fait CP CE1, CE2...

*Donc t'as continué en France, tu t'es inscrit dans un club ?*

J'ai du m'inscrire au PUC, Paris université Club, dans le 13<sup>ème</sup> au stade Charlety. Et j'ai pas réussi parce qu'il y avait pas assez de place. Pendant deux ans j'ai vagabondé, mais ceci dit, j'ai fait de l'athlétisme en parallèle.

*T'avais une spécialité ?*

Nan, c'était général c'était pas encore spécialisé. J'ai fait 3 ans d'athlé et pendant la dernière année j'ai fait athlétisme et rugby et fallait trancher parce que je courais partout, donc j'ai préféré garder le rugby.

*Donc à partir de 12 ans tu fais que du rugby ?*

Oui

*Tu évolues à quel poste ?*

à l'aile

*Tu as toujours évolué à l'aile ?*

Oui toujours, j'ai fait quelques années au centre, deuxième centre... mais sinon là j'évolue à l'aile et on essaye de me faire passer à la mêlée...

*En club ou en pôle ?*

En pôle, on essaye de me faire passer en demi de mêlée... en 9.

*Et toi tu préfères quoi ?*

Moi, je préfère jouer à l'aile, mais c'est vrai que jouer à un poste différent, c'est parfois difficile, j'ai pas encore mes repères, je prends pas encore beaucoup de plaisir, mais je sens que c'est un poste où on peut prendre beaucoup de plaisir, ou je peux prendre beaucoup de plaisir, donc ça peut être intéressant

*Quelles sont les qualités pour être un bon ailier ?*

Pour être un bon ailier, faut être tonique, rapide, avoir des appuis, être bon dans les airs, avoir des capacités techniques aussi, rester sur ses appuis, être difficile à se faire bouger.

*À se faire bouger ou à se faire attraper ?*

À se faire bouger, que ça soit difficile de l'amener en touche. Parce que c'est l'adversaire principale pour les ailiers, enfin dans mon genre.

*C'est-à-dire qu'on cherche à vous mettre en touche quand vous avez la balle ?*

Oui quand on a la balle c'est plutôt un deux contre un, c'est-à-dire la défense et le défenseur contre nous.

*J'ai pas bien compris le truc du deux contre un ?*

En fait, on dit que le meilleur défenseur en rugby c'est les lignes de touche...

*Ah OK ! tu l'as prend pour un défenseur, l'espace dans lequel tu ne dois pas aller c'est un défenseur, il exerce une pression sur toi ?*

Ouais, c'est la capacité de ne pas sortir.

*Et pour être demi de mêlée, c'est les mêmes qualités ou ça diffère ?*

Il doit y avoir une bonne vision de jeu, des passes, un bon jeu au pied, la vitesse d'éjection, d'exécution, de course, et puis faut être emmerdeur...

*C.-à-d.. ?*

C'est-à-dire taquiner le 9 qu'on a en face, le demi de mêlée opposé, faut le faire chier, lui voler ses ballons

*Et comment est-ce qu'on pourrit les ballons du 9 adverse ?*

C'est souvent en lui gênant un appui, souvent en mêlée où on a tendance à le chatouiller, le plus, c'est là où on est le plus près, on peut le bousculer, lui enlever un appui...

*Donc en restant sur tes jambes tu vas chercher...*

Lui enlever un appui, à le pousser, à le déconcentrer un maximum, pour le mettre en faute, sans se mettre en faute.

*Toi là-dedans comment est-ce que tu te caractériserais comme joueur ?*

Moi je suis un ailier qui a des appuis, plutôt un ailier qui arrive à voir un peu les bons coups à jouer et...

*Un bon coup à jouer c'est quoi par exemple ?*

Par exemple c'est de l'anticipation, si la personne qui a la balle, peut-être que moi je vais être plus vif dans l'action, dans l'exécution de savoir ce que va fait l'adversaire, et mon coéquipier qui a la balle... Savoir quand accélérer, ralentir, croiser... et jouer à gauche quand je vois qu'on est plus...

*Donc y'a quand même un une lecture du jeu ?*

Oui, mais ça c'est quand je suis à l'aile, après quand j'évolue en demi de mêlée je le perds complètement. Parce qu'on est beaucoup plus fixé sur le ballon on est vraiment proche du ballon, du rec, ce qui fait que je prends beaucoup moins d'informations, et ça, c'est pas quelque chose qu'on change d'un jour à l'autre, ça demande de la répétition, du temps de jeu.

*Comment tu es rentré au pôle ?*

Bah je pense comme tout le monde... Déjà en troisième y'a des sélections qui se font... Y'a des compétitions avec la sélection de notre région, comité de Paris pardon, en moins de 16, et donc voilà on fait des matches et tournois, c'est sur deux tournois qu'il y a des détecteurs qui vont nous noter, et nous envoyer un papier comme quoi on est pré sélectionner pour faire les tests pour accéder et entrer au lycée L. , au Pôle ?

*Est-ce que tu connaissais l'existence du pôle avant de recevoir ce papier ?*

Ouais, parce que je pense que tout ce qui reçoivent le papier sont ceux qui se débrouillent bien au rugby, et généralement quand on se débrouille bien au rugby, quand on est gamin, on a envie d'en faire son métier quoi... Moi en plus j'étais dans un collège où j'avais rugby le mardi, mercredi, vendredi...

*Dans une section sportive ?*

Oui, donc on en parle souvent aussi, avec des profs aussi, des camarades aussi, et puis ce qui ont un an de plus que nous, on discute, ceux qui ont réussi à l'intégrer, et puis c'est toujours un plus, une formation en plus dans une carrière qu'on rêverait d'avoir.

*Concrètement entrer au Pôle ça favorise le fait de devenir pro ?*

Bah, ça nous donne des outils en plus... Déjà ça nous ouvre un peu les yeux sur le travail que ça demande et ouais, ça nous prépare un peu à l'avenir.

*Est-ce que la manière de s'entraîner ici diffère de la manière de s'entraîner en club ?*

Oui bien sur, parce que là on est déjà 30, mais en club on a tous le même âge, alors que là y'a une distance de deux ans entre moi et les plus jeunes. Et puis aussi c'est beaucoup plus spécifique ce qu'on fait ici, alors qu'en club c'est plus pour créer une équipe.

*Plus spécifique dans le sens travail de spécialisation au poste ?*

Bah y'a ça notamment, mais c'est plutôt des leçons de technique individuelle dans un groupe collectif.

*Quelles sont des attentes par rapport aux entraîneurs, en club et en pôle sont-elles les mêmes ?*

Les entraîneurs de club c'est ce que j'ai dit, créer une équipe performante, alors qu'ici c'est plus créer un joueur performant.

*Et comment tu perçois ta relation avec l'entraîneur du Pôle et du club, c'est la même ?*

Après chaque entraîneur a sa façon d'entraîner. Moi mon coach de club est beaucoup plus... Comment dire... D'abord l'entraîneur du club doit plutôt se répartir je veux dire, être



à l'écoute de beaucoup plus de joueurs. Alors qu'ici au Pôle les entraîneurs sont plus à l'écoute, on est un peu plus proche, puisque qu'on travaille un peu de tout, on touche un peu de tout, donc en touchant tout ça crée un lien plus fort.

*T'as un lien plus fort avec l'entraîneur du Pôle qu'avec celui du club ?*

Bah ouais quand même, en même temps on se voit quasiment h-24, tous les jours alors que l'entraîneur en club c'est le we et une fois par semaine.

*Quand tu parles de lien fort, c'est d'un point de vue rugbystique et humain... ? En dehors du travail sportif qu'elles sont les relations que vous avez ?*

Bah... je peux parler individuellement. Déjà en parlant de Pierre, l'entraîneur principal du pôle, lui il met une distance entre entraîneur et joueur que ce soit... Cette distance, on la retrouve sur le terrain et dans la vie de tous les jours, même si il est plus décontracté plus ouvert, j'ai envie de dire, dans la vie de tous les jours. Dans la vie de tous les jours, je suis plus proche de mon club de club que de Pierre. Après Éric, lui c'est plus, y'a presque pas de barrières. Y'a toujours une barrière entre entraîneur et joueur, mais c'est vrai que desfois, bon ça fait trois ans qu'on est ensemble, je passe beaucoup plus de temps avec Éric qu'avec Pierre, j'ai plus...

*C'est plus comme un partenaire, vous pouvez rigoler ?*

Ouais voilà, on rigole souvent, on danse la salsa (rires), ouais on se lâche... Desfois, c'est marrant, y'a des petits secrets qu'on s'échange, et ouais, c'est sympa.

*Avec Éric, y'a plus de complicité, les secrets c'est à quel niveau, tout ce qui se passent entre les joueurs...*

Ouaip y'a des blagues qu'on se fait, on se chamaille desfois de temps en temps

*Se chamailler c'est quoi ?*

Par exemple, on répète tout ce qu'il dit, et qu'il commence à s'énerver... Y'a des choses comme ça, y'a des petites critiques, toutes gentilles, mais, qui font rigoler tout le monde.

*Que lui vous fait ou que vous lui faites ?*

Bah les deux... Lui il peut... C'est un exemple, il peut nous traiter de PD parce qu'on traîne tout le temps ensemble... On prend ça pour rigoler quoi

*Et vous vous moquez sur quoi par exemple ?*

Sur des choses qu'il nous a dit, des choses passées, comme les photos qu'on peut voir quand on passe dans leur bureau quand il était jeune, sur des surnoms qu'on lui donnait : « la faucheuse »... C'était un troisième ligne aile, il découpait tout... mais bon on le taquine quoi...

*Toute à l'heure tu as évoqué l'entrée dans la pratique, ton père faisait du rugby aussi ?*

Nan pas du tout, c'est un sportif, on va pas dire de haut niveau, mais il aime le sport, il pratique régulièrement, il est bon en sport quoi

*Il a fait quoi comme sport ?*

Il a fait de la natation, du handball. Il fait du vélo, de la course à pied... Enfin il a quand même 50 ans et il s'entretient avec beaucoup de sports quand même. Et donc voilà, je pense que c'est grâce à lui, c'est lui qui m'a amené dans le chemin du sport.

*Il fait quoi comme profession ?*

Il est commercial, il vend des ordinateurs...

*Donc ça consiste ne quoi ça, il se déplace beaucoup ?*

Il se déplace beaucoup dans toute l'Europe et aujourd'hui il a pris l'avion pour aller en Espagne, ouais cet an-ci il est beaucoup en voyage

*C'est pour ça que vous étiez en Espagne ?*

Ouais pour son travail

*Et tes parents sont toujours ensemble ?*

En fait c'est compliqué. J'ai quasiment jamais connu mon père.

*OK ton géniteur en fait ?*

Ouais voilà... Ils se sont séparés quand j'avais un an, donc j'ai toujours vécu avec ma mère. Jusqu'à ce qu'elle rencontre mon père, enfin José, on va pas l'appeler, avec qui je vis aujourd'hui. Et à l'âge de 8 ans ma mère est décédée... d'un AVC... et donc je vis maintenant avec mon père et mon grand-frère.

*Ton grand-frère, il a une pratique sportive ?*

Il a 21 ans maintenant... il... Ouais, maintenant il fait plus de sport, avant il pratiquait le foot, la natation, la boxe française. Il a arrêté le sport, il s'est mis à fumer, et il a plus fait de sport, mais là il essaye d'arrêter, il a arrêté, et il se remet à courir de temps en temps.

*Quand tu dis fumer, c'est du tabac ou du shit ?*

Bah, les deux, je pense...

*Vous êtes suffisamment proche pour savoir ?*

Oui, je l'ai déjà vu fumer du shit et il a eu quelques problèmes étant jeunes sur ce truc-là, mon père est au courant.

*Est-ce que tu es en contact avec d'autres membres de la famille, par exemple avec les grands – parents ?*

Les grands-parents, j'ai gardé contact avec pas mal de temps, José nous amenait chez les parents de mon père.

*Ton père t'es encore en contact avec lui ?*

Bah, je l'étais jusqu'à y'a pas longtemps, j'ai perdu contact avec lui il y a peu. Pour une petite embrouille assez bête, mais sinon, je le voyais assez souvent. Mais sinon avec le rugby, j'ai plus trop de temps, j'ai moins de temps pour aller les voir, donc... Mon frère lui ça lui plaît plus d'aller là-bas, et puis moi j'ai plus le temps pour le rugby. Eux, ils aiment pas Paris, donc ils viennent pas, donc on se parle plus trop. Eux ils ont déménagé en Bretagne, encore plus loin qu'avant, donc là on se voit quasiment plus.

*Eux, c'est que c'est ton père c'est remis avec quelqu'un ?*

Nan... je la vois pas trop souvent sa copine, il avait une copine, mais je sais pas...

*Du côté de ta mère ?*

J'ai ma tante, la sœur de ma mère et les cousins qui vont avec. On se voit pas trop, mais on garde contact.

*Et ta mère qu'est-ce qu'elle faisait ?*

Elle travaillait chez EDF. Je peux pas te dire en quoi.

*Elle avait une formation scolaire ?*

Nan, je crois pas, je crois qu'au niveau scolaire, elle a pas eu d'éducation, elle est tombée sur quelqu'un de génial qui était son patron, qu'il l'a embauché, formé et tout. Il a vu qu'elle avait un potentiel assez développé, elle a dû graver les échelons, elle avait une position assez importante.

*Et ils viennent d'où la famille ?*

La mère du côté de ma mère je l'ai pas connu, donc j'en sais rien. Et son père était français.

*Et José ?*

Il a plus ses parents. Je crois... C'est un peu compliqué

OK

*Donc toi ton organisation de semaine, comment ça se passe ?*

Bah moi je suis externe, je suis le seul externe.

*Ah OK... Donc tu vis où toi ?*

Bah je vis dans le 13<sup>ème</sup> cité universitaire. Un quart d'heure 20 minutes de trajet tous les matins et le soir. Je suis toujours avec mon frère à la maison, je suis quasiment jamais seul à la maison, mon père est souvent là quand même, même si il voyage une fois par mois.

*Alors qui assure la logistique du quotidien, comment ça se passe ?*

Bah, c'est la femme de ménage en fait. Vu que tout le monde rentre à la maison assez tard, et que y'a personne pour faire à manger, on a décidé d'embaucher une femme de ménage, déjà pour nettoyer tout le bordel qu'on fout (rires)... Trois mecs dans une seule baraque c'est pas nickel tout propre, donc oui, pour nettoyer et faire à manger, comme ça on a des choses à manger le soir quand on rentre tard.

*Donc vous avez pas besoin de gérer les courses et tout...*

Nan pas tout le temps, mais le we y'a personne, on se fait souvent des surgelés, on fait des courses, on descend souvent, enfin... on descend quand même au supermarché (rires)

*Donc du coup t'as l'avantage en rentrant chez toi d'avoir des activités en dehors ?*

*T'as le temps pour ça ?*

Bah, ça dépend, pendant la semaine euh... Le mercredi, c'est là on je peux avoir quelque chose, mais sinon, nan, j'ai vraiment pas trop le temps.

*Qu'est-ce que tu fais le mercredi ?*

Je peux sortir voir quelques potes, boire un café avec eux, sans trop de souci.

*Des potes extérieurs ?*

Ouais du collègue qui habitent pas très loin de chez moi. Parce que ça me fait quand même revenir à 17 h à l'entraînement à la maison, donc ça me laisse pas trop de temps.

*Et c'est quelque chose qui est régulier de les voir ?*

Pas très souvent, mais ouais c'est quelque chose qui se fait de temps

*Et t'aimes bien les voir ?*

Ouais, ça me permet de garder contact avec eux et de changer d'aire et d'ambiance.

*Eux c'est des sportifs ?*

Bah c'est souvent des joueurs qui sont dans le club, que je vois au rugby, eux aussi font du rugby, mais qui veulent pas particulièrement aller au plus haut niveau. Qui se donnent pas tous les moyens pour être au plus haut niveau, mais qui peuvent aller assez loin.

*Est-ce que t'as le temps pour des relations sentimentales ?*

Ça dépend (rires)

*En ce moment ?*

Bah, en ce moment c'est vrai que c'est assez difficile, c'est vrai que c'est assez gênant. J'ai quelqu'un, enfin j'ai pas quelqu'un, je suis sur un coup à l'extérieur du lycée, mais c'est assez difficile de se revoir, y'a les week-ends y'a le travail, et puis desfois où j'ai pas envie, ou je suis pas là, du coup d'avoir une vie sentimentale à l'extérieur du lycée c'est assez compliqué pour moi, mais à l'intérieur c'est tout à fait faisable.

*Est-ce que tu vas voir des matches de rugby ?*

De temps en temps.

*Est-ce que t'as déjà vu un match de rugby féminin ?*

Heu... À la télé, mais pas en entier.

*Qu'est-ce que tu penses du spectacle ?*

Du rugby féminin... Moi, je trouve ça impressionnant. C'est... Déjà les femmes sont assez costauds, et on n'a pas l'habitude de voir des femmes costauds. Moi, je suis dans le rugby pourtant, et je vois des mecs qui sont assez gagners tout au long de la journée, mais voir des filles assez costauds, ça m'impressionne toujours, c'est vrai ça fait bizarre, et puis les chocs assez rudes qu'ils se mettent, c'est bizarre, c'est comme ci j'étais quelqu'un qui connaissait pas le rugby, et qui regarde du rugby masculin.

*OK, c'est un truc qui t'es un peu étranger ?*

À la fois oui, et à la fois nan, parce que je connais toutes les règles, mais je vois quasiment des filles jouer au rugby

*Est-ce que tu envisagerais toi d'être dans une relation avec une fille qui joue au rugby par exemple ?*

*Si ça me gênerait ? Ouais est-ce que tu l'envisagerais ?*

J'ai jamais eu l'occasion... Si la personne me plaît pourquoi pas. Ça me gênerait pas du tout.

*Finally tu rencontres des filles rugbymen ?*

De vue, mais nan, des filles qui jouent au rugby, je pense pas avoir discuté avec une d'entre elles.

*Il y'aurait pas mal de filles qui joueraient au rugby et qui seraient homosexuelles...*

Ah ! Aucune idée. Jamais entendu.

*Et est-ce que tu penses que c'est possible dans le rugby masculin ?*

Au sein des groupes masculins, je sais pas... Je pense que oui, ça peut être possible, mais en tout cas, ça doit être difficile pour cette personne-là. Parce que j'ai déjà eu une expérience avec un copain, qui m'avait déjà expliqué qu'il était dans ce cas-là. Il pouvait pas rester dans le vestiaire avec ces co-équipiers, il pouvait pas, ça le gêner.

*Parce que lui-même éprouvé du désir ?*

Bah, je sais pas si c'était du désir ou de la gêne, mais il pouvait pas rester, c'était plus fort que lui.

*Et c'est un ami à toi qui t'as dit ça, quelqu'un que tu connais personnellement ?*

Ouais

*Et avec qui t'as une relation amicale ?*

Oui

*Est-ce que ça le gênerait parce que les autres savaient ou ?*

Je sais plus, je pense pas...

*Mais il te l'a dit à toi en tout cas ?*

Ouais

*Est-ce que toi ça te gênerait d'avoir quelqu'un dont tu sais qu'il est homo ?*

Et qu'il ait des attirances pour moi ?

*Bah pas forcément pour toi... mais que potentiellement il pourrait en avoir... Ça te gênerait, que dans ton collectif, en club ou au pôle, il y ait quelqu'un dont tu saches qu'il est homo ?*

Bah nan, nan, franchement nan... C'est sa vie enfin. Après, moi, je pense qu'il doit d'abord se renseigner savoir si « attaquer ou pas » les hommes dans les vestiaires, mais nan, moi ça me dérangerait pas.

*Et qu'est-ce que tu penses de cette idée que les rugbymen seraient homosexuels ?*

Bah, d'abord ça me fait un peu rigoler, parce que c'est vrai qu'on le retrouve quasiment partout, et ça me fait plutôt rigoler. C'est vrai qu'il y a toujours, y'a beaucoup plus de contact entre hommes que dans n'importe quel sport. Enfin la lutte aussi, la lutte aussi est confronté à ce problème, comme quoi y'en aurait qui sont homosexuels... Enfin ce problème... Récemment, y'a quelques semaines y'a des filles de ma classe qui m'ont dit « Ouais, c'est vrai ces rumeurs qui courent sur le Pôle Espoir ? » J'ai dit « quelle rumeur », « les rumeurs comme quoi après les entraînements dans les vestiaires vous vous touchez et tout ça ? » J'ai rigolé, j'ai fait, mais c'est pas ça le rugby, c'est faux, c'est juste une bande de potes, qui s'aiment bien, on se voit quasiment h-24, c'est normal qu'on est plus de contact physique que quelqu'un qui viennent juste de se connaître, on est comme des frères, en a en famille y'en a qui se balade tout nu chez eux, et nous on va pas se balader tout nu, mais c'est des choses où on a beaucoup plus de contact quoi...

*OK... Tu m'as dit que t'étais en terminale S, quelle option ?*

SVT

*Pourquoi tu as choisi de faire S ? Par goût ?*

Bah par... Comment dire... J'étais à peu près obligé d'aller en S, vu mes notes. J'avais des bonnes notes en math, en SVT, j'aimais bien le physique, même si j'avais pas de très bonnes notes... Mais c'était mieux que les notes que j'avais en SES ou en histoire géo ou en français quoi...

*Et toi ces notes correspondant à tes goûts ?*

Ouais, moi j'aime bien les SVT et la physique chimie. C'est quelque chose que je trouve passionnant, qui nous explique un peu la vie. Et pourtant, les SES j'ai pas du tout accroché, pourtant ça parle de la vie encore mieux qu'une autre matière. C'est mon côté scientifique j'ai envie de dire, ouais c'est tout.

*OK, en fait il va falloir qu'on arrête. Vous avez des emplois tu temps très chargés. Tu es blessé là ?*

Ouais j'ai un problème à la hanche, j'ai pris un coup ce week-end.

*C'est minime ?*

Ouais on pense que c'est minime encore. Faut attendre un peu.

*T'as déjà eu des grosses blessures ?*

J'ai eu une micro fracture de la mâchoire avec une fracture du plancher orbitale...

*Sur un coup de tête ?*

Sur un contact, je veux prendre la balle et je me prends une épaule...

*Tu as perdu connaissance ?*

Nan, nan... ça m'a fait trois mois d'arrêt...

*OK... Bon il faut arrêter... ça va ?*

Ouais, ouais, pas de souci.

*Merci*





## Résumé

---

Ce travail de thèse traite de la construction des masculinités par des athlètes investis dans une carrière sportive de haut niveau. Notre enquête s'appuie sur des observations ethnographiques durant les entraînements et sur des entretiens (n=48) réalisés avec des athlètes (n=38) et entraîneurs (n=10) dans un Pôle Espoir de handball (n=8), de rugby (n=13) et dans un Pôle France de boxe française (n=13), de patinage artistique dans la catégorie individuelle (n=11), ainsi que dans trois clubs au Québec (n=3).

Un premier apport de cette thèse réside dans la mise en relation entre deux cadres théoriques utilisés respectivement en sociologie du sport de langues anglaise et française. Nous avons analysé nos données en utilisant les concepts — *d'ordre de genre*, de *régime de genre* et de *masculinité hégémonique* — développés par Raewyn Connell et ceux de — *champ*, d'*habitus* et de *capital* — développés par Pierre Bourdieu. Nous avons proposé de considérer que le champ sportif est régi par une forme de masculinité hégémonique. Cette dernière se définirait comme une configuration idéale d'*appartenances*, de *dispositions* et de *capitaux*, propice à assurer la re-productivité des agents dans le *jeu* social. Nous avons vu que cette forme était malléable. Il existe une pluralité de masculinités hégémoniques en relation avec le régime de genre spécifique à chaque discipline et plus précisément avec l'ordre de genre local ancré géographiquement et institutionnellement. Un deuxième apport de cette thèse réside dans l'étude du processus d'hybridation des masculinités en relation avec la multiplication des exigences institutionnelles. En rupture avec une conception essentialiste de la masculinité hégémonique, nous relevons que cette dernière se caractérise par la pluralité de ces facettes et par sa plasticité. Les athlètes les plus conformes à la forme hégémonique dans leur discipline développent une capacité à entrer dans des registres dispositionnels variés, voire contrastés. Ils sont toujours plus aptes au combat, mais plus fins dans les usages de la violence et de leur corps, qu'ils apprennent à gérer comme un capital (esthétique, hygiénique). Par ailleurs, ils mettent à distance l'expression de sexisme et d'homophobie, ce qui ne permet pas pour autant de remettre en question l'inégale valeur des sexes, des genres et des sexualités dans le champ sportif.

**Mots-clés :** Genre, Sports, Masculinités hégémoniques, Hybridation.